This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
AOUST. 1749.

A PARIS,

Chez
- ANDRE' CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S André.
- La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
- JEAN DE NULLY, au Palais.
- JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rüe des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint rmain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions - instamment ceux qui nous adresseront Paquets par la Poste, d'en affranchir le t, pour nous épargner le déplaisir de les uter, & à eux, celui de ne pas voir paroître urs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera [illegible] actement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mett[illegible] à M. de Cleves d'Arnicourt, [illegible] ure de France, ruë des Mauva[illegible] remettre à M. Remond de Sa[illegible]

[illegible] XXX. SOLS.

840.6 M558 1749

MERCURE DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

AOUST. 1749.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

LETTRE*

Ecrite de ..... sur la Comédie du Méchant.

MAdame, vous me demandez un examen de la Comédie que vous avez eu la bonté de m'envoyer, & mon premier soin est de joindre à mes remercíemens la preuve de ma

* *Cette Lettre a déja eté imprimée au commencement de l'année derniere. Plusieurs des réfléxions qu'on y lit au sujet de la Comédie du* Méchant*, se retrouvant dans le nouvel ouvrage périodique, intitulé,*

déférence pour vos ordres. Amie des talens, mais zélée pour la perfection des Arts, vous voulez qu'on rende justice à toutes les beautés d'un ouvrage, mais vous ne croyez pas qu'on doive s'aveugler sur ses défauts. Je me conformerai à votre goût, & je ne m'interdirai ni les éloges, ni les critiques que mérite la Piéce sur laquelle vous désirez de sçavoir mon sentiment.

Quelques-uns de vos beaux esprits, à ce que vous m'apprenez, Madame, prétendent qu'il n'est pas permis de prendre pour le sujet d'une Comédie un caractére haïssable. Je pense differemment. Le vice, ainsi que le ridicule, est admis au Théatre, pourvû qu'en nous inspirant de la haine pour ce qui est blâmable, on ait le secret de nous faire rire, & j'en ai pour garant le succès avec lequel Moliere a mis sur la scéne l'impieté & l'hypocrisie.

Cléon étant encore moins odieux que Don Juan & que le Tartuffe, je ne ferai donc point le procès à M. Gresset, de nous avoir peint un fourbe digne de notre aversion. Je lui reprocherai seulement d'avoir,

LETTRES SUR QUELQUES ECRITS DE CE TEMS, *nous croyons faire plaisir aux Lecteurs, en les mettant en état de comparer les observations des deux Critiques.*

embrassé dans son Poëme un sujet trop vaste. Si un Auteur intituloit une Comédie LE VICIEUX, nous lui dirions avec raison : *Le caractére que vous nous annoncez, est trop composé. Pour remplir votre titre, vous êtes obligé de nous montrer dans un même homme tous les vices, ou du moins les plus remarquables. Ce monstrueux assemblage partagera notre attention entre plusieurs objets, & nous voulons qu'un seul nous occupe au Théatre.* Le nom de *Méchant* étant générique, & ne comprenant pas moins d'especes d'hommes differens que le nom de *Vicieux*, on peut faire à M. Gresset une pareille objection.

Autant désaprouvé-je le trop d'extension donné par cet Auteur au caractére de son personnage dominant, autant j'applaudis au choix de ses Acteurs subalternes. Ils sont tous ingénieusement adoptés, , ou pour contraster avec le Méchant, ou pour lui donner occasion d'exercer son malheureux penchant à nuire. Je ne m'arrêterai point au rôle d'Ariste, pour prouver le discernement de l'Auteur dans ce choix. Le Poëte le plus médiocre auroit senti la nécessité d'opposer à Cléon un homme véritablement vertueux. Ce dont je tiens compte à M. Gresset, c'est d'avoir supposé dans la mere & dans l'amant de Chloë la disposition qu'ont la plûpart des femmes & des

jeunes gens de notre nation à se laisser séduire par l'extérieur, & à méconnoître le ridicule & même le vice, dès qu'ils se déguisent sous des dehors brillans.

M. Gresset n'a pas été aussi heureux dans l'invention de la fable de sa Comédie, que dans le choix de ces deux personnages. Je ne me plains point comme vous, Madame, de ce qu'il ny a pas dans son Poëme ce qu'on appelle communément intérêt. Selon moi, une Piéce comique est faite pour amuser l'esprit, & non pour remuer le cœur. Quand du sujet il naît naturellement une situation attendrissante, je n'ai garde d'exiger qu'on la rejette; mais quoiqu'à présent les personnes de votre sexe desirent de trouver de pareilles situations dans la Comédie; je crois non-seulement qu'elles n'y sont pas nécessaires, mais encore qu'elles sont étrangeres au genre, & que Moliere & Regnard se feroient mocqués de quelqu'un, qui leur auroit demandé si cette espece d'intérêt se rencontroit dans une Piéce nouvelle de leur composition.

Le seul intérêt qu'ils pensoient à faire entrer dans leurs ouvrages dramatiques, est celui que les connoisseurs nomment intérêt de curiosité. Il consiste à exciter dans le Spectateur un désir inquiet de sçavoir ce qui doit suivre chaque incident. M.

Greſſet avoit deux moyens de produire cet intérêt. L'un étoit de faire en ſorte que le Méchant fût expoſé continuellement au péril prochain de ſe voir démaſqué, & que ſon habileté lui fournît, juſqu'au dénouement, des reſſources pour ſe tirer de ce péril. L'autre étoit de jetter ſans ceſſe dans l'embarras, par les intrigues du Méchant, les Acteurs auſquels nous nous ſerions intéreſſés, & de ménager, à chaque inſtant où Cléon avoit ſujet de croire qu'il étoit prêt de triompher d'eux, un hazard favorable qui s'opposât à ſon ſuccès.

Par-là, M. Greſſet auroit mis de l'action dans ſa Piéce, & j'accorde à ſes Cenſeurs, qu'il a trop négligé cet article. Sa Comédie n'a de vraies ſcénes théâtrales, que celle dans laquelle Valére (a) s'efforce de dégoûter Geronte de lui; celle dans laquelle Cléon, ignorant qu'il eſt entendu de Floriſe, en fait à Liſette (b) un portrait ſi déſavantageux; celle (c) de la rupture de Floriſe avec le Méchant, & ſi l'on veut, celle imaginée (d) pour procurer à Liſette de l'écriture de Frontin. Nous verrons

(a) Act. III. Scen. 7.
(b) Act. IV. Scen. 9.
(c) Act. V. Scen. 7.
(d) Act. V. Scen. 1.

dans la ſuite, que la premiere eſt défectueuſe. La ſeconde a été employée pluſieurs fois. Pour la quatriéme, elle eſt neuve & jolie, mais elle ne mérite pas le nom de ſituation. Ce nom n'eſt légitimement dû qu'à la premiere & à la troiſiéme. Je me doute que cette derniere a été fort applaudie, & l'intrépide malignité, avec laquelle Cléon, après être tombé aux genoux de Floriſe, ſe releve & la badine, me paroît un de ces coups de Théâtre, propres à faire une vive impreſſion ſur tous les Spectateurs.

Vous me mandez, Madame, qu'on a regardé comme un art dans M. Greſſet, de n'avoir fait le Méchant ni intéreſſé ni amoureux, & de ne lui avoir prêté, pour mettre obſtacle au mariage de Valére & de Chloë, d'autre motif que celui de porter le trouble dans deux maiſons. Je n'adopte pas le principe ſur lequel cette opinion eſt fondée. Il eſt vrai que par là Cléon en eſt plus méchant, mais par-là l'Auteur le rend auſſi plus odieux, & cela ſans en retirer aucun avantage. En effet, que M. Greſſet gagne t'il à prendre ce parti ? Premierement, l'objet de la Comédie eſt l'imitation des défauts communs ; & en nous peignant un homme qui fait le mal préciſément pour le mal, l'Auteur nous

offre un être si singulier, qu'à peine il existe à la fois cinq ou six de ses semblables chez toute une Nation. Secondement, nous exigeons dans les Poëmes dramatiques une vraisemblance beaucoup plus rigoureuse que dans d'autres ouvrages. Ce qui peut nous paroître vrai dans un Roman, ce qui l'est même dans l'Histoire, quelquefois ne nous le paroît pas au Théâtre, parce que nous n'y trouvons vraisemblable que ce que nous voyons arriver le plus ordinairement. Nous sommes accoûtumés à ne voir les hommes les plus pervers se déterminer au crime, que parce qu'ils ont, ou s'imaginent avoir quelque intérêt à le commettre. Dans les régles de la vérité théâtrale, Cléon devoit ressembler aux méchans que nous connoissons.

Il y auroit diverses autres remarques à faire sur la fable de la Comédie du Méchant. Pour ne pas vous ennuyer, Madame, par de trop longs détails, je passe à l'examen de la conduite de ce Poëme.

On ne peut sans injustice refuser des louanges à M. Gresset, sur l'adresse avec laquelle il nous épargne les récits longs & fatiguans, dont quelquefois les expositions sont surchargées. Tout ce que nous avons besoin de sçavoir pour l'intelligence de l'action de sa Comédie, il le dit sans

laisser entrevoir le dessein de nous instruire. C'est dommage qu'il n'établisse pas avec assez de précision le caractére de son principal personnage. Suivant la peinture que nous fait Lisette, Cléon est,

(a) Un homme faux, deshonoré, perdu,
Qui nuit à tout le monde, & croit tout légitime.

De pareilles qualifications ne conviennent qu'au plus horrible scélerat. Cependant, presque dans toute la Piéce, Cléon n'est qu'un tracassier & un médisant. J'avoue que le conseil qu'il donne à Florise (b), de faire interdire Geronte, manifeste de la noirceur, & je sens que l'Auteur a essayé par-là de justifier son titre. Il auroit dû s'appercevoir, qu'en voulant pallier une faute, il en commettoit une plus considérable, que je vous ferai bientôt observer.

Je suis beaucoup moins content du nœud de la Piéce que de l'exposition. Il me semble qu'un simple caprice de Florise est un trop leger obstacle au mariage de Valére, & qu'il n'est pas naturel que Geronte, qui a un intérêt pressant de voir conclure cette affaire, ne prenne pas avec sa sœur, dans une occasion si essentielle,

(a) Act. I. Scen. 1.
(b) Act. II. Scen. 3.

un ton plus absolu. La Piéce auroit été mieux nouée, si M. Gresset, au lieu de supposer *Chloë niéce* de Geronte, le lui eût donné pour pere; si les richesses qu'elle peut espérer, ne devoient lui venir que du côté de Florise, & si l'Auteur, à la place de l'amour qu'il prête à la sœur de Geronte pour Cléon, n'eût donné à cette folle qu'un goût vif d'estime, qui lui eût fait souhaiter que le Méchant épousât sa niéce. Alors les raisons de Florise, pour s'opposer à l'union de Valére & de Chloë, seroient plus fortes que celles qu'elle allégue, & les complaisances de Geronte pour sa sœur auroient un fondement plus légitime.

Ce qui peut être défectueux dans le nœud de la Comédie de M. Gresset, n'est pas de nature à être remarqué par le commun des Spectateurs. Tous au contraire ont été certainement frappés du vice du dénouement. Tous ont dû s'écrier que le Méchant étoit trop foiblement puni, & que la perte de l'estime de gens qu'il méprise, n'étoit pas pour lui une disgrace fort affligeante. Il auroit été plus sensible au malheur d'être privé d'une maîtresse qu'il auroit aimée, ou de l'espérance d'une fortune qui auroit été l'objet de son ambition; & cette réflexion auroit dû suffire

à M. Greſſet, pour rendre Cléon intéreſſé ou amoureux.

Voilà, Madame, les défauts généraux qui me bleſſent dans la conduite de la Piéce. Je vais vous en détailler quelques-uns de particuliers.

L'Auteur, & c'eſt ici la faute que je vous ai promis, il y a un moment, de vous faire obſerver; l'Auteur, dis-je, n'a pas pris garde qu'il n'eſt nullement vraiſemblable que le Méchant, qui eſt reconnu pour avoir de l'eſprit, & qui en a effectivement beaucoup, hazarde la propoſition de faire interdire Geronte. Quelle apparence qu'un homme, tel que Cléon, dévoile ſi groſſierement ſa méchanceté vis-à-vis d'une femme dont il veut ſe ménager la confiance? Eſt-il d'ailleurs poſſible qu'il ignore que de ſages Magiſtrats, malgré tous les efforts de la chicane la plus ſubtile, ne prononcent pas ſi légerement l'interdiction d'une perſonne, qui ne donne ſur elle aucune priſe à la cenſure?

Ce n'eſt pas la ſeule occaſion, dans laquelle l'Auteur n'obſerve pas l'uniformité de chaque caractére. Sa Floriſe du cinquiéme Acte n'eſt point celle du premier. Dans le premier, c'eſt une petite maîtreſſe, preſque un petit-maître. Dans le cinquié-

me, c'eſt la femme la plus raiſonnable, preſque une femme philoſophe. Avec Ariſte, homme extrêmement eſtimable, qui n'a ſans doute eu pour elle que les manieres les plus polies, elle n'a pû cacher ſa mauvaiſe humeur. Avec Cléon qu'elle vient d'entendre la déchirer cruellement, elle a la force de diſſimuler un courroux, que les Prudes, les plus exercées à compoſer leur ton & leur maintien, auroient de la peine à ne pas faire éclater.

En vain M. *Greſſet*, pour ſa juſtification, rappellera-t'il ce diſcours de la Suivante :

* J'ai déja vû Madame avoir quelques amans.
Elle en a toujours pris l'humeur, les ſentimens,
Le different eſprit. Tour à tour je l'ai vûe,
Ou folle, ou de bon ſens, &c.

Ces métamorphoſes ne ſont pas abſolument ſans exemple ; mais elles ne ſe ſuccédent pas ſi rapidement. Pour l'ordinaire, dans un ſeul jour, l'étourderie ne ſe change pas en ſageſſe. De plus, quand on accorderoit à l'Auteur la poſſibilité de ce changement, on lui objecteroit que Cléon n'a point de ſucceſſeur dans le cœur de Floriſe, & que puiſque de l'aveu de Liſette,

* Act. I. Scen. 2.

* Elle n'a d'ame. . . . que par celui qu'elle aime ; elle ne doit naturellement se guérir de ses travers, que lorsqu'elle aura le bonheur de faire un amant capable de l'en corriger.

Nous avons vû que le Méchant, contre l'idée que nous devons avoir de lui, montre peu d'esprit & de connoissance du monde, dans l'endroit que j'ai cité de sa premiere Scéne avec Florise. Valére, dans la Scéne septiéme du troisiéme Acte, joue le rôle d'un extravagant. On ne devine pas, comment M. Gresset n'a pas senti que, quelque envie que Valére ait de dégoûter Geronte de lui, il ne peut vouloir passer dans l'esprit de ce vieillard, pour un homme qui a le transport au cerveau. On devine encore moins, comment un Auteur, qui a autant de goût que M. Gresset, s'est persuadé que les propos sans suite, tenus par le jeune ami de Cléon au sujet de la maison de campagne de Geronte, dûssent produire un effet agréable.

En général, M. Gresset respecte peu la vraisemblance. Je puis, Madame, vous en convaincre par d'autres preuves que celles rapportées ci-dessus, & son dénouement m'en fournit une nouvelle. Je de-

* Ibid.

mande à cet Auteur, sur quelle espérance Cléon, après que Florise a rejetté la proposition qu'il lui a faite, écrit à son Procureur pour le consulter sur l'interdiction de Geronte. Il n'est pas douteux qu'il ne fût nécessaire de dessiller les yeux de l'oncle de Chloë sur le compte du Méchant. Mais il n'est pas douteux non plus, que le moyen, dont l'Auteur se sert pour y parvenir, ne soit absolument dépourvû de tout air de vérité.

Que M. Gresset me permette aussi de remarquer, que toute *sa Piéce* porte sur une supposition extrêmement forcée. Il paroît fort extraordinaire que Florise, dans le voyage qu'elle a fait avec Lisette, n'ait rien appris des détails scandaleux, dont cette Suivante est si bien instruite. Il n'est pas moins surprenant que Valére, étant répandu dans le grand monde, ne sçache point que Cléon est en horreur à tous les honnêtes gens, & que ce jeune-homme craigne de se donner un ridicule en rompant avec un tel ami.

Après vous avoir communiqué mes réflexions, Madame, sur les caractéres, sur la fable & sur la conduite de la Comédie du Méchant, il me reste à vous parler du Dialogue de cette Piéce, & de la maniere dont elle est écrite. Je distingue ces deux

choses, parce qu'un ouvrage dramatique peut être bien écrit, sans être bien dialogué.

Celui de M. Gresset est dans ce cas, du moins pour ce qui regarde quelques Scénes, particulierement celle dans laquelle Valére entreprend * l'apologie de Cléon. Vous m'avouez, Madame, que malgré les applaudissemens donnés à cette Scéne par le Public, vous ne pouvez supporter qu'Ariste n'y reprenne jamais la parole, qu'en relevant le dernier mot de Valére, & que celui-ci semble ne jouer vis-à-vis de ce Discoureur sententieux, que le fade rôle destiné dans un exercice scholastique aux complaisans, qui se chargent de faire briller la mémoire du Héros de la Fête. Vous m'avouerez aussi que ce dernier défaut se rencontre dans plus d'une autre Scéne, & que l'Auteur n'y fait souvent, comme dans celle-ci, parler un Acteur, que pour donner occasion à un autre, de débiter des portraits ou des maximes. Vous ne disconviendrez pas non plus, que souvent un personnage ne répond pas à ce qui lui a été dit, & que même quelquefois il passe d'une matiere à une autre toute differente, sans que la transition soit ménagée par aucune nuance intermédiaire.

* Act. IV. Scen. 4.

Je me hâte, Madame, de venir à la partie, qui fait le plus d'honneur à M. Greſſet dans ſon ouvrage. Les détails, qu'on y a le plus applaudis, ne ſont pas ce que j'y louerai le plus. Soit dans le portrait que Cléon fait de Paris *, ſoit dans les diſcours par leſquels Ariſte combat les faux principes du Méchant, ou la folle prévention de Valére pour cet eſprit dangereux, l'Auteur ſoutient dignement la réputation qu'il s'eſt ſi juſtement acquiſe par le Vert-vert & par la Chartreuſe. Autant que perſonne, je ſens le prix de pluſieurs traits heureux, par leſquels il nous prouve la ſupériorité de ſon talent, & l'excellence de ſon cœur. Mais ils n'annonçent que l'homme d'eſprit, qui écrit & qui penſe bien, & l'on peut réunir ces deux avantages, ſans être propre à compoſer des Comédies.

Si M. Greſſet ne ſçavoit que coudre enſemble des converſations ingénieuſes, & mettre en vers élegans ſes réflexions morales, je lui conſeillerois de ne pas ſe croire né pour le genre comique. Il poſſéde dans un degré éminent le don de faire parler les vicieux & les ridicules, de maniere que leurs caractéres ſe peignent dans leurs

* Act. I. Scen. 2.

discours, & c'est par-là que je le juge digne de marcher sur les traces de l'admirable Moliere.

En faveur de ce don, & de celui d'écrire en général avec un agrément singulier, je fais grace à M. Gresset sur certaines négligences de style. Cependant il n'est pas inutile d'avertir les Auteurs novices, que quelques-unes de ses expressions ne doivent pas être imitées.

L'exactitude grammaticale n'admet point ce tour,

(a) Et pour qui votre goût m'est incompréhensible.

Ces deux vers,

(b) Que la plate amitié, dont on fait tant de cas;
Ne vaut pas les plaisirs des gens qu'on n'aime pas.

ne portent point à l'esprit une idée distincte. On ne dit point,

(c) Votre estime . . . . . n'a pas fait plus de frais pour les femmes.

En est un mot superflu dans ce vers,

(d) Ce n'est pas sur leurs mœurs que je veux qu'on en cause.

(a) Acte I. Scéne 2.
(b) Acte II. Scéne 1.
(c) Acte II. Scéne 3.
(d) Acte II. Scéne 3.

La transposition,

(a) A vous en est toute la gloire,

est trop violente. Dans cette frase,

(b) Ma mere m'a mandé que c'est un homme *sage*;
Que c'étoit son ami, &c.

l'imparfait figure mal après le présent. A ce discours de Valere,

(c) C'est juger par des bruits de Pédans, de Commeres,

Ariste, au lieu de dire, *non, par la voix publique*, doit répondre, *non, mais par la voix publique*. Géronte ne parle pas correctement, en disant *(d)*, *que tu serois bien fait, noblement*, & il faut qu'il repéte le mot *fait* avec ce second adverbe. La frase,

(e) A-t'on vû quelque part un *fonds* d'impertinences,

est vicieuse, le régime *impertinence* devant être au singulier. De plus, *fond* s'écrit sans *s*. On dit bien, l'*Orateur* des Foyers,

(*a*) Acte II. *Scéne 7.*
(*b*) *Ibid.*
(*c*) Acte III. *Scéne 6.*
(*d*) Acte III. *Scéne 9.*
(*e*) Acte III. *Scéne 10.*

mais on n'a jamais écrit, (a) *l'Orateur des mauvais propos.* Le mot *Parodie* n'est pas le terme propre en cet endroit-ci, qui d'ailleurs est fort beau.

(b) Quels titres sont les siens? L'insolence & des mots;
Les applaudissemens, le respect idolâtre
D'un essain d'étourdis, chenilles du Théatre,
Et qui venant toûjours grossir le Tribunal
Du Bavard imposant qui dit le plus de mal,
Vont semer d'après lui l'ignoble *Parodie*
Sur les fruits des talens & les dons du génie.

Même, avec un peu de mauvaise humeur, on pourroit critiquer l'expression, *grossir le Tribunal.* Il y a de l'obscurité dans cette autre frase,

(c) Stérilité de l'ame, & de ce naturel
Agréable, amusant, sans bassesse & sans fiel.

On peut faire le même reproche à celle-ci, (d) *où vous êtes vous-même, sans lendemain.* Celle, *ils ont d'avance* (e) *un air que je trouve à ton Maître*, ne signifie pas la même chose que, *je trouve d'avance leur air à ton Maître.* Sans courir risque de passer pour

(a) Acte IV. Scéne 4.
(b) Ibid.
(c) A[illegible]V. Scéne 4.
(d) *Ibid.*
(e) Acte V. Scéne 1.

trop févére, je condamne auffi ce vers,

(a) A moi, dont vous fçavez l'eftime & la tendreffe.

On connoît l'eftime & la tendreffe d'un amant, & l'on ne les *fçait* point.

Sans doute, les amis de M. Greffet fouhaiteroient que ces taches ne fe trouvaffent point dans fon ouvrage, mais elles ne doivent rien diminuer de notre eftime pour les beautés de détail dont ce Poëme eft rempli. J'apprens qu'on deftine à cet Auteur la premiere place, qui vaquera (b) dans l'Académie Françoife. Cette Compagnie ne peut *affûrément faire un meilleur choix*, & fes fuffrages font prévenus par ceux du Public.

Dans le moment, Madame, que je finis ma Lettre, je reçois la critique, que vous me marquez avoir fuivi de près l'impreffion de la Comédie du Méchant. Vous trouverez mes obfervations fort differentes de celles du Cenfeur anonyme. Peutêtre n'approuverez-vous ni les unes ni les autres, mais vous devez du moins approuver mon exactitude à vous obéir.

Je fuis avec refpect, &c.

(a) Acte V. Scéne 7.

(b) *M Greffet n'a été nommé Académicien que quelque tems après la publication de cette Lettre.*

PHEBUS ET L'AMOUR.

ODE ANACREONTIQUE.

Par M. Sénant du Chaſtelier.

C'Eſt de toi, Dieu de la lumiere,
C'eſt de tes ſecondes chaleurs,
Que la nature toute'entiere
Reçoit la vie & les couleurs.

Nos prés, nos bois en ton abſence
Languiſſent privés d'ornement,
Les oiſeaux gardent le ſilence,
Et les eaux ſont ſans mouvement.

Mais lorſque la ſaiſon de Flore
Vient nous annoncer ton retour,
Et que les Zéphirs font éclore
Les fleurs, doux fruits de leur amour;

Les ruiſſeaux libres de leurs chaînes;
Les hôtes aîlés de nos bois,

Célébrent la fin de leurs peines,
Par leurs murmures & leurs voix.

Phébus, les gazons & l'ombrage,
Nous les devons à tes chaleurs,
Mais qui nous en apprit l'usage?
C'est l'Amour, le soleil des cœurs.

Par un arrêt des destinées
Tu partages avec la nuit
L'empire éternel des années;
Nuit & jour son flambeau nous luit.

Pendant l'hyver, tes feux stériles
Eclairent à peine nos champs;
Dans nos cœurs ses flammes fertiles
Font toujours regner le printems.

Plus doux que celui du Zéphire,
Son souffle échauffant les desirs,
Anime tout ce qui respire;
On ne vit que par ses plaisirs.

Si l'aveugle enfant ne seconde
Tes traits sur la terre semés,

Tu n'éclaires, flambeau du monde,
Que des êtres inanimés.

Sur son front les destins injustes
Ont mis un voile injurieux ;
Mais ses coups n'en sont pas moins justes,
Ma Cloris lui prête ses yeux.

Pour elle en ce brillant parterre
Phébus fait éclore les fleurs ;
Sur son teint le Dieu de Cythére
Les fait naître par ses ardeurs.

Tant que tu voudras par ta flamme
Animer mes tendres chansons,
Son ardeur échauffant mon ame
Produira d'agréables sons.

Allez mes vers, osez paroître
Avec les fleurs en ce printems ;
L'aimable Dieu, qui vous fit naître ;
Vous fera durer plus long-tems.

AUTRE

AUTRE.

L'ABEILLE, EMBLESME DE L'AMOUR.

Tout en l'univers sommeille;
Moi seul, de si grand matin,
Et la diligente abeille,
Nous parcourons ce jardin.
De l'amour elle est l'emblême;
Avant la pointe du jour
Elle *se leve : l'Amour*
S'éveille toujours de même.

Ils sont tous les deux petits.
Si de la moindre fleurette,
Et si des moindres réduits
L'abeille fait sa retraite:
Dans l'œil d'un objet charmant,
Dans le coin de sa paupiere,
Le petit Dieu de Cythére
Se loge facilement.

Si l'abeille chérit Flore,
L'Amour aime les zéphirs;
Le doux Printems fait éclore

B

Et les fleurs & les désirs.
Ils sont tous deux munis d'aîles ;
Et d'aiguillons assassins.
Tous les deux font des larcins,
L'une aux fleurs, & l'autre aux belles.

Mais leurs vols sont innocens ;
C'est en semant qu'ils moissonnent.
Leurs larcins sont des présens,
Puisqu'en dérobant ils donnent.
De ce butin précieux,
Pris sur le lys & la rose,
Leur adresse nous compose
Un nectar délicieux.

Leurs blessures sont cruelles,
Si leurs dons ont des attraits !
Mais combien sont plus mortelles,
Amour, celles de tes traits ?
L'on doit craindre ta vengeance,
Nul ne le sçait mieux que moi.
Mais pourquoi, cruel, pourquoi,
Punis-tu, sans qu'on t'offense ?

Par le même.

AUTRE.

LA GENTILLESSE ET LA BEAUTE' RÉUNIES.

A Mademoiselle Gaussin.

Cupidon, cet enfant gâté,
Eut ces jours passés à Cythére
Une dispute avec sa mere :
Venus disoit que la beauté,
Pour faire naître *la* tendresse,
Avoit les plus puissans attraits,
Et l'amour, que la gentillesse
Lui fournissoit bien plus de traits.

Elle est femme, son fils rébelle;
Aucun d'eux ne voulant céder,
Un combat devoit décider
Pour terminer cette quérelle.
De la plus belle de sa Cour,
La Souveraine d'Idalie
Devoit faire choix, & l'Amour,
En élire la plus jolie.

Ce mortel, qui par ses écrits,

Dit Venus, nous prouve son zéle,
De nos sujets le plus fidéle
Sera ton Juge, & mon Paris.
Elle crut par ce stratagême
Corrompre mon intégrité,
Mais je suis plus que d'elle-même
Partisan de la vérité.

Le petit Dieu, par qui tout aime,
Nomma la charmante *Gaussin*.
Ah! dit Cypris, j'avois dessein,
Pour moi de l'élire elle-même.
Rassemblez donc tous vos appas,
Et disputez-lui la victoire,
Dit l'Amour: Venus n'osa pas
Risquer le combat & sa gloire.

Gaussin, cet aimable souris,
Ces yeux à qui tout rend les armes,
Auroient rendu vains tous les charmes
De la ceinture de Cypris.
Vous auriez remporté la pomme;
J'étois votre Juge en ce jour,
Et je vous voyois.... Mais quel homme
Ne vous voit des yeux de l'amour?

Par le même.

LETTRE

De M. D. D. à M. Rémond de Sainte Albine.

JE considére, Monsieur, le Mercure, comme des archives où chacun a la liberté de déposer ses sentimens, sur ce qui a rapport aux Sciences & aux Beaux Arts, pour y être jugé par le Public.

Voici deux observations, ausquelles je vous supplie de vouloir bien donner place.

Je voudrois 1°. qu'on pût obtenir de nos Physiciens, qu'ils ne regardassent jamais leurs découvertes, comme une nouveauté que leur génie a créée; & qu'ils se persuadassent, qu'il n'y a rien qui n'ait été connu des anciens sous d'autres dénominations, que celle que les modernes leur donnent : l'électricité, l'attraction, par exemple, sont de ce nombre : cela n'empêche pas que retrouvant des choses perdues, ils ne puissent se faire honneur de les reveler, d'y ajouter leurs remarques, & d'en augmenter l'utilité & le prix.

2°. Qu'ils ne s'en tinssent pas à l'apparence trompeuse des nouveaux systêmes,

qu'un autre qui succéde immédiatement détruit; & qu'ils méditassent & analysassent profondément, avant d'exposer leurs idées, afin de mériter à bon titre l'immortalité à laquelle ils aspirent.

J'ai vû dans le second volume du Mercure de ce mois (Juin 1749) deux erreurs de fait, que je ne puis m'empêcher de relever: l'une, page 8, ligne 18; l'autre, page 128, ligne 15.

Par la premiere, l'Auteur dit, *qu'il ne connoît point de procédé chymique, par lequel on puisse tirer du sel de l'eau.*

S'il eût mis de l'eau en putréfaction, ou s'il avoit fait de longues distillations, & digestions *au bain marie*; que ce bain fût d'eau de pluye, ou de riviere, ou de puits, n'importe; qu'il n'eût point changé cette eau, mais qu'il l'eût seulement remplacée par de nouvelle, à mesure de l'évaporation, il auroit trouvé beaucoup de sel; & de ce sel, il en auroit tiré du soufre ou de l'huile. Il auroit encore pû, en calcinant ce sel plusieurs fois, trouver un attrament qui lui auroit procuré des principes homogénes aëriens. C'est par de semblables procédés que les Philosophes, élaborant le sel de nature *innominé*, & non déterminé, obtiennent le dissolvant universel, l'unique clef de la sagesse.

L'autre erreur (*page* 128) est renfermée dans cet exposé. *La prétendue invention de transmuer les métaux, n'a point fait fortune dans les esprits : la destruction de la matiere, est au même point : les élemens sont toujours indestructibles, ou immuables ; ce n'est pas cependant faute d'efforts de la part des Chymistes, pour faire croire la possibilité de ces changemens & anéantissemens.*

De quoi s'est avisé l'Auteur de ces propos, d'attaquer, pour faire valoir la méchanique du Bureau Typographique, la Chymie qui n'étoit point de sa sphére ? Qui lui a dit que *les métaux ne peuvent être transmués ? L'a-t'il lû dans Lemery ?* A-t'il été la dupe de quelques souffleurs escrocs, ignorans, illitterés, & qui ne sçavent que tromper par leurs sophistications ?

Tout le monde sçait à présent, que l'on peut désoufrer de l'or, & remétaliser son soufre, en y joignant du mercure commun. Cette opération, qui n'est pas philosophique, & qui ne rend qu'à peine poids pour poids, sert néanmoins de preuve à la vérité de la transmutation : on doit conclure, qu'il est ridicule de nier qu'il ne s'en puisse faire de plus considérables.

Que veut dire le Typographe ? *Les élemens sont indestructibles & invariables*, &c.

De qui a-t'il appris que les Chymistes ayent tenté de détruire les élemens ? Ils ne connoissent qu'un seul principe, & deux matieres élementées (la terre & l'eau). Ces matieres procédent de ce premier principe : elles se convertissent & se changent perpétuellement l'une en l'autre : car, l'eau devient chair, os, terre, bois, pierre, marbre, diamant, métal, &c. & toutes ces choses redeviennent eau.

Le principe seul est invariable : son unité sous la forme de sel, contient le feu & l'esprit ; voilà la source féconde de tous les êtres, & de toutes les formes déterminées au premier jour.

Ceci n'est pas un systême imaginé, mais une vérité tirée de la nature même par ceux qui se donnent la peine de la consulter, aidés de la doctrine des anciens Philosophes & de plusieurs modernes, qui s'occupent dans leur solitude sans distraction, à faire des décompositions & des analyses ; qui suivent pas à pas, avec une extrême attention, le développement des differens mixtes, sortis de la même & unique source. Que les Antichymistes jettent les yeux sur tout ce qu'a produit cette Science pour la nécessité, la commodité, la santé, la sûreté, la perfection des Arts, en un mot le bien être en général ; ils se

persuaderont bientôt, que ce n'est point une science vaine & systématique, qui ne met en avant que des pures idées, des mots & des disputes d'école; & que la saine Chymie est une Anatomie universelle, une Physique démontrée, qui ne présente que des vérités cachées au vulgaire, mais essentielles à la société en général.

J'ai l'honneur d'être, &c.

REFLEXIONS

Sur la transfusion du sang, à l'occasion de laquelle M. Cantwell, Docteur en Médecine, a écrit une Lettre inserée dans le Mercure de Juin 1749, page 161.

MOnsieur Cantwell a dit tout ce qu'un Médecin peut dire de plus probable, pour prouver que la *transfusion* ne peut être pratiquée avec succès. Il se fonde avec raison, *sur la differente structure des corps, la nature du sang, & la constitution des tempéramens de chaque individu:* Il observe judicieusement, *que le sang n'est pas un simple produit, ou l'élixir des alimens, & qu'il y entre une grande quantité de recremens depuis la mastication, jusqu'à son entrée dans la sousclaviere.*

Mais pour prouver encore avec plus de force, que la transfusion n'est pas proposable, il faut entrer dans un examen profond de la nature par l'analyse, & démontrer que quoique tous les êtres sortent de la même source, le principe qui en découle est differemment déterminé, & qu'il ne peut ensuite de cette détermination se rétablir dans son état primitif, qu'après de longues élaborations, qui divisent & séparent les matieres passives, jointes postérieurement à la détermination spécifique; en premier lieu, au genre animal, végétal & minéral; en second lieu, au caractére particulier de chaque individu, tous differens, quoique de la même espéce.

Pour établir évidemment cette vérité, je commencerai par expliquer ce qu'on doit entendre par la détermination de ce principe dans le genre végétal, & j'en prouverai ensuite l'analogie avec l'animal.

Dans un jardin d'un arpent, plus ou moins, n'importe, je peux semer un très-grand nombre de végétaux: ils y croîtront & produiront chacun selon son espéce, par le secours de la chaleur humide du globe terrestre, de l'air, des pluyes, *de la rosée*, & des rayons vivifians du Soleil.

Cette chaleur humide de la terre opére le dévelopement du fétus renfermé dans chaque *semence*, *comme* l'animal l'est *dans l'œuf*; *elle putréfie la matiere passive* élementée : voilà le premier degré de la régénération de tous les êtres.

La putréfaction, divisant cette matiere, met en liberté le principe générateur : ce principe contient dans son unité une portion de soufre, qui est le feu ; une portion de mercure, qui est l'air ou esprit ; & une portion de sel, qui est le corps, particulierement configuré & déterminé à l'espéce dont la *semence procéde* *.

Le premier rudiment de la tige commence à s'élever, à mesure que du côté opposé les racines s'étendent & attirent la matiere élementée, que la putréfaction a liquefiée ; cette matiere, comme le sang de *la* mere de l'animal, est la premiere nourriture de l'embrion. Ces racines naissantes, qui ne sont encore que de petits filamens, presque imperceptibles, néan-

* Ce soufre, ce mercure & ce sel, ne sont pas les communs.

Les Physiciens n'ignorent pas que le sel de chaque genre a sa configuration particuliere : le sel philosophique renferme dans sa siccité l'esprit & l'humide radical, inséparablement unis, & c'est cette unité, qui est le principe universel.

moins caractérisés dans leur contexture, selon l'espéce, attirent (car chaque espéce a son attrament propre) attirent, dis-je, & n'admettent, en s'étendant ensuite dans la terre, que la matiere élementée de son genre; de même que les filets de coton, dont on se sert pour séparer de l'huile mêlée d'eau, n'admettent que l'une des deux liqueurs dont on les a d'abord impreignés *. C'est ainsi que la séve, qui de la terre pénétre par les racines fortifiées par le tems, est portée jusqu'au sommet du végétal qu'elle édifie; mais si par cas fortuit, il se mêle à cette séve des héterogénités qui dérangent la circulation, l'espéce languit & meurt.

Ce n'est pas tout ce qui est à considérer dans la régénération des végétaux; il faut remarquer la configuration spécifique des couloirs, & les métamorphoses surprenantes qui en résultent, puisqu'il se produit d'un végétal sauvage un autre végétal

* Quoique le chyle soit un composé de diverses parties dissemblables, les filtres par où il passe, & lorsqu'il est converti en sang, n'admettent que les particules d'un fluide, dont ils ont été primitivement abreuvés; & encore que ces filtres soient presque confondus les uns avec les autres, ils ne permettent pas sans violence l'entrée de ce qui leur est hétérogéne; tel est l'admirable méchanisme des divisions & des secrétions dans tous les genres.

parfait. Le fruit du premier est désagréable au goût, celui du second le flatte & excite nos *desirs*.

La greffe des arbres se fait avec aussi peu de réflexion de la part du Jardinier qui l'opére, que du Physicien scholastique qui en voit le progrès.

Elle ne consiste, 1°. qu'à appliquer sur un sauvageon, dont on veut perfectionner la production, ou la changer entierement de forme, un œil, ou bouton à fruit, enlevé d'un arbre de la plus belle & de la plus excellente espéce. 2°. De retrancher du sauvageon toutes les branches qui ne sont point greffées, ensorte que la séve abondante soit forcée de ne pénétrer que par les couloirs, ou les pores de la greffe. Cette séve qui étoit propre à ne produire, par exemple, que de mauvaises prunes âcres, ne trouvant plus les passages libres pour ses particules passives, trop chargées de sel & de soufre grossiers, hétérogénes aux nouveaux filtres, ne passe pas outre dans sa totalité, parce que la greffe que je suppose avoir été tirée d'un pêcher, est configurée differemment, & ne peut admettre qu'une séve homogéne à son espéce. Après que la tige a acquis la consistance ligneuse, que les filtres & les nœuds, qui comme les glandes des animaux, sont

les instrumens séparateurs & excrétoires ont été perfectionnés, le mouvement de circulation & de cohobation de la séve, digerée, vivifiée par les rayons pénétrans du Soleil qui dissipent le phlegme, rend cette même séve balsamique : elle se manifeste, en premier lieu, en fleurs, ensuite en fruits, au centre desquels se réunit la plus pure substance élementée, qui sous la forme d'amande, renferme le principe générateur.

Cette amande, comme celle dont elle procéde originairement, contient donc l'intégrité des principes générateurs, déterminés à produire par l'addition des matieres passives (la terre & l'eau), une longue suite de postérité toujours essentiellement de même nature : ce principe ainsi déterminé, est un aiman, qui comme le ferrugineux que le vulgaire connoît, n'attire que les particules élementées qui lui sont homogénes. C'est par cette vertu, dont la parfaite connoissance est réservée à la majesté du Créateur, que les races des differens êtres se perpétuent : le filtre, ou moule, fixe la mesure ; l'attraction en détermine la qualité ; c'est l'un & l'autre qui dispensent à l'embrion les premieres notions des formes solides, molles, fluides & spiritueuses ; les couleurs, la saveur,

l'odeur, &c. dans une juste proportion symmétrique & caractéristique de chaque espéce.

Que l'on suppose un vieux chêne, dont le sommet soit couronné, ou dont le tronc & les branches soient languissantes : qu'on recueille de la séve d'un autre chêne jeune & vigoureux, ou par incision, ou en coupant l'extrêmité d'une de ses grosses racines ; enfin qu'on en arrose tant qu'on voudra le vieux chêne : on ne pourra ni le rajeunir, ni le sauver, si cette séve n'a été élaborée par un sçavant Artiste, qui sçache en tirer la quintessence salutaire aux animaux, comme aux végétaux, parce qu'il n'y a que les principes actifs, purgés de phlegmes & de matieres impures, qui puissent ranimer la vie de l'animal & du végétal ; mais cette revivification a nécessairement son terme, selon la constitution du sujet, & l'attention qu'on a eûe pour le conserver par un régime réglé, à l'égard des hommes, & une culture soignée, à l'égard des végétaux.

Il faut à présent appliquer ce que je viens d'établir, au genre animal ; rechercher quelles sont l'origine & la qualité du sang, qui comme la séve constitue les solides ; les fluides & les esprits. Et d'autant que la génération de toutes les espéces est

uniforme, je ferai le parallele du dévéloppement d'un poulet, avec celui de l'homme.

Que la poule couve extérieurement l'œuf qui contient l'embrion, dans un nid qu'elle arrange elle-même, ou qu'on lui a préparé, & que la femme couve dans l'uterus celui qui a été déposé en elle; cela revient au même. Lorsque le coq introduit l'embrion dans la poule, elle lui fournit aussi-tôt de sa propre substance, ce qui est nécessaire à sa nourriture & à son accroissement, jusqu'à ce qu'il sorte de la coquille : & la femme nourrit intérieurement, pendant les neuf mois de sa grossesse, le fétus dont l'homme lui a fait le dépôt : c'est en cela seul que la transmission de la subsistance, & la couvaison du poulet, different des autres animaux développés dans le sein de leur mere ; & quoiqu'en disent quelques Anatomistes, la femme n'a pas plus de part que la poule à la formation de son fruit ; & le concours des trompes de falope, leur méchanisme forcé, l'ovaire, les œufs, & les vermisseaux, *hommes* imaginés par les Harvey & les Dodart, sont de pures idées démenties par la nature, que le préjugé & la réputation de ces Systématiques ont perpétuées, par la négligence des gens de l'art à dé-

velopper la vérité. J'ai plus amplement traité ceci dans une Dissertation particuliere, sur la cause physique des signes & des *configurations* monstrueuses, que les enfans reçoivent dans le sein de leur mere; j'en ai prouvé l'origine; j'ai fait connoître le *filtre*, ou le moule qui détermine la matiere séminale, & de quelle maniere l'embrion se développe dans *l'uterus*.

Il faut maintenant examiner la composition du sang, & si sa substance, passant immédiatement d'un corps sain dans un cacochime, ou décrépit, soit qu'il procéde d'un animal de même espéce que celui auquel *on le substitue, soit qu'on introduise dans les* veines d'un homme celui d'une bête; si, dis-je, ce sang étranger peut procurer la guérison d'un malade, ou la réparation de la décrépitude.

Le sang, suivant M. Cantwel, *est la quintessence des alimens, dont l'animal se nourrit*. Je dis de plus que ce sang, de même que la séve, contient les principes actifs & la matiere élementée, & que dans la plus grande partie des hommes & des femmes, ce sang est mêlé de beaucoup d'hétérogénités, qui procédent de la diversité des viandes dont ils usent sans modération. Violentant ainsi la nature, ils n'attendent pas que leur estomach les avertisse de ses be-

ſoins, ils l'excitent & l'empliſſent av
excès; & quoiqu'il ſoit déja chargé c
mauvais levains, ils le comblent encoi
par differens mets éguiſés d'eſſences
d'épiceries qui forment un agréable po
ſon, auquel ils joignent beaucoup de vin
de liqueurs, & des actions violentes c
toutes eſpéces de voluptés: enſorte qu
le chyle, qui réſulte de ce mêlange, e
une eau forte, laquelle au lieu de conſe
ver & augmenter les globules balſam
ques du ſang, les diviſe & les détruit; ell
corrode les filtres, change la nature d
parties ſolides, molles & fluides; enfin le
eſprits ne ſont que des particules de fe
violent, qui portant l'incendie dans l
genre nerveux, dérangent ou détruiſer
les molécules du cerveau, & troublent l
raiſon; voilà la ſource féconde de toute
les maladies graves & aigues, qu'on repro
che aux ſuppôts d'Eſculape de ne pouvoi
guérir, malgré la phlébotomie exceſſive
ment réitérée, & les rafraîchiſſans ſan
vertu: voilà d'où procédent les régénéra
tions cacochimes de ces hommes de foi
ble complexion, très-communs aujour
d'hui, ſujets à toutes les infirmités de tem
pérament, débiles, & ſans vigueur: voilà c
qui fait dire aux ſots, aux imbéciles, qu
la nature dépérit, que les hommes ne ſon

plus ce qu'ils étoient autrefois ; que les alimens n'ont plus la ſaveur qu'ils avoient du tems de nos peres, & même lors de leur *adoleſcence.*

Quoique le ſang ſoit la quinteſſence des alimens des animaux en général, il faut diſtinguer celui des bêtes, de celui des hommes.

Le premier doit ſe ſubdiviſer en deux claſſes. Celui des bêtes qui ne vivent que de foin, de grain & d'herbes qu'elles broutent, eſt ſimple, & la chair qui en provient, eſt ſans contredit, pour l'homme, la nourriture *la plus homogéne*, après *le lait & le fruit.*

Mais le ſang des bêtes voraces, qui ne ſe repaiſſent que d'autres animaux, ou de la corruption des immondices, eſt trop chargé de ſoufre & de ſel impurs ; la chair qui en procéde ne peut être pour l'homme *qu'un mauvais aliment.*

Les bêtes de la premiere *claſſe* transforment en leur propre ſubſtance le grain, le foin & l'herbe, par la trituration & la digeſtion, & l'homme qui ſe nourrit de cette ſubſtance homogéne déja bien préparée, qui la triture & la digere une ſeconde fois dans ſon eſtomach, gouverné *par la ſobriété & la* continence, ſe procure un chyle *très-parfait.*

La forme du ſang, proprement dit, eſt globuleuſe ; il circule dans les veines avec une ſéroſité qu'on appelle lymphe : lorſque la proportion de nature eſt bien compaſſée entr'eux, que la tranſpiration eſt en équilibre avec la nutrition, & que cette nutrition ne fait que remplacer le volume & le poids des ſécretions, ſi la volupté effrenée ne la corrompoit pas, l'homme jouiroit d'une bonne & conſtante ſanté, qui le conduiroit paiſiblement à cette vénérable décrépitude des anciens, exempt des horreurs de ſa deſtruction au milieu de ſa carriere : ſon ame, après un ſiécle, s'envoleroit ſans qu'il s'en apperçût.

J'ai diviſé le ſang des bêtes en deux claſſes ſeulement, mais celui de l'homme eſt ſuſceptible d'une bien plus nombreuſe diſtinction, non relativement aux principes, qui ſont ſemblables & inaltérables, mais à cauſe des matieres élementées qui les enveloppent, les diviſent & circulent dans toutes les parties de l'individu. Ces matieres ſont plus ou moins hétérogénes, à raiſon des ſoufres, des ſels impurs & des terreſtréités qui tirent leur origine des differens alimens & boiſſons dont les hommes uſent, ou ſobrement, ou avec excès ; à quoi il faut ajouter la varieté de leurs mœurs, de leur conduite réguliere ou dé-

réglée ; de leur état tranquile, ou tumultueux ; de leurs exercices violens ou modérés, soit du corps, soit sans actions corporelles ; car toutes ces choses qui influent sur la composition des liqueurs, conservent, ou alterent la constitution primitive du sang.

Si l'on met du sang en putréfaction, il s'ensuit une puanteur insupportable, mais si par des distillations & cohobations réïtérées on dégage sa vraie substance de toutes impuretés, il s'en exhale une odeur plus suave & plus parfaite, que celle des plus précieux parfums de l'Orient.

Enfin si l'on en tire le sel par des calcinations, & qu'on réduise ce sel en huile philosophique, il produit un remède si souverain, que deux grains pris dans un véhicule convenable rétablissent la masse sanguine la plus appauvrie ; son feu homogéne ranime & dégage celui que l'impureté a attenué ; il absorbe à son tour cette impureté.

Ce spécifique est plus sûr que la transfusion, d'autant que le sang de l'animal le plus sain, le plus vigoureux, est très-abondant en sérosité & en terrestreité, & qu'il ne contient qu'une très-petite portion de ce feu de nature où réside la vie. Que si les alimens les plus simples après

avoir été broyés dans la bouche, digeré
dans l'estomach, mêlés dans *le duodenu*
avec la bile & le suc pancréatique, rédui
en chyle dans le mésantere; que dans tou
ces différens passages, ce composé ait reç
des dissolvans qui coopérent à sa divisio
parfaite, & qu'à l'entrée du mésantere, l
séparation des impuretés les plus grossie
retés se soit faite, ensorte que le résid
arrivant au réservoir de Pecquet, soit u
fluide ressemblant à du lait, que ce fluid
pénétrant par la veine sousclaviere pour d
là passer dans le cœur & circuler ensuit
dans toutes les parties du corps, traversar
une grande quantité de filtres séparateurs
enfin si ce n'est qu'après tout l'appareil qu
je viens d'expliquer très-superficiellemen
que les alimens peuvent être convertis e
notre propre substance, comment pouvoi
raisonnablement s'imaginer qu'un san
étranger, transmis d'un côté à mesur
qu'on retire de l'autre celui auquel o
le substitue, puisse opérer le succès qu'o
se propose de la transfusion? Quel rap
port, quelle homogénité y a-t'il entre c
nouveau sang & les filtres & les couloir
où on le fait entrer? Quelle vertu médéci
nale contient-il pour anéantir les levain
dont celui qu'il remplace a impreigné le
instrumens séparateurs, les arteres, le

veines, le genre nerveux & les parties ſolides ? De quelle maniere peut-il abſorber les dépôts & les empêchemens dans les viſceres, rendre le reſſort aux fibres obſtrués d'un paralitique, ramollir les cartilages oſſifiés des vieillards ? Comment peut-il réparer les ravages que les eſprits ardens d'un furieux ont faits dans la ſubſtance molle & délicate du ſiége de l'ame ? Loin de pouvoir produire la réparation de la décrépitude, le rétabliſſement de la cacochimie, il eſt démontré que le ſang étranger ne pourroit qu'occaſionner la corruption de l'individu où on le tranſmettroit, & *bien-tôt la mort.*

Mais quand l'uſage de la transfuſion ſeroit autant avantageux qu'il eſt mal imaginé & pervers, il ſeroit imprudent de l'autoriſer, parce que les perſonnes opulentes qui pourroient en hazarder l'eſſai, ne ſe feroient pas ſcrupule de ſacrifier la vie de jeunes gens les plus ſains & les plus vigoureux ; conſidération qui exige l'attention des Magiſtrats, pour s'oppoſer à ce cruel, inutile & extravagant reméde ; j'ai prouvé qu'il n'avoit pas plus d'efficacité pour les végétaux.

Que les Miniſtres des maladies s'appliquent à conſerver le ſang plutôt qu'à l'extraire & à le remplacer ; qu'ils le purifient, qu'ils ſe procurent d'un nombre

d'hommes ſains, forts & robuſtes, par des ſaignées qu'ils appellent *de précaution*, le ſel ou la quinteſſence du ſang humain, ou plutôt qu'ils cherchent ce ſel précieux dans celui de nature, qui eſt ſi commun & ſi univerſel, ils feront des miracles; qu'ils conſultent pour cette recherche les anciens Philoſophes, les Nourriſſons d'Hermès, & non Gallien, ils trouveront ce divin remède. Mais auſſi que les hommes concourent differemment qu'ils ne font à conſerver leur ſanté, qu'ils ſoient ſobres, qu'ils n'uſent que d'alimens & de boiſſons ſimples, qu'ils ayent de la modération dans leurs paſſions & de la retenue dans la volupté.

D. D.

LE

LE RETOUR DU PRINTEMS.
DIVERTISSEMENT PASTORAL. *

Premier couplet chanté par une bergere.

QU'il est triste d'être sévére !
Que l'amour a de doux momens !
Et que cette retraite est chere
Aux cœurs sensibles & constans !
Chaque berger pour sa bergere
Brûle du feu le plus sincére.
Accourez, trop heureux amans ;
Chantons le retour du printems.

Un berger répond.

Chantez, on vous doit cet hommage ;
Chantez, vous êtes en tout tems
Entre les belles du Village,
Par vos sons flatteurs & touchans ;
Et par votre simple langage,
Ce que sous un épais feuillage,
Entre tant d'oiseaux differens,
Le rossignol est au printems.

* *Ce Divertissement étoit joint à une Comédie destinée pour l'amusement d'une société particuliere.*

La bergere chante tous les couplets qui suivent.

Chantons la paix, ce don suprême
Du plus tendre des Conquerans ;
Nous sommes, comme il dit lui-même ;
Moins ses sujets que ses enfans.
Chantons ce digne fils qu'il aime ;
Déja sa valeur est extrême ;
Qu'il fera d'exploits éclatans !
N'en jugeons que par son printems.

Tous ceux qui sçavent se connoître
Au front des Rois les plus clémens,
Nous disent qu'on y voit paroître
Des nuages assez fréquens ;
Celui de notre auguste Maitre
Est toujours calme, on n'y voit naître
Aucuns jours moins beaux, moins rians ;
On n'y trouve que le printems.

Sous ses loix l'Amour nous appelle,
Connoissons ses soins bienfaisans,
Chantons sa puissance immortelle,
Et parons nous de ses présens *.
Chaque jour dans un cœur fidéle

* *A ce vers elle distribue des fleurs à tous les bergers & bergeres.*

Il prend une force nouvelle,
Mais dans les cœurs indifferens
Il veut naître avec le printems.

De la Louptiere.

EXTRAIT

D'un discours Latin sur la paix, prononcé au Collége des Jesuites de Caën; par le Pere du Rivet, de la Compagnie de Jesus.

SI la paix que Louis XV. vient de procurer à l'Europe, fait le bonheur de la France, elle ne fait pas moins celui des Nations étrangeres. Aussi l'Orateur, dont nous analysons ici le Discours, se propose-t'il d'examiner quels doivent être à l'égard du Roi leurs sentimens & les nôtres. Il détermine leurs obligations à un tribut de reconnoissance, *grati animi tributum*; & les nôtres, aux sentimens d'un amour sans bornes, *amoris summi stipendium*. Dès l'Exorde, l'Orateur présente en racourci un tableau de la derniere *guerre*. Il prie les Nations étrangeres de ne point s'offenser des traits qui pourroient lui échapper, moins avantageux peut-être qu'il ne le souhaiteroit pour leur gloire; mais que

l'Histoire lui fournit pour preuves. *Ici*, dit l'Orateur, *l'Histoire doit me servir de guide. Si je n'avois à parler que de vous*, (Nations étrangeres,) *je consulterois un oracle plus favorable ; mais je parle de Louis, & c'est dans l'Histoire seule de ce Monarque qu'il faut chercher son éloge*. Cet Exorde promet du beau & du vrai. Nous aurons lieu de faire remarquer dans toute la suite du Discours, que cette promesse est acquittée.

PREMIERE PARTIE.

Le tribut de reconnoissance que doivent au Roi les Nations étrangeres, est fondé sur deux raisons principales : l'une, c'est que Louis leur a procuré la paix, dans un tems où elle leur étoit devenue nécessaire : l'autre, c'est qu'il leur a librement abandonné presque tout le fruit de cette paix qui leur étoit devenue si nécessaire. C'est à ce double point de vûe que s'attache l'Orateur dans cette premiere Partie de son Discours. L'épuisement universel des Nations étrangeres, au tems de la conclusion de la paix, rend tout-à-fait sensible le premier de ces deux points de vûe. En effet l'Autriche ne se soutenoit alors que par le secours de ses Alliés, & ses Alliés étoient las de la soûtenir. La Reine

de Hongrie s'étoit vûe dans l'obligation de céder à la Prusse victorieuse, la Silésie; à la Savoye, beaucoup de ses Pays héréditaires.

Il est à propos de remarquer, que quoique l'Orateur ait semblé annoncer dans son Exorde aux peuples étrangers, des traits fâcheux, ce ne sont pas ceux de la déclamation & de l'aigreur. Il rend justice à leurs vertus & à leur mérite, il respecte même jusqu'à leurs malheurs. On verra dans la suite du discours, qu'il est bien éloigné d'employer cette façon de louer révoltante, qui ne *sçait élever la gloire du Vainqueur*, que *sur la honte personnelle des vaincus*, & qui semble ne lui donner à combattre & à vaincre que des vices, non des hommes, ou des hommes déja vaincus par leurs vices & leur foiblesse. Quels rivaux, que des ennemis de cette espéce? Honorent-ils beaucoup un triomphe? La route que l'Orateur suit ici, est plus sûre: la politesse y jouit de ses droits, & la vérité n'a point à réclamer les siens; l'éloge ne risque pas d'être confondu avec l'adulation, parce qu'on ne confond pas la vérité avec l'aigreur; la cause du Héros n'en est pas moins bonne, & la condition de l'Orateur n'en devient que meilleure. C'est d'après des vûes si sages, & qui de-

vroient être une régle dans l'art du Panégyrique, que le P. D. R. trace le portrait de l'Impératrice Reine.

» La France, dit-il, avoit craint longtems, & avoit pû craindre sans honte » une fille des Césars..... Redevable de » deux couronnes à sa naissance, & d'une » troisiéme à son mérite... Assez solide » pour écouter de sages conseils & pour » les suivre, assez judicieuse pour les apprécier avec intelligence, assez ferme » pour s'attacher invariablement à ses » projets, assez pénétrante pour démêler » les talens propres à la servir, assez féconde en ressources, pour pouvoir être » quelquefois malheureuse impunément, » &c. le reste du portrait est également heureux & fidéle. Si ce n'étoit ici un simple extrait, nous aurions à nous reprocher de priver les gens de goût de certains morceaux qu'il faudroit exposer dans leur total pour les montrer dans tout leur beau. Nous nous engageons cependant de leur en présenter assez pour les flatter. Il n'y aura que le choix de difficile. Le caractére que l'Auteur trace du Roi de Prusse, nous fournit de quoi remplir notre engagement. Voici comme il peint ce Héros.

» Rappellez vous, Messieurs, les célébres victoires du Monarque Prussien....

» Héros, dont la vigilance égale la vivacité, prompt à prévenir les desseins de » ses ennemis, heureux à les déconcerter, » habile à cacher les siens, jusqu'à ce qu'ils » puissent éclater avec avantage, remplissant tour à tour avec autant de valeur » que d'activité tous les devoirs d'un » parfait Général, imitant dans la rapidité » de ses opérations celle de la foudre, » dont les coups inattendus préviennent » le moment de la fuite, ou la rendent » inutile; digne par cette rapidité même » d'unir ses armes à celles de Louis; se dé- » clarant pour la paix, sitôt qu'il a manqué » de raisons plausibles pour nous seconder » dans la guerre, c'est-à-dire, tenant en- » core à Louis par la conformité des vûes, » lors même qu'il cessoit d'être joint à » nous par les armes.

Revocate in memoriam insignes illas, quibus Europa personuit, Friderici Prussiorum Regis victorias, cum Bohemiam, Silesiam victor peragraret; heros vigil, in prævertendis hostium consiliis acer, in evertendis felix, in suis, donec erumpere tutò possent, dissimulandis solers, ad omnes Ducis partes strenuus & impiger, hostem ferire solitus more fulminis quod improvisos occupat, fugam meditantes affligit, conversos in fugam assequitur; dignus vincendi celeritate, quem belli socium Ludo-

vicus haberet; ubi studendi palam defecerunt honestæ rationes, tum verò promovendæ pacis cupidus, idest, cum Ludovico, si non armorum, saltem societate conjunctus animorum.

Toujours dans son sujet, l'Orateur décrit ensuite l'épuisement où étoient l'Angleterre & la Hollande, les murmures & les clameurs dont retentissoient Londres & la Haye, au sujet des subsides & des impôts qu'il falloit payer; il rappelle cet acte public qui parut à l'ouverture de la Campagne de 1748, où les Provinces-Unies annonçoient leurs frayeurs à toute l'Europe. L'effroi de la Hollande à la vûe de l'abbaissement dont elle est menacée, tandis que Génes se releve avec éclat, donne lieu à un parallele contrasté entre ces deux Républiques; nous nous contentons de le donner en François. Ce même parallele amene naturellement l'éloge du Duc de Boufflers & du Maréchal Duc de Richelieu. Nous traduirons ce morceau aussi littéralement qu'il nous sera possible, & nous y joindrons le Latin, pour qu'on puisse juger en même tems, & du style de l'Orateur & de notre fidélité.

» Infortunée Hollande, je ne veux ni » examiner de trop près, ni malignement » interprêter ici le systême de votre poli» tique. Je consens même qu'on vous fasse

» un mérite d'avoir fermé les yeux ſur vos
» propres périls, pour ne penſer qu'à ceux
» de votre auguſte Alliée ; mais que la
» République de Génes, en remettant en-
» tre les mains de Louis les intérêts de ſes
» Citoyens & de ſon Sénat, a été bien plus
» ſage que vous, & que par cette judicieuſe
» précaution, elle a joué ſur le Théâtre de
» l'Europe un rôle bien ſupérieur au vôtre!
» D'abord éloignée du péril, vous n'en-
» tendiez que de loin les foudres de la
» guerre : tranquille au ſein de vos marais,
» vous contempliez dans un calme pro-
» fond les *Villes* de vos *voiſins fumantes*
» *& renverſées.* Cependant vos Ambaſſa-
» deurs parcouroient avec confiance les
» Cours de l'Europe, portant partout la
» balance de la paix : Génes au contraire,
» victime déplorable du plus affreux deſ-
» tin, malheureuſe de ſurvivre à la perte
» de ſa liberté, expirante ſous le joug
» d'une domination étrangere, réduite à
» éprouver les rigueurs d'un humiliant eſ-
» clavage, oſoit à peine, du ſein de l'op-
» preſſion, élever de timides regards &
» demander un vengeur! Quelle étonnan-
» te révolution a changé tout à coup vos
» deſtinées & les ſiennes; Génes déſolée,
» tremblante de frayeur, abimée dans le
» deuil, ſort de deſſous ſes ruines, ſes lar-

C v

» mes sont séchées, ses espérances renaissent, l'assûrance prend sur son front la place de la crainte; libre de ses fers, elle rend inutiles les efforts de ses ennemis; elle écarte les dangers loin de ses murailles, elle brave les menaces de l'Autriche, elle échappe aux entreprises de la Savoye, elle regarde sans effroi les flottes de l'Angleterre : & vous fiers Bataves, vous pâlissez à votre tour, vous déplorez vos pertes, vous vous plaignez des caprices du sort qui vous porte des coups mortels. Comment donc la terreur a-t'elle passé des murs de Génes dans vos Provinces? C'est que les Génois ont eû Louis pour défenseur, & que vous n'avez pas craint de l'avoir pour ennemi.

» O Boufflers, ô soutien d'une République ébranlée, ô digne instrument des desseins de Louis! Génes subsiste, elle doit son repos à vos soins, son salut à votre bravoure; pourquoi faut-il qu'un sort cruel vous frappe dans le cours des plus glorieux succès? Le tombeau s'ouvre pour vous recevoir, Génes voit luire sur elle les premiers rayons de sa liberté naissante, & les horreurs du trépas vous environnent; vous êtes privé du fruit de vos travaux, comme si la mort, en vous

» prenant pour victime, avoit voulu rem-
» placer celles que vous aviez défendues
» contre ſes coups. Cependant, ô Héros
» infortuné, cher & tendre objet de nos
» regrets, conſolez-vous; Richelieu ſou-
» tiendra la gloire de vos nobles travaux;
» il achevera votre ouvrage: Guerrier &
» Courtiſan, tout enſemble; ſçavant dans
» l'art de la paix, habile dans celui des
» combats, uniſſant aux dons du genie,
» aux charmes de la politeſſe, au brillant
» des graces, le feu de la valeur & le
» phlegme de la prudence, c'eſt-à-dire,
» capable tout à la fois d'embellir les plus
» belles Cours, & de ſauver les Etats chan-
» celans, il fera retrouver en lui ce que
» Génes vient de perdre en vous. On ad-
» mirera notre bonheur d'avoir dans
» ſa perſonne un Héros qui vous reſ-
» ſemble: la préſence de ce Guerrier ban-
» nira la terreur, & écartera les ravages
» d'une ville qui poſſéde vos cendres, &
» comme votre tombeau ſera dans la ſuite
» des âges l'autel de la liberté publique,
» la ſtatue de Richelieu deviendra pour
» Génes, ce qu'étoit celle de Pallas pour
» l'Empire Troyen, l'immortelle ſauve-
» garde de ſes autels & de ſes murs.

O Buffleri! ô Civitatis afflictæ columen! ô Ludovici conſiliorum adminiſter animoſe!

Genua stat tuis secura vigiliis, tuis protecta laboribus, tuis recreata periculis, & (ô vim fati durissimam) jaces, tu, immaturo casu præreptus, tumuli detrusus ad tenebras, cum illa, per te sospes, suavissimâ rediviva libertatis aurorâ incipit serenari, nec ad te vel levissimus laborum tuorum fructus pertinuit, quasi mors defensam à tuis ictibus Genuensium salutem tuo capite ulcisci voluisset. Solare tamen sortis iniquas vices, heros desideratissime; quos enim sociis in integrum restituendis labores tam alacriter impendisti, eorum laudem tuebitur Richelius; absolvet quod inceperas, vir pacis idem & Martis artibus potens, bellator ac aulicus, sic argutias ingenii, lautitias urbanitatis, elegantiæ delicias, cum sedulitate, cum prudentiâ, cum fortitudine consocians, ut alteris dotibus aulam omnium splendidissimam ornare possit, alteris verò imperium aut rempublicam turbulentissimis belli fluctibus agitatam à naufragio vindicare. Qua propter, ô Buffleri, repræsentabit in se Richelius, & repræsentabit quantum est quod amissum in te lugent; orbi testatum relinquet, Galliam non unum civem habere similem tui; custodem cinerum tuorum Civitatem ab hostili feritate præstabit illæsam; erit tuus ille tumulus, ara quædam libertatis; erit autem Richelii in marmore simulacrum velut illa Palladis effigies Trojæ quondam sospitatrix, ab arâ

violationem hosticam, à muris Genuensibus vastitatem propulsabit.

L'Orateur avoit d'abord exposé l'épuisement des Puissances ennemies, & le besoin qu'elles avoient de la paix. Il se présentoit naturellement une objection : la France n'étoit-t'elle pas dans le même état d'épuisement ? Objection spécieuse ; mais dont il montre le frivole, en appréciant les pertes & les avantages, les dépenses & les ressources des differentes Nations ; il examine, il pese tout. Un détail brillant forme à ce sujet des preuves qui vont jusqu'à la conviction.

L'Orateur passe ensuite au désintéressement du Roi dans les conclusions de la paix, second motif de reconnoissance pour les Nations étrangeres : » Ce désintéressement, dit-il, n'a pas besoin d'être prouvé, puisqu'il n'a eu que trop de censeurs. Les uns n'ont pû voir sans chagrin, qu'un Roi, digne de gouverner l'univers, refusât de s'aggrandir ; les autres, dupes aveugles des préjugés populaires, ont confondu la grandeur du Souverain avec la grandeur du Royaume ; ils ont crû que le mérite du Monarque consistoit à commander à plus de peuples : idée fausse, puisque le mérite des Princes est indépendant de l'é-

» tendue de leur empire, & que leurs ver-
» tus ne doivent pas se compter par le
» nombre de leurs Provinces.

On releve ensuite ce désintéressement si généreux, en montrant combien il a été libre & volontaire. En effet, armées nombreuses, troupes aguerries, habiles Généraux, artillerie formidable, munitions abondantes, rien ne nous manquoit, & jamais l'avenir ne nous avoit offert une perspective plus flatteuse.

» Mais Louis, dit l'Orateur, dès le
» commencement de la guerre, avoit ré-
» solu de vaincre pour ses Alliés, & non
» pour lui-même; que dis-je résolu, il s'y
» étoit engagé, &c. Qu'on nous permette ici d'envier le droit de faire une Traduction, plutôt qu'un Extrait; il y auroit pour le Traducteur une gloire à laquelle nous ne pouvons prétendre n'ayant que le mérite du choix.

Seconde Partie.

L'Orateur prétend, comme on a dit plus haut, qu'en nous procurant la paix Louis a mérité de notre part des sentimens d'un amour sans bornes. Pourquoi? Parce que pour nous procurer la paix, il a fait un des plus grands sacrifices dont les Héros soient capables, *est illa pax grandi redemp-*

ta pretio; premiere raison. Parce qu'en second lieu cette paix qu'il nous procure, ne peut manquer d'être durable, *est ad diuturnitatem composita*. En faveur des nations étrangeres, Louis avoit refusé d'agrandir ses Etats; en faveur de la France, il refuse de multiplier ses victoires. Maître de Bergopzoom, nous étions devant Mastricht, & Mastricht, étoit sur le point de se rendre, ainsi l'entrée de la Hollande nous étoit ouverte. Le nom de Bergopzoom rappelloit naturellement celui du Maréchal de Lowendal; voici comment en parle l'Orateur.

» Quelle difficulté étoit capable d'arrê-
» ter un Héros, qui pour essayer son bras
» dans le métier de la guerre, avoit domp-
» té les Tartares? Qui d'un théatre moins
» illustre appellé sur celui de la France, y
» paroissoit avec tant de dignité, en aug-
» mentoit l'éclat par ses vertus militaires,
» en égaloit la grandeur par celle de ses
» exploits; guerrier, qui tantôt par sa
» promptitude trompe la fortune, pour
» ainsi dire, prévient ses caprices & ne lui
» donne pas le tems de balancer; tantôt
» par la patience triomphe des obstacles &
» rachete la lenteur des opérations par le
» merveilleux du succès: toujours sage,
» jamais heureux par hazard, lors même

» qu'il l'est le plus promptement ; aussi di-
» gne du suffrage de Louis, lorsqu'il em-
» porte Ostende en trois jours, que lorſ-
» qu'il lutte contre les résistances de Ber-
» gopzoom, qu'il l'attaque par trois en-
» droits, & l'oblige de reconnoître pour la
» premiere fois un vainqueur.

Ce caractére est suivi d'une courte description de Mastricht ; dont le péril détermine enfin les ennemis à solliciter la paix. Que fera le Roi, demande l'Orateur ? Habile à saisir tout ce qui peut entrer en preuve de son sujet, l'Orateur tire avantage de la difficulté que les Héros ont naturellement à se vaincre sur un point aussi délicat que le sont les occasions qui s'offrent d'ajoûter à leur gloire ; c'est une carriere brillante qui s'ouvre devant eux. Quelle grandeur d'ame ne faut-il pas pour sçavoir s'y arrêter, lorsqu'on peut la parcourir avec succès ? C'est cette réflexion, embellie par le brillant du style & la vivacité des images, qui termine la premiere preuve sur laquelle l'Orateur a fondé le tribut d'amour que nous devons au Roi.

Il tire sa seconde raison, de la conduite que le Roi a tenue dans la conclusion de la paix, & qui nous en assûre la durée. Pour s'appuyer sur des titres que la malignité &

l'envie ne puissent rejetter, il remonte à la source de presque toutes les guerres qui ont agité la France depuis un siécle. Il en attribue la cause à la jalousie de l'Europe & aux vûes d'ambition qu'elle nous supposoit. Tels furent en effet les ressorts que mit en œuvre le fameux Prince d'Orange Guillaume III. Or le désintéressement du Roi dans la conclusion de la paix permet-il encore à la jalousie de s'irriter de notre grandeur, & à la malignité de nous supposer des projets d'ambition? Que nous envieront les nations étrangeres, elles à qui nous cédons tout *jusqu'à* nos conquêtes, sinon le pouvoir de les rendre heureuses? Quelles vûes nous prêteront-elles, sinon celles de nous les attacher par les liens du bienfait & de la confiance. C'est sur ces principes que l'Orateur appuye ses conjectures sur la durée de la paix. Cependant comme si ces raisons ne suffisoient pas, il a recours à l'expérience que nos ennemis ont faite durant le cours de la guerre, des ressources inépuisables qu'avoit la France pour se rendre le sort des armes favorable; ressources dans les vertus du Roi, ressources dans les qualités augustes de Monseigneur le Dauphin, ressources dans la présence même du Roi commandant en personne ses armées, ressources dans la va-

leur des Princes du Sang, ressources dans la capacité des Généraux, ressources dans la multitude de nos troupes, ressources dans la bravoure du soldat, enfin ressources dans le zéle de tous les Citoyens & de tous les Corps du Royaume.

Le détail de ces differentes ressources est un morceau trop étendu pour trouver place ici, on pourra juger du reste par ce que nous en allons rapporter.

» Ressources, dit l'Orateur, dans les ver-» tus du Roi. En est-il dont il n'ait donné » des exemples éclatans ? Exemple de pru-» dence, de bravoure, de hardiesse, de cons-» tance, de modestie, d'humanité, de bonté » pour les soldats, de générosité à l'égard » même de ses ennemis. Les champs de Fontenoy sont principalement le théatre où l'Orateur fait remarquer l'assemblage de ces vertus héroïques. Le jour sous lequel il les fait paroître, en assûrant au Roi le tribut d'amour que nous lui devons, promet à l'Orateur cet hommage d'estime qu'on ne peut refuser à ceux qui sçavent peindre les Héros tels qu'ils sont, & la vertu telle qu'elle doit être pour emporter tous les suffrages.

» Ressources dans la capacité des Géné-» néraux & des premiers Officiers. Ici, » Messieurs, quelle foule de noms illustres

» se présente à moi ? Les Clermont, les
» Broglie, les Coigni, les Maillebois, les
» Birons, les Segurs, les d'Estrées, les
» Contades, les d'Armantieres & tant d'au-
» tres qu'il suffit de nommer pour avoir
» fait leur éloge ? Que ne puis-je du moins
» vous peindre en traits assez majestueux
» ce brave & intrépide Saxon, né pour
» l'avantage de cet Empire, quoiqu'il soit
» né hors de son sein, comme si le Ciel
» eût voulu que le même homme fît par sa
» naissance la gloire de l'Allemagne, & par
» ses exploits celle de la France ? Que de
» talens ! que de qualités s'offriroient à
» votre admiration ! S'il assûre dans la
» Flandre le fruit de nos victoires contre
» les entreprises d'une armée formidable,
» commandée par les chefs les plus habiles;
» c'est Turenne, qui à la tête de quel-
» ques troupes, défend une seconde fois
» nos Provinces contre toutes les forces de
» l'Empire. S'il livre une bataille, s'il at-
» taque en personne ; c'est un Condé qui
» triomphe encore à Lens, à Nortelinguo,
» à Rocroi : s'il marche pour aller investir
» Mastricht, & prenant sa route au tra-
» vers des ennemis, il échappe à toute
» leur vigilance ; c'est Luxembourg qui re-
» nouvelle le prodige de la marche de Vi-
» gnamont, & qui l'efface par un prodige

» encore plus grand : s'il régle toutes les » opérations d'une Campagne ; c'est Catinat qui joint aux grandes vûes l'esprit » de détail, qui change de vertus selon les » conjonctures ; dans les favorables ose » tout avec hardiesse, dans les difficiles » n'agit qu'avec précaution, dans la nécessité ne ménage rien. On diroit que » Maurice tient à tous les siécles ; aux passés, dont il fait revivre en lui les Héros, » au présent qu'il honore par ses exploits, » aux futurs dont il sera le modéle.

» Que j'aimerois encore à vous peindre » cet autre Général, qui joint une noble & » heureuse audace à l'activité de l'esprit, à » la supériorité des lumieres & de l'intelligence ; dont le courage a défendu Prague, les soins, fortifié & embelli Metz. » Négociateur profond, qui démêle avec » adresse le nœud des affaires les plus difficiles, & qui à la tête des armées le tranche, s'il le faut, avec le fer ; guerrier » toujours redoutable à nos ennemis, soit » qu'il les attaque sur leurs terres, soit » qu'il les chasse de dessus les nôtres ; aussi » maître des esprits qu'il domine par l'étendue du sien, que de la victoire qu'il » enchaîne par sa valeur ; Citoyen distingué par l'éclat de ses services, ne profi-

» tant de l'élevation de sa fortune que
» pour faire du bien. Que dirai-je de plus?
» Objet de la jalousie, parce que le destin
» du mérite fut toujours d'avoir des ja-
» loux.

Adjumenta in bellicis ducum præfectorumque virtutibus. Hîc autem, auditores, quot splendida occurrunt nomina, Claromontii, Broglii, Cognai, Mallebosii, Segurtii, Bironii, Estrai, Contadii, Armentarii, & alia tam multa quæ præconio non indigent, quoniam ipsum nomen instar amplissimæ laudis est? Quin saltem licet animosum illum Saxonem adumbrare vobis, ut par est; Galliæ natum, quamvis natus sit extra Galliam, ut idem Germanis apud illos nascendo, idem Gallis apud nos militando, claritatem afferret? Quot in uno collecta dotes, congestaque decora vestrûm omnium animos admiratione defixos suspenderent! Ille, si cum paucissimis numero copiis victoriarum nostrarum fructus contra celeberrimos hostium duces, numerosissimumque exercitum tutatur in Belgio, crederes adesse Turennium nostras provincias adversùs imperii vires non nisi cum lectissimâ militum manu iterum defendentem. Si confligit instructâ acie & hostes impetit, consilio rem gerens ac manu, crederes adesse Condæum ad rupem regiam, ad Nerolingam, ad Lentiam, triumphantem. Si

Trajectum ad Mosam circumcessurus, iter instituit cum exercitu, & intento per mediam fœderatorum ducum aciem itinere, experrectam illorum vigilantiam ludificatur, crederes adesse Luxemburgium Vinea-Montani itineris renovantem prodigia & majoribus superantem. Si belli rationem omnem componit tacitus, crederes adesse Catinatum pro difficultate temporis cautè, pro commoditate rerum audactèr, pro necessitate fortiter, singulis rebus & universis providentem. Adeò Mauricius ad omnes ætates quasi pertinet, ad præteritas quarum heroes ab inferis excitat, ad præsentem quam bellicis decoribus illustrat, ad posteras quarum exemplar futurus est.

Quidni etiam vacat aliter quàm brevioribus lineamentis Ducem illum designare consilio non feracem minùs & promptum quàm feliciter audacem, Pragis strenuè defensis clarum, Metis ad splendorem simul & securitatem amplificatis conspicuum, non modo rebus adhibitâ ingenii dexteritate solerter expediendis, sed etiam, ubi opus est, ferro secandis habilem; qui quàm laudabiliter se gessit in hostium solo, tam efficaciter impedivit ne latrocinarentur in nostro; cujus est & mentibus & victoriæ dominari, quoniam alterum amplitudinem mentis, alterum animi fortitudinem postulat, & utroque simul eminet. Civus meritorum clari-

tate spectandus, in fortunæ fastigio plures beneficiis demereri cupidus, cui nec illud etiam deest quod summæ virtuti numquam defuit, habere invidos.

On regrette d'être obligé de mettre des bornes à cet Extrait, nous y avons fait remarquer bien des beautés, mais nous ne les avons pas épuisées. L'Orateur partout semblable à lui-même s'est soutenu dans les endroits même qui paroissent les moins du ressort du génie. Son discours est terminé par une peroraison digne du reste de l'ouvrage. Il rapproche les preuves, & en forme une image, où l'on reconnoît la grandeur du *Héros* & les titres sur lesquels sont fondés les sentimens de reconnoissance que ne peuvent lui refuser les Nations étrangeres, & le tribut d'amour que la France lui doit pour le bienfait de la paix.

PARALLELE DE LOUIS XV. AVEC LOUIS XIV.

A Te louer, grand Roi, dans l'ardeur qui m'engage,
Je ne sçais qui je dois admirer davantage,
Ou Louis qui transmit ses vertus dans ton cœur,
Ou toi, dont l'héroïsme en soutient la splendeur.
Combien de fois vit-on, d'un florissant Empire
Tout l'éclat s'éclipser, quand le Monarque expire!
Souvent le fils s'endort, & perd dans le repos
La gloire que le pere acquit par ses travaux.
L'infatigable Roi que le François adore,
Fait douter si Louis ne regne pas encore;
Partout il suit ses pas, & la foudre à la main,
Comme lui de la gloire il s'ouvre le chemin,
Mais quel astre, jaloux du bonheur de la France,
Fait sentir à Louis sa maligne influence?
La fiévre au front livide & la pâle langueur
Dans sa course brillante arrêtent ce vainqueur.
La gloire est consternée & la France éperdue:
Tout n'offre que tristesse & que pleurs à ma vûe.
Tendres François, voici votre jour le plus beau,
Jour heureux, où Louis triomphe du tombeau.
L'amour qu'il eut pour vous lui ravissoit la vie:
A peine il la reprend, qu'il vous la sacrifie.

Comme

Comme Louis le Grand, se plaignant autrefois
Qu'un fleuve impétueux retarde ses exploits,
Avec ses Légions le traverse à la nage,
Et le rend malgré lui témoin de son courage;
Ainsi son fils, touché qu'au jour de ses succès
Un accident fatal suspende ses progrès,
Ranime ses esprits, combat la douleur vive,
Qui retient dans son sein sa grande ame captive:
Il surmonte ses maux, vole au-delà du Rhin:
J'admire dans Fribourg le vainqueur de Menin.
Vous voyez ce Héros dans la plaine Belgique
Enchaîner d'une main la valeur Britannique,
De l'autre foudroyer des remparts & des tours,
Torrent impétueux, rien n'arrête son cours.
Nassau que retenoit une lente prudence,
De Louis devant Mons admira la vaillance.
Plus bouillant, plus hardi, le jeune Cumberland,
Se prépare à combattre un Héros qui l'attend.
Allons, dit-il, marchons: qu'à travers le carnage
Mes bataillons serrés se fassent un passage.
C'est Tournai qui m'appelle, il faut le secourir,
Fondre, frapper, percer, triompher ou périr.
Sa colonne terrible & sa voix menaçante
A d'autres qu'aux François eût donné l'épouvante.
Louis d'un seul regard anime ses soldats,
Et force la victoire à marcher sur ses pas.
Va, vole, dis par tout, bruyante Renommée,

Qu'à force de courage, enfonçant d'une armée
La colonne effrayante, un intrépide Roi
A renversé l'Anglois aux champs de Fontenoy:
Que touché de leurs cris, il reçoit dans ses tentes,
Et soulage de Mars les victimes sanglantes.
Et toi, brillante gloire, éleve des Autels
Au plus vaillant des Rois, au plus doux des mortels;
Vous, Héros, dont le sang a cimenté le Trône,
Recevez les lauriers dont sa main vous couronne.

Que de nouveaux exploits, quels lieux, quelle saison,
Qui ne serve, Louis, à signaler ton nom!
Dans l'horreur de l'hyver, ici Bruxelles prise
Allarme le Danube & la fiere Tamise:
Là vainement la mer s'arme, combat pour vous,
Ostende, & vous, Anvers, vous tombez sous nos coups
A peine par Conty Mons est réduit en poudre,
Que Namur par Clermont est frappé de la foudre;
Ce fils du grand Condé, plein d'ardeur pour son Roi,
Nous rappelle à Raucoux le beau jour de Rocroy.
Peins, Muse, dignement le François magnanime,
Ne craignant que la nuit dans l'ardeur qui l'anime:
Peins-nous, comme un Turenne, au milieu des guerriers,
Maurice, pour Louis moissonnant des lauriers.

Charles, de ce vainqueur redoutant la poursuite,
Cherche, tout grand qu'il est, son salut dans la fuite.
Suspens, Astre du jour, ton cours précipité:
Quelques momens encor prête-nous ta clarté.
Sur la France Raucoux répandra plus de gloire,
Que ne fit de Steinkerque autrefois la victoire.
Nous oublions ces lieux où les Héros François
Firent de leur valeur de si nobles essais.
Sur tes plus hautes tours Belle-Isle me transporte,
Prague, fameuse Prague, aussi foible que forte:
Foible, quand les François l'attaquent en Césars;
Forte, lorsque leurs corps lui servent de remparts.
A ses yeux toujours grands par leur valeur extrême,
Ils le sont encor plus par leur retraite même;
Ils bravent les frimats sous des cieux inconnus,
Et s'ouvrent un chemin à force de vertus.
Du coursier d'Apollon je vole sur les ailes,
Vers ces monts où des Rois s'aigrissent les querelles.
En proye aux ennemis, & déja dans les fers,
Gênes, ta délivrance étonne l'Univers.
J'apperçois le poignard, je vois la main levée,
Intrépide elle frappe, & la Ville est sauvée.
Ah! pour te recouvrer, aimable liberté,
Que n'ose point un cœur de ses fers irrité!
Louis prête son bras, & partage la gloire.

Du noble & nouveau trait dont brillera l'histoire.
Richelieu, dont le nom est si cher & si grand,
Acheve les exploits de Boufflers expirant.
Du haut des monts, enflé d'une vaine espérance,
Browne comme un torrent inonde la Provence :
D'Amédée imitant le dangereux effort,
Ose-t'il se flatter d'avoir un autre sort ?
Audacieux projet, entreprise inutile !
L'un fuit devant Tessé, l'autre devant Belle-Isle.
Nervinde reparoît, Lawfeld la reproduit,
Avec non moins de sang, mais avec plus de fruit.
Nous touchons aux marais de la riche Zélande,
Et déja nous semons l'effroi dans la Hollande.
Louis, sur Bergopzom ton bras s'appésantit :
Des traits de Lowendal rien ne le garantit :
Par un heureux destin devenant notre proye,
De la Paix desirée il prépare la voye.
Nos champs n'offrent encor que d'horribles glaçons,
Quand Mastricht de lauriers nous offre des moissons.
A travers les éclairs, la foudre & le tonnerre,
Dont Bellone en fureur épouvante la terre,
Au milieu des soupirs, dans le centre des maux,
Qu'enfante chaque jour le plus grand des fleaux ;
Quelle divinité, douce, tranquille, aimable,
Jette sur les mortels un regard favorable !

D'une puissante voix, l'olivier à la main,
Elle impose silence à cent bouches d'airain.
Tel un calme profond succédant à l'orage,
Qui n'a produit par tout que grêle & que ravage,
Rassûre les mortels, dissipe la terreur,
Dont les vents irrités avoient frappé leur cœur;
Telle la paix succéde au monstre redoutable,
Qui se nourrit du sang des peuples qu'il accable,
Regle les intérêts qui nous désunissoient,
Et fait quitter aux Rois les foudres qu'ils lançoient.
La victoire s'arrête & se tait devant elle:
L'heureux jour de Nimegue enfin se renouvelle.
Comme son Bisayeul oubliant ses exploits,
De ses armes Louis abandonne les droits.
A soulager son peuple il trouve plus de gloire,
Qu'à conserver les fruits qu'il tient de la victoire.
Eh quoi! pour retenir tant de pays conquis,
Faut-il qu'un nouveau sang en devienne le prix?
Plus un Empire est grand, plus sa chûte est prochaine.
De cent Princes jaloux il fomente la haine.
Loin d'ici le vainqueur, dont les heureux succès,
Et l'ardeur d'envahir éloigneroient la paix.
J'adore un Conquérant que guide la justice,
Et qui des dons de Mars sçait faire un sacrifice.
De cent Etats en feu le Pacificateur

Est plus grand à mes yeux, que le plus grand vainqueur.

Achevons des deux Rois le brillant parallele :
Que d'amour dans leur cœur pour leur peuple fidéle !
L'éclat que leur Empire emprunte des Beaux Arts,
Le dispute à l'éclat qu il reçoit du Dieu Mars.
Nos Héros exercés, & la France aguerrie,
A l'abri des revers mettent leur Monarchie.
Que de traits ressemblans ! L'on diroit que par tout
Leur gloire se confond, & ne forme qu'un tout.

REFLEXIONS.

Sur la nouvelle Carte que M. de Thuri vient de donner au Public.

De toutes les entreprises qui ont été faites en France pour la perfection de la Géographie & de la Navigation, il n'en est point qui fasse plus d'honneur à la Nation que celle qui regarde la description géométrique de la France. Que la Terre, selon la remarque de M. de Fontenelle *, soit un sphéroïde allongé ou applatti vers les poles, la difference sera toujours si petite, que cette question peut paroître

* M. 1740, page 74.

plus curieuse qu'importante; mais que l'on donne plus ou moins d'étendue aux parties qui composent l'étendue de la France, c'est une question dont l'importance est plus sensible & l'utilité plus marquée. D'ailleurs les autres Nations partagent avec la France * la gloire d'avoir concouru à la connoissance de la grandeur des degrés terrestres, tandis qu'aucune n'avoit peut-être encore pensé à se procurer des Cartes exactes de son pays.

Il sembloit pourtant que l'intérêt du Roi & celui de ses Sujets, se trouvoient réunis dans l'exécution de cette entreprise. Que l'on propose à un Ministre de faire construire de nouveaux chemins, de régler la marche des troupes dans l'intérieur du Royaume, il faut toujours avoir recours à la Carte, pour la diriger par la voie la plus courte; (la diligence est aussi nécessaire pour le bien du commerce que pour le succès des armes) il n'est point de particulier qui ne sente la necessité d'avoir un plan exact, ou le papier terrier de sa terre, & nous sentons tous combien il nous est avantageux qne le Roi ait le plan exact de tout son Royaume.

Il ne faut pas croire que la précision géométrique soit absolument inutile, &

* Grandeur & figure de la Terre, p. 17.

que la Géographie de la France, dans l'état où elle se trouvoit auparavant, fût d'une exactitude plus que suffisante : il suffit de jetter les yeux sur la Carte de M. de Thuri, pour voir combien la France a, pour ainsi dire, changé de face depuis sa nouvelle réforme ; & pour reconnoître toutes les erreurs où nos meilleurs Géographes sont tombés, on trouve des differences de 4 à 5000 toises entre la distance d'une Ville à l'autre, déterminée par les triangles, & celle que donnent les Cartes des Sieurs Delisle & Jaillot. Il seroit trop long de donner ici le détail de toutes les remarques que j'ai faites sur le rapport de ces Cartes, je me contenterai d'en rapporter ici quelques-unes.

Les distances suivantes sont marquées en minutes d'un grand cercle, qui répondent à 951 toises, parce que c'est une mesure commune à toutes les Cartes.

	Thuri.	*Delisle.*	*Jaillot.*
De Tarbe à Auch,	$33\frac{1}{2}$	$38\frac{1}{2}$	40.
D'Auch à Toulouse,	37	$41\frac{1}{2}$	$40\frac{1}{2}$
De S. Bertrand à Lombés,	30	$35\frac{1}{2}$	33.
De Langres à Châlons,	77	$71\frac{1}{2}$	
De Troyes à Sens,	32	28	
De Châlons à Rheims,	21	25	
De Langres à Dole,	48	40	
De Dole à Châlons,	32	35	

	Thuri.	Delisle.	Jaillot.
D'Auxerre à Saulieu,	37½	41½	
De Philisbourg à Strasbourg,	49	44½	
De Strasbourg à Neuf Brisac,	35½	33½	
De Colmar à Befort,	33	29	
De Fréjus à Nice,	29	26	
Du S. Esprit à Arles,	35½	39	
Du Quesnoi à Rocroi,	39	32½	
De Sancerre à Montargis,	41	37	
De Montargis à Sens,	26	23½	
De Saintes à la Rochelle,	32	33	31
D'Angoulême,	33	34½	30½
De Perigueux à Limoges,	45		53
De Lion à Grenoble,	51		42½
De Mende à *S. Flour*,	35½		32
De *Bordeaux à Agen*,	63		60
De Nevers à Moulins,	26		23½
De Moulins à Autun,	47		50½
De Bourges à Limoges,	90		83½
De Bourges à Moulins,	50		55
De Nantes à Luçon,	49		44
De *Verdun à Longwy*,	28		30
De Clermont à Verdun,	11½		13½
De Langres à Chaumont,	15		19½
De Mets à Thionville.	15		18½
De Troyes à Langres,	57		53

Après avoir comparé les distances des principales Villes, situées dans l'intérieur & vers les confins du Royaume, j'ai examiné de la même maniere toutes celles qui

ſont placées ſur les côtes de l'Océan, & aux environs : on ſçait que nous n'avons rien de plus exact que les Cartes inſerées dans le Neptune François, on y remarque cependant des differences de 2 à 3000 toiſes dans la diſtance d'une Ville à l'autre ; il eſt vrai qu'il s'en trouve pluſieurs abſolument conformes à la Carte de M. de Thuri. Je ne rapporterai ici que celles où j'ai remarqué les differences les plus conſidérables.

Les diſtances ſuivantes ſont marquées en toiſes.

	Selon M. de Thuri.	*Selon le Neptune François.*
De Douvres à Calais,	21700	22200
De S. Vallery à Dieppe,	26000	24000
De Dieppe à Fécamp,	27500	26000
De Gramville à S. Malo,	20000	18500
De Frebel à S. Brieu,	19500	14800
De S. Brieu à Treguier,	23500	20000
De S. Pol de Leon à Gouluen,	13000	11000
De Breſt à Crauſen,	8000	7000
De Pontcroix à Quimper,	15000	13500
De Quimperlai au M de Groix,	14000	12000
De l'Orient à Auray,	16000	14000
D'Auray à Vannes,	9000	8000
De Vannes à Guerande,	23000	21000
Des Sables d'Olonne à la Rochelle,	32000	28500
De Soulac à la Tête Dubuc,	50500	47500

Dans la Carte du Diocéſe de Coutance, levée par le Sieur de la Pagerie,

& une des plus exactes de toutes celles qui ont paru jusqu'à présent, on remarque une difference de près de 1500 toises dans la distance de l'Isle Saint Marcou à Valogne, que M. de la Pagerie établit plus grande qu'on ne la trouve dans la Carte de M. de Thuri.

Si les differences que l'on remarque entre la Carte de M. de Thuri & celles des autres Géographes, paroissent exorbitantes, eu égard à la quantité de Cartes qui ont paru successivement, & à l'habileté de ceux qui les ont mises au jour, il faut aussi convenir que les moyens, qui ont été mis en usage pour les dresser, paroissoient peu propres à donner l'exactitude que l'on pouvoit desirer. En effet quel art ne falloit-il pas supposer dans un Géographe, pour sçavoir discerner parmi le grand nombre de Mémoires qui lui étoient communiqués, ceux qui avoient été faits par les personnes les plus intelligentes? Quel tems immense, & quelle longue suite de combinaisons, pour débrouiller un chaos d'observations qui se contredisent les unes les autres; & ne pourroit-t'on pas dire que nos meilleurs Géographes sont ceux qui ont sçû le mieux deviner?

J'attends avec impatience que M. de Thuri nous donne le détail de toutes ses

opérations, pour pouvoir calculer la distance de toutes les Villes principales les unes par rapport aux autres, car l'échelle de sa Carte est trop petite pour que l'on puisse estimer les distances à 2 ou 300 près.

A Lyon, le 26 Mai.

MADRIGAL.

C'Est envain que vous m'exhortez,
Ingénieuse Iris à peindre vos beautés;
Je me garderai bien de cette audace insigne.
Avant que de vos yeux j'eusse senti les coups,
Mon cœur ne trouvoit rien qui de mes vers fût digne,
Et je ne trouve pas mes vers dignes de vous.

Par le Chevalier D... R..

NAIS.

CANTATILLE,

*Mise en Musique par M. N**.*

DEpuis qu'un Etranger aimable
Embellit ce rivage heureux,
Les rossignols semblent plus amoureux.
L'Empire de Neptune est toujours favorable,
Et le murmure des ruisseaux
Se mêle aux chants de mille oiseaux.

Rossignols, votre doux ramage,
Passe jusqu'au fond de mon cœur:
L'amour, dont j'ignorois l'usage,
Est enfin mon charmant vainqueur.

Pour l'Etranger que l'on admire,
Je sens des transports trop connus:
C'est pour lui seul que je soupire,
Ah! que ses soins sont assidus!

Je ne l'apperçois point encore,
Et déja le *Soleil éclaire ce séjour!*
Il devoit *devancer l'Aurore*
Pour venir me faire sa cour..

Mais, Dieux! j'entends sa voix enchanteresse!
Ses yeux, remplis des plus beaux feux,
Vont m'assûrer de sa tendresse...
Je le vois, il approche, il va combler mes vœux.

Belle Nymphe, un Dieu pour vous plaire
S'est caché jusques à ce jour :
Ici, vous allez voir Cythére,
C'est le triomphe de l'Amour.

En moi reconnoissez Neptune,
Enchanté de vos yeux charmans :
Pour lui la plus belle fortune,
C'est d'effacer tous vos amans.

Venez, Divinité nouvelle;
Venez, regnez sur mes sujets :
Mon Trône est fait pour la plus belle,
En vous je vois briller ses traits.

Laffichard.

Cette Cantatille, qui se vend seulement chez M. *le Clerc*, rue du Roule, à la Croix d'or, est mise en Musique par un Auteur, qui, sans copier M. *Rameau*, a sçû rassembler dans son ouvrage une partie des graces de ce célébre Musicien. Prix 30 s.

L'illustre Alliance, Cantatille de M. *Noblet*, se vend 1 liv. 16 s. aux adresses

ordinaires, de même que *le retour de Philinte*, Cantatille, mise en Musique par une jeune Demoiselle, se vend 1 liv. 4 f.

LETTRE

Touchant le vrai nom d'un Poëte François, qui a été célébre au XIV. siécle.

JE ne puis, Monsieur, m'empêcher de donner à l'Auteur de la Bibliothéque Françoise toutes les louanges qu'il mérite, pour avoir surmonté les dégoûts qui se présentent à la lecture de nos anciens Poëtes, dont il a rendu compte dans son ouvrage. Il faut pour ce travail un genre de constance, dont tous les Ecrivains ne sont pas susceptibles. M. l'Abbé Goujet a fait voir que rien ne l'avoit rébuté dans son entreprise. Comme je crois que c'est lui faire plaisir que de lui proposer les doutes qui peuvent naître dans l'esprit de ses lecteurs, je lui en propose, Monsieur, par vôtre canal, un qui m'est venu, en lisant son neuviéme tome.

En parlant d'un Religieux de l'Abbaye de Chaalis, proche Senlis, qui a écrit dans le quatorziéme siécle, sous le regne de Philippe de Valois, differens songes

en vers François, ſous le titre de *Pèlerinages*, il affecte de l'appeller toujours *Guillaume de Deguilleville.* Ce ne peut pas être une faute d'impreſſion, puiſque *de Deguilleville* y eſt répeté plus de ſoixante fois. C'eſt donc de propos déliberé que M. L. G. donne à ce Poëte le nom de Deguilleville.

Cependant il ſemble que juſqu'à lui, on ne l'avoit point connu autrement que ſous le nom de Guillaume de Guilleville, *Guillelmus de Guillevilla.* On peut voir differens catalogues de manuſcrits, que je n'ai pas actuellement ſous la main : M. Goujet fournit lui-même des preuves que le *de* redoublé, eſt une altération du nom de cet Auteur : car à la page 92 l'Abbréviateur de ſa Poëſie l'appelle ſimplement Guilleville... Il eſt vrai qu'à la page 75, dans les vers de Pierre Virgin, qui a retouché notre Poëte après qu'il fut décedé, on lit ces vers :

» Cy enſuit le noble Romant
» Du Peleriń, bon & utile,
» Compoſé bien élegamment
» Par Guillaume de Deguilleville,
» De Chalis de Pontigny, fille,
» Moine de l'Ordre de Ciſteaux,

» Diſtingué par voye très-ſubtile
» En trois livres ſpéciaux.

Mais j'ai tout lieu de ſoupçonner qu'il y a eu de l'inattention de la part du Copiſte dans le quatriéme vers, parce qu'il renferme une ſyllabe de trop. Donnez-vous la peine de ſcander, & vous ſentirez qu'il faut lire, *par Guillaume de Guilleville.*

Outre cela le nom de *Deguilleville* me paroît tout-à-fait bizarre. Sa terminaiſon en *ville* marque qu'il a été formé de celui de quelque lieu ; or, je ne vois aucun exemple qui prouve que jamais aucun poſſeſſeur de terre, ou Fondateur de Village, ſe ſoit appellé *Deguille*, mais ſeulement *Guille*, qui étoit l'abregé de Guillaume. Auſſi avons-nous en France une Paroiſſe appellé Guilleville : elle eſt ſituée au Diocéſe d'Orleans, ſur la route de cette Ville à Chartres, & nous n'en avons aucune du nom de *Deguilleville.*

Je m'étends peut-être un peu trop ſur cette minutie ; mais je compte que M. L. G. ne trouvera pas mauvais que je lui aye demandé la preuve qu'il peut avoir euë, pour allonger d'une ſyllabe le nom de notre Poëte ; toujours diſpoſé à me conformer à la maniere dont il l'écrit, s'il me

fait voir par votre Journal, ou par un autre, que l'assemblage des lettres initiales de chaque couplet, des lamentations de ce Poëte dont il parle, page 82, forme *Guillermus de Deguillevilla.*

AMPHION.

CANTATILLE.

AMour, Dieu puissant que j'implore,
Viens offrir à mes yeux la beauté que j'adore.
Soit que le blond Phébus quitte le sein des mers,
Ou qu'à l'obscure nuit il céde l'univers,
Quand le Dieu du sommeil partage son empire,
Et lorsque tout ce qui respire
Se soumet à sa douce loi :
L'écho répete au loin les accens de ma voix.
J'attire les forêts, & j'applanis les monts,
J'amollis les rochers par les sons de ma lyre.
Cruelle, ton cœur seul me refuse un empire,
Que tout céde à mes chansons.

Amphion au comble du malheur,
Perdant tout espoir de plaire,
Exprimoit ainsi sa douleur,
Quand l'aimable Dieu de Cythére

De Niobé toucha le cœur,
Et vainquit sa rigueur.

Aveugle, elle suit seul le penchant qui l'entraîne;
L'Amour en souriant l'enchaîne,
Et lui fait adorer les fers
Dont il accable l'univers.

De ce Dieu redoutez les armes,
Belles, fuyez, fuyez ses charmes:
Que de larmes, que d'aigreur
Suivent un instant de douceur!

Amphion par ses chants mélodieux
Obtient le bonheur de lui plaire,
L'Hymen & le Dieu de Cythére,
Les joignent par les plus doux nœuds.

A l'Amour durant le bel âge
On s'engage facilement,
On aime *les* chants d'un amant,
On en écoute le langage,
Et l'on en prend les sentimens.

De ce Dieu, &c.

D'A...

CONSEILS d'un ami à une Demoiselle de Beauvais, par un Auteur anonyme.

J'Ai des conseils à vous donner,
Ce n'est pas le moyen de plaire,
Iris, on ne divertit guere,
Quand on ne fait que raisonner.

Aussi j'aurois gardé sagement le silence;
Ou vous n'auriez de moi que de vaines chansons;
Si je n'avois connu qu'une heureuse naissance
Avoit dans votre cœur prévenu mes leçons.

Souffrez donc que ces vers aident à vous conduire
En cet âge charmant dont vous allez jouir;
Assez d'autres sans moi voudront vous réjouir,
Mais peu se chargeront du soin de vous instruire.

Commencez aujourd'hui le cours
D'une longue suite d'années.
Esperez, en croissant, d'heureuses destinées,
Et qu'une belle humeur anime vos beaux jours.

Il sied mal à vingt ans d'être triste & rêveuse,
Mais n'accordez à vos desirs,

Si vous avez dessein d'être long-tems heureuse,
Que ce que la nature a d'innocens plaisirs.

Vous n'avez pas besoin, Iris, que je m'arrête
A vous montrer quelle est cette sévere loi,
Qui vous commande d'être honnête.
Le sang dont vous sortez le fera mieux que moi.

Cet ordre souverain n'admet point de dispenses;
Et l'honneur en est si jaloux,
Que sur les moindres apparences
Ce Juge rigoureux prononce contre vous.

Fuyez dans vos discours l'enflure & la bassesse;
Qu'ainsi qu'en vos habits rien n'y soit affecté,
Qu'une noble simplicité
En fasse l'ornement, la grace & la richesse.

Celles dont la témérité
De termes trop sçavans pare leur éloquence,
Au lieu de montrer leur science,
Ne montre que leur vanité.

Evitez la plaisanterie,
Dont les traits médisans percent jusques au cœur;
Et pour rejouir l'auditeur,
Ne faites point de raillerie
Qui puisse blesser son honneur.

Sont l'image de vos pensées,
Voici, sans vous flater d'un traitement trop doux,
Ce que des têtes bien sensées
Sur de pareils discours doivent juger de vous.

Qu'une sévere contenance
Ne condamne jamais la modeste licence
Des propos que vous entendrez.
Aux bons mots que l'on dit, joignez plutôt les vôtres,
Mais faites, quand vous en direz,
Que les gens que vous raillerez
Puissent rire comme les autres.

Qui souffre l'assiduité
De l'amant qu'a fait sa beauté,
Envain auprès de lui veut passer pour cruelle;
Un homme qui se voit d'une femme écouté,
Semble devoir esperer d'elle.

N'accoûtumez point votre cœur,
Séduit par la vertu de l'objet qui le tente,
A s'attendrir par la douceur,
Même d'une amitié qui peut être innocente.
L'honneur dans le commerce est fort mal assûré,
Ne vous y laissez point surprendre;
Un ami si sage & si tendre
Est bien plus dangereux qu'un amant déclaré.

Je ne défends pas à la prude
De prendre un peu de soin de ce qu'elle a d'attraits,
Ce seroit une ingratitude
De négliger les dons que le Ciel nous a faits.

Mais si vous prétendez qu'on vous estime sage,
Apprenez que le trop grand soin
De conserver cet avantage,
Est un infaillible témoin,
Qui prouve qu'on en fait quelque galant usage.

Celui qui sans discernement
Adresse à tous venans les louanges qu'il donne,
Fait grand tort à son jugement,
Et ne fait honneur à personne.

Mais aussi d'un cœur inhumain,
N'allez point insulter aux foiblesses des autres;
Et que les défauts du prochain
Vous donnent seulement du dégoût pour les vôtres.

Ne disputez jamais avec trop de chaleur,
Mais jugeant de sang-froid & du pour & du contre,
Si vous vous trompez par malheur,
Loin de soutenir votre erreur,
Laissez-vous vaincre en ce rencontre,
Et par un beau retour, plein de sincérité,

Revenez à la vérité,
Qui que ce soit qui vous la montre.

Il ne faut point chercher à voir
Les intérêts cachés d'une intrigue secrette.
Quand on est curieuse, & qu'on veut tout sçavoir
On est sûrement indiscrette.

Si le secret vous est malgré vous revelé,
Cachez-le avec un tel silence,
Même à celui, dont l'imprudence
Vous en a fait la confidence,
Qu'il doute quelquefois s'il vous en a parlé.

Celle qui souffre en sa présence,
Qu'on vante en elle des appas,
Ou des vertus qu'elle n'a pas,
N'est qu'une idole qu'on encense:
Une juste louange a de quoi nous charmer;
Mais un esprit bien fait doit prendre
Bien moins de plaisir à l'entendre,
Que de peine à la mériter.

La mode est un tyran dont rien ne nous délivre;
A son bizarre goût il faut s'accommoder,
Mais sous ses folles loix étant forcé de vivre,
Le sage n'est jamais le premier à la suivre,
Ni le dernier à la garder.

A Paris, le 24 Juin 1749.

J'Ai lû, Monsieur, avec bien du plaisir dans le Mercure du mois d'Avril dernier, à la page 40, la réflexion faite, & les deux solutions données sur un Problême d'Arithmétique, trouvé dans les ouvrages de M. Barême, & exposé par M. Faiguet, à la page 72 du Mercure de Janvier.

J'ai aussi observé, que Messieurs Barême & Faiguet ne démontrent pas leurs opérations; *il n'y a certainement aucune proportion*, ni dans l'une, ni dans l'autre, & chacun d'eux s'est mépris.

Cette réflexion a son lieu, mais des deux solutions, la derniere est la seule qui puisse y convenir, & qui donne connoissance de la *juste* division, qui doit être faite entre la mere & les enfans, *de la somme* de 100000 liv. suivant l'intention du Testateur; mais comme elle n'est aucunement démonstrative, je prens, Monsieur, la liberté de vous présenter ci-dessous celle que j'y ai donnée, dont les opérations étant appuyées aux régles de proportion, pourront servir de preuve & de régle générale, pour résoudre tous Problêmes

ſemblables, ainſi qu'on peut le voir par celle que j'ai auſſi donnée dans le mois de Mai dernier, à une propoſition de même nature qui m'étoit parvenue, & que j'ai l'honneur de vous faire paſſer ci-jointe, ainſi que trois réſolutions algébriques de trois Problêmes, qui m'ont été adreſſés d'Italie.

Vous vous appercevrez ſans doute du mauvais langage dans lequel je ſuis obligé de m'exprimer; mais vous voudrez bien, Monſieur, excuſer un Italien, né & Citoyen de Milan, depuis peu dans cette Capitale, & très-peu verſé dans la Langue Françoiſe. Ce n'eſt pas que je n'euſſe une bonne envie de faire un certain progrès, d'autant plus que cette Langue, & toutes perſonnes en général de la Nation Françoiſe, me ſont infiniment agréables. Au reſte, ſi vous étiez dans le deſſein de faire uſage de mes ſolutions, je me perſuade que vous voudrez bien prendre la peine de les rendre dans la Langue convenable.

Je ſuis bien flatté de ce que la lecture du Mercure de France me procure le plaiſir & l'honneur de vous aſſûrer de la conſidération infinie, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c.

Ruſca.

PROBLESME DE M. BARESME.

Un homme mourant laisse sa femme enceinte, & cent mille francs de son chef. Il ordonne par son testament, que si elle accouche d'un garçon, l'enfant aura les trois cinquiémes de la somme, & la mere les deux cinquiémes, & que si elle accouche d'une fille, l'enfant aura les trois septiémes, & la mere les quatre septiémes.

Il arrive que cette veuve accouche à la fois d'une fille & d'un garçon : sçavoir, combien chacun doit avoir de ladite somme, *en conservant toujours la proportion de la mere aux enfans.*

RESOLUTION.

Pour résoudre ledit Problême on doit : 1°. trouver un nombre le plus petit, qui contienne les parties qui y sont requises, ce qu'on aura, en réduisant à un commun dénominateur, les fractions ci-dessus données, au moyen de quoi on appercevra, que le nombre qui peut y satisfaire, est 35.

2°. *Par la précisité de la proposition*, la mere, accouchant d'un garçon, doit avoir les $\frac{2}{5} = \frac{14}{35}$ de la somme de 100000 liv. & l'enfant, les $\frac{3}{5} = \frac{21}{35}$, & accouchant d'une fille les $\frac{4}{7} = \frac{20}{35}$, & l'enfant, les $= \frac{15}{35}$.

Or ayant accouché à la fois d'un garçon & d'une fille, elle doit avoir en conséquence les deux cinquiémes dans la part du garçon, & les quatre septiémes dans celle de la fille, sçavoir, $\frac{34}{35}$ pour sa portion, le garçon $\frac{21}{35}$, & la fille $\frac{15}{35}$; mais comme lesdites trois parties ensemble surpassent le tout d'un entier, & que la mere avec sa seule part absorberoit presque toute la somme (ce qui seroit injuste) ainsi l'on doit avoir recours à la proportion, composée suivant les régles de société ausquelles cette proposition se rapporte, & prendre du nombre 35, les parties convenables à chacun d'eux, ce quoi faisant, l'on aura $14 + 20 = 34$, pour les $\frac{2}{5} + \frac{4}{7}$, dûs à la mere, 21 pour les trois cinquiémes dûs au garçon, & 15 pour les trois septiémes dûs à la fille. Ensuite dressant la proportion, dont le premier terme sera 70, somme desdites parties, le second 100000 liv. quantité à diviser, & le troisiéme chacune pour chacune de ces mêmes parties, sçavoir, 34, 21 & 15.

3°. On fera les opérations suivant les régles, pour avoir le quatriéme terme, & on trouvera 48571 liv. trois septiémes, pour la portion de la mere; 30000 liv.

pour celle du garçon, & 21428, quatre septiémes pour celle de la fille, dont la somme est 100000 liv. C. Q. F. J.

$$5 \times 7 = 35.$$

Pour la mere, $\left\{\begin{array}{l}\frac{2}{5} = 14 \\ \frac{4}{7} = 20\end{array}\right\} = 34$

Pour le garçon, $\frac{3}{5} = 21$

Pour la fille, $\frac{3}{7} = 15$

$34 + 21 + 15 = 70$

	34. $48571\frac{3}{7}$
70. 100000.	21. 30000 —
	15. $21728\frac{4}{7}$

PROBLEME.

Un gros Commerçant de Normandie laisse, en mourant, son épouse avec huit garçons & une fille; il fait par son testament son fils aîné légataire universel de tous ses biens, selon la loi du pays, qui se montent à 900000 livres, à la charge que son fils aîné prendra, suivant ladite loi, moitié; que les autres garçons ses freres auront chacun un huitiéme, & la mere un quart. Qu'à l'égard de la fille, ils seront lesdits freres tenus de lui faire chacun une pension au prorata de ce qu'ils auront retiré.

On veut sçavoir ce qu'ils auront cha-

cun pour leur part, & ce qu'ils seront obligés de donner de pension chacun à leur sœur.

SOLUTION.

Comme de la maniere que la susdite proposition vient d'être exposée, il paroît impossible de satisfaire à la volonté du Testateur, car la moitié que doit prendre le fils aîné, plus les sept huitiémes qui sont dûs aux autres sept freres, surpassent le tout en trois huitiémes ; en sorte que trois desdits sept freres, ainsi que la mere, ne pourroient pas avoir ce qui leur vient, ce qui seroit contraire à la disposition du testament & des Loix. Ainsi dans toutes ces pareilles circonstances il faut se prendre à l'équité de la proportion composée, & trouver un nombre le plus petit, qui contienne les parties requises, dont la somme d'icelles sera le premier terme de la proportion ; le second sera le nombre donné à diviser, & le troisiéme sera chacun pour chacune desdites parties. Or le plus petit nombre qui contient les parties requises de ladite proposition est 16, dont la moitié est 8, le huitiéme 2, & le quart 4, & leur somme est 26. On aura pourtant la proportion ci-dessous, dont on trouve en faisant les opérations, que le fils aîné doit avoir 276923 livres un treiziéme, chacun

des autres ſept freres 69230 livres, dix treiziémes, & la mere 138471 livres, ſept treiziémes, enſorte que leur ſomme fait 900000 livres, comme on peut voir par ce calcul. C. Q. F. J.

$$26.\ 900000.\ \left\{\begin{matrix}8\\2\\2\\2\\2\\2\\2\\2\\4\end{matrix}\right\}\ x$$

	8	276923	$\frac{1}{13}$
	2	69230	$\frac{10}{13}$
	2	69230	$\frac{10}{13}$
	2	69230	$\frac{10}{13}$
26. 900000.	2	69230	$\frac{10}{13}$
	2	69230	$\frac{10}{13}$
	2	69230	$\frac{10}{13}$
	2	69230	$\frac{10}{13}$
	4	138471	$\frac{7}{13}$

A l'égard de la penſion que chacun des freres eſt obligé de faire au prorata à leur ſœur, comme dans ledit Problême il n'eſt

pas dit sur quel pied elle doit être, il faut sçavoir si par la Loi du pays elle est fixée, sans quoi lesdits freres pourroient lui assigner une pension à leur goût au prorata de ce qu'ils auroient retiré.

Il est bien vrai que si lad. fille devoit avoir le fond capital qui lui reviendroit en division avec ses freres, comme la proportion qui passe entre le fils aîné & ses freres, est de 8, 2; à l'égard de la fille elle seroit de 4, 1: ainsi en trouvant le plus petit nombre qui ait les parties requises, tel qu'est le nombre 16 & faisant la somme desdites parties, qui est 23, si l'on divise 76153 livres $\frac{6}{13}$, somme de ce qui appartient ausdits freres, par 23, on aura 3310 livres $\frac{110}{299}$ pour le fond qui devroit être donné à ladite fille, en division, & qui devroit être payée par ses freres, au prorata de la somme touchée par chacun d'eux, sçavoir, 12040 livres $\frac{40}{299}$ par son frere aîné, & 3010 livres $\frac{12}{299}$ par chacun des autres.

Et comme par cette opération est constatée la portion du fond de raison de ladite fille, & la quote que seroient obligés lesdits freres de lui payer, si les intérêts sont fixés par la loi à 5 pour cent, la pension sera de 1655 livres $\frac{155}{299}$, c'est-à-dire, 602 livres $\frac{2}{299}$ pour celle que devra

payer le fils aîné, & 150 livres $\frac{150}{299}$ pour celle qui devra être payée par chacun des autres sépt freres. C. Q. F. J.

REMARQUES.

On doit regarder cette proposition & ses semblables comme une regle de société; en voici la démonstration par le suivant Problême. Un Négociant ayant fait banqueroute, laisse pour tout son bien la somme de 27000 livres; un de ses créanciers doit avoir 36000 livres, un autre 9000 livres, & un autre 18000 livres, ensorte que les dettes dudit Négociant se montent à la somme de 63000 livres. On voit pourtant qu'avec le fond de 27000 livres il n'y en a pas assez pour satisfaire à tous lesdits créanciers, ainsi il faut que chacun d'eux en supporte la perte au prorata de leur créance; c'est pourquoi en dressant une regle de société on trouvera 15428 livres quatre septiémes pour le premier, 3857 livres un septiéme pour le second, & 7714 livres deux septiémes pour le troisiéme, dont la somme est de 27000 livres. C. Q. F. D.

A Paris le 25 Mai 1749.

SEANCE PUBLIQUE

De l'Académie Françoise.

MOnsieur le Maréchal Duc de Belle-Isle ayant été élu pour remplir la place qui vaquoit dans l'Académie par la mort de M. Amelot, y prit séance le 30 Juin, & prononça son Discours de remerciment.

» Messieurs, dit-il, l'honneur que je » reçois aujourd'hui ne me fait point illu- » sion sur les principales qualités que doi- » vent avoir ceux que vous admettez au » nombre de vos Confreres. Je sçais que » toutes les richesses du génie & de la lit- » térature furent le partage des Hommes » illustres, qui depuis l'origine de l'Aca- » démie ont rempli les places que vous » occupez........

» Jusqu'à présent une vie sans cesse agi- » tée ne m'auroit point permis de profiter » de la faveur que vous venez de m'accor- » der : je la reçois au moment que je puis » en jouir. Ces jours tranquilles que ra- » mene la Paix, vous avez voulu me les » rendre agréables, & vous me ménagez

» encore pour un âge plus avancé tout ce » qui peut en faire les délices.

Après avoir payé le tribut de louanges que l'Académie exige des nouveaux Académiciens pour le Cardinal de Richelieu & pour le Chancelier Séguier, & avoir parlé de l'honneur que Louis XIV. a fait à l'Académie de se déclarer son Protecteur, M. le Maréchal de Belle-Isle ajoûta, » Ce » Prince, dont le Regne ne fut qu'un tissu » de merveilles, & qui voulut, pour la » grandeur de cette Couronne, en trans- » mettre le modéle à ses descendans, sen- » tit, Messieurs, combien vous lui deve- » niez nécessaires : c'étoit par vous qu'il » devoit instruire la postérité. Vous avez » rempli ses espérances, & par un juste re- » tour vos éloges ont rendu à Louis XIV. » la gloire que vous en avez reçûe.

Le portrait du Roi est le morceau qui a le plus frappé dans le discours dont nous donnons l'extrait. » Il étoit réservé à Louis » XV, dit M. le Maréchal de Belle-Isle, » d'apprendre à l'Univers qu'un Roi peut » combattre & vaincre sans ambition. Ne » faisons point un crime à l'Europe de ses » craintes inquiettes. Aucun siécle n'avoit » vû le Maître d'un vaste Empire n'avoir » des Princes guerriers que l'activité & » l'intrépidité ; ne se mettre en mouve-

» ment que pour l'intérêt de ses Alliés, & » s'arrêter dès qu'il ne reste que l'intérêt » personnel ; ne chercher la victoire que » pour arriver à la paix ; ne signaler sa » puissance par ses conquêtes, qu'afin de » couper la racine des défiances & des ja» lousies, en rassûrant les esprits par le plus » grand exemple de modération. La poli» tique, toujours timide, n'osoit se livrer » à des espérances, que l'histoire de tous » les peuples ne lui permettoit pas de for» mer. L'Europe ne voyoit que les con» quêtes de Louis XV., elle ne voyoit point » son cœur.

Ce discours, écrit avec la noble simplicité qui convient à un Général & à un homme d'Etat, occupé d'objets plus importans que celui de composer une Piéce d'Eloquence, fut généralement applaudi.

M. l'Abbé du Resnel, Directeur de l'Académie, répondit à M. le Maréchal de Belle-Isle. Il commença par rappeller le souvenir de plusieurs grands hommes, qui revêtus, comme ce Général, de la plus haute dignité, à laquelle la vertu militaire puisse élever, & célébres par une suite d'actions également honorables pour eux & pour la Nation, se sont fait une gloire d'entrelacer les lauriers, qu'ils avoient moissonnés dans les champs de Mars, avec

ceux qu'Apollon dispense à ses favoris.

» Nous sommes très-flattés, Monsieur, » poursuivit-il, mais nous ne sommes point » surpris que vous ayez désiré d'être admis » dans le Sanctuaire des Muses. Il touche » de près au Temple de Mémoire, où déja » vous vous étiez assûré une place, & à si » juste titre.

» La Nature vous a formé pour être se» lon les diverses circonstances des tems, » tout ce que demandoient les emplois » qui vous ont été confiés.

» Par la facilité que vous avez à descen» dre des plus grandes affaires jusqu'aux » *plus petits détails*, *il n'est rien de si* » étendu que votre esprit n'embrasse. Fé» cond en ressources dans les occasions où » il sembloit que la prudence humaine » n'en pouvoit plus imaginer, tout ce qui » vous a paru nécessaire, vous a paru pos» sible, & l'est devenu.

» Nos braves François sont-ils investis » dans une Ville immense & ruinée, où » leur valeur ne peut se défendre, & dont il » paroît encore plus impossible qu'ils puis» sent se dérober? Vous forcez tous les » obstacles que la rigueur de la saison, la » longueur & la difficulté des marches, » les efforts d'une armée nombreuse, op» posent à leur retraite. . . . . .

» L'irruption d'une armée formidable » dans une de nos Provinces, y répand-elle » une allarme générale? Par de sçavantes » manœuvres qu'il n'appartient qu'aux » Maîtres de l'art, d'expliquer, vous la » chassez de nos frontieres. Elle se retire » avec une perte aussi considérable, que si » elle eût été défaite en bataille rangée.

» Ce n'est pas assez pour vous d'en avoir » délivré la France. Par des moyens dont » le succès seul a prouvé la possibilité, vous » fournissez à de généreux Alliés des se- » cours continuels d'hommes & de vivres; » vous secondez si habilement la valeur de » cet illustre François *, l'objet de leurs » regrets & des nôtres, que les efforts des » Puissances conjurées deviennent inutiles. » Ce Siége à jamais célebre, & par leur » opiniâtreté, & par la vigoureuse résis- » tance qu'elles ont éprouvées, est levé : » Génes ne craint plus pour sa liberté, & » si l'ennemi ne peut encore se résoudre à » laisser échapper une si belle proye, ce » digne Héritier du nom & des qualités » supérieures du grand Armand, leur ôte » tout espoir de la ravir. Quelle gloire » pour nous de compter parmi nos Con- » freres les deux Libérateurs d'une Répu-

* M. le Duc de Boufflers.

» blique, dont la ruine auroit entraîné
» celle de l'Italie !.......

A l'éloge de M. le Maréchal de Belle-Isle, M. l'Abbé du Resnel fit succéder celui de M. Amelot, & il le peignit ainsi.

» Eloigné de toute espece d'ostentation,
» ses manieres étoient si simples & si dou-
» ces, il paroissoit si peu occupé du désir
» d'attirer sur lui les regards des autres,
» que le commun des hommes n'auroit
» peut-être pas rendu toute la justice qui
» étoit due à ses talens, si de degrés en de-
» grés ils ne l'eussent élevé jusqu'au Mi-
» nistere.

» Dans un poste si flatteur, & peut-être
» encore plus redoutable, il se prêta à la
» fortune, mais seulement assez pour lui
» laisser le pouvoir d'augmenter son bon-
» heur; jamais assez pour qu'il dépendît
» d'elle de le lui faire perdre.

» Tous les momens dont l'intérêt de
» l'Etat lui permettoient de disposer, il
» les donnoit à sa famille & à ses anciens
» amis; il s'y livroit alors tout entier, &
» avec cette gayeté qu'inspire la confiance
» de n'avoir aucun reproche à craindre de
» soi-même ni des autres. Il portoit dans
» la Société un esprit si aimable, qu'il n'y
» donna jamais lieu à personne de souhai-
» ter qu'il en eût moins.

» Convaincu par une longue expérience
» que rien dans la vie n'offre des plaisirs
» mieux assortis à toutes especes de for-
» tunes & de situations, que l'étude des
» Lettres & des Arts, M. Amelot en
» faisoit ses plus cheres délices dans les
» tems mêmes qu'il ne pouvoit en faire
» son occupation........

Resserrés dans des bornes trop étroites, nous ne pouvons copier tous les morceaux remarquables de la Réponse de M. l'Abbé du Resnel.

Lorsqu'il eut cessé de parler, M. de Foncemagne lut des Refléxions de M. de Fontenelle sur la Poësie. Il fut souvent interrompu par des battemens de mains, qui annonçoient également, & la juste admiration des Auditeurs pour M. de Fontenelle, & l'intérêt que prend le Public à la personne & à la gloire de cet illustre Doyen de l'Académie.

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure de Juillet par le *papier*, *crime*, *Rossignol*, *Médecine*, *Cathécumène* & *chandelle*. On trouve dans le premier Logogryphe *cri*, *rime*, *Rié*, *mie*, *re*, *mi*, *merci*, *cime*, *mer*, *ire* & *cire*. On trouve dans le second *Mede*, *Medie*, *mine*, *mie*, *Enée*, *dîme*, *Médée*, *Nice*, *Nicée*, *Cid* & *niéce*. On trouve dans le troisiéme *Numa*, *chat*, *âne*, *mât*, *ut*, *Cham*, *manche*, *ha*, *hé*, *menuet*, *Thême*, *muet*, *meute* & *ame*. On trouve dans le quatriéme *Canelle*, *âne*, *Caën*, *lance*, *lande*, *dance* & *an*.

LOGOGRYPHE.

Je suis décharné, maigre, étique;
Et courbé sous le faix des ans;
Mais malgré ma figure antique,
Je compte encor des partisans.
Quoiqu'amateur des dons de Cerès, de Pomone,
Je ne parois jamais dans l'été, dans l'automne.
J'affronte l'hyver redouté,
Et quand par ses chants Philomele
Annonce la saison nouvelle,
Je pars sans être regretté.

Six pieds composent ma structure,
Quarante autres font ma mesure,
Avec quatre on me voit dans les plaines de Mars
Fixer le sort & la victoire,
Et les esclaves de la gloire
Ne doivent point sans moi s'exposer aux hazards.
Mais tel est du sort le caprice :
A peine ces pieds sont changés,
Qu'à Marseille ils sont le supplice
Des hommes pour crime engagés
Dans une honteuse milice.
Lecteur, j'offre encor à tes yeux
Un nom qui flatte & qui décore
L'Iris, dont l'Hymenée a couronné les feux ;
Mais ce même nom déshonore,
Quand l'amour de l'Hymen n'a point serré les nœuds.

J'enferme un élement qui m'est très nécessaire.
Il fournit à mes partisans
Des mets variés & frians,
Dont ils font toujours maigre chere.
Je suis encor l'enfant gâté
Qui fut maudit dans la colére
Du Patriarche respecté,
Sans qui nous boirions de l'eau claire.
Je suis avec cinq pieds le Disciple sacré
D'un Citoyen des Cieux qu'on n'a point enterré.

J'offre encor un ragoût dont fait un grand usage
Le laboureur dans ses repas,
Et quoique commun au Village,
Les Grands ne le dédaignent pas.
Mais à propos, Lecteur, les beaux jours vont renaître,
Je dois songer à disparoître.

Le Normand.

AUTRE.

Souvent les curieux de l'Art, de la Nature,
Par moi sont mis à la torture;
Mais, *pour à leurs fins parvenir*,
Ils sçavent quelquefois par le feu m'en punir.
Toujours sur neuf pieds je chemine.
Qui suis-je donc? Lecteur, lis & devine.
Par cinq, forte femelle est tenue en prison:
Je suis des jardins la parure;
Enigme, ou Discours sans raison;
Inquiétude, ou fleur; bois propre à ligature;
Ce que toujours le Magister défend;
Hors la ville une promenade;
Vieux mot marquant d'où la race descend,
Et ce dont on reçoit dangereuse gourmade.
Par quatre, je montre un Pasteur;
L'Auteur fréquent de bonne ou mauvaise fortune;
Retraite ordinaire au voleur,

Un lieu rempli d'humains, sous une loi commune;
Ce qui le Prince par tout suit;
Le nom d'un sujet de la Porte;
Mot, qui dit édifice, engin, ruse & circuit;
Un échange; un vaisseau pour le vin qu'on transporte.
Par trois, je marque où l'Archer vise;
Pierre dure; outil de labeur;
Un homme noté de bêtise;
Etat d'une biche en chaleur.
Vent d'estomach; jus d'herbe; une marque de joie;
Une grosse piéce d'argent;
Instrument, qu'un Veneur employe;
Et l'usage, qu'on suit chez la mystique Gent.
Mais j'ai déja d'ici subi l'exil;
Où tu n'as pas l'esprit subtil.

AUTRE.

JE change par goût; la Nature
Me fait aussi changer de forme & de figure.
Mes membres combinés font un arbre fameux;
Animal fier & courageux;
De France en même tems une Ville brillante;
Autre animal craintif, à chair appétissante,
Dont l'homme le plus délicat
Pour l'ordinaire fait grand cas.
Simple soldat dans une armée,

Qui n'est jamais sans tête couronnée.
Habitant d'un pays sis au Septentrion ;
Ce qu'est l'homme formé par l'éducation.
Fleuve d'Afrique, un autre d'Italie ;
Chose nécessaire à la vie ;
Saint reveré par le Normand,
Autre à qui dans le premier tems
L'Eglise,
Comme à Saint Pierre, fut soumise ;
Sous même nom, plante dont le produit
Peut nous servir & le jour & la nuit ;
Femme de Patriarche ; enfin plante commune,
Dont l'odeur souvent importune.

Par M. G. de Mont.

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

IL paroît une troisiéme édition de l'ABREGE' CHRONOLOGIQUE de M. le P. H. *in*-8°. & *in*-4°. *L'in-octavo* est en deux volumes, sans vignettes, & *l'in-quarto* est orné de tout ce qui peut rendre une édition précieuse. Cette édition se vend chez *Prault*, pere & fils, & chez *Desaint & Saillant.*

L'ouvrage est augmenté d'environ un cinquiéme, & l'on y a joint une Table très-étendue, dont l'utilité se fera sentir chaque fois qu'on la consultera. Nous transcrirons seulement une des additions faites par l'Auteur. Elle regarde l'année 1650.

» Mort de *Descartes* le 11 Février à » Stockholm. On a dit de *Descartes*, qu'il » avoit donné le ton à son siécle. On pou» voit dire que son siécle avoit un autre » ton qu'il lui a fait perdre : c'est celui » d'une érudition, dénuée des lumieres de » la Philosophie ; en sorte que d'un siécle » qui n'étoit que sçavant, il en a fait un » siécle vraiment éclairé. C'est le juge» ment que *Bayle* porte du seiziéme & du » dix-septiéme siécle. *Je crois*, dit-il, *que » le seiziéme siécle a produit un plus grand » nombre de sçavans hommes que le dix sep» tiéme, & néanmoins il s'en faut beaucoup » que le premier de ces deux siécles ait eu au» tant de lumieres que l'autre..... Les gens » sont aujourd'hui moins sçavans & plus ha» biles. Hobbes* enchérit bien sur *Bayle*. » Ce Philosophe Anglois, qui avoit beau» coup plus medité qu'il n'avoit lû, ne » faisoit nul cas de la science, & disoit » assez plaisamment, que s'il avoit donné » à la lecture autant de temsque les autres

» hommes de Lettres, il auroit été aussi
» ignorant qu'ils le sont. On sent com-
» bien cela est outré, mais c'est un Philo-
» sophe qui reproche à la Science le mau-
» vais usage qu'en faisoient alors les Sça-
» vans, & qui s'éleve contre des hommes
» qui ne sçavoient raisonner que par cita-
» tions & par autorités. A ces deux siécles
» en a succedé un troisiéme, où loin d'a-
» dopter les opinions des autres, on a
» peut être un peu trop affecté de ne puiser
» que dans son propre fond, & où l'am-
» bition de ce que l'on appelle le bel es-
» prit, a fait que l'on a abusé quelquefois
» du véritable. Prenons garde que le dix-
» huitiéme siécle ne décrie l'esprit, com-
» me le seiziéme avoit décrié l'érudition.

La plûpart des autres additions sont du même mérite que celle-ci, & c'est avec regret que nous n'ornons pas notre Recueil des articles qui concernent les Régences, les Ennoblissemens, les Fiefs, les Communes, l'Université, le Concordat, l'état de la Cour à l'avenement de Louis XIV, &c. Nous sommes surtout fâchés de ne pouvoir donner place ici aux réflexions de l'Auteur, sur les progrès que les Loix avoient faits, depuis le commencement de la Monarchie, jusqu'au milieu du seiziéme siécle.

Il nous seroit difficile d'encherir sur les éloges, que le feu Abbé *Desfontaines* a donnés à l'Abregé Chronologique. Ce Critique, si peu accoûtumé à louer ses contemporains, l'a comparé au Bouclier d'Achille, & à celui d'Ænée, où le Dieu du feu avoit sçû tracer d'une main sçavante toute l'Histoire des Romains. *Clypei non enarrabile textum*, &c.

OBSERVATIONS SUR LES GRECS. Par M. l'Abbé *de Mably*. *A Geneve*, Par la Compagnie des Libraires, 1749, *in*-12. pp. 273.

L'Erudit ne cherche dans la lecture de l'Histoire que la connoissance des faits & des dattes. Le Politique y cherche la connoissance des causes qui ont produit les évenemens, & des ressorts qui ont fait échouer ou réussir les grandes entreprises. Le Philosophe y étudie principalement les opinions, les mœurs, les usages, les loix, le gouvernement des peuples, & les caractéres des personnages célébres qui paroissent sur la scéne.

Par ce que nous avons dit ci-dessus de l'*Abregé Chronologique*, on a vû que l'Auteur a également travaillé pour ces trois classes de Lecteurs. Mais dans son ouvrage les remarques politiques & philosophiques ne sont que l'accessoire. M. le P. H. les

les donne de surabondance ; & il suit, en les joignant à ses notes historiques, l'exemple de ces bienfaicteurs généreux, qui non contens d'accorder ce qu'on leur demande, se distinguent par des largesses qu'on n'avoit point droit d'esperer.

Il n'en est pas de même de l'Auteur des *Observations* que nous annonçons. M l'Abbé *de Mably* s'oblige par le titre de son ouvrage, à n'être Historien qu'accidentellement, & à ne rapporter les évenemens, que pour avoir occasion de juger les Acteurs qui *y* ont eu la principale part.

La maniere, dont il remplit ses engagemens, lui fait autant d'honneur, qu'elle sera de plaisir à ses lecteurs. Finesse dans les réflexions, profondeur dans les raisonnemens, élegance dans le style, tout ce qui peut rendre un Livre utile & agréable, se trouve dans celui de M. l'Abbé *de Mably*. Notre Auteur excelle particulierement dans l'art de peindre les hommes. On pourra juger de la délicatesse & de la vérité de son pinceau par ce portrait qu'il nous fait d'Alcibiade.

» Ce n'étoit pas un ambitieux, mais
» un homme vain, qui vouloit faire du
» bruit & occuper les Athéniens. Sa va-
» leur, son éloquence, tout dans lui étoit

» embelli par des graces. Abandonné aux » voluptés de la table & de l'amour, » jaloux des agrémens & d'une certaine » élégance de mœurs, qui en annonce » presque toujours la ruine, il sembloit » ne se mêler des affaires de la Républi» que, que pour se délasser des plaisirs. Il » avoit l'esprit d'un grand homme, mais » son ame, dont les ressorts amollis » étoient devenus incapables d'une appli» cation constante, ne pouvoit s'élever au » grand que par *boutade* *. J'ai bien de la » peine à croire, qu'un homme assez sou» ple pour être à Sparte, aussi dur & aussi » severe qu'un Spartiate; dans l'Ionie, aussi » recherché dans ses plaisirs qu'un Ionien; » qui donnoit en Thrace des exemples » de rusticité, & qui dans l'Asie faisoit » envier son luxe par les Satrapes du Roi » de Perse, fût propre à faire un grand » homme.

ŒUVRES *de M. Remond de Saint Mard.* Nouvelle édition. *A Amsterdam*; chez Pierre *Mortier*, 1749, 5 vol. *in*-12.

Tous les amateurs des ouvrages de goût ont lû les Dialogues des Dieux, les Lettres galantes & philosophiques, & les

* *Nous desirerions que l'Auteur eût employé un autre mot, celui de* BOUTADE *n'étant pas assez noble.*

réflexions de M. *Remond de Saint Mard* sur la Poësie. Le Public a accordé à chacune de ces productions l'estime qu'elle méritoit, & les Dialogues des Dieux ont été comptés avec justice au nombre des écrits les plus ingénieux de ce siécle.

Cette édition, non-seulement par le mérite de plusieurs piéces qui n'avoient pas été imprimées, mais encore par l'élégance des ornemens & par la correction, est extrêmement digne d'être recherchée. Voici un avertissement que le Libraire a mis à la tête.

» Les differens ouvrages qu'on a tou-
» jours donnés à M. *Remond de Saint*
» *Mard*, n'ont paru long-tems que dans
» des volumes separés. Des Libraires en
» 1742 les rassemblerent, & les mirent en
» trois volumes; mais l'édition, faite ap-
» paremment sans soin & avec promptitu-
» de, est tellement chargée de fautes,
» même de celles qu'un Lecteur intelli-
» gent a peine à suppléer, que nous comp-
» tons faire un présent au Public, en lui en
» donnant une correcte. Le hazard nous
» a mis en état d'y parvenir; une copie
» des ouvrages de l'Auteur nous est tom-
» bée depuis peu dans les mains, & com-
» me elle nous a paru parfaitement exacte,
» nous nous flatons que le Public sera

« content de l'édition que nous lui don-
» nons. Avec plusieurs morceaux qui ont
» été augmentés ou retouchés ; avec une
» grande quantité de notes, qui, quoique
» très-propres à embellir le texte, ont paru
» à l'Auteur avoir meilleure grace à être
» mises à part, on y trouvera quantité de
» choses qu'on n'a pas vûës, par exemple,
» quelques piéces de vers, dix Dialogues
» nouveaux, plusieurs nouvelles Lettres,
» & un morceau de Littérature en forme de
» Lettre, adressé à M. *Crevier.*

Choix *de differens morceaux de Poësie*, traduits de l'Anglois, par M. *Trochereau.* *A Paris*, chez la veuve *Pissot*, Quai de Conti, à la Croix d'or, & *Pissot*, fils, Quai des Augustins, à la Sagesse, 1749.

Nous avions promis de nous étendre sur le Discours Préliminaire, que M. *Trochereau* a joint à ses Traductions. L'abondance des matieres ne nous permet pas de tenir notre promesse, & nous nous contenterons de remarquer, que l'Auteur se propose, 1°. de combattre l'opinion des personnes qui prétendent que les Poëtes ne peuvent être bien traduits qu'en vers ; 2°. de relever les faux jugemens que plusieurs Ecrivains Anglois ont portés de nos meilleurs Auteurs. Ce Discours est composé avec sagesse. M. *Trochereau* y montre

autant de modestie que d'érudition. Peut-être lui reprochera-t'on ses citations trop fréquentes ; mais il n'a point à craindre qu'on l'accuse d'avoir cultivé sa mémoire au dépens de son discernement.

Selon les apparences, dans une seconde édition il nous donnera des détails plus circonstanciés sur les vies des Poëtes qu'il traduit, & il corrigera la faute qu'il a faite, d'attribuer à un seul Duc de Buckingham les ouvrages de deux differens Seigneurs de ce nom.

LE TEMPLE DE LA RENOMMÉE. Poëme de M. *Poppe*, traduit en vers François. *A Londres*, 1749. Brochure *in*-12. pp. 33.

Cette Traduction a paru quelques jours avant celle que M. *Trochereau* a donnée du même Poëme, & qui fait partie du Recueil dont nous venons de parler. Elle étoit composée depuis dix ans, & la Muse anonyme, à qui nous la devons, ne songeoit point à la rendre publique ; mais ayant appris qu'on en imprimoit une en prose, elle a voulu constater le droit d'aînesse de la sienne.

HISTOIRE DU CHEVALIER DU SOLEIL. Tirée de l'Espagnol. *A Londres*, 1749, 4 vol. *in*-12. Vol. 1, pp. 138, vol. 2, pp. 130 ; vol. 3, pp. 152 ; vol. 4, pp. 156.

On a une Traduction Françoise de ce Roman, & elle a reçu dans son tems un accueil favorable, mais à présent on soûtiendroit difficilement la lecture de huit volumes énormes, remplis d'épisodes inutiles, de conversations languissantes, & d'ennuyeuses répétitions. C'est rendre service au Public, que de lui fournir, en retranchant ces défauts d'un ouvrage dont le fond par lui-même est excellent, le moyen de le lire sans ennui. Il nous paroît que l'Abbreviateur du Roman en question a fait plus, & qu'il l'a mis en état d'être lû avec plaisir.

VOYAGE *de la Baye de Hudson*, fait en 1746 & 1747, pour la découverte du passage de Nord-Ouest, contenant une Description exacte des Côtes, & l'Histoire naturelle du Pays, avec une Relation historique de toutes les expéditions, faites jusqu'ici pour la découverte d'un passage plus court aux Indes Orientales, & des preuves évidentes de la réalité de ce passage. Traduit de l'Anglois de M. *Henri Ellis*, Agent des Propriétaires pour cette expédition. *A Paris*, chez *Sebastien Jorry*, Imprimeur-Libraire, rue de Hurepoix, aux Cigognes, 1749. Avec Approbation & Privilége. 2 Vol. *in*-12. Premier volume, pp. 182, sans y comprendre la Pré

face & la Table qui en remplissent 50. Second volume, pp. 319.

Un ouvrage, aussi intéressant que celui-ci pour le Commerce & pour la Géographie, mérite d'être annoncé autrement que par son titre. Nous en parlerons plus au long dans un des prochains Mercures.

COURS DE CHYMIE, 1749, *in*-12. pp. 191.

Les Lecteurs sont redevables de cet ouvrage à M. *Gontard*, Médecin à Villefranche en Beaujolois. Il avertit dans une courte Préface, qu'il ne donne ici rien de lui, & qu'il a recueilli seulement les leçons d'un des Médecins de Montpellier les plus célébres, sur les opérations & sur les remédes chymiques.

TRAITE' *sur les Maladies Veneriennes*, dans lequel on explique l'origine & la communication de cette maladie en général, & de toutes ses espéces en particulier, avec les remédes spécifiques pour leur guérison; deux Traités, l'un des écrouelles & de tous les ulcéres, l'autre des quintessences tirées des trois Regnes; & plusieurs Dissertations sur les matieres qui composent les remédes, & sur leurs préparations. Avec un Discours Préliminaire. Par M. *Jourdan de Pellerin*, Médecin Chymyste. *A Paris*, chez Michel *Jombert*

Porte Saint Michel, à l'entrée de la rue Hyacinte, & *Prault*, pere, Quai de Gêvres, 1749. Avec Approbation & Privilége.

Le Comedien, ouvrage divisé en deux Parties. Par M. *Remond de Sainte Albine.* Nouvelle édition, corrigée & augmentée. *A Paris*, chez *Vincent*, fils, rue Saint Severin.

Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique, contenant l'explication des termes de ces deux Sciences, & des Arts qui en dépendent, tirés des Dictionnaires de Mathématique d'Ozanam, de *Wolf*, de *Stône*, & d'un grand nombre d'autres ouvrages; avec leur origine, leurs progrès, leurs révolutions, leurs principes, & les sentimens des plus célébres Auteurs sur chaque matiere. Par M. *Saverien*, Ingénieur de la Marine. En deux volumes *in-4*. enrichis de cent planches. *A Paris*, chez *Rollin*, fils, Quai des Augustins, à Saint Athanase, & au Palmier; Charles-Antoine *Jombert*, Libraire du Roi, pour l'Artillerie & le Génie, au coin de la rue Gille-Cœur, à l'Image Notre-Dame, 1749. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Nous ferons imprimer dans le prochain Mercure quelques uns des articles de ce

Dictionnaire, afin de donner aux lecteurs une idée de la maniere dont il est exécuté.

Charles-Antoine Jombert publiera incessamment un ouvrage intitulé : *L'Art de mesurer sur mer le sillage du Vaisseau* ; avec l'idée de l'état d'armement des Vaisseaux de France. Par le même Auteur. Volume *in*-8°. avec figures, sous presse.

Table des Mémoires en faveur de la Noblesse de France. Motifs de cet ouvrage, avec differens autres objets interessans, pour le Roi & ses Sujets, énoncés dans l'Avertissement. Mérite de la Noblesse Françoise, portrait d'un vrai Gentilhomme, utilité de la Noblesse dans un Etat; causes de sa décadence dans ce Royaume. La Noblesse de France, éclipsée par les gens de nouvelle fortune, dont une très-grande partie est infiniment plus nuisible à l'Etat, qu'elle ne peut lui être de quelque utilité. Quelles sont les fortunes légitimes, avantageuses à la Patrie. La pauvreté de la Noblesse cause le dépérissement dans tous les Etats & Empires du monde Chrétien. Juvenal sur la pauvreté. Description de la pauvreté, & les mauvais effets qu'elle produit parmi la Noblesse. Le bien du service du Roi, & la puissance de l'Etat, demandent que la Noblesse soit aisée. Anciens exemples qui

prouvent cette vérité. Exemples modernes qui la confirment. Secours à accorder à la Noblesse dans ses quatre âges, de jeunesse, d'adolescence, de virilité, & de caducité, dans les deux sexes, sans qu'il en coûte rien au Roi ni à l'Etat. Pour les vrais Gentilshommes dans leur adolescence. Proposition d'établir à cet effet dix-huit Colléges Royaux, pour 4320 Nobles, dans les vûes du Roi François I. Montant de la dépense pour de si beaux établissemens, avec les économies fondamentales nécessaires. Emplacement à de beaucoup moindres frais, d'un de ces Colléges Royaux, dans la Ville de Toulouse. Facilités à accorder à la Noblesse dans les Universités, pour le soulagement des Gentilshommes pauvres. Justice, & préferences que le Roi peut accorder à la Noblesse dans le parti de l'Eglise. Dans le Clergé Séculier. Dans l'Ordre Monastique. Aux Demoiselles dans le même Ordre, au grand soulagement des familles nobles. Secours proposés pour l'éducation des Demoiselles dans leur jeunesse. Prédilections qui feroient rechercher en mariage les vraies Demoiselles, malgré leur peu de facultés. Montagne sur les mésalliances. Eloge de l'Epée Françoise. Débouché nécessaire pour la jeune Noblesse, peu ac-

commodée des biens de la fortune, par la création de six Compagnies de Cadets, sur l'établissement de Louis le Grand. De la Justice distributive. Expédient établi en Espagne pour supprimer les sollicitations, diminuer considérablement les frais des Procès, & en accélerer les Jugemens. Dureté de la Loi des Fiefs dans le Ressort du Parlement de Toulouse. Exemple & conséquences de la Jurisprudence de cette Cour. Privilèges que le Roi peut accorder à la Noblesse dans la Robe, dans l'état présent de la Judicature. Moyens pour abréger les Procès, & en modérer beaucoup les frais, en faveur de la vraie Noblesse, sans déranger l'ordre actuel de la Jurisprudence. Portrait de la Chicane, par Mezerai. Eloge du Parlement de Toulouse. Permettre à la Noblesse quelque espéce de commerce, sans indécence, pour améliorer son état. Du Commerce Maritime, & de l'utilité générale & commune à toutes les Nations de l'Europe, d'en laisser la Navigation libre en paix & en guerre, avec les précautions de convenance. Des Banqueroutes. Expédient pour conserver les biens dans les familles nobles, & en prévenir les dissipations, sans intéresser la foi publique. Mariages des Sauvages de l'Amérique, ménagemens &

eſpéce de politeſſe dont ils uſent lors de leurs ſéparations, qui devroient être établis parmi la Nobleſſe pour ſauver l'honneur des familles, & pour prévenir les combats & les meurtres qui arrivent quelquefois parmi les gens de condition, à quoi il ſeroit important & facile au Roi de pourvoir par les expédiens propoſés. Juſtice d'épargner à la Nobleſſe les frais inutiles, dont le Roi ne profite pas, lors des hommages & dénombremens. Utilité pour le Domaine du Roi, de la vente des petits Domaines, & de la revente de ceux aliénés, ſous des Albergues au profit du Roi, en faveur de la Nobleſſe poſſédant Fiefs. Repréſentations ſur le fait de la Chaſſe, à l'égard de la Nobleſſe. Déſordres cauſés par l'exceſſive licence du port des armes à feu, prouvés par de nouveaux & funeſtes accidens. Expédient aſſuré pour faire obſerver les Ordonnances rendues ſur un ſujet auſſi important. Moyen certain pour faire exécuter les ſalutaires Déclarations, qui reſtent ſans effet au ſujet de l'exceſſive licence du port de l'Epée, & de ſes conſéquences. Propoſition de rétablir en France l'ancien Ordre de Chevalerie Militaire, par l'inſtitution d'un nouvel Ordre, ſur le modéle de ceux de Saint Jacques & d'Alcantara en Eſpagne;

de Chrift & de Calatrava, en Portugal; de Saint Etienne, en Tofcane; de Saint Lazare, en France & autres Pays, pour fecourir la vraie Nobleffe. Origine, Création & Priviléges accordés à ces fix Ordres. Juftice de diftinguer dans les Priviléges les Nobles de pere & de mere, d'avec les nouveaux annoblis, & de ceux qui fe feront méfalliés, ou qui ne feront pas profeffion de la Religion Romaine. Compofer un Corps équeftre de Gentilshommes pour le Service du Roi, en tems de guerre, au grand foulagement de l'Etat, dont l'utilité eft prouvée par les fervices importans que de pareils Corps rendent dans differens Royaumes. De la néceffité de ramener les domeftiques à leur devoir par des établiffemens nouveaux, pour les progrès de l'Agriculture, celui du Commerce, & au grand avantage du fervice des Maifons de la Ville & de la Campagne. Etabliffement de Maifons de retraite pour la Nobleffe, dans fon âge de caducité. Une pareille Maifon pour nombre de veuves des Gentilshommes, à établir dans la Ville de Touloufe, fans aucun débourfé. Indication des fonds fuffifans pour tous les établiffemens propofés, avec quelque fecours aux Hôpitaux Généraux, pour leur aider

au renfermement de partie des coureurs, des faineans, des vagabonds, & des mandians volontaires, qui augmentent tous les jours à un excès insupportable. Projet de la répartition des fonds indiqués. Conclusion de ces Mémoires.

Permis l'impression ce premier Avril 1745. *Signé*, de Morthon, *Juge Mage. A Toulouse*, de l'Imprimerie de N. *Caranove*, & *Caranove*, fils, à la Bible d'or.

Nous sommes priés d'insérer ici l'avertissement suivant.

Charles-Antoine *Jombert*, vient d'imprimer une *Explication du Flux & Reflux*, aussi neuve que son exposition dans ses véritables circonstances, qui avoient été déguisées ou dissimulées. En un volume *in*-4°.

On y prouve, 1°. que le Flux, bien loin de s'étendre de l'Equateur aux Pôles, & le Reflux des Pôles à l'Equateur, arrivent au même tems dans des Ports peu ou fort éloignés, qui ont pleine & basse mer à la même heure, dans des divisions de mer qui leur sont adjacentes, aussi limitées & entremêlées que celles qu'on fait connoître par une Table fort curieuse.

2°. Qu'il résulte de cette Table, tirée du Neptune François & de la Connoissance des Tems, & de l'application des

régles pour prévoir l'heure de la marée, que la station de pleine mer après le Flux, & de basse mer après le Reflux, n'existe dans les Ports & divisions de l'Océan, que dans des tems differens & inégaux, ou semblables, bien loin d'exister sous toutes les zônes à la fois, ou successivement.

3°. Que la marée, bien loin d'y retarder chaque jour, comme le retour de la Lune au Méridien, avance des Quartiers aux Sizigies dans tout Port d'Europe de 5 heures, 12 à 14 minutes, & en retarde seulement des Sizigies aux Quartiers, de quelque inégalité que soit l'intervalle de ces phases, & la durée des jours lunaires qu'il comprend.

4°. Que l'heure de pleine mer est toujours semblable en conséquence, dans un même Port au jour des Sizigies, & toujours differente de cet espace de tems au jour des Quadratures, & d'une partie proportionnelle aux jours d'intervalle, avec une équation déterminée, parce que selon le nombre de jours & d'heures d'intervalle d'une phase à l'autre, elle avance ou retarde journellement, d'une partie proportionnelle de 312 à 314 minutes.

5°. Que cette heure est tellement attachée à la phase de la Lune, & à son âge,

qu'elle a servi deux fois à M. Cassini, pour reconnoître une erreur qui s'étoit glissée dans le calcul de la phase lunaire, de même que cette phase est un Cadran constant de l'heure de pleine mer en tous ces Ports, avec une équation dont les régles sont connues.

6°. Que cependant cette heure est differente depuis une heure du jour Astronomique qui commence à midi jusqu'à 12 & demi dans des Ports, aussi voisins que ceux des Isles de Zélande, de Flessingue & de l'Ecluse, & semblable dans d'autres aussi éloignés que ceux de Bayonne & Dublin, ou de Belle-Isle & Bergue.

7°. Que l'accroissement des marées des Quadratures aux Sizigies, & leur décroissement des Sizigies aux Quadratures, est à peu près périodique comme leur heure, avec cette difference que la plus haute marée n'arrive qu'un ou deux ou trois jours selon les differens Ports, avant ou après la nouvelle ou pleine Lune, & la plus foible avant ou après les Quartiers, & que partout la marée est plus forte à une Sizigie des Equinoxes que des Solstices, & plus foible à une Quadrature des Solstices que des Equinoxes.

8°. Qu'en toutes conjonctures & circonstances Astronomiques elle a plus de

force ſous le milieu des zônes tempérées que ſous la zône Torride, à laquelle la Lune peut ſeulement être verticale, de même que le Soleil.

9°. Que la diverſité de leur diſtance & de leur déclinaiſon contribue, comme la proximité d'un Solſtice ou d'un Equinoxe, à faire varier la hauteur de la marée, mais jamais autant que leur configuration actuelle, qui ſeule influe ſur la variation de l'heure de pleine & de baſſe mer, leur paſſage par leur Méridien ayant plus d'influence ſur la force de la marée, que ſur la détermination de cette heure.

10°. Que ce Phénoméne n'a pas moins été déguiſé en pluſieurs autres circonſtances eſſentielles, afin de l'accommoder au Syſtême Coſmographique de Copernic & au Syſtême Phyſique de Deſcartes ou de Newton, & qu'afin de ne pas découvrir combien il leur eſt contraire, on n'a pas moins continué ce déguiſement, malgré les Mémoires lûs à l'Académie des Sciences de Paris, qui établiſſent les articles précédens ſur des Journaux d'obſervations, faites à ſa ſollicitation par ordre du Roi pendant huit ans dans les Ports principaux de France.

Le même Libraire débite les Lettres ſur la Coſmographie, avec l'Analyſe raiſonnée

du *Systême moderne de Cosmographie & de Physique générale*, dont l'un est un état apparent du Ciel, systématisé, après avoir été dressé & publié en quatre Planches par M. Cassini, dans les Mémoires de l'Académie pour 1709; & l'autre un résultat systématique des expériences les plus usuelles sur l'électricité. Prix broché trois livres.

LETTRE

De M. Racine, *de l'Académie Royale des Belles-Lettres, à M.* Remond de Sainte Albine, *au sujet de l'Edition qu'on vient de donner des Lettres de* Rousseau.

JE vous porte ma plainte, Monsieur, afin que vous ayez la bonté de la rendre publique, du titre d'*Editeur* des Lettres de Rousseau, qu'on a voulu me donner. Si j'avois été le maître de ce recueil, je ne l'aurois présenté à l'impression que réduit à un petit volume, parce que n'y laissant que ce qui peut intéresser la Littérature, j'en aurois retranché tous les détails inutiles, plusieurs critiques d'ouvrages modernes, & les éloges des miens. J'ai l'honneur d'être, &c.

Racine.

Le 12. Juillet 1749.

PLANCHES ANATOMIQUES.

LE Sr *Gautier* vient de présenter au Roi la suite de ses Planches Anatomiques ; il a eu l'honneur de dédier à Sa Majesté la Céphalatomie, ou l'Anatomie complette de la tête. Le Roi a reçû favorablement sa Dédicace de cet Ouvrage & le nouveau Livre. L'Auteur a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le Maréchal Duc de Richelieu, Premier Gentilhomme de la Chambre.

Epitre Dédicatoire du Sr. Gautier.

SIRE,

Avicéne, célebre dans la Médecine, étoit Prince de Cordoue. Mithridate, amateur de cette science, étoit Roi de Pont. Plus d'un Souverain & plus d'un Potentat ont cultivé l'art de guérir, & par conséquent l'Anatomie, qui en est la baze ; j'oserai donc dédier à Votre Majesté mes tableaux imprimés de l'Anatomie de la tête. Vous y admirerez, SIRE, la structure de cette partie du corps humain, qui, plus que toute autre, distingue l'homme des animaux soumis à son empire. C'est le Temple de la sagesse, le Sanctuaire de la vertu ; c'est le moule divin, où se forme

la modération des Conquérans pacifiques & l'amabilité des Rois chéris de leurs peuples.

Votre Majesté ne dédaignera pas de jetter les yeux sur des merveilles qui la touchent de si près. Je les lui présente fidellement exprimées d'après nature. Mon burin lui sauvera l'horreur que lui inspireroit la Nature elle-même, violée par un fer, peut-être barbare. Ce n'est que dans les champs de Mars, que de pareils objets ne sçauroient ébranler votre intrépidité, par tout ailleurs il sont capables de saisir un Roi sensible, digne du surnom qu'il tient de l'amour de ses Sujets.

SIRE,

De Votre Majesté, le très-obéïssant & fidéle serviteur & sujet,

Jacques Gautier.

L'Auteur distribue la Myologie complette de M. Duverney, en vingt Planches, de couleur & grandeur naturelle, & la Céphalatomie ou Anatomie de la tête, qu'il vient de présenter au Roi, en huit Planches. Il a proposé dans le premier volume du Mercure de Juin dernier son projet de souscription pour ce qui reste à donner dans l'Anatomie complette.

MEMOIRE

Que M. J. R. Pereire *a lû dans la Séance de l'Académie Royale des Sciences le 11 Juin 1749, & dans lequel, en présentant à cette Compagnie un jeune sourd & muet de naissance, il expose avec quel succès il lui a appris à parler. On y a ajoûté plusieurs observations qui n'ont point été lûes à l'Assemblée, & qui sont nécessaires pour un plus grand éclaircissement. Ce sont celles qu'on trouve en forme de notes au bas des pages.*

MEssieurs, après les gracieux applaudissemens que la sçavante Académie des Belles-Lettres de Caën & nombre de personnes éclairées m'ont si généreusement prodigués sur ma méthode pour apprendre à parler & à raisonner aux sourds & muets, rien n'a pû détourner mon esprit d'aspirer au bonheur de mériter l'approbation d'une Compagnie, qui par l'auguste protection du plus grand des Monarques & par les incomparables lumieres des Membres qui la composent, fait si dignement l'admiration & l'ornement le plus solide de la France, de l'Europe, de l'Univers.

C'eſt dans une vûe auſſi flatteuſe, que je viens vous ſupplier, Meſſieurs, d'examiner les effets que mes ſoins ont juſqu'ici produit ſur M. d'Azy d'Etavigny, ſourd & muet de naiſſance, que j'ai l'honneur de vous préſenter.

Ses progrès actuels fourniront à votre pénétration admirable aſſez de matiere, pour porter un jugement déciſif ſur tous les avantages que les ſourds & muets devront attendre de mon art. J'ai formé ſur ce ſujet un Mémoire qui contient en outre quelques remarques qui lui ſont relatives; daignez, Meſſieurs, je vous prie, en entendre la lecture.

MEMOIRE.

Ce jeune Sourd & muet prononce diſtinctement, quoique très lentement encore, les lettres, les ſyllabes, les mots, ſoit qu'on les lui écrive, ſoit qu'on les lui indique par ſignes. Il répond de ſon chef verbalement ou par écrit aux queſtions familieres qu'on lui fait; il en forme lui-même très-ſouvent, il agit en conſéquence de ce qu'on lui propoſe de faire, ſoit qu'on lui parle par écrit ou par l'alphabet manuel dont ſon Maître ſe ſert envers lui, ſans qu'il ſoit beſoin d'y ajoûter aucun autre ſigne qui indique ce qu'on veut qu'il

faſſe. Il demande, par le moyen de ſa langue, les choſes dont il a beſoin journellement. Il récite par cœur le Décalogue, le Pater & quelques autres prieres, & répond avec intelligence à pluſieurs queſtions du Catéchiſme. En Grammaire, il donne l'article convenable à chaque nom (rarement il s'y trompe) il en connoît un peu la valeur des cas; il a une médiocre connoiſſance, principalement dans la pratique des pronoms dont on ſe ſert le plus communément. A l'égard des verbes, non-ſeulement il les ſçait conjuguer, dès qu'ils ſont réguliers, mais il en dit encore la perſonne qu'on lui demande ſéparément, de quelque nombre, tems & mode qu'elle ſoit (ſon plus fort cependant eſt ſur l'indicatif.) Sur les autres parties du diſcours, ainſi que ſur la Syntaxe, il connoît, à quelque choſe près, ce qu'il y en a de plus néceſſaire dans les expreſſions les plus communes & familieres; il ne donne pas, par exemple, un adjectif féminin à un ſubſtantif maſculin, ni un pluriel à un ſingulier; il ne ſe trompe que rarement ſur les tems, les nombres & les perſonnes des verbes qu'il fait entrer dans ſes expreſſions, ſur tout ſi c'eſt au mode indicatif qu'il doit les employer; il évite déja bien des répetitions par le moyen des pronoms & par-

ticules relatifs, qu'il employe le plus souvent fort à propos. Il observe finalement quelques regles d'orthographe passablement bien. Il est de plus à remarquer, 1°. que si sur tout cela on lui fait des fautes en lui écrivant, il s'en apperçoit pour l'ordinaire, & même les corrige, dès qu'on lui permet de le faire. 2°. Il change sa prononciation en differentes façons, il parle haut ou bas, suivant qu'on l'exige de lui; il imite par le ton de sa voix, mais ce n'est pas encore bien exactement, les differences qu'on y fait sentir, lorsqu'on interroge, qu'on récite, qu'on prie, qu'on commande, &c. 3°. Quoique les lettres, & principalement les voyelles, soient dans le François susceptibles de differentes prononciations, n'y en ayant aucune qui n'en admette plusieurs, & qui ne devienne muette dans quelques rencontres, néanmoins M. d'Azy d'Etavigny ne manque point à leur donner la valeur convenable; s'il s'y trompe quelque fois, ce n'est que dans des mots qui lui sont inconnus. Il sçait en Arithmétique, quoique sans fractions, les quatre Regles, les deux premieres, même par livres, sols & deniers; & il nombre verbalement toutes les sommes qu'on lui propose en chiffres. En Géographie, il distingue sur la Carte les quatre

parties

parties du Monde, les principaux Royaumes de l'Europe, dont il nomme les Capitales; il étend son sçavoit sur la France aux Provinces & aux Villes les plus remarquables. Il a encore quelques autres connoissances qu'on pourroit rapporter à la Chronologie, comme la division qu'il fait de l'année, du mois, de la semaine; à l'Histoire, comme la création du monde, qu'il récite, & même à des sciences plus abstraites, mais il seroit difficile d'en donner par écrit une juste idée.

M. d'Azy d'Etavigny est âgé de 19 ans. Pereire commença à l'instruire dans le Collége de M. le Duc d'Orléans, à Beaumont-en-Auge, en Normandie, le 13 Juillet 1746. Dans peu de jours il parvint à lui apprendre à prononcer quelques mots intelligiblement; il eut l'honneur quatre mois après, de le présenter à l'Académie des Belles-Lettres de Caën, où présidoit, comme Protecteur, M. l'Evêque de Bayeux, pour y être examiné sur ses progrès, lesquels étoient déja assez considérables du côté de la prononciation, pour le peu de tems qu'il y avoit que Pereire l'instruisoit. Il fut obligé de quitter son Eleve au commencement du mois de Mai 1747, lorsque celui-ci avoit l'intelligence d'environ treize cens mots, & lisoit & prononçoit

tout distinctement*. Pereire n'a pû reprendre son instruction qu'au 15 Février 1748; il trouva sa prononciation, faute d'un assez long usage sous sa direction, extrêmement vicieuse & très-peu intelligible, ensorte qu'on pourroit assûrer, sans crainte de s'y tromper beaucoup, eu égard au tems qu'il a fallu pour la corriger, que tout ce que M. d'Azy sçait à present, a été l'ouvrage du tems écoulé depuis cette derniere époque, c'est-à-dire, d'environ seize mois.

On observe, outre la lenteur, une certaine rudesse dans la prononciation de ce jeune homme; elle provient en partie des vices contractés pendant les dix mois d'interruption qu'il a euë, mais principalement de la roideur de ses organes, lesquels avoient beaucoup perdu de leur flexibilité, lorsque Pereire a commencé à les faire agir, son Eleve ayant déja dans ce tems-là seize ans**. On juge bien, au

* Tout cela se trouve circonstancié & vérifié dans les Piéces suivantes de 1747, Journal des Sçavans de Juillet, Mercure de France d'Août, Journal de Verdun de Novembre, &c.

** On sent bien que plus les muets seront jeunes, plus les organes de la parole auront d'aptitude chez eux pour une prononciation aisée. Il est certain que pour concevoir, sur tout lorsqu'il s'agit de ce qui est abstrait, les plus âgés ont plus

cécité, que ces défauts diminueront considérablement chez lui à proportion qu'il continuera, sous les soins de son Maître, à faire usage de la parole, car il n'est point douteux que les parties qui la forment, n'acquierent par ce moyen plus de souplesse & d'agilité, & ne lui rendent par conséquent l'articulation plus facile & plus réguliere.

On voit par le contenu de ce Mémoire, que les vûes de Pereire sur l'instruction des sourds & muets s'étendent à leur apprendre non seulement à prononcer tous les mots de la Langue Françoise, (ou de

sieurs avantages sur ceux qui le sont moins; mais aussi n'est il pas moins vrai que les enfans, dès l'âge de six ans & avant même, commencent à comprendre un grand nombre de petites choses, qui suffisent à M. Pereire à l'égard de ses Eleves, pour donner l'exercice convenable à leur langue, & pour les mener insensiblement à des connoissances plus considérables, & cela avec d'autant plus de facilité que leur ayant rendu comme naturel l'usage de la parole, ils s'expliqueront avec une aisance que les grands ne sçauroient acquérir que par une pratique beaucoup plus longue. Il est à propos d'avertir ici que la méthode de M. Pereire, (qu'il exerce par lui-même & par son frere seulement) quoiqu'extrêmement pénible pour lui, n'a cependant rien de violent ni de désagréable pour ses Eleves, & n'est pour eux qu'une espece d'amusement. M. Pereire pourroit encore se faire aider par Mlle sa sœur, s'il étoit question d'instruire quelque Demoiselle.

toute autre Langue, pourvû qu'il l'ait apprise lui-même auparavant,) mais encore, ce qui en est l'essentiel, à comprendre le sens de ces mots, & à produire d'eux-mêmes, tant verbalement que par écrit, toutes leurs pensées comme les autres hommes, * ce qui par conséquent les rendra

* Il y a une très-grande difference (laquelle est beaucoup plus considérable chez les muets que dans les autres hommes,) entre sçavoir prononcer, & comprendre ce qu'on sçait prononcer; cela échappe ordinairement aux personnes qui n'y font point d'attention, ou qui n'ont appris d'autre Langue que celle de leur pays. Qu'on se donne la peine d'y refléchir, on verra qu'à l'exception des dictions qui signifient des choses visibles, presque tous les mots d'un Dictonnaire sont très difficiles à expliquer aux muets, & que pour l'ordinaire, sur les choses purement intellectuelles, on ne leur fait comprendre que des idées imparfaites.

(On a jugé que les remarques suivantes ne seront pas ici tout-à-fait déplacées.)

M. Pereire divise le total de son instruction en deux parties principales: la prononciation & l'intelligence; il apprend aux sourds & muets, par la premiere, à lire & prononcer le François (ou tout autre langage, s'il en étoit question,) mais sans leur faire comprendre que les noms des choses visibles & d'un usage journalier, telles que les alimens, & les habillemens ordinaires, les parties, meubles & immeubles d'une maison, &c. Dans la seconde partie, il leur apprend tout le reste de l'instruction, c'est-à-dire à comprendre la valeur des

capables d'apprendre & de pratiquer comme eux quelque art ou quelque science que ce soit, si l'on en excepte seulement, à

mots contenus dans toutes les parties du discours, & à s'en servir à propos, soit en parlant, soit en écrivant, conformément aux regles grammaticales, & au génie particulier de la Langue.

Dès le quinziéme jour d'instruction, les Eleves de M. Pereire commencent pour l'ordinaire à prononcer quelques mots intelligiblement; pour les instruire sur la premiere partie de son art, il lui suffit de douze à quinze mois, sur tout s'ils sont d'un âge encore tendre, mais pour la parfaite instruction sur la seconde partie, il lui faut un tems plus considérable.

M. Pereire n'exige rien d'avance; on pourra convenir avec lui, pour la premiere partie, d'un prix payable en trois payemens; le premier ne lui devra être délivré qu'après que son Eleve articulera distinctement quarante à cinquante mots; on ne donnera le second que lorsqu'il en sçaura prononcer quatre à cinq cens, ni le troisiéme, que quand M. Pereire se sera acquitté de cette premiere partie de son instruction; le prix de la seconde se réglera sur celui de la premiere, & on aura égard au tems qu'il lui aura fallu y employer.

Afin d'informer d'une maniere entierement satisfaisante les parens, qui ne résideront pas à Paris, des progrès des Eleves, M. Pereire soumettra au jugment de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, ou à celui de quelques personnes éclairées, dont on conviendra avec lui, la décision de ces progrès, pour être en droit d'exiger les récompenses qui lui en seront dûes.

Avertissement pour les Etrangers. Si au lieu du

l'égard de la pratique, les choses pour lesquelles l'ouïe est indispensablement nécessaire. Pereire leur apprend lui-même l'Arithmétique, & peut leur donner quelques connoissances sur le commerce, les Mathématiques, &c.

On pense bien que pour parler aux Eleves de Pereire, il faudra se servir ou de l'écriture ou des signes ordinaires. Quoique ce dernier moyen ait toujours quelque chose de confus & d'ambigu, il est clair néanmoins que les interrogations verbales, que les sourds & muets seront obligés de faire pour s'assûrer de ce qu'on voudra leur dire, suppléeront à ce défaut d'une maniere suffisante.

Outre ces deux moyens de leur parler, Pereire en employe un troisiéme qui a les

François, il falloit apprendre à quelque personne muette l'Espagnol ou le Portugais, M. Pereire le feroit d'autant plus volontiers, que l'orthographe en est bien plus aisée, & qu'il possede ces deux Langues. Pour instruire un muet sur un langage différent des trois mentionnés, il faudroit à M. Pereire, comme il l'a dit dans le Mémoire, l'apprendre lui même auparavant. La Langue Italienne, dont il a quelque connoissance, lui feroit pour cet effet la moins difficile.

M. Pereire demeure à l'Hôtel de Bourgogne, rue de Savoye, près des Grands Augustins à Paris. Les personnes qui voudront lui écrire sont priés d'affranchir le port des lettres.

avantages d'être aussi expressif que le premier, plus bien séant que le second, & plus aisé que tous les deux. C'est un alphabet manuel qu'il a appris en Espagne, mais qu'il lui a fallu augmenter & perfectionner considérablement pour le rendre propre à parler exactement en François; il s'en sert avec une brieveté qui approche plus de la promptitude de la langue que de la lenteur de la plume. Cet alphabet est contenu dans les doigts d'une seule main, laquelle suffit encore à Pereire pour exprimer en chiffres toutes sortes de sommes, & pour enseigner à ses Eleves, bien plus facilement & plus sûrement que par les méthodes ordinaires, les quatre regles d'Arithmétique.

Ce ne sont pas là les seules ressources qui pourront adoucir le malheur de la surdité dans les éleves de Pereire : ils auront encore la facilité d'entendre aux mouvemens naturels des lévres, des yeux, de la tête, des mains, &c. des personnes qui les fréquenteront, ce qu'on voudra leur dire. Cette façon de concevoir demande cependant une étude d'un tems considérable, & sera toujours néanmoins sujette à quelques équivoques, sur tout si ceux qui parleront aux muets, ne leur sont pas bien connus, & si les discours qu'on leur tien-

dra, s'éloignent des conversations familieres ; cependant elle leur sera toujours de quelque utilité, & pourra être perfectionnée à la longue par leur propre pénétration & par la pratique.

Conclusion.

Ce seroit trop abuser de votre complaisance, Messieurs, que d'oser m'arrêter à vous exposer ici nombre d'observations que je pourrois faire sur le contenu de ce Mémoire ; j'espere cependant qu'elles auront encore lieu, & qu'il me sera même plus convenable de vous en parler, si vous me le permettrez, à mesure que vous examinerez les progrès de mon Eleve, & que vous daignerez me continuer l'honneur de votre attention sur chacun en particulier.

Lû par M. Pereire à l'Académie le 11 Juin 1749.

Paraphé par M. de Fouchi, Secretaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences du 9 Juillet 1749.

Nous avons vû par ordre de l'Académie un Mémoire que M. Pereire a lû dans l'Assemblée du 11 du mois dernier, sur les effets de son art pour apprendre à parler aux sourds & muets de naissance, & nous avons

en conséquence examiné en particulier ce qu'il y rapporte de M. d'Azy d'Etavigny, son éleve, sourd & muet de naissance.

Ce n'est point d'aujourd'hui qu'on voit confirmer par l'expérience la possibilité d'un art si curieux & si utile; M. Wallis en Angleterre & M. Amman en Hollande l'ont pratiqué avec succès dans le siécle dernier; les ouvrages de ces deux Sçavans sont connus de tout le monde; il paroît par leur témoignage qu'un certain Religieux s'y étoit exercé bien avant eux. Emanuel Ramires de Cortonne & Pierre de Castro, Espagnols, avoient aussi traité cette matiere long-tems auparavant, & nous ne doutons point que d'autres Auteurs n'ayent encore écrit & donné au Public des méthodes sur cet art, (*mais*) l'exemple de M. d'Azy d'Etavigny est le premier & le seul dont nous ayons connoissance.

On voit par le Mémoire & par les Certificats que rapporte M. Pereire, qu'il avoit déja fait d'autres essais de cette nature avec succès; qu'il entreprit en Normandie le 13 Juillet 1746 l'instruction de ce jeune sourd & muet, âgé pour lors de 16 ans; que dans peu de jours il lui apprit à articuler quelques mots, comme *papa*, *maman*, *château*, *Madame*, *chapeau*: qu'au mois de Novembre suivant il le présenta à

l'Académie des Belles-Lettres de Caën, laquelle trouva qu'il prononçoit déja distinctement & avec intelligence, un grand nombre de mots; que M. Pereire fut obligé de le quitter au commencement du mois de Mai 1747, dans le tems qu'il avoit connoissance d'environ treize cens mots, & qu'il commençoit à lire & à articuler passablement; qu'il reprit son éleve le 15 Février 1748, & qu'il a été obligé, par rapport aux défauts qui s'étoient glissés pendant ce tems-là dans sa prononciation, encore peu affermie, de commencer de nouveau, pour ainsi dire, son instruction, ce qui fait que M. Pereire pense avec raison qu'on doit réputer le sçavoir de ce jeune homme comme l'ouvrage de seize mois.

A l'égard des progrès actuels de M. d'Azy d'Etavigny, quoique ce que nous en avons vû dans l'Académie nous paroisse suffisant pour en juger, notre devoir néanmoins nous engage à entrer là-dessus dans un détail un peu circonstancié.

M. Pereire rapporte dans son Mémoire, & nous avons verifié par l'expérience, que ce jeune sourd & muet lit & prononce distinctement toutes sortes d'expressions Françoises; qu'il donne des réponses très-sensées, tant verbalement que par écrit, aux questions familieres qu'on lui fait par écrit

ou par signes; qu'il comprend & qu'il exécute promptement ce qu'on lui propose de faire par le moyen de l'écriture ou par l'alphabet manuel dont son Maître se sert; qu'il récite plusieurs prieres par cœur; qu'il donne aux noms le genre, le cas & le nombre qui leur conviennent. Il connoît & employe à propos les pronoms qui sont le plus d'usage, & il conjugue les verbes, soit qu'on lui propose de le faire d'une façon suivie, soit qu'on lui renverse l'ordre des modes, des tems, des personnes & des nombres: il en faut excepter cependant les conjugaisons irrégulieres & peu communes. Il a une connoissance proportionnée au reste de son sçavoir sur les participes, les adverbes, les prépositions & les conjonctions, & il observe dans la construction de la phrase & dans l'orthographe plusieurs régles avec assez d'exactitude. On voit même avec surprise, que souvent il corrige les fautes que l'on fait en écrivant, contre l'orthographe ou contre la Syntaxe; que malgré les differentes prononciations qu'on donne à chaque lettre & à chaque syllabe, il les articule néanmoins de la maniere qu'on doit le faire; qu'il parle à son gré haut ou bas, & qu'il fait sentir quelque difference dans les tons entre la question & la réponse, la priere & le commandement, &c.

On observe que la prononciation de M. d'Etavigny est lente, grave, comme tirée du fond de la poitrine, & qu'il ne lie pas assez les syllabes; M. Pereire en donne pour raison principale l'inaction dans laquelle ses organes avoient demeuré pendant seize ans, & le trop peu de tems qu'ils ont eu jusqu'ici pour acquerir par l'usage la flexibilité nécessaire à une articulation aisée. Il n'est pas douteux que ces irrégularités n'ayent été bien plus considérables dans le commencement de l'éducation, & il est naturel de penser qu'elles diminueront de plus en plus, à mesure que M. Pereire continuera à lui donner ses instructions.

M. d'Azy sçait les quatre régles d'Arithmétique, & connoît sur la Carte les parties du monde, les Royaumes & les Capitales de l'Europe, les Provinces & les Villes principales de la France.

M. Pereire se sert fort à propos d'un alphabet manuel pour s'exprimer avec son Eleve, & il le fait par ce moyen bien plus commodément & plus briévement que par l'écriture, ce qui lui évite l'incommodité d'avoir continuellement la main à la plume.

M. Pereire espere porter encore son art à un bien plus haut dégré de perfection, il vise à instruire les sourds & muets au point de comprendre ce qu'on voudra leur dire

aux mouvemens ordinaires des lévres & du visage de ceux qui leur parleront : il restraint cependant cela aux personnes avec lesquelles ses Eleves auront de l'habitude ; leur intelligence avec les autres, dit M. Pereire, sera bien plus bornée ; il faudra, pour se faire entendre aux muets, avoir souvent recours à l'écriture ou aux signes ordinaires.

On voit par l'exemple de M. d'Azy, que les vûes de M. Pereire, en instruisant les sourds & muets, sont de leur apprendre à lire, à écrire & à parler la Langue qu'il leur aura enseignée ; à en comprendre le sens, à produire d'eux-mêmes leurs pensées, soit par l'écriture, soit par la parole, & à acquérir, comme les autres hommes, toutes les connoissances, excepté les idées pour lesquelles la sensation de l'oüie est absolument nécessaire.

Nous trouvons que les progrès que M. d'Azy d'Etavigny a faits en si peu de tems, prouvent très-suffisamment la bonté de la méthode que M. Pereire suit dans son instruction, & démontrent la singularité de son talent pour la pratiquer ; qu'il y a tout lieu d'esperer que par ce moyen les sourds & muets de naissance pourront non-seulement prononcer & lire toutes sortes de mots, & comprendre la valeur de ceux qui

désignent des choses visibles, mais encore acquérir les notions abstraites & générales qui leur manquent, & devenir sociables, capables de raisonner & d'agir de la même maniere que font les personnes qui ont perdu par accident l'oüie après avoir atteint l'âge de raison. Comme on a vû de cette espece de sourds qui comprenoient au mouvement des lévres ce qu'on vouloit leur dire, nous ne faisons pas difficulté de croire que M. Pereire pourroit parvenir à donner à ses Eleves une semblable facilité, en y joignant les restrictions qu'il marque dans son Mémoire.

Nous pensons aussi que l'alphabet manuel de M. Pereire, pour lequel il n'employe qu'une seule main, deviendra, s'il le rend public, d'autant plus commode pour ses Eleves & pour ceux qui voudront commercer avec eux, qu'il paroît extrêmement simple & expéditif, par conséquent aisé à apprendre & à pratiquer.

Nous jugeons donc que l'art d'apprendre à lire & à parler aux muets, tel que M. Pereire le pratique, est extrêmement ingénieux ; que son usage intéresse beaucoup le bien public, & qu'on ne sçauroit trop encourager M. Pereire à le cultiver & à le perfectionner.

Au reste il nous paroît qu'il n'a rien exageré dans son Mémoire. Fait à Paris ce 9 Juillet 1749. *Signé*, d'Ortous de Mairan, Buffon, & Ferrein.

Je certifie l'Extrait ci-dessus & des autres parts, conforme à son original & au jugement de l'Académie. *Signé* Grandjean de Fouchy, *Secretaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.*

L'Académie des Jeux Floraux fera la distribution de ses prix le troisiéme Mai 1750.

Ces prix sont une Amaranthe d'or de la valeur de quatre cens livres, qui est destinée à une Ode.

Une Eglantine d'or, de la valeur de quatre cens cinquante livres, destinée à une Piéce d'éloquence d'un quart d'heure, ou d'une petite demi-heure de lecture, dont le sujet sera pour la même année 1750:

NOTRE BONHEUR EST EN NOUS-MESMES, suivant le sens de ces paroles : *Nemo læditur nisi à se ipso.*

Une Violette d'argent de la valeur de deux cens cinquante livres, destinée à un Poëme de soixante vers au moins, ou de cent vers au plus, qui doivent être Ale-

xandrins, & dont le ſujet doit être héroïque ou dans le genre noble.

Un Souci d'argent, de la valeur de deux cens livres, qui eſt deſtinée à une Elégie, à une Idyle ou à une Eglogue, ces trois genres d'ouvrages concourant pour le même prix. Les vers en doivent être auſſi Alexandrins, ſans mêlange de vers d'autre meſure.

Un Lys d'argent, de la valeur de ſoixante livres, deſtiné à un Sonnet à l'honneur de la Sainte Vierge.

Les ſujets des differens genres d'ouvrages auſquels l'Amaranthe, la Violette & le Souci, ſont deſtinés, eſt au choix des Auteurs, qui ſont avertis de ne pas ſe négliger ſur les rimes & ſur toutes les régles de la verſification, auſſi-bien que les Auteurs du Sonnet.

Les ouvrages qui ne ſont que des Traductions ou des imitations, ceux qui traitent des ſujets donnés par d'autres Académies, ceux qui ont quelque choſe de burleſque, de ſatyrique, ou d'indécent, ſont exclus des prix.

Les ouvrages qui auront paru dans le public, & ceux dont les Auteurs ſe ſeront fait connoître avant le jugement, ou pour leſquels ils auront ſollicité ou fait ſolliciter les Juges, en ſont auſſi exclus.

Les Auteurs qui traitent des matieres Théologiques, doivent faire mettre au bas de leurs ouvrages l'Approbation de deux Docteurs en Théologie, ce qui sera observé même à l'égard du Sonnet, sans quoi ces ouvrages ne seront pas mis au concours.

On doit faire remettre, dans tout le mois de Janvier de l'année 1750, par des personnes domiciliées à Toulouse, trois Copies bien lisibles de chaque ouvrage à M. le Chevalier d'Aliez, Sécretaire Perpétuel de l'Académie, logé rue des Coûteliers. Son Registre devant être barré dès le premier jour de Février, on ne sera plus à tems à lui remettre des ouvrages, dès que le mois de Janvier sera expiré.

Les ouvrages seront désignés, non-seulement par leur titre, mais encore par une dévise ou sentence, que M. le Sécretaire écrira dans son Registre, aussi-bien que le nom, la qualité ou la profession, & la demeure des personnes qui les lui auront remis, lesquelles signeront la réception que M. le Sécretaire en aura écrite dans son Registre, après quoi il leur en expédiera le récépissé.

M. le Secretaire ne recevra point les paquets qui lui seront adressés par la Poste en droiture, s'ils ne sont affranchis de port,

& il ne répondra point aux Lettres qu'on lui écrira sans avoir cette attention. Les Auteurs sont avertis que l'Académie exclud même du concours tous les ouvrages qui n'ont pas été remis à M. le Secretaire par une personne domiciliée à Toulouse, la voie de la Poste en droiture étant sujette à trop d'inconveniens.

M. le Secretaire avertira les personnes qui auront remis les ouvrages que l'Académie aura couronnés, afin que les Auteurs viennent eux-mêmes recevoir les prix, l'après-midi du troisiéme Mai, à l'assemblée que l'Académie tient dans le Grand Consistoire de l'Hôtel-de-Ville où ils sont distribués. Si les Auteurs sont hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes, ils doivent envoyer à une personne domiciliée à Toulouse, une Procuration en bonne forme, où ils se déclarent affirmativement les Auteurs de l'ouvrage couronné, & cette personne retirera le prix des mains de M. le Secretaire, sur la Procuration de l'Auteur, & sur le récépissé de l'ouvrage.

On ne peut remporter que trois fois chacun des prix que l'Académie distribue ; les Auteurs des ouvrages qu'elle découvrira avoir enfreint cette loi, en seront exclus, aussi-bien que les ouvrages qu'on pourra justement présumer être présentés sous des noms d'Auteurs supposés.

Après que les Auteurs se seront fait connoître, M. le Secretaire leur donnera des attestations, portant qu'un tel, une telle année, pour tel ouvrage par lui composé, a remporté un tel prix, & l'ouvrage en original sera attaché à ces attestations, sous le Contre-Scel des Jeux.

Ceux qui auront remporté trois Prix, (celui du Sonnet excepté) & l'un desquels soit celui de l'Ode, pourront obtenir selon l'ancien usage, des Lettres de Maîtres des Jeux Floraux, qui leur donneront le droit d'opiner comme Juges & comme étant du Corps des Jeux, dans les assemblées générales & particulieres des Jeux Floraux, & d'assister aux Séances publiques.

Par les dernieres Lettres Patentes du Roi, qui autorisent l'augmentation du prix du discours, les Auteurs qui auront remporté trois fois ce prix depuis cette augmentation, pourront aussi obtenir des Lettres de Maîtres des Jeux Floraux, sans qu'il soit nécessaire qu'ils ayent remporté des prix de Poësie.

L'Ode qui a pour titre LA CHASSE, & pour Sentence *Manet sub Jove frigido Venator teneræ conjugis immemor*, a remporté le prix de ce genre d'ouvrage.

Le discours qui a pour Sentence, *Aurum est periculum possidentium, enervatio virtutum,*

a remporté le prix d'Eloquence de cette année.

Le Poëme qui a pour titre LE TRIOMPHE DE LA VERITE', & pour Sentence, *Confundentur ab Idolis quibus sacrificaverunt*, a remporté le prix.

Le prix du genre Bucolique a été adjugé à l'Idyle, intitulée LE LABOUREUR ; qui a pour Sentence : *Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.*

Le Sonnet qui a pour Sentence : *Et statuit aquas quasi in utre*, a remporté le Prix de ce genre.

L'Académie a réservé un prix de Discours, un prix de Poëme, & deux prix de Sonnet, qui l'avoient déja été les années précédentes.

L'Académie Royale d'Angers avoit proposé l'an 1747, un prix dont le sujet est *le progrès des Sciences & des Beaux Arts sous le Regne de Louis XV.* avec la liberté de le traiter en prose ou en vers, & un prix de Physique sur cette question.

Les animaux & les métaux ne deviennent-ils électriques que par communication ? Pourquoi ne le deviennent-ils pas par les moyens que l'on employe pour rendre les autres corps électriques ?

Ces prix devoient être délivrés en 1748, mais l'Académie s'est trouvée obligée de les remettre, & dans une assemblée publique, tenue le 3 du mois de Juin dernier, elle a adjugé celui dont le sujet est le progrès des Sciences & des Beaux Arts, à une Ode qui est de M. la Combe, & qui a pour devise, *Sunt gloria Principis Artes.*

Nous n'en donnons ici que quelques strophes, qui pourront présenter une idée de la Piéce, & faire connoître les talens de son jeune Auteur pour la Poësie.

Strophe IV. *

CEssez, vains Héros de la Fable,
Cessez de vanter vos travaux:
Une gloire plus véritable
Immortalise vos rivaux.
Voyez sur quelle affreuse plage,
Malgré l'horreur d'un Ciel sauvage,
L'amour du vrai conduit leurs pas:
Enfin de la terre étonnée
La figure est déterminée,
Les Dieux ont guidé leurs compas.

* *Progrès de l'Astronomie & de la Géographie; voyage de Messieurs de l'Académie des Sciences pour fixer la figure de la terre.*

Strophe VI. *

Comme, dans son essor rapide,
Le fier oiseau de Jupiter
Domine le peuple timide
Qui sous lui voltige dans l'air;
Ainsi l'amant de Therpsicore
Par un vol plus rapide encore
S'éleve entre tous ses rivaux,
Et sur les aîles du génie,
Jusqu'au Temple de l'Harmonie
Se trace des sentiers nouveaux.

Strophe VII. **

Est-ce Appollon qui de sa Lyre
Exprime ces accords, ces sons,
Et parle à l'esprit qu'il inspire
Le langage des passions?
J'éprouve à son gré la tristesse,
Et les transports de l'allegresse,
Et les accès de la fureur:
C'est écho qui soupire encore,
Zéphyre qui caresse Flore,
L'Amour qui charme un jeune cœur.

La seconde Ode sur le même sujet, est du Pere Chabaud, de l'Oratoire, Profes-

* *Progrès de la Musique Lyrique, que M. Rameau a étendue & perfectionnée.*

** *Progrès de la Musique instrumentale.*

feur de Rhéthorique à Boulogne, & Membre des Académies de Villefranche & de Pau. Elle est sous cette dévise : *Veteres revolavit artes*, Horace.

Nous en donnons également ici quelques strophes.

Strophe X.

L'oubli pour toi n'aura point d'ombres,
La Peyronie ! envain la mort t'enleve à nous :
Ton nom, quand tu descends dans les royaumes sombres,
Est indépendant de ses coups.
Par tes dons * génereux le criminel infame
De nos jours fortunés a prolongé la trame.
Son supplice est un double gain :
Par sa mort même il nous fait vivre ;
Mutilé, son corps est un Livre,
Utile à tout le genre humain.

Strophe XII.

Trop long-tems votre petitesse *,
Insectes, vous valut nos injustes mépris.
Sur vous l'observateur, qui connut votre adresse,
A fixé nos regards surpris ;

* *Le progrès de l'Anatomie, par les fondations qu'a fait M. de la Peyronie à Saint Côme & à la Faculté de Médecine de Montpellier.*

* *Progrès de l'Histoire naturelle.*

Le docte Réaumur découvre un nouveau monde ;
Que d'animaux vivoient sur la terre & dans l'onde,
Qui n'existoient point à nos yeux !
Les Cieux me peignent ta puissance,
Grand Dieu ! mais ton intelligence,
Dans un Ciron, je la vois mieux.

L'Académie a adjugé le prix de Physique, dont le sujet est, *Les animaux & les métaux ne deviennent-ils électriques, &c.* à une Dissertation qui est du Pere Beraut, Jesuite, Professeur de Mathématiques à Lyon.

ESTAMPES NOUVELLES.

LE Sieur *Moyreau*, Graveur du Roi, vient de mettre au jour une nouvelle Estampe, intitulée, *l'Abreuvoir Hollandois*, n°. 62. de sa suite. Cette Estampe est gravée d'après un Tableau de *Wouvermens*, qui est dans le Cabinet de M. de la Haye, Fermier Général.

On trouve chez le Sieur Odieuvre, Marchand d'Estampes, rue des Mathurins, une Estampe nouvelle du portrait du Prince Charles Edouard Stuard, peint par le Sieur *Toqué*, & gravé par le Sieur *Basan*. Le même Marchand débite une autre Estampe, qui a pour titre, *Vûe & Perspective de Londres du côté de la Tamise.* Cette Estampe est gravée par le Sieur *Tardieu*, d'après le Tableau du Sieur *Charles-Léopold de Grevenbroeck.*

Le succès brillant de l'Abregé Chronologique de

de l'Histoire de France, par M. le Président *Henault*, ayant encouragé le Sieur *Odieuvre*, à former une suite complette des portraits des François Illustres, il avertit le Public, qu'il a employé tous ses soins pour la rendre aussi parfaite qu'il est possible. Dans le cours de ce mois, il exposera en vente tous les portraits gravés qu'il a préparés pour cet ouvrage.

LE Sieur le Rouge, Ingénieur Géographe du Roi, vient de publier un nouveau plan de Paris, dans lequel on a eu soin de marquer les fauxbourgs & les marais, tels qu'ils sont aujourd'hui; ce qui le rend entierement different des anciens.

CHANSON.

QUi la voit un jour seulement,
Voudroit ne plus voir qu'elle:
Sans peine on dévine comment
Ce charme-là s'appelle.

D'autres auront de plus beaux traits,
Et vous plairont moins qu'elle;
Amour m'a dit par quels secrets,
C'est qu'elle est mieux que belle.

Dans ses yeux est un ascendant,
Dont voici le mystére ;
Son esprit s'y peint chaque instant ;
Jugez s'ils doivent plaire.

SPECTACLES.

LE Mardi 15 Juillet, l'Académie Royale de Musique a remis sur son Théatre les *Caractéres de l'Amour*, Ballet héroïque, représenté pour la premiere fois le 15 Avril 1739. On peut s'instruire dans l'Avertissement, du mérite des differentes Muses à qui le Public doit les vers de ce Ballet, & de sa premiere destinée ; cette seconde édition est précédée d'une Epitre Dédicatoire à Monseigneur le Dauphin, où l'Eloge sincere & mérité de son illustre Epouse, & celui de notre auguste Monarque, ne sont pas oubliés.

Dans le Prologue, le Théatre représente *l'Isle de Cythére dans une belle nuit* : Venus paroît au milieu de sa Cour, qui célébre avec la Déesse les avantages de la nuit. L'Amour descend des Cieux, il évoque les ombres des Poëtes renommés, les invite à publier sa puissance & sa gloire, & fait le partage des trois Actes du Ballet des Caractéres de l'Amour dans ces vers.

Rendez-lui le tribut qu'il exige de vous,
Il est constant, il est jaloux,
Et quelquefois il est volage,
Mais il est, quel qu'il soit, digne de votre hommage.

Un Ballet figuré, ingénieusement composé, & bien exécuté par Mlles Mimi & Lani, & les Sieurs du Moulin, Aubri & de Visse, exprime agréablement ces trois caractéres.

Dans la premiere entrée, destinée à l'Amour constant, le Théatre représente la Fontaine de Vaucluse, si renommée par les promenades de Laure, & tant chantée par l'amoureux Petrarque; ce Poëte fameux y revient après une longue absence & des périls essuyés, il y rencontre son ami Octave, ordonnateur d'une Fête qu'Alphonse, Prince souverain d'Avignon, prépare pour Laure qu'il prétend épouser. Petrarque, par l'indulgence d'Octave, assiste à la fête, déguisé sous la figure du Dieu du Rhône; sa jalousie éclate; il est reconnu & plaint par Laure, menacé par Alphonse, qui vaincu par sa générosité, lui pardonne & unit ces deux amans si dignes d'être heureux.

La deuxiéme entrée est remplie par Elmire, Princesse Afriquaine; Arsane, Prince Africain, son amant, & Almansor, son rival, Prince Sarrazin & Magicien. La jalousie y paroît personifiée, & évoquée par le Magicien, elle triomphe & immole les trois amans à sa fureur.

La troisiéme entrée, consacrée à l'Amour volage, se passe dans un agréable séjour champêtre, où l'inconstance regne sur des cœurs ordinairement fidéles, & amuse le spectateur par des scénes vives & legéres, & par un divertissement qui termine, au gré du Parterre, ce Ballet, dont la Musique gracieuse est de la composition de M. Collin de Blamont, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roi. M. Lani, Compositeur des danses de l'Académie Royale de Musique, a fait briller son génie & son goût.

Les Comédiens Italiens ont donné une Piece

dans le goût ultramontain, intitulée, *Arlequin, Roi par hazard*, qui a plû par so : spectacle & ses lazi. Le petit Vincent y a dansé avec l'aimable Camille, & ils ont été fort applaudis.

Les mêmes Comédiens ont remis au Théatre la Comédie *de la Surprise de l'Amour*, de M. de Marivaux. Mlle Sylvia, selon sa coûtume, a charmé les Spectateurs par son jeu également naturel & fin, & le Sieur Riccoboni s'est surpassé dans le rôle de l'amant.

CONCERTS A LA COUR.

LE Samedi 21 Juin, le Lundi 23, & le Mercredi 25, on executa en Concert chez la Reine, le Prologue & les cinq Actes de l'Opéra *d'Atis*. Les rôles o t été chantés par les Demoiselles Chevalier, Fel, de Selle, d'Aigremont, & par les Sieurs de Chassé, la Garde, Jeliotte, Poirier, Dubourg, Richer & Godonnesche.

Le Samedi 28, on chanta le Prologue & le second Acte de l'Opera de *Tarsis & Zelie*, de Mrs Rebel & Francœur, Sur-Intendans de la Musique de la Chambre du Roi. Les Demoiselles de Selle & Mathieu en remplirent les rôles, ainsi que e Sr Benoît.

Le Samedi 12 Juillet, le Lundi 14, & le Samedi 19, on executa à Compiégne chez la Reine l'Opera *d'Iphigenie*. Les Demoiselles Lalande, Mathieu, de Selle, Canavas, Godonnesche & Bez n, en ont chanté les rôles, ainsi que les Sieurs Benoît, Poirier & Dubourg.

AVERTISSEMENT

Sur les Nouvelles Etrangeres & sur le Journal de la Cour, &c.

LEs Auteurs du Mercure ont toujours négligé d'avertir que, soit pour les Nouvelles de Politique & de Guerre, soit pour le Journal de la Cour & de Paris, ils ont, de tems immémorial, copié mot à mot la Gazette de France. Tant que M. *Rémond de Sainte Albine* a composé ces deux Ouvrages périodiques, cette omission étoit plus excusable chez lui que chez un autre. A présent qu'il n'est plus chargé de la Gazette, il se feroit un scrupule de garder là-dessus plus long-tems le silence. Il annonce donc qu'il continuera de suivre l'usage établi, mais que ne devant à l'avenir avoir d'autre part aux articles mentionnés ci-dessus, que le soin de les faire transcrire ou tout au plus abreger, il ne prétend point se faire honneur d'aucun de ces articles.

NOUVELLES ETRANGERES.

DE CONSTANTINOPLE, *le* 10 *Mai.*

ON a arrêté depuis quelques jours plusieurs particuliers qui tenoient des discours séditieux. Le Grand Seigneur, qui avoit été indisposé dans le commencement de ce mois, se porte beaucoup mieux. L'arrivée d'un courier des frontieres de la Perse, a donné lieu à la tenue d'un grand Divan, après lequel il a été dépêché plusieurs couriers.

Le Capitan Bacha, commandant la Flotte destinée pour aller faire le recouvrement des sommes dûes au Grand Seigneur dans les Isles de l'Archipel, sous le nom de tribut, a mis à la voile hier: on dit qu'il est chargé d'ordres secrets pour examiner dans sa tournée la conduite de plusieurs Officiers publics, contre lesquels il y a des plaintes, & de les punir, s'ils se trouvent coupables, ou par la privation de leurs Charges, ou par la mort.

Il est arrivé hier un courier de Babylone; depuis qu'il a remis ses dépêches au Grand Visir, le bruit court que le nouveau Bacha, envoyé par le Grand Seigneur dans cette Ville, après y avoir fait son entrée en triomphe, avoit fait arrêter une quarantaine de personnes du parti contraire, ausquelles il avoit fait couper le tête, afin que cet exemple en imposât aux séditieux, dont le nombre augmente tous les jours.

Le 5, trois Députés de la Régence d'Alger furent admis à l'audience du Grand Visir; on dit

que l'objet de leur venue est d'obtenir du Grand Seigneur quelques Vaisseaux de guerre, pour être en état d'en imposer aux Puissances Chrétiennes, lesquelles, à ce qu'ils ont assûré, méditent de concert de les attaquer. Le bruit court que ces Députés n'ont pas été bien reçûs; que le Grand Visir leur a reproché les excès ausquels ils se portent tous les jours par leurs pirateries, sans égard même à la foi des Traités, leur notifiant, que s'ils ne changeoient de conduite, le Grand Seigneur leur retireroit sa puissante protection.

D'ALGER, *le 25 Mai.*

SUr le bruit qui s'est répandu, il y a quelques jours, que le Port d'Oran se remplissoit de Vaisseaux, qu'on y faisoit de grands préparatifs de guerre, & que les Espagnols avoient pour objet une entreprise contre cette Ville, afin de punir la Régence d'avoir souffert que les Corsaires donnassent la chasse à leurs Bâtimens, le Gouvernement a ordonné à tous les Bayts, Caitz, & autres Chefs de Milice, de rassembler leurs troupes, & qu'elles fussent en état de marcher au premier commandement. La crainte d'un bombardement a fait prendre aussi differentes mesures pour mettre cette Ville à l'abri de la bombe. Tous les postes voisins où l'on pourroit craindre une descente, sont déja renforcés; les sentinelles de nuit pour crier l'alerte, sont doublées, & l'on travaille sans relâche à mettre les Châteaux & les ouvrages en état de faire une bonne défense, en cas que les Espagnols parviennent à en faire le siége dans les formes.

Il se tint le 17 de ce mois un Divan, dans lequel il a été déliberé sur toutes les autres mesures qu'il

falloit prendre pour se garantir de l'attaque dont l'Etat est menacé. Il a été décidé que toutes les troupes se porteroient sur le rivage, & qu'elles feroient les derniers efforts pour empêcher que les Espagnols ne fissent une descente.

Le Contre-Amiral Frensel, commandant les Vaisseaux de guerre, servant d'escorte à quatre Flutes Hollandoises, que les Etats Généraux des Provinces-Unies envoyent chargées de présens pour la Régence, arriva le 5 du mois passé dans cette Ville, & eut une audience du Dey le 7; M. Frensel étoit accompagné de M. Paravicini, Consul de la Nation, du Comte de Byland & de M. Heemkerke, Capitaines, en présentant la Lettre, dont il étoit chargé de la part de leurs Hautes-Puissances, il fit un compliment sur l'objet de son arrivée: il expliqua en quoi consistoient les présens que la République envoyoit. Le Dey marqua dans les termes les plus obligeans la satisfaction qu'il ressentoit de l'attention de leurs Hautes Puissances à l'égard des Algériens; mais M. Frensel, ayant fait apporter les présens qu'il avoit ordre de lui remettre en particulier, le Dey à cette vûe ne put contenir sa joie & ses transports, il s'écria, que *les Etats Généraux étoient de vrais amis & de grands amis, & qu'il étoit aisé d'en juger par la quantité & la richesse de leurs présens.*

Le 3 de ce mois, il entra dans ce Port un Bâtiment Vénitien, venant de Marseille, chargé de sucre & de cire, dont les Corsaires de cette Ville s'étoient emparés à la hauteur de Civita Vecchia; l'équipage a eu le bonheur d'échapper à l'esclavage, en gagnant le rivage, à la faveur de la Chaloupe. Le 10, un petit Vaisseau de Raguse, que les Corsaires avoient amené le 7, fut relâché,

le Capitaine ayant produit un sauve-conduit du Grand Seigneur, par lequel sa Hautesse accorde sa protection aux Bâtimens de la République de Raguse, qui commercent, en considération du tribut qu'elle lui paye, & qui menace de son indignation les Vaisseaux Turcs, & spécialement ceux de Tunis, de Tripoli & d'Alger, qui oseront troubler les Ragusains dans leur navigation.

DE MOSCOU, *le* 23 *Juin*.

Il arriva le 22 du mois dernier, un courier extraordinaire dépêché par le Gouverneur de Cazan, avec la triste nouvelle que le feu avoit réduit en cendres cette grande Ville, Capitale d'une des plus fertiles Provinces de Russie, sans qu'il eût été possible d'arrêter les progrès de l'incendie : elle fut si entiere, qu'il n'est pas resté une seule maison sur pied. Ce fâcheux évenement a fait une si grande impression sur l'esprit de l'Impératrice, qu'elle a ordonné que les précautions fussent redoublées ici, pour prévenir de pareils accidens. Le contr'ordre a été aussi envoyé dans la même crainte au Directeur des Bâtimens, pour qu'il fit cesser le Palais de bois, auquel on travailloit pour loger l'Impératrice, son intention étant qu'il soit bâti de pierre, pour ne pas être exposée aux risques du feu.

Le Landgrave de Hesse-Hombourg a envoyé ces jours passés aux Bureaux des Affaires Etrangeres les titres qui l'autorisent à se mettre sur les rangs, comme Candidat, lorsqu'on procédera à l'Election d'un Duc de Courlande. Ce Prince recommande en même tems ses intérêts pour l'hérédité du feu Landgrave de Hesse-Hombourg.

L'Impératrice qui a été fort indisposée, est par-

faitement rétablie ; sa Majesté Impériale s'est rendue le 3 de ce mois à sa Maison de campagne de Perrowa, où elle est actuellement ; tous les Ministres Etrangers sont venus lui faire leur cour, & la féliciter sur sa convalescence.

La Cour envoya la semaine passée des ordres dans les Villes Limitrophes de l'Ukraine, pour qu'on tirât des magazins qui les approvisionnent, le bled dont elles pourront se passer, pour le verser dans cette Province, sa Majesté Impériale ayant été émûe de compassion, en apprenant par les Députés, qui lui ont été envoyés à ce sujet, que les sauterelles avoient fait un si grand ravage dans ce Pays l'année derniere, qu'il n'y avoit point eu de récolte, que les peuples y languissoient, & qu'ils étoient à la veille de périr, à moins qu'ils ne fussent promptement secourus.

On assûre qu'après la tenue d'un Conseil, où l'Impératrice a présidé, il a été dépêché de nouveaux couriers à Péterbourg & en Finlande ; on dit qu'ils portent un contr'ordre pour que la Flotte qui devoit mettre en mer incessamment, restât dans le Port, & pour suspendre la marche des troupes & leur embarquement.

L'Impératrice, le Grand Duc & la Grande Duchesse, sont revenus le 20 en cette Ville, & doivent en partir demain pour se rendre au Monastére de Traitza, dans l'intention d'y passer quelques jours. Sa Majesté Impériale, informée que le Prince Jean, fils du Duc Antoine Ulrich de Brunswich, devenoit d'un âge à recevoir une éducation conforme à son rang, a fait choix elle-même des sujets qu'elle a jugés dignes de ce soin : indépendemment de tous les Maitres qu'elle a nommés pour l'instruire de tout ce que doit sçavoir un Prince de son rang, elle a encore envoyé ordre

qu'on lui en donnât pour apprendre les Langues Russienne, Allemande & Latine.

Tous les détails qu'on a reçûs de l'incendie arrivé à Casan, confirment la ruine de cette grande Ville : rien n'a échappé aux flammes, & jusqu'aux Archives du Royaume ont été consumées par le feu : il vient d'arriver un malheur égal à Kalogua, Ville distante de cette Capitale de cent quatre-vingt werstes ; le dommage y a été d'autant plus considérable que tous les magasins ont été brûlés entierement. Le 4, le feu prit aussi à un Village voisin de Perrowa, où étoit alors l'Impératrice & sa Cour, ce qui a été cause que sa Majesté Impériale en est partie le lendemain pour se rendre ici.

Le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier, se rendit le 5 auprès de l'Impératrice, pour recevoir ses ordres, à l'occasion de plusieurs dépêches apportées par differens couriers. Le lendemain, le Général Bernes, Ambassadeur de l'Empereur & de l'Impératrice des Romains, confera avec le Grand Chancelier, & le 7 il dépêcha un courier à sa Cour.

L'Impératrice a envoyé ordre à Pétersbourg, pour qu'on habillât de neuf toute la Garde à pied, & qu'on lui distribuât dix Etendarts, dont le premier sera de satin blanc, relevé par une broderie d'or aux deux côtés, avec les Armes de l'Empire au milieu, les bords garnis de franges d'or. Les neuf autres Etendarts seront de satin rouge, aussi relevés d'une broderie d'or.

De Stockholm, *le 30 Juin.*

Le Roi continue son séjour à Carlberg, où sa Majesté prend alternativement le plaisir de la

chasse & de la promenade. On apprend de Carelscroom, Port sur la mer Baltique, qu'il s'y trouve actuellement dix huit Vaisseaux de guerre, & dix Fregates, prêts à mettre à la voile, quand le besoin l'exigera.

D'autres avis de Calmar, dans la Province de Smalard, portent que l'on y avoit lancé à l'eau une Galére nouvellement construite, & que dans deux autres Ports, à Westerwich & Norkoping, il en avoit été mises en mer deux autres, sous les noms de *Jankoping* & de l'*Ostrogotie*.

Le Baron de Scheffer, Colonel au service de France, vient d'obtenir une Compagnie dans le Régiment des Gardes, & le Roi a accordé à M. Morath, Capitaine du Régiment du Prince Gustave, le titre de *Major*, & lui a permis de donner sa démission pour sa Compagnie.

Le Marquis d'Avrincourt, Ambassadeur de France en cette Cour, a de fréquentes conférences avec le Comte de Tessin, & les autres Ministres du Roi. Il reçut ces jours passés un courier de Norwége, dépêché par l'Abbé le Maire, Ministre de France auprès du Roi de Dannemarck.

On ne doute pas que sa Majesté ne nomme incessamment un Ministre pour aller résider en Angleterre, le Baron d'Hamilton qui avoit été choisi pour s'y rendre, ayant supplié le Roi de l'en dispenser. Le Sénéchal Jean Guillaume Liliemberg vient d'obtenir le Gouvernement d'Abo, Ville Maritime de la Province de Finlande.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 4 Juillet.

L'Impératrice Reine a approuvé le Réglement dressé par le Comte de Choteck, Intendant Général du Commerce des Provinces Héréditaires, pour améliorer les Manufactures, & pour procurer le débit des denrées de ces Provinces.

Le 8 du mois dernier, on s'apperçut ici d'un tremblement de terre. Il dura une minute : le jour suivant, on fut effrayé par une seconde secousse, mais elle n'occasionna aucun fâcheux accident. Le 12, on sentit une troisiéme secousse de tremblement de terre, il ne causa aucun dommage dans cette Capitale, mais il n'en a pas été de même à la campagne, où il y a eu plusieurs maisons entr'ouvertes. On apprend de Neustadt, que les Moines d'un Convent situé dans les Montagnes, avoient été si effrayés de l'ébranlement de leur maison, qu'ils s'étoient sauvés, & qu'un instant après elle avoit été convertie en masure.

Deux Edits viennent d'être publiés : le premier régle le tems de la durée des Foires, & les droits à percevoir sur les marchandises & denrées qui s'y débiteront. Le second Edit arrête les droits d'entrée & de sortie du tabac, tant du crû du Pays, que pour celui qu'on apporte des Pays Etrangers.

La grossesse de l'Impératrice Reine a été déclarée le 14 du mois dernier.

Dans l'Edit publié ces jours passés, qui commue la peine de mort, dont étoit puni ci-devant le crime de désertion, on promet à tous ceux qui arrêteront des déserteurs, soit cavaliers ou soldats, une récompense de vingt florins par tête. Il

condition qu'ils seront remis entre les mains de la Justice. Il est défendu par le même Réglement, sous peine d'une amende considérable, de leur donner aucun azile, soit dans les Convents, ou dans les maisons de séculiers.

Depuis que la Comtesse de Fuchs, Grande Maîtresse de la Maison de l'Impératrice, prend les bains à Mannersdorff, sa Majesté Impériale y fait de tems en tems des voyages.

On apprend par les dernieres Lettres de Prague, que le Corps d'artillerie qui est en quartier à Budweis & dans les environs, a commencé à faire ses exercices, depuis l'arrivée du Prince de Lichtenstein qui en est le Grand Maître.

Les troupes qui sont en garnison en Boheme, à Prague, à Pilsen, à Egra, &c. ont ordre de se tenir prêtes à marcher pour les camps qu'on doit former incessamment. On travaille actuellement pour qu'elles soient habillées de neuf.

L'Impératrice Douairiere est partie le 21 du mois dernier, pour se rendre à Hertzdorff, où sa Majesté Impériale doit passer l'Eté. Elle y a donné audience le 24. à M. Blondel, Ministre de Sa Majesté Très-Chrétienne.

La levée des recrues pour la Cavalerie est complette, mais on presse avec chaleur celles de l'Infanterie, & à mesure qu'il en arrive, on les fait partir pour leur destination. Les Régimens de Cavalerie qui étoient répartis en Hongrie, sont déja sortis de leurs quartiers, pour aller former les Camps que l'Imperatrice Reine a ordonnés.

De Breslau, *le 6 Juillet.*

La nuit du 21 au 22 du mois dernier, il y eut ici un orage épouventable, dont les suites ont été

les plus funestes : à trois heures après minuit, le tonnerre tomba sur un magasin rempli de cinq cens milliers de poudre, & y mit le feu : le bruit épouventable que cet horrible accident occasionna, ébranla toutes les maisons de la Ville. Le dégât à la campagne & aux environs occasionné par la tempête, & par l'éclat de la poudre, a été fort grand, & il y a péri un grand nombre de Bestiaux.

Le Gouverneur de cette Ville a fait percer des maisons, pour servir de magazins aux effets des particuliers dont les maisons sont ouvertes, & y a fait porter les habitans blessés, afin qu'ils y trouvent de prompts secours. Il a dépêché un courier à Berlin pour rendre compte au Roi des malheurs arrivés en cette Ville.

DE DRESDE, *le 7 Juillet.*

On apprend de Warsovie que le Tribunal Assessorial travaille avec beaucoup d'assiduité aux affaires du Royaume, & que le Grand Chancelier Malachouski se trouve régulierement aux séances. Les mêmes avis ajoutent qu'il paroîtra dans peu un nouveau Réglement pour augmenter les Finances, qui améliorera le revenu de cette Couronne, sans être à charge aux peuples, & qu'on est aussi occupé dans les Conférences, de trouver les moyens de rendre le Commerce florissant, & d'y donner plus d'étendue qu'il n'en a eu jusqu'ici.

Par les dernieres Lettres de Cracovie, on est informé que le Prévôt de cette Ville est mort à Przisbyslawice, d'une petite vérole qui est rentrée.

Les troupes de l'Impératrice de Russie, revenues

de Boheme en dernier lieu, ont été mises en garnison en Courlande & en Livonie. On écrit de cette derniere Province, aussi-bien que de l'Estonie, qu'ils'en trouvoit un si grand nombre dans ces quartiers-là, que l'on avoit été dans l'obligation d'en faire cantonner une partie dans les Villages voisins.

Le Maréchal Comte de Saxe arriva ici de Paris le 21 : leurs Majestés l'ont reçû avec les témoignages de la bienveillance la plus sincére. Toute la Cour s'est empressée de son côté de le féliciter sur son heureuse arrivée, & il n'y a personne qui n'ait tâché de lui marquer le vrai plaisir qu'on en a ressenti.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le* 8 *Juillet.*

LE 30 du mois dernier, le Roi, la Reine & l'Infante, qui jouissent d'une parfaite santé, partirent du Château d'Aranjuez pour se rendre au Palais du Buen-Retiro. Le 24, Fête de S. Jean-Baptiste, dont le Roi de Portugal porte le nom, la Cour fut fort nombreuse, & leurs Majestés reçurent à cette occasion les complimens des Ministres étrangers & de tous les Grands de cette Cour.

Don Joseph Cantelmo Eltuard, Duc de Popoli, Prince de Peterano, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de l'Ordre de Saint Janvier, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, Gentilhomme de la Chambre du Roi en exercice pour cette année, & Lieutenant-Général des armées de sa Majesté, mourut en cette Ville le 17 du mois passé, âgé de cinquante six ans. Il n'étoit pas moins recommandable par des services importans

qu'il a rendus, que par sa naissance distinguée.

M. Keene, Ministre Plénipotentiaire du Roi de la Grande Bretagne, vient de dépêcher un courier à Londres, par lequel il envoye un ordre de sa Majesté Catholique, pour la restitution de tous les Bâtimens Anglois enlevés par les Espagnols depuis l'expiration du terme indiqué dans les préliminaires de Paix, signés à Aix-la Chapelle. Conséquemment aux Conférences tenues à cette occasion entre les Ministres des deux Puissances, il a été reglé que sa Majesté Britannique ordonneroit la même restitution en faveur des Négocians de cette Couronne, qui seront dans le même cas. Avant que Don Ferdinand Pignatelli partît pour son Ambassade auprès du Roi Très-Chrétien, leurs Majestés lui ont fait remettre de magnifiques présens, pour les rendre de leur part à son arrivée en France à l'Infante Duchesse de Parme.

On assûre que le Comte de Sade qui est parti pour se rendre à Turin, en qualité d'Ambassadeur de sa Majesté auprès du Roi de Sardaigne, a ordre de remettre au Duc de Savoye le portrait de l'Infante Marie Antoinette.

Le Roi a nommé l'Abbé de Grimaldi, son Ministre auprès du Roi de Suède. Cet Abbé a résidé ici, il y a quelques années, en la même qualité, de la part de la République de Gênes.

Le Comte de Flemming, Ministre de Suéde, arriva ici la semaine derniere.

Le Roi travaille avec beaucoup d'assiduité aux affaires de l'Etat, & à mettre un si bon ordre dans les Finances, que les dettes occasionnées par la derniere guerre, puissent être libérées sans être à charge à ses peuples. Sa Majesté a déja obtenu du Pape un Bref, par lequel Sa Sainteté permet au Roi de lever un indult de trois pour cent, sur tous

les revenus Ecclésiastiques, tant à la nouvelle Espagne qu'au Pérou. Ce moyen fournira des sommes considérables, & il est d'autant plus à sa place, que le Clergé en Amérique qui y possede des biens immenses, n'a presque point contribué, ou du moins fort peu, aux charges publiques & aux frais de la derniere guerre.

ITALIE.

De Civita Vecchia, le 29 Juin.

LA permission accordée ces jours passés au Capitaine d'un Vaisseau Suédois venant de Smirne, de mettre à terre plusieurs passagers qui étoient sur son bord, & differentes marchandises dont il vouloit faire le transport, a pensé occasionner ici un soulevement général. La populace s'est attroupée, a couru en foule chez le Commandant de la Place, & a demandé à grands cris que cette permission fût révoquée. Sur les enquêtes qu'on fit aussi-tôt pour être informé des raisons qui avoient occasionné cette rumeur, on apprit que le peuple se persuadoit que si le débarquement dont il étoit question se faisoit, il en résulteroit la communication du mal contagieux contre lequel on est actuellement en garde dans tous les Ports. En vain a-t'on voulu faire comprendre à cette populace allarmée, que sa terreur étoit frivole, rien n'a été capable de la calmer; pour la rassûrer & la faire rentrer dans le devoir, il a fallu révoquer la permission accordée, & envoyer ordre au Vaisseau Suédois de remettre à la voile, & de sortir sur le champ de ce Port.

De Genes, *le 9 Juillet.*

Le Patron d'un Navire venant de Cadix, richement chargé, qui eſt arrivé, il y a quelques jours, dans cette Rade, a rapporté qu'il avoit rencontré à la hauteur du Cap de Palo, un Vaiſſeau de guerre de Malte, deux d'Eſpagne & deux Chebecqs, qui croiſoient dans les Mers de Catalogne, & qui donnoient la chaſſe aux Corſaires de Barbarie. On eſt informé par la même voye, que l'on attend avec d'autant plus d'impatience à Cadix le retour de la Flotte de la Vera-Crux & de la Havanne, que l'on eſt perſuadé dans ce Port, que le projet d'attaquer les Barbareſques, ſuppoſé que l'Eſpagne l'ait réellement formé, n'aura lieu que lorſque cette Flotte ſera arrivée.

Le crédit de la Banque de Saint Georges commence à ſe rétablir; les Billets de cette Banque ſont augmentés depuis quelques jours de quatre pour cent. La commiſſion établie pour cet effet travaille aſſiduement aux moyens de lui rendre ſon ancien crédit.

On apprend de Livourne, par un Vaiſſeau Anglois, arrivé en cinq jours de Navigation, que les Algériens ſont dans la conſternation, à cauſe des nouvelles qu'ils ont reçûes des armemens que differentes Puiſſances Chrétiennes vont mettre en mer pour les punir de leurs Pirateries, & que la Régence de cette Ville a envoyé des ordres pour que les Corſaires qui ſe préparoient à ſortir du Port, dans le deſſein d'aller en courſe, ne miſſent point à la voile.

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, le 17 Juillet.

LE 7 de ce mois, le Roi partit du Palais de Kensington pour aller à Clermont, Terre appartenante au Duc de Newcastle, & fit l'honneur à ce Seigneur de dîner avec lui. Plusieurs personnes de considération y furent invitées. Sa Majesté retourna le soir à Kensington.

La Compagnie des Indes Orientales s'assembla extraordinairement le 2 de ce mois; l'affaire concernant les obligations données par le Gouverneur de Madras, & le Conseil de cet établissement, au mois de Septembre 1746, fut appellée devant les Proprietaires & examinée par des Jurisconsultes. Conséquemment à leur décision, il fut résolu unanimement que ces obligations, selon les loix, devoient être acquittées à la réserve d'une seule de cent trente mille Pagodes, au profit du Gouverneur Mourse, dont il falloit suspendre le payement, attendu que le Gouverneur & le Conseil de Madras ont manqué au devoir de leur charge, & par leur conduite sont trouvés coupables de fraude, & que dans le cas que la Compagnie pût prouver que les possesseurs de ces obligations fussent complices du monopole, elle seroit en droit de se pourvoir contre eux en Justice; en conséquence de cette décision, la proposition fut faite d'acquitter les dettes obligatoires, à condition que ceux qui s'en trouvent les possesseurs, autoriseroient la Compagnie par un écrit qu'ils signeroient, à justifier la fraude, & à se pourvoir en Justice contre ceux qui s'en trouveroient coupables, soit que ce fussent les possesseurs des obligations, ou le Gouverneur, ou le Conseil de Madras.

Après de vifs débats, cette proposition passa à la négative, & l'affaire demeura suspendue *sine die.* La principale raison qui a porté la Compagnie à prendre ce parti, c'est l'espérance qu'elle a conçûe de recouvrer dans peu les Registres & les papiers que les François ont enleves, lorsqu'ils se sont emparés de Madras & du Fort de Saint Georges, n'étant pas douteux qu'ils ne soient rendus avec cette Place, ce qui mettant alors la Compagnie à portée de vérifier le fait, elle se trouvera en état de juger sainement & équitablement la contestation.

Le Brigantin Anglois *le Thomas & Marie*, appartenant à Scarbouroug, Ville de la Province d'Yorck, pris, il y a quelques mois, par le Turpin, Armateur de Dunkerque, doit être restitué dans peu aux proprietaires, parce qu'il a été prouvé que ce Vaisseau avoit été enlevé depuis l'expiration du terme porté par le Traité de Paix. Le Roi Très Chrétien a ordonné qu'il fût rendu, & que le Corsaire payât les frais & dommages convenables pour ce sujet.

On publie affirmativement que le Roi de Prusse a envoyé ici une somme d'argent pour acquitter l'emprunt qu'il a fait, il y a quelques années, & qu'il a hypotequé sur la Silesie L'intérêt des neuf années de cet emprunt, est sur le pied de sept pour cent par an.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 29 Juin, le Roi alla à Choisy, & Sa Majesté en revint le 2 Juillet.

Le 3 de ce même mois, le Roi alla au Château de la Meutte, & Sa Majesté fit dans le Bois de Boulogne la revûe des deux Compagnies des Mousquetaires de sa Garde.

Madame la Dauphine coucha le 25 du mois de Juin à Gizors; le lendemain elle arriva à Forges, & le 27, elle commença à prendre les eaux.

Le Roi a disposé de la Charge de Prevôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint Esprit, qu'avoit feu M. Amelot, en faveur du Marquis de Brezé, Lieutenant Général de ses Armées.

Sa Majesté a donné la Charge de Maître d'Hôtel Ordinaire de la Reine, vacante par la mort de M. Fournier, au fils de M. Helvetius.

Le Maréchal Duc de Belle-Isle fut reçû le 30 Juin à l'Académie Françoise, & il fit son discours de remerciment, auquel l'Abbé du Resnel, Directeur, répondit au nom de l'Académie.

Le 3 du mois dernier, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens trente livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à cinq cens quatre-vingt-dix huit, & ceux de la seconde à cinq cens soixante-seize.

Le Roi partit le 4 Juillet du Château de la Meutte, accompagné de Monseigneur le Dauphin & de Madame Infante, d'où Sa Majesté arriva à Compiegne le même jour.

La Reine & Mesdames de France ne s'y rendirent que le 7.

Le 5, l'Infante Isabelle y arriva dans les carosses du Roi.

Madame la Dauphine continue avec succès à prendre les eaux à Forges. Depuis que le tems s'est remis au beau, la Princesse va les prendre à la Fontaine. L'empressement de lui faire sa cour y attire tous les jours la Noblesse de la Province, & une grande affluence de personnes de differentes Villes des environs.

Le 10, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens quarante-cinq livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à cinq cens quatre-vingt-dix neuf, & ceux de la seconde à cinq cens soixante-dix-huit.

Le 13, la Reine accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château, & Sa Majesté y assista à la grande Messe.

L'après midi, la Reine alla entendre les Vêpres dans l'Eglise du Monastere des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

Le soir, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame Infante & de Mesdames de France, assisterent au Salut du Saint Sacrement dans l'Eglise Royale & Collégiale de Saint Clément.

Le 16, la Reine se rendit au Couvent des Religieuses Carmélites, qui célébroient la Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Sa Majesté y entendit la Grande Messe, & communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier.

L'après midi, elle assista aux Vêpres & au Sermon du Pere Bouchot, Gardien du Convent des Cordeliers de Noyon, & le soir elle entendit le Salut.

Le 17, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quinze livres, les Billets de la premiere Lotterie Royale, à six cens, & ceux de la seconde à cinq cens quatre-vingt.

BENEFICES DONNE'S.

Le Roi a accordé l'Abbaye de Saint Martin de Pontoise, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Rouen, à l'Abbé de Gouyon, Aumônier de la Reine.

Celle de Morigny, même Ordre, Diocèse de Sens, à l'Abbé Drouas, Vicaire Général de l'Archevêché de Sens.

Celle de Ferrieres, même Ordre, même Diocèse, à l'Abbé Onic, Aumônier du Duc d'Orléans.

Celle de Fontaine-le-Comte, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Poitiers, à l'Abbé de Ribeyreys.

Celle de Marvilles, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Cambray, à Dom Doffegnies, Religieux du même Ordre.

Celle de la Piété-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Troyes, à Dom Morice, Religieux du même Ordre.

Celle d'Arrouaise, Ordre de Saint Augustin, Diocèse d'Arras, à Dom Saladin, Religieux du même Ordre.

L'Abbaye de Saint Jean le Grand, Ordre de Saint Benoît, Diocèse & Ville d'Autun, à la Dame le Beox.

Celle de Saint Remy, près Villers-Cotterêts, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Soissons, à la Dame de Chanut.

Le Prieuré de Moutons, Ordre de S. Benoît, Diocèse d'Avranches, à la Dame de Vargemont.

NAIS-

NAISSANCE, MARIAGES & Morts.

LE 12 Juillet, est né & a été baptisé Cesar-Louis-Marie-François-Ange, fils de Claude-Constance-Cesar *de Houdetot*, *Comte de Houdetot*, Seigneur de la Paroisse de Saint Germain de Noards en Normandie, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, & Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berry, & d'Elizabeth-Sophie-Françoise de la Live. Il a été tenu sur les Fonts de Baptême par Louis-Denis de la Live de Bellegarde, son ayeul maternel, Seigneur d'Epinay, la Chevrette, la Briche, &c. représenté par Ange Laurent de la Live de Jully, son fils, & par Marie-Louise-Françoise Fillion de Villemur, veuve de Louis Pierre, Comte de Houdetot, & épouse d'Alphonse-Marie-Louis, Comte de Saint Severin d'Arragon, Chevalier des Ordres du Roi, & Ministre d'Etat, tante paternelle.

Le Comte de Houdetot, pere de celui qui donne lieu à cet article, étoit second fils de feu Charles de Houdetot, Marquis de Houdetot, Lieutenant Général des Armées du Roi, Lieutenant Général de la Province de l'Isle de France, & Commandant pour le Roi dans la Comté de Bourgogne, mort le 5 Juin 1748; & de feue Catherine-Magdeleine-Thérese Carrel, morte le 4 Janvier 1749.

Le Comte de Houdetot est de la seconde branche de sa Maison, une des plus anciennes de Normandie, où elle est connue par les Titres & les Histoires depuis l'an 1034; ses armes, de toute an-

cienneté, sont d'argent à une bande d'azur diaprée d'or de trois pièces, celle du milieu chargée d'un lion, & les deux autres d'un aigle à deux têtes, le tout d'or. *Voyez cette Généalogie bien détaillée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne,* Tom. 8. fol. 16. *&c.*

Le 17 Février, Louis-Thomas, Comte de Humes *de Cherisy*, Seigneur de Ville-Dieu, Demipats, & autres Lieux, Capitaine de Cavalerie, épousa dans la Chapelle du Château de Flogny, entre Tonnerre & Saint Florentin, Marie-Elizabeth *de Braque*, fille de feu Paul-Emile de Braque, Marquis de Braque, Comte de Loches, Seigneur du Luat, Piscop, & autres Lieux, & de Marie-Genevieve Amiot.

Louis-Thomas est fils de Louis-Benigne, Comte de Humes de Cherisy, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Turenne, & d'Armande-Jeanne-Blanche Hue de Miromenil.

La Maison de Humes, originaire d'Ecosse, est une des plus anciennes & des plus grandes de ce Royaume. Ceux de ce nom en étoient les premiers Barons. *Voyez Sainte Marthe, Etat général de l'Europe, publié en 1680.*

Georges de Humes passa en France sous le regne de François I. avec Robert Stuart, depuis Maréchal de France sous le nom d'Aubigny, Prince de la Maison Royale d'Ecosse, & obtint des Lettres de Naturalité au mois de Juin 1534.

Antoine de Humes, Seigneur de Cherisy & de Sancy, Gouverneur de Montbelliard & de Flavigny, prit alliance dans la Maison de Stuart par son mariage du premier Septembre 1571, avec Martine Stuart, Dame de Quicerot, Jours, Samboc & Vermanton, niéce du Maréchal d'Aubigny, en présence de Robert Stuart, Seigneur de Vesignes son frere.

Jean de Humes, Lieutenant des Gardes du Corps, obtint en récompense de ses services rendus au siége d'Amiens le 9 Juin 1611, une pension de 2400 livres, & le 30 Juillet 1615, il fut nommé Gouverneur du Marquis de Verneuil, frere naturel de Louis XIII.

Charles-Antoine de Humes fut nommé Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé, par Brevet du 25 Juillet 1648, & Maréchal de Camp le 15 Août 1652 Louis-Thomas, qui donne lieu à cet article, est son arriere petit-fils.

La Maison de Braque est ancienne & illustre. Elle a contracté des alliances avec les Maisons de Savoye & de Stuart, & elle a fondé le Couvent des Peres de la Mercy, à Paris, près la rue de Braque, où est encore un ancien Hôtel de même nom.

Le 9 Juin, Claude-Alexandre *Toustain*, Seigneur de Cresmes-les-Murs, & autres Lieux, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & sous-Lieutenant des Grenadiers à Cheval de la Garde du Roi, épousa dans l'Eglise Paroissiale de Saint Gervais, Françoise Magdeleine *Midy* fille de feu Claude Midy, Conseiller du Roi, Auditeur en sa Chambre des Comptes de Paris, & de Marie-Jeanne le Marchand.

Claude-Alexandre est fils de François Toustain, & de Marie de Mailly.

Le 14, Marguerite *Baron*, épouse de Pierre *Mbhcholon*, ancien Officier des Vaisseaux du Roi, mourut âgée de 44 ans, & fut inhumée à Saint Paul.

Le 21, Marie-Charlotte *d'Estampes*, fille de Philippe Claude d'Estampes, Marquis de la Ferté Imbaut, Colonel du Régiment de même nom, mourut âgée de 13 ans, & fut inhumée à Saint Roch.

Le même jour, Charles *Coffin*, ancien Recteur

de l'Université de Paris, & Principal du Collége de Beauvais, mourut d'une fluxion de poitrine, dans la soixante-treiziéme année de son âge, étant né le 4 Octobre 1676 à Zusage, Bourg du Diocese de Rheims. Il vint à Paris en 1693 achever ses études. Les progrès qu'il y fit, & ses talens pour enseigner, n'échapperent point aux yeux de M. Rollin, alors Principal du Collége de Beauvais, qui en 1701 le nomma Régent de Seconde dans ce Collége. Il se distingua dans cette place par un grand nombre de pieces en prose & en vers, qui furent imprimées chacune dans leur tems, & que l'on trouve recueillies, avec beaucoup d'autres qu'il a faites depuis, dans un volume imprimé en 1727 chez Quillau, sous ce titre : *Selecta carmina Orationesque clarissimorum quorumdam in Universitate Parisiensi Professorum.* Trois Harangues qu'il prononça ; l'une en 1709, sur les dangers & les avantages des Belles Lettres ; la seconde en 1710, sur l'utilité de l'Histoire prophane, & la troisiéme en 1712, sur la mort du Duc de Bourgogne, lui firent aussi beaucoup d'honneur.

En 1712, M. Rollin s'étant retiré du Collége de Beauvais, feu M. de Mesmes, Premier Président du Parlement de Paris, chargea M. Coffin de l'administration de ce Collége, qui est sous la direction immédiate du Parlement, & au mois de Juin 1713, il fut établi Principal en titre.

Il fut élû Recteur en 1718, & continué l'année suivante. Son Rectorat fut illustré par l'établissement de l'instruction gratuite, projet formé par le Cardinal de Richelieu, & que la faveur & la protection de M. le Duc d'Orleans, Régent du Royaume, réalisa par les soins de feu M. d'Argenson, Garde des Sceaux & Vice-Chancelier. Les complimens & les remercimens que M. Coffin fit

au Roi & au Prince Régent, ont été imprimés, ainsi que la harangue qu'il prononça au nom de l'Université, sur l'heureuse naissance de Monseigneur le Dauphin.

Connu par son talent pour la Poësie sacrée, plusieurs Eglises lui demanderent des Hymnes à leur usage, & le nouveau Bréviaire de Paris en contient un grand nombre.

Il a été inhumé le 22 dans la Chapelle du Collége de Beauvais, sur la Paroisse de Saint Etienne du Mont.

Le 23, Joseph Sevin, Comte de *Quincy*, Lieutenant de Roi de la Province d'Orleanois & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, mourut âgé de 72 ans, sur la Paroisse de Saint Roch, & fut transporté aux Feuillans.

Il avoit épousé en premieres nôces Magdeleine de Seve, veuve d'Anne Poitiers, Seigneur du Parc, morte le 20 Octobre 1729, âgée de 51 ans; & en secondes nôces Marie-Magdeleine Eugenie de Tournai d'Assigny d'Oisy, morte le 11 Mai 1738.

Il étoit fils d'Augustin Sevin, Seigneur de la Carbonniere, près de Brie-Comte Robert, & de Françoise Clupion de la Boissiere, petit-fils de Charles Sevin, Seigneur de Quincy, Maître des Requêtes, & de Marie le Maître, fille d'Augustin le Maître, Conseiller au Parlement.

Cette famille est ancienne dans la Robe. François Sevin, ayeul de Charles, étoit Président à la Cour des Aydes. Il épousa Antoinette le Rebours, Dame de Quincy. Jean Sevin, Seigneur de Vitré, bisayeul de Charles, demeuroit à Orleans, & son fils Macé vint s'établir à Paris.

Le même jour, Gabriel-Jean *de Pleurre*, Maître des Requêtes, & Intendant de la Généralité de la

Rochelle, mourut dans son Intendance, âgé d'environ 36 ans. Il avoit été reçû Conseiller au Parlement en la seconde Chambre des Enquêtes le 26 Mars 1733, & Maître des Requêtes au mois de Février 1741. Le 15 Janvier 1742, il avoit épousé Adelaïde-Sophie l'Epinau, fille unique de Nicolas l'Epinau, & d'Anne Morel.

Il étoit fils de Jean-Nicolas de Pleurre, Seigneur de Romilly, Conseiller au Parlement de Paris le 20 Avril 1701, & de Marie-Françoise de la Porte, morte le 15 Avril 1713, âgée de 32 ans.

Le 25, Michel-Joseph *Serrion*, Seigneur d'Agleghen, mourut âgé de 55 ans, & fut inhumé à Saint Germain l'Auxerrois.

Le 29, Jean *Bodinier*, de la Paroisse de Urriz, Diocese de Nantes, mourut sans souffrir aucun mal, âgé de 102 ans. Il avoit toujours joui d'une pleine santé, & trois jours avant sa mort, il avoit été à la Messe à une lieue de distance de sa demeure.

Le premier Juillet, Charles *Cossin*, Seigneur de la Quaquetiere, & autres Lieux, Lieutenant Général d'Artillerie de France, mourut, & fut inhumé à Saint Jean en Greve.

Le 5, Magdeleine *Andreas du Mesnil*, épouse de N. *de Souligné*, Conseiller, Secretaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, mourut, & fut inhumée à Saint Roch.

Le 6, Angélique *de Hautefort*, veuve de Cesar-Phebus, Marquis *de Bonneval*, mourut à Paris dans la quatre-vingt-onziéme année de son âge.

Le 7, Marthe *Vergez* mourut à Vienne, près de Nerac, dans la cent diriéme année de son âge. Elle étoit veuve du nommé Louis *Landis*, mort depuis environ deux ans, âgé de 104 ans.

ARTICLE

Sur feu M. le Cardinal de Rohan.

LE 19 Juillet, Armand-Gaston-Maximilien *de Rohan*, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du Titre de la Trinité *in monte Pincio*, Evêque & Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, Prince du S. Empire, Grand Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, Abbé des Abbayes Royales de Saint Waast d'Arras, de la Chaise-Dieu, & de Foigny, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & Honoraire de celle des Inscriptions & Belles Lettres, mourut à Paris en son appartement du Louvre, dans la soixante-seiziéme année de son âge. Son corps a été transporté le 21 en l'Eglise Paroissiale de Saint Germain l'Auxerrois, & de-là au Convent des Religieux de la Mercy, lieu de sa sépulture.

Il avoit été élû Chanoine de Strasbourg le 2 Septembre 1690; reçû Capitulaire le 6 Septembre 1692, nommé Coadjuteur du Cardinal de Furstemberg, Evêque de Strasbourg, le 28 Février 1701; sacré Evêque de Tiberiade le 26 Juin suivant, dans l'Eglise Abbatiale de Saint Germain des Prés, par le même Cardinal de Furstemberg, qui en étoit Abbé. Devenu Titulaire de l'Evêché de Strasbourg en 1704, il prêta serment de fidélité au Roi le 15 Juin de la même année. Au mois de Juin 1706, Sa Majesté lui donna sa nomination au Cardinalat, & le Pape Clement XI le créa Cardinal le 18 Mai 1712. Il reçut la Barrette des mains de Sa Majesté le 21 Juillet suivant. Après la mort du Car-

dinal de Janson, il fut nommé Grand Aumônier de France, & en cette qualité Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, & il prêta serment le 10 Juin 1713.

M. le Cardinal de Rohan étoit le quatriéme fils de François, Prince de Rohan, qui a commencé la branche des Princes de Soubise, Ducs de Rohan-Rohan, Pairs de France, & d'Anne de Chabot, fille aînée de Henri de Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, & de Marguerite, Duchesse de Rohan.

François étoit fils de Hercules, Prince de Rohan, Duc de Montbazon, Pair de France, & de Marguerite de Bretagne, sa seconde femme.

Hercules, qui a fait la branche des Ducs de Montbazon, Pairs de France, étoit fils de Louis VI. du nom, Prince de Guemené, & d'Eléonore de Rohan, sa parente.

Louis étoit le sixiéme descendant de Charles de Rohan. Charles a fait la branche des Princes de Guemené, il étoit fils aîné de Jean I. du nom, Vicomte de Rohan, & de Jeanne de Navarre, fille de Philippe, Comte d'Evreux, Roi de Navarre, & de Jeanne de France. Par cette alliance, Jean I. fut petit fils de Louis Hutin, Roi de France, & beau-frere de Philippe de Valois, Roi de France; de Pierre, Roi d'Arragon; de Gaston, Comte de Foix, & de Charles II. Roi de Navarre.

Le même Jean I. Vicomte de Rohan, étoit le huitiéme descendant d'Alain I. du nom, Vicomte de Rohan, mort l'an 1128.

Alain I. étoit le troisiéme fils d'Eudon I. Comte de Porhoet, Vicomte de Rennes, & d'Anne de Leon.

Eudon I. étoit petit fils de Guemené, Comte de Porhoet, Vicomte de Rennes, vivant l'an 1008.

Tous les anciens monumens, qui concernent cette Maison, prouvent qu'elle est issue de celle de Bretagne, & tous les Historiens, qui en parlent, rendent le même témoignage.

M. le Cardinal de Rohan soutenoit une origine si illustre par tout ce qui peut en relever l'éclat. Avec l'extérieur qu'il avoit reçû de la nature, il n'avoit presque pas besoin des marques de ses dignités, pour annoncer sa haute naissance. La noblesse de son ame répondoit à l'air de grandeur qui brilloit dans sa personne; & quelque considérables que fussent ses revenus, à peine paroissoient-ils proportionnés à son humeur magnifique & bienfaisante. N'ayant usé de ses richesses & de son crédit, que pour faire le bien, ayant joint toujours, aux qualités les plus propres à imprimer le respect, celles par lesquelles on réussit le plus à se faire aimer, il est aussi justement regretté aprés sa mort, qu'il a été loué généralement pendant sa vie.

Le Sieur *Herieé*, Architecte de feu M. le Prince de Carignan, vient d'achever au mois d'Avril 1749, deux nouvelles Machines des plus simples pour récurer les ports de mer, rivieres, canaux, marais, étangs, &c. L'une de ces machines est à double pelle grillée, qui opere des deux côtés. Elle est composée de quatre treuils seulement, & peut enlever (à vingt pieds de profondeur) tre te pieds cubes en moins d'un demi quart d'heunre, avec dix hommes.

La seconde pour le même sujet est avec un mouton pour faire entrer une pelle dans les forts tufs que l'on peut rencontrer; on évitera par ces Machines les balancemens des pelles que les courans des eaux peuvent occasionner par la maniere dont

les cordages des treuils retiennent ces pelles, lorsqu'elles sont descendues & montées.

Ceux qui se trouveront dans le cas d'en avoir besoin, pourront voir la manœuvre des modeles chez M. *Chapelet*, joignant les Prêtres de l'Oratoire.

IL y a près de trente ans que M. & Madame *Harrington*, composent, avec leurs enfans, differens remedes pour le soulagement des malades. L'intérêt qu'ils prennent à l'utilité publique, les porte, quant à présent, à donner avis d'une pommade ou remede extérieur dont ils usent depuis bien des années avec un succès toujours égal, & qui sans altérer l'économie animale, guérit en peu de tems par la transpiration, les paralisies, goutte sciatique, & rhumatismes, amollit & rend la liaison & la force aux nerfs, en les allongeant lorsqu'ils sont raccourcis, & rappelle aux malades leur premiere vigueur. Plus de cinq cens personnes en ont ressenti les bons effets l'année derniere: les uns extrêmement âgés, qui depuis quinze, vingt & vingt trois ans, avoient tenté les remedes ordinaires; les eaux, &c. sans avoir reçû de soulagement; les autres qu'on ne pouvoit depuis bien des années remuer qu'avec le drap de lit, par les cruelles douleurs dont ils étoient tourmentés, ont été guéris par ce remede, & se portent au mieux. M *Harrington* est en état de faire voir quantité de Lettres de remerciemens, Certificats, Actes passés devant des Notaires Royaux, Attestations de beaucoup de Messieurs les Recteurs, Curés, Prêtres & Gentilshommes, Gardiens ou Prêtres d'Hôpitaux, de Religieuses Hospitalieres, & autres de plusieurs personnes de considération qui affirment ces guéri-

sons, auxquels on peut d'ailleurs écrire, si l'on veut être instruit de l'état actuel des malades guéris. Quoiqu'il y ait peu de jours que M. *Harrington* soit à Paris, il indiquera des personnes distinguées qui y ressentent les bons effets de son remede, qui rétablit aussi les enfans noués, & raffermît en vingt-quatre heures les nerfs des membres démis : ce remede ne peut jamais faire aucun mal, mais toujours beaucoup de bien.

M. *Harrington* fait sa résidence en la Province de Bretagne, son adresse est à M. *Harrington de la Corderie*, Chevalier de Saint Lazare, à son Château de la Brousse, par Lamballe, à *Matignon*.

Ceux qui lui écriront auront agréable d'affranchir le port.

Quelques affaires l'ont appellé à Paris, où il pourra rester jusqu'au mois de Septembre ; si pendant le séjour qu'il y fera, quelqu'un a besoin de son secours, il se fera un plaisir de le lui donner. Il occupe le premier appartement au Caffé Beaulieu, place Maubert.

NOUVELLES preuves des effets extraordinaires des Gouttes du Général de la Mothe, qui font voir qu'elles sont d'une grande ressource dans les cas les plus critiques.

LE troisiéme Juin 1749, la Dame l'Oeillot, demeurant à Paris, vieille rue du Temple, au bout de la rue Paradis, a eû une perte de sang des plus considérables pendant deux fois vingt-quatre heures, après un accouchement fort laborieux ; pour l'arrêter on la saigna deux fois,

ce qui la réduisit dans une foiblesse extrême, accompagnée d'un violent mal de tête jusqu'au 12 du même mois, où ce mal est devenu si furieux, qu'elle tomboit souvent dans des espéces de convulsions. Elle résista pendant deux jours, sans vouloir consentir à une saignée du pied qu'on proposoit ; mais le mal de tête, les convulsions & les saignemens de nés, devinrent si excessifs qu'elle y consentit ; elle ne pouvoit pas même prendre aucune nourriture sans vomir. Aussi-tôt qu'il fut sorti environ une poëlette & demie de sang, la malade tomba dans une foiblesse convulsive qui arrêta le sang, & qui dura vingt minutes. Elle fut jugée si mal ensuite, que l'Accoucheur assura qu'à moins d'un miracle, elle n'avoit pas encore une heure à vivre. Une seconde convulsion la reprit encore, ce qui fit juger au Pere Filistin, Carme Déchaussé, son Confesseur, qui étoit présent, que c'étoit sa derniere heure, d'autant qu'on ne trouvoit plus de pouls.

Madame de Mars, tante de la malade, arriva dans ce moment. Ayant déja vû des miracles faits par les gouttes de M. le Général de la Mothe pour des suites de couches, elle prit sur elle de lui en donner vingt gouttes, ce qui la ranima si bien qu'elle fut en état de recevoir les Sacremens. Aussi tôt apres elle lui en fit reprendre trente gouttes, ensuite desquelles la vûe presque éteinte, aussi-bien que la parole, lui revinrent : enfin quelques heures après on lui en donna encore vingt gouttes, ce qui commença à donner au lait un cours par les urines, avec des sueurs considérables, sur tout à la tête : le pouls revint dans son état naturel, les maux de tête diminuerent considérablement, & enfin à la faveur encore de quelques prises, tous les maux ont disparu, & le 29

du même mois de Juin, la malade a été entierement en parfaite santé.

LETTRE aux Auteurs du Mercure.

COmme l'objet principal de vos travaux, Messieurs, est l'utilité & l'instruction du Public, j'ai crû que vous voudriez bien lui faire part d'une découverte fort avantageuse pour ceux qui sont dans le cas de faire usage de remedes purgatifs : les Medecins sont toujours convenus qu'il seroit à souhaiter qu'on pût trouver quelques moyens pour les rendre moins désagréables, non-seulement pour éviter le dégoût qu'ils causent en les avalant, mais encore pour empêcher que l'estomach ne les rejette, & que l'on ne perde par ce moyen le secours que l'on en espéroit, en causant au malade une double occasion de dégoût ; plusieurs Artistes ont tenté jusqu'à ce jour d'enlever la fadeur de la casse, de la manne, du séné, & l'amertume de la rhubarbe agaric : leurs peines ont été inutiles ; mais le Sieur *de la Planche*, Maître Apoticaire, rue du Roulle, y a réussi : il a communiqué ses découvertes à ses Eleves dans le cours de Chymie.

LE Sieur *Flechy*, de Paris, ancien Chirurgien-Major aux Armées & Hôpitaux du Roi, cidevant Médecin & Chirurgien-Major en chef des troupes de Son Altesse Electorale Palatine, Inspecteur Général des Hôpitaux, Chirurgien-Major Civil des Duchés de Bergue & de Juliers, Professeur d'Anatomie à Dusseldorff, & Accoucheur de la Cour, a crû devoir informer le Public,

qu'il traite chez lui toutes les maladies Chirurgicales, & particulierement les Maladies Veneriennes, & les humeurs froides, avec d'autant plus de succès, qu'une longue expérience lui a acquis une méthode sûre & parfaite, pour le traitement & la guérison de celles-ci, quelque invétérées qu'elles soient. La réputation qu'il s'est acquise, tant dans les Cours Etrangéres qu'aux Armées, est un préjugé légitime du succès qu'il se promet d'avoir à Paris. Il donnera *gratis* ses avis aux pauvres, depuis midi jusqu'à deux heures. *Il demeure rue Saint Denis, au Caffé, vis-à-vis la rue de la Heaumerie, près la Porte-Paris.*

LE Sieur *Rosa* partira à la fin de Septembre pour Lyon, pour recueillir les biens considérables qui lui ont été adjugés par plusieurs Arrêts. Il donne avis au Public qu'il y distribuera ses Bandages pour les hernies, comme il faisoit à Paris, où il a guéri plus de huit cens personnes; il guérit hommes, femmes & enfans, sans aucune incision ni opération, sans prendre aucun reméde par la bouche, & sans garder la chambre; il posséde le secret de faire plusieurs sortes de bandages sans fer, qui n'incommodent jamais, quelques exercices que l'on fasse; il avertit aussi les Dames qui ont le nombril gâté, & qui cachent leur maladie aux Médecins ou Chirurgiens; qu'il a le secret de guérir radicalement cette maladie, dont plus de quatre cens personnes sont mortes depuis le mois de Janvier dernier, faute d'avoir déclaré leur maladie, ou du moins l'ayant déclarée trop tard, la gangrêne s'y étant mise, & n'y ayant plus pour lors de reméde.

Ceux qui se trouveront incommodés des susdi-

res maladies, n'ont qu'à lui envoyer la mesure au juste, prise sur la chair où le mal se trouve, & affranchir les ports de Lettres.

Sa demeure à Paris, est chez le Sieur Flavigny, Traiteur, rue de la Calandre, près le Palais. Et à Lyon, Place des Carmes, près les Terraux.

AVIS AU PUBLIC.

LA veuve du Sieur *Bunon*, Dentiste des Enfans de France, donne avis qu'elle débite journellement chez elle, rue Sainte Avoye, au coin de la rue de Braque, chez M. Georget, son frere, Chirurgien, les remedes de feu son mari, dont elle a seule la composition, & qu'elle a toujours préparés elle-même.

Sçavoir: 1°. Un Elixir anti-scorbutique qui raffermit les dents, dissippe le gonflement & l'inflammation des gencives, les fortifie, les fait recroître, dissippe & prévient toutes les affections scorbutiques, & appaise la douleur de dents.

2°. Une Eau appellée Souveraine, qui affermit aussi les dents, rétablit les gencives, en dissippe toutes tumeurs, chancres & boutons qui viennent aussi à la langue, à l'intérieur des lévres & des joues, en se rinçant la bouche de quelques gouttes dans de l'eau tous les jours, elle la rend fraîche & sans odeur, & en éloigne les corruptions, elle calme la douleur des dents.

3°. Un Opiat pour affermir & blanchir les dents, dissiper le sang épais & grossier des gencives, qui les rend tendres & mollasses, & cause de l'odeur à la bouche.

4° Une Poudre de Corail pour blanchir les dents & les entretenir, elle empêche que le limon

ne se forme en tartre, & qu'il ne corrompe les gencives, & elle les conserve fermes & bonnes; de sorte qu'elle peut suffire pour les personnes qui ont soin de leurs dents, sans qu'il soit nécessaire de les faire nettoyer. Les plus petites bouteilles, sont d'une livre dix sols.

Les plus petites bouteilles d'Eau Souveraine, sont d'une livre quatre sols; mais plus grandes que celles de l'Elixir.

Les pots d'Opiat, les plus petits sont d'une livre dix sols.

Les boëtes de Poudre de Corail, sont d'une livre quatre sols.

Maniere de se servir des remedes ci-dessus, & leurs usages.

Avant de se servir de l'Elixir, si les dents sont chargées de tartre ou autres malpropretés, il faut les faire nettoyer, & dégorger les gencives, ensuite se gargariser trois ou quatre fois la bouche, plus ou moins par jour, de quatre à cinq gouttes d'Elixir dans un demi verre d'eau tiede ou froide, selon qu'il y a de sensibilité, même d'une demie cuillerée d'Elixir pur, si la corruption des gencives est plus forte, & frotter avec le doigt, en gargarisant, & bassiner les endroits de la bouche qui se trouveront plus irrités, avec cet Elixir pur, s'il est nécessaire. Pour la douleur des dents, on en met dans la carie avec du coton imbibé, & on le renouvelle.

On tire un grand avantage de l'Eau Souveraine, lorsqu'on a la bouche échauffée & de mauvaise odeur, les gencives tendres & les dents foibles & branlantes, de même que lorsqu'il y a quelques petits chancres ou boutons, soit à la langue, aux lévres & à l'intérieur des joues. Pour

les premieres circonstances, on se rince la bouche cinq à six fois le jour, d'une demie cuillerée de cette Eau, dans le quart d'un verre d'eau, comme pour l'Elixir, jusqu'à ce que l'échauffement soit dissippé & les dents raffermies; il suffit après, d'une ou deux fois par jour, le matin & le soir. Pour les boutons ou chancres, on en met une demie cuillerée, dans deux ou trois cuillerées d'eau, qu'on roule dans la bouche, on renouvelle de momens à autres pendant quelques demies heures, ce qui suffit pour dissiper cette incommodité.

L'Opiat blanchit & raffermit les dents, rétablit le mauvais état des gencives; il en dissippe le sang grossier, qui les rend tendres & mollasses, ce qui cause de la mauvaise odeur: pour plus d'efficacité, il faut faire ôter le tartre. On prend de cet Opiat au bout d'une racine, d'une éponge ou d'un linge; & on frotte les dents & les bords des gencives autant qu'il est nécessaire pour les rétablir; après quoi, une fois ou deux par semaine suffit.

Pour ceux à qui le goût fait préférer la Poudre de Corail, ils s'en servent de même que de l'Opiat, avec une racine ou une éponge; le cas où on la doit préférer à l'Opiat, est lorsque les gencives sont fermes & saines: elle empêche que l'une & l'autre ne décheoient de cette perfection, elle conserve la bonne qualité de l'émail & sa blancheur, & le blanchit, quand cette perfection lui manque.

On trouve aussi chez elle des Racines préparées & des Eponges fines.

La veuve *Bunon* ose assurer que le Public sera aussi satisfait de la bonté desdits remedes, dont les Dames de France ont usé, qu'il l'étoit du vivant de son mari.

Ce qu'on doit observer pour entretenir la bouche propre & conserver les dents.

Il est très important d'empêcher que le limon ne séjourne sur les dents & les gencives ; pour y parvenir, il faut avoir l'attention de se rincer la bouche tous les matins avant que de manger ; pour cela, il faut se servir d'un cure dent de plume, une petite éponge ou une racine, de quelque bonne poudre ou opiat, avec de l'eau un peu tiéde, un peu d'eau-de-vie, de vulnéraire, d'eau souveraine ou de lavande, distilée à la commodité ou volonté des personnes : on prend de l'eau dans la bouche, gargarisant & frottant avec le doigt, en comprimant les gencives du haut en bas à la supérieure, & du sens opposé pour l'autre, on prend le cure-dent ensuite pour dégager le limon d'entre les dents, doucement, sans effort, & en prendre de plus minces, s'il est nécessaire ; après quoi, on passe un peu d'eau dans sa bouche, & puis on prend l'éponge ou la racine, & on frotte du sens droit les dents, & non de travers, & on prend garde qu'il ne reste point de limon sur les rebords des gencives ; & cela, pour éviter qu'il ne se forme un tartre ou chancre, & lorsque le cure-dent, l'éponge ou la racine, ne peuvent ôter le limon déja un peu attaché sur les dents, alors il faut se servir d'un peu de poudre ou d'opiat, en frottant avec la même éponge ou racine, légerement, & n'en point mettre trop souvent, ne s'en servant que lorsque les dents ne peuvent être bien nettoyées sans ce secours, & lorsque le tartre est trop attaché, & qu'il mange les gencives, il faut faire nettoyer les dents plus tôt que plus tard, pour éviter le danger. Il faut habituer de bonne heure les enfans à se laver la bouche, &

avoir recours à l'œil & à la main du Dentiste au besoin. Les jeunes femmes après leurs grossesses doivent faire examiner leur bouche, pour prévenir la perte des dents, & les accidens qui s'ensuivent ; il faut aussi se rincer la bouche après le repas.

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 30 Décembre 1738, portant reglement pour l'administration des deniers communs du Corps & Communauté des Marchands de Vin, & pour la reddition des Comptes des Maîtres & Gardes dudit Corps & Communauté.

AUTRE du 26 *Avril* 1746, portant reglement pour l'administration des deniers communs du Corps & Communauté des Marchands de vin, & pour la reddition des comptes des Maîtres & Gardes dudit Corps & Communauté.

EDIT du Roi, donné à Versailles au mois d'Avril 1749, portant suppression des Jurisdictions des Prévôtés, Châtellenies, Prévôtés-foraines, Vicomtés, Vigueries, & toutes autres Jurisdictions Royales établies dans les Villes où il y a des Siéges de Bailliage ou Sénéchaussée ; & réunion aux Bailliages ou Sénéchaussées desdites Villes.

ARREST du 29, portant que les Négocians acquitteront les quatre sols pour livre des droits des Marchandises qu'ils ont fait & feront venir de l'Es

tranger, ainsi que le montant des soumissions par eux fournies pour raison des mêmes quatre sols pour livre sur les Marchandises qu'ils ont tirées de l'étranger depuis le mois de Mars 1746.

AUTRE du même jour, qui ordonne que le sieur *Sanson*, Receveur des Consignations à Paris, remettra dans le jour de la signification d'icelui, à l'Adjudicataire des Fermes Générales unies, une somme de quatre mille huit cens quarante-sept livres quinze sols trois deniers, provenans de la vente des biens immeubles saisis réellement sur Jean Chaudun, Receveur des Gabelles à Brou, reliquataire, & ce, sans aucune diminution ni retenue du droit de Consignation prétendu par ledit sieur *Sanson*.

ORDONNANCE du 8 Mai, concernant les Compagnies de bas-Officiers de l'Hôtel Royal des Invalides.

ARREST du 10, qui ordonne l'exemption du Dixiéme pour les Rentes créées par Edit du présent mois.

AUTRE du 31, qui permet aux Prieur & Religieux de Saint Martin des Champs, de continuer de tenir un Bac sur la riviere de Marne au lieu d'Annet, & de percevoir, pour le service du passage, les droits qui y sont énoncés.

AUTRE du 10 Juin, portant reglement sur la prestation de serment & l'enregistrement des Provisions des Officiers des Greniers à sel dans les Bureaux des Finances.

AUTRE du même jour portant nomination des personnes qui signeront les Coupons des Reconnoissances qui doivent être fournies par le Trésorier de la Caisse générale des Amortissemens aux acquéreurs des Rentes créées par Edit du mois de Mai dernier.

AUTRE du même jour, qui fait défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, de faire sortir des Provinces de Flandre, du Haynault, de Picardie, d'Artois & du Soissonnois, pour l'Etranger, aucuns Lins ou Filets gris ou écrus, ni aucuns Fils retors, qui ne soient teints ou blanchis.

AUTRE du même jour, qui ordonne que les Possesseurs des maisons & héritages, situés dans la Ville de Caën, & tenus de Sa Majesté en fief, rôture, franc-bourgage ou franche bourgeoisie, seront tenus de représenter leurs titres de proprieté aux Receveurs & Contrôleurs Généraux des Domaines de la Généralité de Caën, pour être enregistrés & contrôlés.

ORDONNANCE du Roi du 6 Juillet, qui défend à ses Sujets, résidens dans les Echelles de Levant & de Barbarie, d'y acquerir des biens-fonds.

AVIS.

Des Auteurs du Mercure.

ON prie ceux qui doivent des Mercures, de les payer dans le courant de ce mois.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercure de France* du mois d'Août 1749. A Paris, le premier Août 1749.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.

Lettre sur la Comédie du Méchant, 3

Phébus & l'Amour, Ode Anacréontique, 22

L'Abeille, Embléme de l'Amour, 25

La gentillesse & la beauté, réunies, 27

Lettre de M. D. D. à M. Remond de Sainte Albine, 29

Refléxions sur la transfusion du sang, 33

Le Retour du Printems. Divertissement Pastoral, 49

Extrait d'un Discours Latin sur la Paix, prononcé par le Pere du Rivet, Jesuite, au Collége des des Jésuites de Caën, 51

Parallele de Louis XV avec Louis XIV, 71
Reflexions sur la nouvelle Carte de M. de Thury, 78
Madrigal, 84
Naïs, Cantatille, 85
Lettre touchant le vrai nom d'un Poëte François du quinziéme siécle, 87
Amphion, Cantatille, 90
Conseils d'un ami à une Dlle par un Auteur anonyme, 92
Lettre sur le Problême d'Arithmétique proposé par M. Faiguet, 97
Séance publique de l'Académie Françoise, 106
Mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Juillet, 113
Logogryphes, ibid.
Nouvelles Litteraires, des Beaux-Arts, &c. 117
Lettre de M. Racine à M. Remond de Sainte Albine, au sujet de l'Edition des Lettres de Rousseau, 138
Planches Anatomiques du Sr Gautier, 139
Mémoire lû par M. Pereire dans la Séance de l'Académie Royale des Sciences au sujet d'un sourd & muet, auquel il a appris à parler, 141
Programme de l'Académie des Jeux Floraux, 159
Celui de l'Académie Royale d'Angers, 164
Estampes nouvelles & Plan de Paris, 168
Chanson notée, 169
Spectacles, 170
Concerts à la Cour, 172
Avertissement sur les Nouvelles Etrangeres & sur le Journal de la Cour, &c. 173
Nouvelles Etrangeres, 174
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 190
Bénéfices donnés, 192
Naissance, Mariages & Morts, 192

Article sur feu M. le Cardinal de Rohan, 199
Son Eloge, 201
Machines pour récurer les Ports de Mer, &c. 201
Pomade pour les Paralisies, &c. 202
Guérison extraordinaire, opérée par les Gouttes de feu M. le Général la Mothe, 203
Secret pour rendre les médecines moins déagréables, 205
Avis du Sr Flechy, *ibid.*
Du Sr Rosa, 206
De la veuve Bunon, 207
Arrêts notables, 211

La Chanson notée doit regarder la page 169

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

Lettre de M. Reaumur de Vallière

Sur un liard de france assez

Singulier. Pag. 141.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
SEPTEMBRE. 1749.

A PARIS,

Chez
ANDRE' CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S André.
La Veuv PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

840.C
M 556
1749
Sept.

AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, ruë des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou Etrangers, qui souhaiteront avoir le ... de France de la premiere main, & plus ... tement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci- indiquée ; on se conformera très-exact... leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresse... de Cleves d'Arnicourt, Commis au M... de France, ruë des Mauvais Garçons, ... remettre à M. Remond de Sainte Albin.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE. 1749.

PIECES FUGITIVES, *en Vers & en Prose.*

LE PRINCE DE NOISY.

Ballet heroïque.

SAns doute les Habitans des Provinces nous sçauront gré, de leur faire lire un ouvrage ingénieux, qui n'est connu que de . Cour, & d'un certain nombre de pers- nnes de cette Capitale. Ce Ballet a été présenté devant le Roi, sur le Théatre s petits Appartemens. Le Poëme est de . *de la Bruere*, qui dans son Ballet des

Voyages de l'Amour, & dans l'Opéra de Dardanus, avoit donné des preuves brillantes de son talent pour la Poësie Lyrique. Messieurs Rebel & Francœur, Sur-Intendans de la Musique de Sa Majesté, ont composé la Musique du nouveau Ballet, & elle n'a pas été moins applaudie que les paroles.

PERSONAGES.

Le Druide, Enchanteur, pere d'Alie.
Chœur de Gnomes.
Alie, fille du Druide.
Le Prince de Noisy, connu sous le nom de *Poinçon*, & amant d'Alie.
Un Druide, Grand Prêtre, & Ordonnanateur des Jeux.
Druides, & Peuples des Gaules.
Un Suivant du Druide.
Moulineau, Géant & Magicien, amoureux d'Alie.
Suite du Druide, déguisée en Saltimbanques.
Génies & Fées.

ACTE PREMIER.

Le Théatre représente l'endroit le plus épais d'une Forêt, orné de Monumens antiques, entre lesquels est le Buste de Cléopatre : on voit le Chêne sacré où l'on doit couper le Guy ; au pied est un Autel rustique.

SCENE PREMIERE.

LE DRUIDE.

ESprits qui commandez aux ombres,
Et qui tremblez sous mes loix,
Sortez de vos antres sombres ;
Venez, accourez à ma voix.

Les Gnomes sortent du sein de la terre à la voix du Druide.

Chœur des Gnomes.

Sortons, accourons à sa voix.

Le Druide.

L'avenir, dont mon art sçait percer les ténébres,
Ne m'annonce en ce jour que des objets funébres.
Le Ciel seroit-il le soutien
Du perfide ennemi qui me livre la guerre ?

Ce monstre, le mépris & l'horreur de la terre,
Verroit-il son destin l'emporter sur le mien ?

Chœur des Gnomes.

D'un Oracle irrévocable
Observe les décrets ;
Crains un danger redoutable,
Si tu méprises ses Arrêts.

Le Druide.

J'ai suivi vos conseils, j'ai fait dès ton enfance
Conduire dans ces lieux le Prince de Noisy :
Enfermé dans ce Buste, il y garde en silence
Ce Glaive précieux, ma plus chere esperance.
Je lui cache avec soin que mon cœur l'a choisi
Pour lui donner ma fille & ma puissance.
Le secret de sa naissance
Doit rester enseveli
Jusqu'au jour de ma vengeance.

On danse.

Le Chœur.

Contre l'Amour & ses traits
Défens leur foible jeunesse:
S'ils connoissent ses secrets,
A l'instant ton pouvoir cesse.

On danse.

Le Druide.

Le Destin a prescrit qu'une heure chaque jour
Ils puissent se voir & s'entendre,

Par leur simplicité je cherche à les défendre.
Hélas ! c'est un foible détour ;
Un regard éclaire un cœur tendre
Sur tous les secrets de l'Amour.

Les Gnomes se retirent.

SCENE II.

LE DRUIDE, ALIE.

Alie.

SEigneur, déja l'heure s'envole,
Poinçon devroit être en ces lieux.
Quoi ! ne verra-t'il point les Jeux ?

Le Druide.

Quel soin ! quelle crainte frivole !
Poinçon va paroître à vos yeux.
Ma fille, occupez-vous du danger qui nous presse;
Contre l'Amour gardez bien votre cœur,
Songez qu'un éternel malheur
Suivroit un instant de foiblesse.

Alie.

Je sçais combien je dois redouter sa fureur.
Vous me l'avez trop dit..... Mais que Poinçon paroisse.

Le Druide touche avec sa baguette le piédestal du Buste de Cléopatre. Poinçon en sort ; il vole vers Alie, qui va au-devant de lui avec le même empressement.

... Druide.

... crés ;
... surprendre :
Présidez tous ... s,
Tandis que ... vous ... ure.

SCENE III.

POINÇON, ALIE.

Poinçon.

MOn cœur peut donc s'ouvrir au plaisir le plus doux ;
Je soupirois déja de ne point voir Alie.
Ah ! je voudrois retrancher de ma vie,
Tous les momens que je passe sans vous.
Vous ne partagez point ma vive impatience ;
Le doux plaisir regne en ces lieux charmans ;
Il abrege pour vous les heures de l'absence,
Et j'en compte tous les momens.

Alie.

Cette retraite est embellie
Par l'effort de l'art enchanteur ;
Mais aucun des plaisirs dont je la vois remplie,
Aucun n'a ce charme flatteur
Que vous portez dans mon ame ravie.
Au sein de ces plaisirs, vous manquez à mon cœur ;
Quand je vous vois, je les oublie ;

Poinçon.

Que cet aveu m'est doux ! que mon sort est heureux !

Alie.

Notre bonheur dépend de notre obéissance :
Si le fatal Amour disposoit de nos vœux,
Nous sommes menacés des maux les plus affreux.

Poinçon.

Aidons-nous l'un & l'autre à braver sa puissance.

Alie.

Quoi ! les piéges qu'il tend sont-ils si dangereux ?

Poinçon.

On dit que sous son esclavage,
Par l'espoir le plus doux il sçait nous attirer ;
Mais quel bien peut desirer
Un cœur que remplit votre image ?
A peine le mien tout entier
Suffit à l'amitié dont le nœud nous engage :
Loin de chercher aucun partage,
Il voudroit se multiplier,
Pour vous aimer davantage.
Eh ! quel bien peut désirer
Un cœur que remplit votre image ?

Alie.

Vous peignez tous mes sentimens :
Les grandeurs, les trésors, les plaisirs, les délices,

Je les donnerois tous pour un de nos momens ;
Et je ne croirois pas faire de sacrifices.

Ensemble.

Porte ailleurs tes enchantemens ;
Fuis, Amour, tyran redoutable.

Alie.

Vous plaire, vous aimer, est le bien véritable.

Ensemble.

Porte ailleurs tes enchantemens ;
Fuis, Amour, tyran redoutable.

Poinçon.

Je trouve dans vos yeux charmans
Un trésor inépuisable
De plaisirs, de ravissemens.

Ensemble.

Fuis, Amour, tyran redoutable ;
Porte ailleurs tes enchantemens.

SCENE IV.

POINÇON, ALIE, LE GRAND-PRESTRE, Ordonnateur des Jeux ; Druides & Peuples qui viennent célébrer la Fête du Guy sacré.

Poinçon.

O Vous, Divinité puissante,
Que nous cache l'horreur de ces Bois ténébreux ;

Recevez l'encens & les vœux
Qu'un peuple soumis vous présente.

Le Chœur.

O vous, Divinité puissante, &c.

Poinçon.

De nos chants harmonieux
Que ce Bocage retentisse ;
Que tout l'Univers applaudisse
A la gloire de nos Dieux.

Le Chœur.

De nos chants harmonieux, &c.

On danse.

Le Grand-Prêtre.

L'heure approche, il est tems : venez, Ministres saints ;
Du fer sacré venez armer mes mains.

Sur une Symphonie mystérieuse, on apporte la Faucille d'or, & les Urnes dans lesquelles on doit brûler l'encens.

Le Grand-Prêtre.

Prophanes, détournez vos regards téméraires.
Peuple fidéle, suivez-moi
Aux Autels des Dieux de nos Peres.
Frémissons tous d'un saint effroi,
En célébrant ces augustes Mystéres.

Le Chœur.

Frémissons tous, &c.

Poinçon.

Rameau divin, présage mystérieux,
Quittez votre tige [illegible]
Brûlez, encens, brûlez dans cette Urne sacrée;
Montez jusqu'au trône des Dieux.

Le Grand-Prêtre coupe le Guy sacré; les Druides vont l'adorer: ensuite les Peuples célébrent la Fête par des danses.

Poinçon, alternativement avec le Chœur.

Les ris & les jeux
Regnent dans ces lieux:
Sans chaînes,
Sans peines,
Tout flatte nos vœux.
D'un Dieu dangereux
Evitons les feux:
L'Amour de nos jours
Troubleroit le cours:
Les craintes,
Les plaintes,
Le suivent toujours.

On danse.

Le Chœur.

Bannissons de ce Bocage
L'Amour, ce tyran des cœurs.

Le Grand-Prêtre.

S'il a d'abord quelques douceurs,
Bientôt il fait sentir sa rage.

Le Choeur.

Bannissons de ce Bocage, &c.

Le Grand-Prêtre.

S'il a d'abord quelques douceurs;
Bientôt il fait sentir sa rage.

Le Choeur.

Bannissons de ce Bocage
L'Amour, ce tyran des coeurs.

Le Grand-Prêtre, avec le Choeur.

C'est un Soleil brûlant qui consume & ravage
Les champs où son aurore a fait naître des fleurs.
Bannissons de ce Bocage
L'Amour, ce tyran des coeurs.

Poinçon au Grand-Prêtre.

Daignez m'apprendre à le connoître;
Pour m'aider à l'éviter mieux.

Le Grand-Prêtre.

Quand on aime, on se donne un Maître.
L'esclave le plus malheureux
Est plus libre cent fois que le coeur qui soupire;
C'est pour l'objet aimé qu'il vit & qu'il respire;
Tous ses sentimens, tous ses voeux,
Dépendent de ce qu'il aime.
Un coeur vraiment amoureux

[illegible] étranger à lui-même,

Pour être tout entier l'objet de ses vœux.

Poinçon courant vers Alie.

Dieux ! Quel trait de lumiere a passé dans mon ame !

C'étoit l'Amour, Alie....

Alie, avec effroi.

Ah ! Je lis dans mon cœur....

Quoi ! Le fatal Amour....

Poinçon.

Ne craignez point sa flamme :

Un sentiment si doux peut-il être une erreur ?

On entend le bruit du tonnerre ; le Ciel s'obscurcit ; la terre tremble ; tous les Monumens se brisent. On voit, sur le piédestal du Buste qui renfermoit Poinçon, le Glaive d'or, qui jette une vive lumiere au milieu de l'obscurité.

SCENE V.

Les Acteurs de la Scéne précédente, un Suivant du Druide.

Le Suivant du Druide.

Le Ciel contre nous se déclare :

Le Druide est vaincu ; son ennemi barbare

A mes yeux l'a chargé de fers.

Poinçon.

Hélas ! Mon imprudence a causé ce revers.

Ce Glaive précieux du moins nous reste encore.

Il prend le Glaive magique.

Glaive cher & sacré, daignez armer mon bras.

Alie.

Contre un Tyran cruel que pourriez-vous, hélas !

Tout l'Enfer le seconde.

Poinçon.

Et moi je vous adore.

L'Amour qui vient de m'égarer,

L'Amour m'encourage & m'éclaire ;

C'est lui qui va réparer

La faute qu'il m'a fait faire.

L'Ordonnateur.

J'approuve ces nobles transports.

Mais il faut du Tyran tromper la vigilance.

Venez, suivez mes pas, vous sçaurez quels ressorts

Peuvent servir votre vaillance.

Venez, suivez mes pas, courez à la vengeance.

Poinçon & le Chœur.

Courons, courons à la vengeance.

ACTE II.

Le Théatre représente les Jardins de Moulineau.

SCENE I.

MOULINEAU.

Il gémit dans les fers, ce Druide orgueilleux
Qui m'osa refuser Alie :
La main qu'il dédaigna, l'accable & l'humilie ;
Malgré lui, je vais être heureux.
Esprits, qui servez ma puissance,
Hâtez-vous, conduisez Alie en ce séjour :
Que le triomphe de l'Amour
Suive celui de la vengeance.

Les Génies s'envolent pour aller chercher Alie. On entend une symphonie gaye.

Quels sons !... Quels doux concerts !

SCENE II.

MOULINEAU, POINÇON conduisant les Suivans du Druide travestis en Saltimbanques, qui arrivent en dansant.

Moulineau.

Quel spectacle nouveau !

Poinçon à Moulineau.

Ces jeux vous sont offerts.
Notre art est de séduire,
Notre gloire est de le dire ;
Le plaisir nous inspire ;
Offrez-lui, pour être heureux,
Vos vœux.
Nos jeux
Sçauront vous instruire
Des loix qu'il veut prescrire ;
Cedez tous
A son empire.
Quel destin peut être plus doux
Pour vous ?
Qui le cherche, le voit paroître ;
Qui s'y livre le sent renaître :
Tout vous invite à dire avec nous,
C'est notre Maître.

Moulineau à Poinçon.

Quel est ton sort ?

Poinçon.

Tout cede à mes charmes puissans :
Je dissipe à mon gré la tristesse sauvage ;
L'Amour vole à mes accens ,
Et le plaisir est mon ouvrage.

Moulineau.

Poursuivez vos jeux , j'y consens.

On danse.

Poinçon , alternativement avec le Chœur.

L'éclat de la grandeur
N'est souvent qu'une erreur.
Cherchez-vous le bonheur ?
Ecoutez votre cœur.
Un moment vient s'offrir ,
Vous devez le saisir :
On ajoute au plaisir ,
Lorsqu'on sçait en jouir.
Un cœur tendre
Doit attendre
De beaux jours
Filés toujours
Par la main des Amours.

Le Chœur.

Aimons , aimons sans cesse ;
Redoublons nos feux ;
Le penchant qui nous presse
Nous égale aux Dieux.

Poinçon seul.

La troupe légere
Des ris & des jeux,
Dieu de Cythere
Vient former les nœuds.

Petit Chœur de femmes.

La raison se fait entendre,
Elle vient pour nous défendre.

Poinçon seul.

Mais le cœur inquiet
Redit en secret :
Aimons, &c.

On danse.

Poinçon.

A nos concerts l'Amour préside ;
Peut-on trop chanter ses attraits ?
Du vrai bonheur seul il décide ;
A l'envi prévenons ses traits :
Si quelques maux suivent ses chaînes,
Doit-on craindre un doux lien ?
Un jour finit les peines ;
Le passé n'est rien.

On danse.

Moulineau.

J'aime, & de la beauté dont mon cœur est épris,
Bien-tôt je me verrai le maître.

Poinçon.

Que dites-vous ?

Moulineau.

Alie à tes yeux va paroître ;
De ma victoire elle sera le prix.

Poinçon à part.

Je prévïendrai ce moment redoutable.

Moulineau.

Apprens-moi le secret de lui paroître aimable.

Poinçon.

Pour plaire, l'art ne peut prêter
Qu'une foible imposture ;
C'est le secret de la Nature,
Qu'en vain il voudroit imiter.
D'une ardeur sincere
Laissez-vous enflammer :
S'il est un art pour plaire,
C'est de bien aimer.

Moulineau.

J'entens peu ce subtil langage :
Je te charge du soin de lui vanter ma foi ;
Et moi je punirai le rival qui m'outrage,

Poinçon.

Vous avez un rival ?

Moulineau.

Rien n'eſt caché pour moi :
Je poſſede en ces lieux un Oracle infaillible ;
Il m'a dit qu'Alie eſt ſenſible.

Poinçon.

A-t'il nommé l'objet de ſes deſirs ſecrets ?

Moulineau.

Un Prince de Noiſy que je ne vis jamais.

Poinçon.

Vous croyez que ſon cœur.....

Moulineau.

La preuve en eſt certaine ;
Jamais mon art ne m'a trahi.
Je vais de mon ennemi
Appéſantir encor la chaîne.
Attens ici mon retour,
Et pendant que ce ſoin m'appelle ;
Prépare une fête nouvelle
Pour l'objet de mon amour.

Il ſort.

SCENE III.

POINÇON *& ſa ſuite.*

ALie en aime un autre ! Alie étoit parjure !
Quel trait empoiſonné vient de frapper mon cœur ?
Mais ſi c'étoit une impoſture ...

Que dis je, hélas! & quelle est mon erreur!
Qui peut à me tromper engager l'enchanteur?
Toi, qui semblois si bien m'entendre,
Tu répondois à d'autres vœux!
L'amour qui brilloit dans tes yeux,
Cet amour que j'ai crû si tendre,
N'avoit donc pour objet que mon rival heureux?
Je succombe, je cede à mes maux rigoureux.

Le Chœur.

Trahirez vous notre espérance?

Poinçon.

La mort est tout ce que je veux.

Le Chœur.

L'Amour est outragé, vivez pour la vengeance;
Le Druide enchaîné....

Poinçon.

Quel reproche!

Le Chœur.

Armez vous.

Poinçon.

Il languit dans les fers... & par mon imprudence.
Périsse l'enchanteur, qu'il tombe sous mes coups!

Le Chœur.

Périsse l'enchanteur, qu'il tombe sous vos coups.

Poinçon.

N'esperons point de vaincre en ces lieux sa puissance ;
Un secours plus certain doit servir mon courroux.
Au milieu de nos chants, préparez vos guirlandes,
Déposez à ses pieds nos magiques offrandes,
Et bientôt le sommeil viendra fermer ses yeux.
Il faut chanter l'Amour, ses plaisirs & sa flamme,
Lorsque le désespoir trouble & remplit mon ame.
Le tyran reparoît, recommencez vos jeux.

La suite de Poinçon danse autour de Moulineau, & l'enchaîne avec les guirlandes enchantées. Poinçon lui offre une Couronne de fleurs.

Poinçon, alternativement avec le Chœur.

Laissez-vous couronner
De ces fleurs qui parent nos têtes,
L'Amour va vous enchaîner,
Tout puissant que vous êtes ;
Mais les fers qu'il veut vous donner
Valent toutes vos conquêtes.

On danse.

Moulineau.

Interrompez vos chants ; Morphée & ses pavots
Me font ressentir leur puissance,
Attendez en silence

Mes ordres pour des jeux nouveaux.

Moulineau s'endort.

Poinçon.

Le charme est accompli, frappons notre victime.

Il frappe Moulineau du glaive sacré.

De ce Monstre cruel j'ai purgé l'Univers.

A sa suite.

Partez, & du Druide allez briser les fers.

SCENE IV.

Poinçon seul.

Je ne puis résister au désir qui m'anime.
Je veux dans ce Palais rester quelques instans,
Interroger cet Oracle moi-même.
Une réponse affreuse est tout ce que j'attens,
Mais pour condamner ce qu'on aime,
Peut-on vouloir trop de garants !
Ah ! dans le trouble que je sens,
C'est un bonheur extrême
Que de pouvoir encor douter quelques momens.

ACTE

ACTE III.

Le Théatre représente un Vestibule du ...lais de Moulineau. On voit au mi...u un grand Portique, sur lequel est ...rit, *Temple de Vérité*, & dans le fond ...statue enchantée qui rend des oracles.

SCENE I.

POINÇON *seul.*

LE voilà cet Oracle affreux.
...me semble déja qu'il prononce & m'accable;
...marche, en frémissant, vers ce lieu redoutable,
J'ose à peine lever les yeux.

...n lisant l'inscription qui est sur le portique.

...mple de Verité. . . . . La vérité terrible
Habite donc sur cet Autel?
Toi, qui vas d'un cœur trop sensible
Combler le désespoir mortel,
Adoucis ta lumiere horrible,
Ou permets-moi, s'il est possible,
...détourner mes yeux de ton flambeau cruel.

Les Génies que Moulineau avoit en...yés pour enlever Alie, l'amenent sur ...nnage qu'ils conduisent.

Chœur des Génies.

Triomphez, belle Alie, & regnez à jamais.

Poinçon.

Quels chants. . . Dieux, je la vois paroître!

Aux Génies.

Esclaves du Tyran, qui serviez ses forfaits,
Il n'est plus; j'ai puni ce traître.
Sous mes loix tremblez désormais,
Ou redoutez le sort de votre maître.

SCENE II.

ALIE, POINÇON.

Alie.

Quoi c'est vous! Mon amant est mon libérateur?
Ah! que c'est un plaisir flateur
De tout devoir à ce qu'on aime!
Mon bonheur m'en paroît plus doux,
Et les biens que je tiens de vous
Ont le charme de l'Amour même.

Poinçon à part.

Elle ose feindre encor la plus sincere ardeur.

à part. *à Alie.*

L'Ingrate. . . . . Alie . . . . O Dieux!

Alie.

Quel trouble vous dévore?

D'où naît cette sombre fureur ?
Quoi ! ne m'aimez-vous plus ?

Poinçon avec fureur.

Hélas ! je vous adore.... ;
Mais vous, n'espérez pas de me tromper encore ;
Je le connois trop bien, ce cœur qui m'a trahi.

Alie.

Qu'entens-je ?

Poinçon.

Vous aimez le Prince de Noisy.
Mes yeux se sont ouverts sur ce mystere horrible.

Alie.

Dieux cruels ! quel affreux soupçon !
Pour la premiere fois j'entens nommer ce nom.

Poinçon.

L'enchanteur me l'a dit, son art est infaillible.

Alie.

Et vous croyez plutôt un ennemi jaloux,
Qu'une amante simple & sensible,
Qui ne respire que pour vous.
Hélas ! que mon cœur est plus tendre !
Quand l'Univers entier
Contre vous se feroit entendre,
Un regard suffiroit pour vous justifier.

Poinçon.

Eh bien, sur cet amour que votre cœur m'annonce

Que l'Oracle prononce.

Vous le voyez... Je vais l'interroger.

Alie.

Non, par ce doute affreux cessez de m'outrager.

Poinçon.

Eh quoi! craignez-vous sa réponse?

Alie.

Je voulois que votre amour
Vous répondît de ma flâme:
Mais si l'Oracle seul peut r'assûrer votre ame,
Je vais l'interroger sans crainte & sans détour.

A l'Oracle.

Si la vérité t'inspire,
Je ne crains point tes Arrêts;
Dévoile de mon cœur tous les replis secrets;
Nomme l'objet pour qui ce cœur soupire.

Après une symphonie mystérieuse, l'Oracle prononce.

L'amant qu'Alie a choisi,
Est le Prince de Noisy.

Les portes du Temple se ferment,

Poinçon désesperé.

O Dieux!

Alie.

Non, c'est toi seul que j'aime.

Garde-toi d'écouter un prestige imposteur.
Quand le Ciel parleroit lui-même,
Le Ciel seroit démenti par mon cœur.
Tu détournes de moi tes yeux remplis de larmes!
Rougis-tu de t'attendrir
Par l'excès de mes allarmes?

Poinçon.

Cruelle, laissez-moi vous fuir.

Alie.

Non, non, je te suivrai sans cesse.
Tout espoir est perdu pour moi :
Je me voue à jamais aux pleurs, à la tristesse;
Mais je souffrirai près de toi;
Bientôt j'en mourrai peut-être.
Heureuse, si du moins le dernier de mes jours
Te prouve que mon cœur n'eut jamais d'autre maître,
Et que ce fut mon sort de t'adorer toujours.

Poinçon.

Eh bien, tu le veux donc; ta victoire est certaine.
Périsse cet Oracle affreux.
De tes douleurs le charme impérieux,
Malgré moi, m'attire & m'entraîne.
Ah! si je suis trompé, fais que ce charme heureux
Toujours te suive & m'environne;
N'écarte jamais de mes yeux
Le bandeau que l'Amour me donne.

Alie.

A quels soupçons encor ton ame s'abandonne !

SCENE III.

Les Acteurs de la Scéne précédente,

LE DRUIDE.

Le Druide à Poinçon.

JEune Héros, reprenez votre nom,
Je puis enfin vous en instruire :
Le Prince de Noisy respire,
Caché sous l'habit de Poinçon.

Alie & le Prince de Noisy.

O Dieux ! par ce seul mot que vous calmez de peines !

Le Druide.

L'Hymen va vous unir de ses plus douces chaînes.

Le Prince de Noisy à Alie.

Oui, j'en fais le serment,
Des soupçons l'atteinte cruelle
Ne troublera plus votre amant.

Le Prince de Noisy & Alie.

Oui, j'en fais le serment ;
Oui, j'aimerai si tendrement,
Que vous ne pourrez pas devenir infidelle.

Le Druide.

D'un jour si beau rendons la mémoire éternelle.
Qu'un superbe Palais s'éleve dans ces lieux.
Et vous, Esprits, à mes ordres fidelles,
Accourez à ma voix, Substances immortelles.

Le Théatre change, & représente un Palais éclatant; les Génies & les Fées viennent s'y rendre de toutes parts. On y voit un Trône préparé pour le Prince de Noisy & pour Alie.

Le Druide aux Génies.

Que vos sons volent jusqu'aux Cieux;
Chantez de ces amans le bonheur & la gloire;
L'amour doit à leurs feux
Sa plus éclatante victoire.

Chœur des Génies.

Que nos chants volent jusqu'aux Cieux,
Chantons, &c.

On danse.

Le Prince de Noisy.

Vole, Amour, regne sur nos ames;
Tu triomphes, tu nous enflâmes:
Par l'attente de tes plaisirs
Ranime encore nos désirs.
Vole, Amour, regne sur nos ames,
Tu triomphes, tu nous enflâmes.

Pour annoncer à quel degré les danses de ce Ballet ont réussi, il suffit de dire qu'elles sont de la composition du sieur de Hesse, Compositeur Ordinaire des Ballets des petits Appartemens, & l'un des Comédiens Italiens de Sa Majesté.

LETTRE

D'un Sçavant Genevois, à M. *Remond de Sainte Albine*, sur les Evêques de Geneve.

MOnsieur, n'ayant pas l'avantage de connoître les RR. PP. Benedictins qui travaillent à une nouvelle *Gaule Chrétienne*, vous me permettrez de m'adresser à vous, pour leur faire parvenir ce que je pourrois avoir à leur communiquer de relatif à leur ouvrage. J'ai remarqué que d'autres dans cette même vûe, ont eu recours à votre Journal *. Il est devenu entre vos mains un Recueil de Piéces dont la plûpart sont instructives, & il n'y a presque aucun genre de Littérature, qui n'y puisse entrer aujourd'hui.

Le seul article que je toucherai ici,

* Mercure de France, Octobre 1748, p. 72.

c'est celui des Evêques de *Geneve*. Quelque habileté qu'ayent les nouveaux Editeurs, quelque sagacité qu'ils ayent montrée jusqu'ici à puiser dans les véritables sources de l'Histoire Ecclésiastique, il me semble, que quand il s'agit de donner la suite des Evêques d'un Diocése, ceux qui sont actuellement sur les lieux, peuvent connoître certains faits, dont des Sçavans, qui travaillent dans un autre pays, ne seroient jamais informés, si on négligeoit de les leur communiquer. Je me flatte que la difference de Religion ne rendra point mes Mémoires suspects, mais ce que j'ai lieu de craindre, c'est qu'on n'y trouve bien des choses inutiles & superflues, parce qu'elles étoient deja connues à Messieurs de *Saint Germain-des-Prez*. Après tout, le mal ne sera pas grand ; j'aurai montré par-là ma bonne volonté à concourir à la perfection d'un ouvrage aussi intéressant, & il y aura au moins un certain nombre de ceux qui lisent votre Journal, &. qui ont du goût pour ces sortes de recherches, qui y verront des particularités qui seront nouvelles pour eux.

Nous avons plusieurs Catalogues, plus ou moins anciens, de nos Evêques de Geneve. Celui dont on fait le plus de cas, se voyoit autrefois à la fin d'une Bible

Latine du dixiéme siécle, que l'on conserve dans notre Bibliotéque publique. Il ne s'y trouve plus; mais *Bonnivard*, qui étoit Prieur d'un Convent de l'Ordre de Cluni, lors du changement de Religion, nous l'a conservé dans une Chronique manuscrite que l'on a de lui. Ce Catalogue paroît être originairement du dixiéme siécle, comme la Bible où il étoit inseré. Il est vrai qu'on y voyoit plusieurs Evêques des siécles suivans, mais qui y avoient été ajoutés d'une seconde main, avec le titre de *Subsequentes*, pour les distinguer de ceux du Catalogue primitif. *Guichenon* en eut une copie, qu'il communiqua aux Freres *de Sainte Marthe*, qui s'en sont beaucoup servis dans leur *Gallia Christiana*.

Nous avons encore une liste des Evêques de Geneve, dressée par *François-Augustin della Chiesa*, qui vivoit au milieu du siécle passé (*a*). Il étoit Evêque de Saluces. *Ughelli*, dans son *Italie Sacrée*, en parle fort avantageusement. Il nous apprend qu'il étoit Historiographe du Duc de Savoye, & que c'est de lui qu'il tient le Catalogue des Evêques de Saluces, que l'on voit dans *l'Italia Sacra* (*b*). Il faut

(*a*) Hist. Pedemont. Ch. XLVI. p. 345.
(*b*) Tom. I. p. 1233. *Edit. de Venise.*

ſuppoſer qu'il y a mieux réuſſi que ſur les Evêques de Geneve. On ne peut rien de plus mal digeré, que ce qu'il dit des huit ou dix premiers. Ce ſont des anachroniſmes continuels. Je pourrai en relever quelques-uns dans la ſuite, quand l'occaſion s'en préſentera.

Le dernier Catalogue que je connoiſſe, eſt inſeré dans le Miſſel ou Rituel du Diocéſe de Geneve, réimprimé à Annecy en 1747, ſur une édition précédente faite à Rumilli, petite Ville de Savoye. Il eſt fort ample & fort étendu. Il commence par un Evêque de Geneve, qu'on nous donne pour avoir été Diſciple de Saint Pierre, & il finit par le Prélat qui ſiége aujourd'hui à Annecy. Ceux qui ont dreſſé ce Catalogue, ont profité de tous les précédens. Ils nous avertiſſent dans une petite Préface, qu'ils ont auſſi puiſé dans la *Chronique de Saint Antonin*, dans le *Martyrologe Gallican* de *Sudauſſai*, & dans d'autres bons Auteurs. *On verra par-là*, diſent-ils, *une ſucceſſion d'Evêques, non-interrompue depuis les Apôtres, & prouvée d'une maniere plus claire que la lumiere du Soleil.* Il me ſemble qu'ils promettent un peu trop. Les véritables Sçavans, tels que les nouveaux Editeurs de Saint Germain-des-Prez, ne ſont pas ſi déciſifs. Ils recon-

noiſſent de bonne foi, que le Soleil qui les éclaire dans ces ſortes de recherches, eſt ſouvent couvert de nuages, & qu'il les laiſſe dans l'obſcurité. Ils ſe trouvent fréquemment arrêtés faute de lumiere. Ils n'ont que de ſombres lueurs, qui les obligent de tâtonner pour pouvoir faire chemin. On eſt réduit à faire cet aveu, pour peu qu'on ſe pique de ſincérité.

L'Hiſtoire d'un Diocéſe doit commencer par fixer le tems que le Chriſtianiſme y a été établi, & c'eſt ordinairement ce qu'il y a de plus difficile. Dans les ſiécles paſſés, chaque Egliſe prétendoit avoir été fondée, ou du tems des Apôtres, ou fort peu après. Alors tous les peuples vouloient tirer leur origine des Héros de Troye, & toutes les Egliſes, ou des Apôtres mêmes, ou de leurs Succeſſeurs immédiats. Geneve a eu cette ambition comme les autres. On a débité aſſez long-tems que *Nazaire*, Diſciple de Saint-Pierre, étoit venu dans notre Ville; qu'il y avoit converti, entr'autres, *Celſe*, qui l'avoit beaucoup aidé dans la ſuite à y établir l'Evangile. Cette tradition a été adoptée dans le *Gallia Chriſtiana* *. On la trouve de même dans le Rituel d'Annecy.

* T. II. p. 594.

A la tête de la Liste des Evêques, on lit ces mots : *S. Nazarius B. Petri Apostoli Discipulus qui S. Celsum, Civem Genevensem Evangelio peperit.* On trouve quelque chose de semblable dans la *Legende Dorée*, & c'est-là sa véritable place, car rien ne sent plus la Légende. *Nazaire* ni *Celse* n'ont jamais été à Geneve. Un Historien de Génes a dit, que les Habitans de cette Ville s'étoient éclairés à la prédication de *Nazaire* & de *Celse*, & il y avoit une Eglise qui portoit leur nom. La ressemblance du nom de Geneve & de celui de Génes aura causé l'équivoque. Il y a même beaucoup d'apparence que chez eux, comme chez nous, *Celse* est un Prédicateur imaginaire, & qui n'a aucune réalité *.

Après avoir fait répandre à *Nazaire* les premiers rayons du Christianisme dans Geneve, on prétend que cette Eglise naissante prit des accroissemens considérables

* L'Eglise de Milan pourroit aussi les révendiquer. On lit dans l'Histoire Ecclésiastique, que l'an 394, Saint Ambroise fit déterrer les corps des Saints Nazaire & Celse qui étoient enterrés dans un jardin hors de la Ville, & qu'il les fit transporter à Milan dans l'Eglise des Apôtres, qu'on nommoit la Romaine.

par les soins de *Paracodus*, ou *Paracodés*, comme quelques autres le nomment. On veut qu'il ait été un des soixante-dix Disciples, & on le fait venir dans les Gaules avec *Denis l'Areopagite*. Les *Freres de Sainte Marthe* placent *Denis* & *Paracodés* dans le second siécle, & cela, pour s'être fiés trop légérement à certaines Lettres des Papes, qui sont reconnues aujourd'hui pour supposées. *La Chiesa* met de même *Paracodés* à l'an 195, sur la foi d'une prétendue Lettre du Pape Victor à cet Evêque.

Paracodés fut Evêque de Vienne, & non pas de Geneve, quoique peut-être il y ait fait annoncer l'Evangile en y envoyant des Prédicateurs. La question est de sçavoir quand il a vêcu. Les Evêques de Vienne sont dans cet ordre. *Verus*, qui souscrivit au Concile d'Arles en 314. *Justus*, *Denis*, *Paracodés*, & *Florent* qui souscrivit au Concile de Valence en 374. *Paracodés* vivoit donc vers le milieu du quatriéme siécle, & il y a beaucoup d'apparence que c'est-là la véritable époque du Christianisme dans notre Ville. On ne doit l'y chercher, que lorsqu'il eut déja fait d'assez grands progrès dans les Gaules. C'est ce que l'on a assez bien éclairci dans

la derniere édition de *l'Histoire de Geneve* *.

Le Catalogue des Evêques de Geneve, auquel j'ai donné la préference, & qui a été tiré d'une ancienne Bible de notre Bibliothéque, avertit dans une Préface, que *l'Eglise de Geneve a été fondée par Paracodus, Disciple des Apôtres, & Evêque de Vienne.* Il faut remarquer que cette qualité de *Disciple des Apôtres* ne doit pas être prise à la rigueur, comme si cet Evêque avoit été leur contemporain. On peut prendre ces termes dans le même sens, que Pallade appelle Saint Hippolyte *Disciple des Apôtres*, pour dire leur Successeur, quoique fort éloigné. C'est en ce sens que Gregoire de Tours dit de Saint Saturnin, venu selon lui-même sous Déce, qu'il avoit été *ordonné par les Disciples des Apôtres.* On a donné le même titre à plusieurs Fondateurs des Eglises de la Gaule.

Une preuve que celui qui a dressé ce Catalogue, a pris ce terme dans cette étendue, c'est que le premier Évêque de Geneve qu'il nomme, n'est que du quatriéme siécle. C'est *Diogenus*, que d'autres nomment *Diogenés.* Il assista au Concile d'Aquilée qui se tint l'an 381. Voilà donc

* *Hist. de Geneve*, 1730. Edit. *in*-4°. p. 17, *dans la note.*

une date sûre, & il est satisfaisant de pouvoir se reconnoître dans ces tems ténébreux. Mais ce qui altére un peu cette satisfaction, c'est la prétention de l'Eglise de Génes, qui dit que cet Evêque lui appartient. Voici sa signature au Concile d'Aquilée, *Diogenus Episcopus Genuensis.* Cela peut marquer également Génes & Geneve. *Ughelli* l'a placé parmi les Evêques de Génes. Mais il reconnoît en même tems que rien n'est plus obscur que l'Histoire des Evêques de ce tems là, & qu'il n'y a aucuns monumens pour l'éclaircir. Il va plus loin ; il avoue de bonne foi, que ceux qui avoient travaillé avant lui à cette Liste, y trouvant de trop grands vuides, les avoient remplis du nom de quelques Evêques qui nous appartiennent incontestablement, tels qu'un *Maxime* & un *Optandus.* Pour donner aussi de notre côté des preuves d'impartialité, je crois que nous pouvons abandonner aux Génois ce *Diogenés*, comme leur appartenant plus légitimement qu'à nous. Je suis d'avis au moins de nous en rapporter à la décision des nouveaux Editeurs, qui ne manqueront pas de prononcer sur ce petit differend.

Ce n'est pas seulement dans l'Histoire Ecclésiastique, que la ressemblance des

noms de *Génes* & de *Geneve* a mis de la confusion ; on s'en apperçoit aussi dans l'Histoire Civile. Il parut en 1713 un ouvrage où l'on donne le Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur chaque Pays. Il est d'un Théatin Italien, nommé *Savonarola*, mais qui a déguisé son nom (*a*). On y voit une Liste de ceux qui ont travaillé sur l'Histoire de Geneve, & l'on y en trouve deux ou trois qui sont évidemment des Historiens de Génes. Le pas est si glissant, que le Pere *le Long*, avec toute son exactitude, s'y est aussi mépris. On trouve, dans sa *Bibliothéque des Historiens de France*, le titre d'une Histoire de Geneve, qui regarde uniquement la Ville de Génes. L'Auteur est un Italien qui s'appelloit *Bizaro* (*b*).

Le Pere *le Cointe* veut aussi que l'on ait confondu quelques Evêques de Geneve avec ceux de *Mende*, dans les Cevennes (*c*). Il trouve notre Catalogue fort confus après *Pappole*, qui assista avec Protais de Sion au Concile de Châlons, l'an 644. Il prétend qu'on a mêlé nos Evê-

(a) *Alphonsi Lasor à Varea Universus Terrarum orbis, &c. Patavii* 1713.

(b) *Genevensis Senatus Populique rerum gestarum & Annales, in-fol. Antuerpiæ* 1579. n°. 15417.

(c) *Annal. Franc. Tom. III. ad ann.* 644. n°. 36, & 37.

ques avec ceux de *Mende*. Le mot de *Gebenna*, qui désigne quelquefois Geneve & quelquefois les Cevennes, aura pû donner lieu à l'équivoque. On connoît ce vers de Lucain.

Gens habitat canâ pendentes rupe Gebennas

Quelques Auteurs l'ont entendu de Geneve, quoique le Poëte ait voulu parler des montagnes des Cevennes. J'avoue que si l'on trouvoit dans un ancien Auteur le titre d'*Episcopi Gebennenses*, sans que rien déterminât s'il s'agit des Evêques des Cevennes ou de ceux de Geneve, on pourroit d'abord se trouver un peu embarrassé : mais s'il s'agissoit de ceux de Mende en particulier, il n'y a plus moyen de les confondre. Un Evêque de Mende signoit *Episcopus Gabalitanus*, nom totalement different de celui de *Gebennensis*.

Il y a plus. J'ai oui dire à un homme de Lettres, qui a fort étudié les antiquités de notre Ville, que le mot de *Gebenna*, pour désigner Geneve, n'est pas fort ancien, & n'étoit pas usité dans le siécle dont parle le Pere le Cointe. Dans les tems reculés, le nom de Geneve étoit *Geneva*, comme il paroît par les Commentaires de César. Dans la Table Théodosienne ou de Peutinger, on lit *Gennava*. Dans Grégoire de

Tours *Jenuba*, & *Jenuva* *. Dans la vie de Pepin, *Janua*. Ce ne fut que dans le onziéme ou douziéme siécle, que presque tous les Auteurs s'accorderent à appeller Geneve, *Gebenna*. Voici la raison qu'en donne notre Sçavant. Il y a apparence, dit-il, que quelque Notaire de ce tems là, ou quelque demi-sçavant, voulant faire l'habile, crut que Lucain avoit désigné Geneve dans le vers que j'ai cité. Ce Notaire, pour se donner des airs d'érudition, commença dans ses Actes à appeller Geneve, *Gebenna*, & il ne tarda pas à être suivi des autres. Il est vrai qu'on objecte à notre Sçavant un Pasinge d'Eginard, où on lit *Gebenna*, ce qui rendroit ce nom aussi ancien que Charlemagne. Il répond qu'il y a beaucoup d'apparence que les Copistes ont altéré le texte original, & il allégue pour soutenir son sentiment une note marginale de Duchesne, où il avertit que dans quelques manuscrits on lit *Geneva*.

Le Pere *le Cointe* ajoute que dans un certain espace de tems notre Liste paroît avoir trop d'Evêques. Depuis *Pappulus*, qui est le douziéme dans le *Gallia Christiana*, jusqu'au trente-cinquiéme, qui est *Walternus*, ce Critique trouve l'espace

* Liv. IV. chap. 31.

trop petit pour en fournir un si grand nombre. Le Catalogue des Evêques de Mende au contraire est si peu chargé, que depuis l'an 540 jusqu'à 630, il ne fournit que trois Evêques. Il est difficile de répondre à la difficulté du Pere *le Cointe*, tirée de la trop grande abondance de notre Catalogue, opposée à la disette & à la stérilité de celui de Mende, mais il ne suit point du tout de-là, que notre Liste aït été dressée aux dépens de celle de cette Eglise, & que leurs Evêques ayent versé chez nous.

Par surabondance de droit, je vais hazarder quelques conjectures sur la difficulté qu'on nous fait, sur ce que nous avons eu trop d'Evêques dans un assez petit intervalle. Je ne les donne que pour ce qu'elles sont, c'est-à dire pour très-legeres, n'en pouvant guéres avoir que de ce genre sur des Evêques, dont nous n'avons presque que les noms, sans aucune circonstance de leur vie.

Peut-être que quand on voit des noms differens dans ces Listes, ils ne désignent pas toujours des personnes differentes. Je trouve dans le *Gallia Christiana*, que le dix huitiéme Evêque est *Andreas*, qui est suivi immédiatement par *Græcus*. Quelque Copiste aura séparé ces deux mots qui

devoient être joints, & ne faire qu'un seul Evêque, Grec d'origine. On a des exemples d'attributs, ou de titres ainsi personifiés, & cela dans des siécles beaucoup plus connus, & où l'on avoit plus de secours pour ne s'y pas méprendre. Les *Freres de Sainte Marthe* nous donnent pour quatre-vingt onziéme Evêque *Louis de Rie*, qu'ils font précéder par un *Auberius*, personnage tout-à-fait inconnu. Ce Prélat étoit Abbé *d'Auberive*, & cette Abbaye a produit cet Evêque imaginaire. Le Rituel d'Annecy l'a retranché fort sagement de sa Liste. Ils ne pouvoient pas s'y méprendre. *Louis de Rie* leur étoit parfaitement connu. Il vivoit en 1548, c'est-à-dire, depuis le changement de Religion arrivé à Geneve, & il avoit siégé à Annecy.

Un Evêque peut avoir eu deux noms differens, qui rapportés l'un & l'autre dans le Catalogue, auront fait deux Evêques au lieu d'un. On a aussi des exemples de semblables méprises sur des Evêques qui n'ont pas vêcu dans des siécles fort reculés. Le soixante-quatorziéme de nos Evêques est *Jean de la Roche-Taillée*, en Latin *de Petrâ scissâ*. J'ai vû un Catalogue où l'on en fait deux Prélats differens, l'un *Jean de Roche-Taillée*, & l'autre *Jean de*

Pierre-cise. C'est dans un ouvrage de controverse que fit imprimer un Curé de Savoye, il y a plus de trente ans*. On ne doit pas douter que dans les siécles précédens on n'ait fait quelquefois de semblables méprises. Quand on a ainsi coupé un Evêque en deux, comme a fait notre bon Curé, chaque moitié a la propriété du Polype d'eau douce, & devient avec le tems un Evêque complet. Il y a lieu de soupçonner que ce sont de ces bévûes qui ont contribué à grossir nos Listes & à multiplier nos Evêques.

On trouve dans quelques-unes de nos Listes des espéces de *Passe volans*, si j'ose me servir de ce terme, qui ne sont connus de personne. Tel est un *Amianus*, que la Chiesa & le Rituel d'Annecy mettent dans le rang des Evêques de Genéve, & qu'ils font passer en revûe. Nous ne sçavons ni d'où est cet *Amianus*, ni qui il est. Il faut cependant faire quelque tentative pour deviner de quel pays il peut nous être venu, & par quelle aventure il se trouve dans ces deux Catalogues seuls.

Genabum, qui étoit l'ancien nom d'Orleans, a aussi signifié quelquefois la Ville de Genéve.

* Motifs de la conversion du Chevalier Minutoli, 1714.

L'*Itinéraire d'Antonin* l'a pris dans l'un & l'autre de ces sens. Cela a causé quelquefois de l'équivoque. Divers Auteurs ont dit, par exemple, que l'Empereur *Aurélien* avoit rebâti Genéve après un incendie qui l'avoit entierement consumée. *Philippe de Bergame* l'assure *. Plusieurs autres l'ont dit après lui. On voit clairement qu'ils ont pris Genéve pour Orleans. Cette méprise dans l'Histoire Civile en a causé une autre dans l'Histoire Ecclésiastique. Ces mêmes Auteurs ont dit que plusieurs hommes célébres ont illustré notre Ville, & dans ceux qu'ils nomment, on reconnoît visiblement des Evêques d'Orleans. *Gebenna*, dit Philippe de Bergame, *in quâ plurimi claruêre viri, quorum numero* Anianus *urbis Episcopus* **. Peut-on méconnoître *S. Agnan*, qui lorsqu'Attila fit le siége d'Orleans, l'an 451, en étoit actuellement Evêque? Voici donc ma conjecture. *S. Amianus* est une faute de copiste pour *S. Anianus*. L'Evêque de Saluces ayant trouvé ce dernier dans Philippe de Bergame, comme ayant siégé à Genéve, n'a pas hésité à lui donner rang dans sa Liste; mais comme la Chronique n'a point marqué le tems où

* Voyez *Supplementum Chronicarum Philippi Bergomatis*, Venet. 1490. p. 126.
** *Ibid.*

vivoit S. Agnan, la Chiesa y a été embarrassé ; il l'a placé au hazard dans le septiéme ou huitiéme siécle, sans aucune date précise, quoiqu'il ait pris soin de marquer celle des autres Evêques. Le Rituel d'Annecy a copié la Chiesa. Voila le fond qu'on peut faire sur leur *S. Amianus*, Evêque de Genéve.

L'article le plus difficile sur nos Evêques, c'est de trouver ceux qui ont siégé depuis l'établissement du Christianisme jusqu'à *Maxime*, qui assista au Concile d'*Epaone*. Il s'agit d'environ un demi siécle. Voici ceux que nous fournit notre ancien Catalogue, que je crois le plus fidéle de tous. Après avoir rendu aux Génois leur *Diogenés*, le premier qui suit, est *Domnus*, le second *Salvianus*, le troisiéme *Elbeuthére*, le quatriéme *Théoplaste*, déja Evêque en 475 ; le cinquiéme *Fraternus*, le sixiéme *Palascus*, le septiéme *Maxime*, élu en 513, & qui signa au Concile d'Epaone en 517. Ici nous commençons à avoir un point fixe, propre à redresser la Chronologie.

Je n'ai point mis dans cette petite Liste *Florentin*, quoiqu'il ait été élu Evêque de Genéve immédiatement avant Maxime ; en voici la raison, c'est qu'il abdiqua aussi-tôt après avoir été sacré. Il étoit du nombre

nombre des Sénateurs, & il avoit été élu d'une voix unanime; mais de retour au logis pour l'apprendre à sa femme *Artémie*, elle l'obligea à renoncer incessamment à son élection, ce qui arriva l'an 513, peu de mois avant la naissance de *S. Niziés* leur fils, depuis Evêque de Lyon. Grégoire de Tours, son petit neveu & son disciple, rapporte le fait de cette maniere. C'est la raison pour laquelle notre ancien Catalogue ne fait aucune mention de *Florentin*.

Il est un peu plus difficile de donner la raison de ce qu'on n'y voit point paroître non plus un *Isaac*, & un *Salonius*, qui doivent avoir gouverné l'Eglise de Geneve avant Maxime. L'article de *Salonius* demande une discussion un peu étendue, qui pourra venir dans la suite. Pour *Isaac*, le seul endroit où il en est parlé, c'est dans une Lettre adressée à *Salvius*, où l'on trouve l'histoire des Martyrs Thebéens, & que l'on attribue à Eucher, Evêque de Lyon. On sçait que des Critiques, un peu séveres, ont douté de l'authenticité de ces Actes du Martyre de la Légion Thébéenne*. Ils ont remarqué que cet *Isaac* ne se trouve nulle part ailleurs, & que ce pourroit

* Bibliot. Raisonnée, T. XXXVI. p. 427.

bien être un personnage imaginaire *. Quoiqu'il en soit, il a été au moins inconnu à ceux qui ont dressé notre ancien Catalogue dans le IX. siécle. Cependant je ne veux point contester là-dessus. Il ne s'agit que de lui assigner son rang parmi nos anciens Evêques. Il est dit dans cette Lettre d'Eucher, qu'*Isaac avoit appris l'histoire des Martyrs Thébéens, du Bienheureux Théodore, Evêque de Sion*. Eucher étoit déja vieux, quand il fut au Concile d'Orange en 441. Théodore, Evêque de Sion, s'étoit trouvé au Concile d'Aquilée en 381. On peut donc placer *Isaac* vers la fin du IV. siécle **.

Gregorio Leti, dans son *Histoire de Genéve*, nomme encore cinq ou six Evêques, qu'il prétend avoir vêcu avant le Concile d'Epaone, *Donnellus*, *Hyginus*,

* Quand même les Actes du Martyre de la Légion Thébéenne seroient une Légende fabuleuse, comme le croyent plusieurs Auteurs, cela n'empêcheroit pas que cet *Isaac*, Evêque de Genéve, qui y est cité, n'ait effectivement siégé dans ce Diocèse. Il y est nommé avec *Théodore*, Evêque d'Octodurum, qui est un personnage très-réel.

** On trouve dans le Catalogue de la Chiesa, immédiatement après Paracodes, *Isaac, nommé par S. Eucher, l'an* 250. Il est surprenant que le bon Evêque de Saluces, qui cite Eucher, soit tombé dans un semblable anachronisme.

Fronze, *Thélesphore*, *Tiburne*, noms inconnus à tout autre qu'à cet Historien. Il cite pour son garant un manuscrit, contenant une *Description de Genéve*, *dédiée à la Reine Clémence*, *femme de Louis X. Roi de France*. L'Auteur étoit un Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, nommé Frere *Jean de Anselmo*. On nous dit que cette rare piece fut trouvée dans une armoire murée du Château de *Prangin*, à quatre lieues de Genéve, sur la fin du siécle passé. Le Général Balthasar, Seigneur du lieu, faisant quelques réparations à son Château, découvrit heureusement ce manuscrit. Il le communiqua à *Leti*, qui le fit déchiffrer à Genéve par deux Experts, dont on nous dit les noms. * Cet Historien en a tiré je ne sçais combien de particularités qui ne se trouvent point ailleurs. On voit continuellement dans la marge de son Livre, *MS. Balthasaro*.

Mais une armoire de la Bibliotheque de Genéve, qui n'avoit point été fouillée depuis long-tems, vient de donner un démenti formel à l'armoire du Château de Prangin, que l'on dit avoir enfanté ce manuscrit. Il s'y est trouvé un Certificat du Ministre du lieu, qui déclare que tout ce

* *Historia Genevrina*, Tom. 1. p. 46.

que Leti a dit de cette belle *trouvaille*, est une pure fable. Il nous assure qu'ayant lû l'Histoire de Geneve de *Leti*, il voulut s'éclaircir, auprès du Général *Balthasar*, de la découverte de ce manuscrit Gaulois ; & que ce Seigneur lui déclara que tout ce qu'en avoit dit Leti, étoit une pure fiction, & qu'il ne s'étoit trouvé aucun manuscrit dans son Château. Il paroît de-là, que ces anciens Evêques que l'on trouve de plus dans l'*Historia Genevrina*, que dans les autres Catalogues, n'ont jamais siégé que dans le cerveau creux de *Leti*.

Le Curé de Savoye dont j'ai déja parlé, avoit saisi avidement dans son Livre de Controverse ces cinq ou six Evêques de la façon de l'Auteur Italien. Il grossissoit par-là sa Liste. Mais il en a été raillé fort vivement dans un Journal, sans que l'on fût encore informé du Certificat qui met ces Evêques dans les espaces imaginaires.* On l'a attaqué sur l'absurdité de quelques particularités de leur vie, qu'il a rapportées d'après Leti. Depuis peu de tems, on a inséré le Certificat du Ministre de Prangin dans un Journal qui s'imprime à Neuchatel en Suisse. Il paroît clairement que l'histoire de la découverte de ce prétendu manuscrit n'est que supposition & que faits

* Journ. Helvetiq. Mars 1746. p. 229.

controuvés. On y donne les raisons de ce qu'on a attendu si tard à publier cette déclaration. Puffendorff appelloit Varillas, l'*Archimenteur*. Leti peut bien partager avec lui cette honorable épithete. Quoique les nouveaux Editeurs ne soient pas gens à s'en laisser imposer par un Auteur tel que *le Signor Gregorio*, on a crû devoir les informer de ce fait, pour leur épargner la peine de quelque discussion sur ces Evêques chimériques.

Je suis, &c.

A Mlle De Cr.....

Qui m'avoit demandé son Portrait.

TRavaillant l'autre jour au portrait d'Uranie,
Dans ma chambre enfermé j'excitois mon génie.
Pour tout meuble en mon attelier,
J'avois de l'encre & du papier.
C'en est assez pour un Poëte;
Tout le reste est pris dans sa tête;
Mais si pour prix de son tableau,
Il attend un accueil honnête,
Il doit produire du nouveau.
Déja sous mes doigts, mille roses

D'un trait de plume étoient écloses.
Je comptois ajoûter des lys
Au Pinde récemment cueillis,
Et ne négligeant rien pour sa riche parure,
J'aurois fait de la belle une telle peinture,
Que contre justice & raison,
Vénus n'eût été rien, mise en comparaison.
Apollon, qui par fois préside à mon ouvrage,
Vint me dire à l'oreille, efface cette page;
Tu vas débiter des fadeurs,
Comme font tant d'autres rimeurs,
Qui tous les jours me donnent des vapeurs.
Faut-il, pour soumettre les cœurs,
Etre de la beauté le plus parfait modéle?
Je connois Uranie, & sçais bien qu'elle est belle,
Mais belle de mille agrémens,
La plus part fort indépendans
De ces traits que souvent, sans aimer, on admire.
Près d'elle il faut penser, rarement on soupire.
Celui qui vit sous son empire,
Ignore ces sentimens,
Ou tendres, ou languissans,
Qui donnent un air malade
A l'amant langoureux & fade.
De ce charmant objet les yeux, sans être grands,
Sont pleins de feu, vifs & brillans;
Pénetrent jusqu'au fond de l'ame,

Et vont porter partout la flâme.
Ces yeux noirs, ces perfides yeux,
Ne peuvent cacher leur malice.
De tous les maux qu'ils font vous les voyez joyeux,
Sans que plus on les en haïsse.
L'éclat des lys n'est point éteint
Par le coloris de son teint;
Convenons-en; mais en revanche
S'il est quelque beauté plus blanche,
Quel air plus grand, plus noble, & quel port plus romain!
D'une fiere Amazone elle a le cœur hautain;
Le trait qui vous surprend, n'amollit ni n'énerve;
Non, ce n'est point Vénus, c'est Pallas ou Minerve.
Un mortel prétend-il lui plaire & l'engager?
Qu'il se montre un Héros, & non pas un berger.
L'amour qu'on sent pour elle, éleve le courage;
Le sage qui la voit, n'en devient que plus sage;
L'amant rougit, l'étourdi se contient,
Et le petit maître devient,
Tant auprès d'elle il faut se contrefaire,
Un homme presque ordinaire.
On craint les traits de son esprit.
Tout mot équivoque est proscrit,
Si le bon goût & la finesse
Ne sont unis à la délicatesse.
Sur ce que plus haut j'ai cité,
On la croiroit un peu méchante;

Je doute auſſi que la bonté
Soit ſa qualité dominante.
Mais qui la voit, conviendra bien ;
Pour peu qu'il ſoit juſte & ſincere,
Que ſa malice n'ôte rien
A ſon aimable caractére.
Je ne dis plus qu'un mot de ſes talens divers.
J'ai retenu quelques bons vers,
Qu'elle cache par modeſtie.
A la toilette d'Uranie
On trouve un compas, un écrin ;
Un tome de M. Rollin,
Un *Livre* nouveau de muſique,
Avec un *Traité* de Phyſique.
Là ce ſont ponpons & rubans,
Qu'elle agence dans ſa cornette ;
Plus loin des mouches & des gants ;
Puis les regles de la Comete.
Mêler au ſérieux un aimable enjouement ;
Faire marcher de pair le ſçavoir, l'agrément ;
S'amuſer du badin, ſans négliger l'utile ;
Rien pour elle n'eſt difficile.
S'il ſe peut, Uranie, oſez déſavouer
L'éloge que le Dieu, qui ſeul à juſte titre
Peut ſe mêler de vous louer,
M'a dicté ſur votre chapitre.

PENSÉES

Traduites de l'Anglois.

CE n'eſt pas dans le mépris des richeſſes, ni dans le refus des honneurs, que réſide la vraye Philoſophie, mais dans le bon uſage qu'on en fait.

La fortune favoriſe Damis; la faveur du Prince l'honore des premieres places; il eſt décoré de tous les honneurs; il eſt grand, il eſt noble; une maiſon vaſte, ornée & ſuperbe; une table bien ſervie, un nombreux domeſtique, des équipages leſtes & brillans; tout cela n'ôte rien à ſa généroſité. Il l'exerce partout; le vice même en reſſentiroit les effets, ſi ce n'étoit point ſe rendre criminel que de partager ſes biens avec ceux qu'il infecte. Damis ſe plaît à élever le mérite; il ne ſe ſouvient jamais de ſes poſtes, de ſes honneurs, que pour ſe reſſouvenir qu'il ne doit s'employer qu'à faire des heureux; il n'eſt attaché à ſa fortune, que par ceque elle lui procure le doux plaiſir de ſoulager ceux que l'injuſtice perſécute. On ne le voit jamais dans ſon particulier, ſans être touché du bonheur de ceux qui l'environnent; il

eſt homme, & veut vivre avec des hommes; ce ne ſont point des eſclaves qui le ſervent; ſes domeſtiques ſont ſes amis, ils ſont tous heureux, & quelque médiocre que ſoit leur état, ils l'oublient, quand ils penſent à celui qui les nourrit, qui les habille, qui les paye & qui leur commande. Tel eſt Damis; voilà le ſage, voilà le Philoſophe.

Recevoir un conſeil, c'eſt acquérir le droit d'en donner.

Tout eſt au-deſſus de l'homme vicieux, tout eſt au-deſſous de l'homme vertueux.

Un homme que les paſſions honteuſes poſſedent, lorſqu'il eſt connu, n'eſt plus à craindre; c'eſt un être indifferent pour la ſociété.

Les défauts, les imperfections & les vices de l'homme corrompu, ſont autant de boucliers qui repouſſent les traits que la noirceur de ſon cœur lui fait lancer contre le mérite & la vertu.

Avoir recours à un homme vicieux, c'eſt être ſur le point d'abandonner la vertu.

Ne pas oublier les ſervices qu'on a rendus, c'eſt ſe rendre indigne d'en rendre.

Exiger de la reconnoiſſance, c'eſt en exempter.

La médiſance eſt une petiteſſe dans l'eſ-

prit, ou une noirceur dans le cœur; elle doit toujours sa naissance à la jalousie, à l'envie, à l'avarice, ou à quelqu'autre passion; elle est la preuve de l'ignorance ou de la malice; médire sans dessein, c'est bêtise; médire avec refléxion, c'est noirceur. Que le médisant choisisse, qu'il opte, il est insensé ou méchant.

Le peuple juge du cœur des hommes par leur façon d'agir, le sage n'en juge que par leur façon de penser.

La pratique d'une vertu ne fait pas l'homme de bien. En faisant le bien, on ne fait souvent qu'une action très-ordinaire. Damon tient parole à un Grand, c'est la crainte, l'ambition ou l'avarice, peut-être toutes les trois qui le font agir. Je ne l'en soupçonne pas, quand il tient sa promesse à ses enfans, à ses domestiques, à ses vassaux; mais je suis prêt de dire que c'est par amour propre. Sans être vertueux, on fait souvent de grandes actions; mais que Damon ne se démente point, qu'il fasse toujours le bien, & qu'il le fasse sans motif d'intérêt, de crainte ou de vanité, alors je dirai que Damon aime la vertu.

A Orleans, ce 21 Juillet.

LE PRINTEMS,

A Mlle C.....

DAns cette riante saison,
Où sur un renaissant gazon
Brille une agréable verdure,
Tout se ranime en la Nature.
La terre, Iris, nous offre des présens
Qu'étouffoit en son sein l'importune froidure.
Ces fleurs, qui quelquefois vous servent d'ornemens,
Font même sa moindre parure.
Autour des humides roseaux,
Le doux Zéphir forme un léger murmure,
Et se joue en soufflant sur la face des eaux.
Dès l'aurore, sa fraîche haleine
Nous invite à courir dans la plaine.
Là, vous voyez mille amoureux oiseaux,
Par leurs chants à l'envi, célébrer tous ensemble
Cet heureux jour qui les rassemble.
Quel spectacle plus enchanteur?
Ici, Tircis à son Amynthe
Déclare ses feux, & l'ardeur
Dont son ame est pour elle atteinte;
Elle qui se sent contrainte

Par une austére pudeur,
Lui laisse adroitement lire
Dans ses yeux languissans ce que pense son cœur.
Si par hazard, dans un tendre délire,
A la faveur d'un bois, quittant sa fiere humeur;
Elle accorde à regret quelqu'honnête faveur,
Ce Berger prend sa flûte, & chante son bonheur;
Que les échos voisins ont le soin de redire,
Ce qui le lui rend plus flateur.
Vous le voyez, belle Iris; tout soupire;
Livrons-nous aux plaisirs que le printems inspire;
On n'entend prononcer que le nom de l'Amour,
Votre cœur seul seroit-il insensible?
Ce Dieu, quand on l'aigrit, devient un Dieu terrible;
Contre son pouvoir invincible
Ne vous révoltez pas; profitons du beau jour,
Et parlons-en tous deux à notre tour.

J. F. Guichard.

LES DEUX BOUQUETIERES,

FABLE.

LA saison triste & rigoureuse
Venoit de terminer sa carriere ennuyeuse ;
Aux Aquilons succedoient les Zéphirs ;
Et du peuple de l'air la voix mélodieuse,
De l'Amour vantant les plaisirs,
Remplissoit chaque bocage
De la douceur de son ramage.
La terre reprenoit ses premieres beautés ;
Et l'on voyoit de tous côtés
Les animaux joyeux sortir de leurs tannieres ;
Lorsque deux Bouquetieres,
Allant cueillir les précieux présens
Que leur offroit le retour du printems,
Virent de loin une prairie
Spacieuse & bien fleurie.
La diversité des couleurs
Les porte aussi tôt à s'y rendre ;
Et la beauté des fleurs,
Et leurs douces odeurs,
Les y firent bien-tôt descendre.
L'une, sans sortir de sa place,
Prend toutes ces fleurs à la fois,
Et sans choix ;

Elle en fait un bouquet sans agrémens, sans graces.
Ce n'est qu'un mêlange confus,
Qui des passans attire & méptis & refus.
Sa compagne, bien loin d'imiter sa paresse,
Va, court, & revient & s'empresse,
Sçait ménager les ornemens,
Rejette ce qui pourroit nuire,
Le remet dans un autre tems:
Ici c'est du jasmin, & là c'est un œillet,
En un mot, pour le dire,
Elle fait de ce tout un superbe bouquet.
On le voit, on accourt, on l'admire, on l'achete.

D'un côté je peins un Poëte,
Qui traitant des sujets qui sont déja traités,
Leur donne cependant de nouvelles beautés;
Et de l'autre, un sot plagiaire,
Qui prend tout, & n'en sçait rien faire.

Par le même.

Du 24 Mai 1749.

EXTRAIT d'une Lettre écrite par M. Short, de la Societé Royale de Londres, à M. Folkes, Président de cette Académie, sur les Télescopes à réflexion. Cette Lettre a été lüe dans une des assemblées de la Société Royale de Londres.

ON a vû, à la page 172 du Mercure d'Avril dernier, une Lettre de M. Koenig, Professeur de Mathématiques à la Haye; dans laquelle il annonce les progrès considérables qu'a fait M. Mégard, du Canton de Berne, dans l'art de perfectionner les Télescopes à réflexion. Ce Professeur ne s'est pas contenté de parler avantageusement de son ami; il n'a pas fait difficulté de dire qu'il soupçonnoit les Anglois d'avoir profité de ses vûes, par la communication d'une de ses Lettres, dont il avoit envoyé des copies à Londres. Il ajoute que ce qui le confirme dans cette idée, c'est qu'il ne lui parut pas, six mois auparavant, lorsqu'il étoit en Angleterre, qu'on y pensât le moins du monde à perfectionner ces sortes d'instrumens, en diminuant leur longueur.

M. Short, habile Artiste Anglois, qui a construit le fameux Télescope de douze

pieds, placé dans l'Hôtel de Marlboroug, a crû que ces reproches intéressoient, non-seulement son honneur, mais aussi celui de toute sa Nation. Il n'a pû souffrir qu'on l'accusât d'avoir voulu s'approprier des remarques qui ne lui appartenoient pas : il a écrit pour sa justification, le 11 Mai dernier, une assez longue Lettre à M. Folkes, Président de la Société Royale de Londres, afin qu'il la communiquât à cette sçavante Compagnie ; & il a produit en même tems une copie de la Lettre, dont on prétendoit qu'il avoit tiré des secours. On nous a communiqué l'une & l'autre piéce, & il nous a paru que la justice que nos Journaux doivent à tout le monde, exigeoit de nous que nous inserassions ici un extrait qu'on nous a envoyé de la Lettre de M. Short. Ce morceau suffira, pour mettre au fait de la contestation les Lecteurs qui s'intéressent aux progrès des Arts, & dont la curiosité sera sans doute excitée par les avantages que la Marine & l'Astronomie recevront vraisemblablement un jour de l'usage des nouveaux Télescopes.

L'Artiste de Londres prétend, que les Copies de la Lettre de M. Mégard n'auroient pû lui apprendre que ce qu'on étoit déja en possession de sçavoir en Angle-

terre. M. Smith ayant proposé à la Société Royale de Londres dès le mois de Janvier 1740, de substituer aux miroirs de métal, dans les Télescopes, des miroirs de verre, inégalement épais vers le bord & vers le centre, ou dont les deux surfaces ne fussent pas paralelles; sa proposition, qui est appuyée de toutes les recherches nécessaires de Théorie, a été imprimée dans les Transactions philosophiques N°. 456, & il y est prouvé qu'on peut proportionner tellement les deux courbures, qu'on évitera, par les refractions que souffriront les rayons de lumiere en traversant deux fois la surface concave, presque toute la séparation nuisible des rayons de differentes couleurs. Il est parlé de ce même expédient dans le Systême d'Optique de M. Smith, & dans la Relation des expériences qu'on en a faites en présence de plusieurs personnes. Les images des objets paroissoient très-distinctes, mais elles étoient environnées d'une seconde lumiere, qui étoit vraisemblablement réflechie par la surface concave. M. Short assûre qu'il avoit remarqué la même chose, en se servant d'un miroir de verre, construit de la maniere indiquée par M. Newton dans son Optique, & qu'il observa que ces miroirs étoient encore sujets à un autre

défaut très-considérable. Ils affoiblissent la lumiere, & ils la diminuent souvent de plus de moitié, si on les compare à des miroirs de métal. Toutes ces observations répetées avec soin avoient déterminé M. Short, long-tems avant qu'il entendit parler de M. Mégard, à renoncer aux miroirs de verre, pour ne s'occuper que de la perfection de ceux de métal, dont il s'occupe encore actuellement, & ausquels il travaille depuis 1733.

Il suit de-là, si l'on s'en rapporte, comme il nous paroît qu'on le doit faire, aux piéces qu'on nous a communiquées, que les procédés des deux inventeurs sont tout-à-fait differens, & qu'il n'y a pas le moindre lieu de regarder l'un comme plagiaire des vûes ou des découvertes de l'autre, ce qui fait tomber absolument les soupçons de M. Koenig. On se propose d'un côté de construire des Télescopes avec des miroirs de verre, dont les deux surfaces seront de differentes courbures, pendant qu'on travaille de l'autre côté à former des Télescopes avec des miroirs de métal, qu'on tache de rendre plus parfaits. M. Short ajoute qu'il se conformoit d'abord à la Table publiée par M. Newton, dans les Transactions philosophiques, mais qu'il s'apperçut dès 1740, qu'on

pouvoit donner une plus grande ouverture à ces instrumens, ou, ce qui revient au même, qu'on pouvoit gagner sur leur longueur, en la diminuant considérablement. C'est ce qu'il justifie, non-seulement par l'exemple du grand Télescope de douze pieds, achevé en 1747, & placé dans le jardin de l'Hôtel de Marlboroug, mais par plusieurs autres, dont il fait mention dans sa Lettre à M. Folkes, & à l'égard desquels il paroît qu'il a changé d'une façon avantageuse le rapport entre leurs principales dimensions. Celui de douze pieds, dont le miroir a dix huit pouces de diamétre, est réduit de plus de moitié, puisqu'il eût été long de vingt-neuf pieds, si l'on se fût conformé aux régles de M. Newton. Ainsi, selon M. Short, ce n'est que parce que M. Koenig n'avoit examiné la chose qu'avec précipitation, qu'il a pû dire, que lorsqu'il étoit en Angleterre, on n'avoit aucune notion de la vraie maniere de perfectionner les Télescopes en les accourcissant.

M. Short se propose de construire un de ces instrumens, qui n'aura que dix-huit pouces de longueur, quoiqu'il en ait six d'ouverture. Cela rendra encore plus nécessaire l'attention qu'il a toujours eue de donner une figure parabolique au grand

miroir, & une ellyptique au petit, toutes les fois qu'il a percé le grand miroir, selon la méthode de Grégori.

Nous pourrons sçavoir bientôt ce qu'il faut penser de ce qu'avance M. Koenig, au sujet d'un ouvrier de Franquer, qui construit, à ce qu'il assûre, des Télescopes incomparablement meilleurs que ceux qu'on fait en Angleterre, & qui les donne à un tiers meilleur marché. M. Short s'est adressé à M. le Comte de Bentinck, Ambassadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies auprès de Sa Majesté Britannique, pour le prier de vouloir bien lui procurer un de ces instrumens, en observant toutes les formalités nécessaires, pour que le Public puisse ajouter foi à l'examen & à la comparaison qu'on en fera à Londres, en présence de Juges intégres & éclairés,

POEME,

Ou Essai, sur le progrès des Sciences & des Beaux Arts, sous le Regne de Louis *le Bien-Aimé, dédié à Messieurs de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, par M. de la* Soriniere, *de l'Académie Royale des Belles-Lettres d'Angers.* 1749.

O Vous, dont les brillans essais *
S'annonçent par des coups de maître,
Dans la lice où j'ose paroître
Assûrez-moi d'heureux succès :
Si dans l'art des beaux vers j'ai fait quelques progrès,
C'est vous qui les avez fait naître.

Quels progrès éclatans paroissent à mes yeux !
Les Sciences, les Arts, riches présens des Cieux,
Par les soins de Louis s'accroissant dans leur course,
Deviennent chaque jour plus dignes de leur source !
Semblables à ces eaux dont l'humide cristal,
Au sortir d'un rocher se creusant un canal,

* *L'Académie de Montauban est nouvellement établie.*

Forme un fleuve écumeux, dont les ondes altieres
Roulent en bouillonnant les eaux de cent rivieres.

Le Pastel.

Un Art ne fait qu'éclore : il est déja complet ;
Le Pastel en naissant m'offre un tableau parfait.

L'Opéra.

Sur ces bords où la *Seine*, en miracles féconde ;
Rassemble tous les Arts qui décorent le monde,
Il est un Sanctuaire aux graces consacré,
Séjour des *Amadis*, & des Dieux révéré.
C'est un Temple lyrique, où l'enfant de Cythére
Vient entendre des airs inspirés par sa mere,
Et verser à long traits ce dangereux poison,
Qui dévore le cœur, & trouble la raison.
Le Dieu s'en applaudit, & doublement perfide :
Blesse le spectateur du même trait qu'*Armide* ;
Il rit de voir *Isméne*, en proye à ses douleurs,
Aux soupirs qu'elle exhale entre-mêler des pleurs ;
Et pour de faux *Rolands* réalisant ses peines,
Se forger dans son cœur de véritables chaînes.
Dans ces lieux enchantés, tout prend une ame ; un corps ;
Tout s'y personnifie, & ressent des transports ;
La force du pinceau du Dieu de la peinture
Y trace mille objets plus beaux que la nature * ;
J'y vois dans des lointains avec art ménagés

* *Décorations.*

...ces Palais dans l'instant erigés :
...ane en courroux, commandant aux orages,
...ots entr'ouverts produire des naufrages.
Le calme reparoît, & soudain des danseurs
Foulent d'un pied léger la verdure & les fleurs ;
Et des Amours badins une troupe enfantine
Répéte de *Rameau* la Musique divine.

Ce Monarque des Sons, par Euterpe enfanté,
Donne à tout ce qu'il touche un ton de vérité,
Qui, de l'art enchanteur augmentant le prestige,
Frappe, étonne, conduit de prodige en prodige.
Quel charme me transporte ! Et quelle illusion
Sur mes sens éperdus fait tant d'impression !
Les Chênes de *Dodone* en ces heureux spectacles
Parlent, se font entendre, & rendent des oracles ;
Tout s'anime, se meut, & des quatre élemens
Agités, confondus, dans des chocs éclatans,
Naissent des feux soudains, dont les bruyantes flammes
Excitent la terreur & le trouble en nos ames *
N'est-ce point Jupiter, qui du Dieu de *Lemnos*,
Lance sur les Titans la foudre & les carreaux ?
Ou qui, pour consumer un autre *Salmonée*,
Arme ce bras vengeur qui punit *Capanée* ?

* *Le Tonnerre de l'Opéra.*

La Guerre.

Jamais aux champs de Mars l'Art des Démetrius (*a*)
N'avoit tant illustré les Siéges, les Blocus.
L'Europe en est témoin ; cent Villes assiégées
Se sont sous nos drapeaux & sous nos loix rangées ;
Et dans moins de quatre ans le Belge plein d'effroi,
A reconnu mon Prince & LOUIS pour son Roi.
Marches & campemens, fourages, subsistance;
Contre-marches, secours, magnifique ordonnance,
Ont vû des plans nouveaux que l'Art seul dirigeoit,
Et que, suivant les lieux, la raison corrigeoit.
Non, jamais la *Tactique* aux champs de *Mantinée* (b),
N'acquit autant d'honneur que dans cette journée (*c*),
Où par un coup de l'art l'Anglois si redouté
Vit son hardi projet compris, déconcerté :
Et le fier bataillon, la terrible colomne,
Que menoit Cumberland sur les pas de Bellone;

(a) *Demetrius Poliorcétes, ou le preneur de Villes... Fils d'Antigone, &c.*

(b) *L'affaire de Mantinée, selon les connoisseurs, nous offre le plus bel ordre de bataille qu'ait fourni l'antiquité : l'Epaminondas de notre siécle sçauroit bien en juger.*

(c) *Fontenoy.*

Mise en poudre aussi-tôt par ce Prince guerrier

'attendoit dans ces champs le plus digne laurier.

d'un coup d'œil y fixer la victoire :

mirant, souscrivit à sa gloire.

... n ces traits, illustres Orateurs (*a*) :

... onsacrer, gravez-les dans vos cœurs.

..., fille du Ciel, divine Poësie (*b*),

Qui ... iez les tons forts à la tendre harmonie,

Dans une autre *Henriade* accordez vos concerts.

Voltaire, c'est à lui que tu dois tes beaux vers (*c*) ;

Avant lui, tu le sçais, la sublime Epopée,

Dans l'enfance des tems encore enveloppée,

Aux François é onnés ne s'étoit point fait voir.

Après les *Childebrand* (*d*) on n'eût osé prévoir ;

Que la France eût son Tasse, ainsi que l'Italie ;

Il falloit que Louis échauffât ton génie.

Perfection du Microscope, & du Télescope à reflexion.

Apprens-moi, Réaumur, quel est cet instrument

Qui voit dans un Ciron chaleur & battement :

La nature est à nud, lorsque ton Microscope

Dans les mains de *Mairan* s'unit au Télescope.

(a) *L'Eloquence.* (b) *La Poësie.* (c) *La Henriade.*

(d) Childebrand, *Poëme prétendu Epique de M. de* Sainte Garde. *Il est au-dessous de l'Alaric de M. de* Scuderi ; *& peut-être plus ennuyeux que la Pucelle de Chapelain.*

Electricité, & Physique expérimentale (a).

Et vous, docte Nollet, dont l'Electricité,
Par des sentiers secrets, mene à la vérité,
Vous ne vous vantez point de ces hardis systêmes
Qui n'offrent à nos yeux que de brillans problê-
mes :
Vous regnez sur nos sens, que vous subordonnez
Aux loix de l'évidence : & quand vous raisonnez,
L'expérience enfin qu'on ne peut contredire
Sur le plus incrédule exerce son empire.

Le célébre Fluteur, & les autres machines surprenantes de M. de Vaucanson, *un des plus grands Méchaniciens qui ayent jamais paru.*

O nouvel Archiméde, illustre *Vaucanson*,
Qui, mettant la Nature & l'Art à l'unisson,
Sçavez donner la vie à de froids Automates,
Dans l'assemblage heureux de matieres ingrates,
J'entens les doux concerts d'un célébre *Flûteur*,
Qui, surprenant l'esprit, charme & ravit le cœur.

Opérations de Messieurs Bouguer *& de la* Condamine, *pour déterminer la figure de la Terre* (b).

(a) *M. l'Abbé Nollet a donné un ouvrage sur l'Electricité, & déja 4 vol. de sa Physique expérimentale....*

(b) *On suppose au commun des Lecteurs, du moins*

..ſez dans vos mains ce que ſon globe enſerre;
..us avez eſtimé par un calcul nouveau
..es oſcillations de Paris à *Quito* :
Et ſur des plans certains, qu'on avoit crû frivoles;
Elevé l'Equateur, en rapprochant les Pôles.
Argonautes François, quels immenſes travaux,
Aux yeux de l'Univers, étonnent vos rivaux !

A Meſſieurs de l'Académie.

Beaux Cygnes aſſemblés dans ce docte Licée,
Célébrez de mon Roi l'auguſte Caducée (*a*);
Chantez ſes hauts exploits, ſa douceur, ſa bonté;
Ses vertus, ce beau nom juſtement mérité.
Que votre amour pour lui ſoit conſtamment fidéle;
Des tendres ſentimens lui-même eſt le modéle.

Traduction du fameux Dyſtique de Virgile.

Nocte pluit totâ; redeunt ſpectacula manè;
Diviſum imperium cùm Jove Ceſar habet.

Il plut toute la nuit; le beau revient le jour:
Jupiter & Céſar gouvernent tour à tour.

une légere connoiſſance des Relations & du Livre de ces Meſſieurs, & quelque médiocre teinture de la matiere dont il s'agit. Tandis que Meſſieurs Bouguer *& de la* Condamine *parcouroient les Plages brûlantes du Pérou, d'autres ſçavans Académiciens affrontoient & franchiſſoient courageuſement les glaces du* Nord, *pour le même objet.... Toutes ces Relations ſont imprimées....*

(a) *Le Roi a fait & donné la Paix à toute l'Europe.*

VERS, sur le Parnasse Fra[illegible] *Titon du Tillet, exécuté en* [illegible] *la gloire des Auteurs illustres.*

Heureux Auteurs, dont la lyre m'enchante,
Ah ! que j'envierois votre sort !
Vainqueurs du tems & de la mort,
Heureux Auteurs, Titon vous chante !
Dans les fastes brillans de l'immortalité,
Son burin conduit par la gloire,
Transmet vos noms à la postérité ;
Et vous vivrez ensemble au Temple de Mémoire.

AVERTISSEMENT

Sur la Lettre suivante.

ON n'a point voulu nous dire le vrai nom de la jeune beauté, qui se cache sous celui de Philarete, mais pour peu qu'on connoisse Turin, on la devinera facilement, & l'on trouvera que les éloges contenus dans la Lettre qu'on va lire, ne sont point exagerés.

LETTRE

De M. de S. R. à M. *Rémond de Sainte Albine.*

VOus avez exposé, Monsieur, dans les Mercures des mois de Janvier & d'Avril de cette année, quelques solutions d'un Problême assez difficile. Mises sous les yeux d'une Nymphe charmante des bords du Pô, elles n'ont pas pû lui paroître satisfaisantes, mais elles ont excité ses talens. J'ai l'honneur de vous adresser la copie du travail de cette belle personne sur le Problême en question, elle est écrite de sa main.

Philarete est son nom, elle est née & demeure à Turin. Décorée de la plus haute naissance, formée par les graces, inspirée par la sagesse, elle joint à tous les dons de la nature, aux charmes d'une jeunesse brillante, l'esprit le plus délicat, la conversation la plus ornée, & des talens peu communs dans les personnes de son sexe.

N'est-ce pas vous donner, Monsieur, une preuve de mes sentimens pour vous, que de vous mettre en état de rendre justice au mérite de la belle Philarete, en fai-

ſant paroître ſon travail dans le Mercure du mois prochain ? Je puis même avoir l'honneur de vous dire, que cette attention de votre part ne peut que confirmer la haute opinion que l'on a de vos talens & de vos lumieres au-delà des Alpes. Elle vous attirera auſſi dans ce pays-ci des remercimens que vous ſerez très-aiſe de vous procurer.

J'ai l'honneur d'être, &c

D. S. R.

A Paris, ce 11 Juillet 1749.

PROBLEME,

Réſolu par l'illuſtre Philarete.

UN homme à l'article de la mort, laiſſant ſa femme enceinte, ordonne par ſon teſtament que ſi elle accouche d'un fils, ce fils aura les trois cinquiémes de ſon bien, & la mere les autres deux cinquiémes, & que ſi au contraire elle accouche d'une fille, les quatre ſeptiémes ſeront pour la mere, & la fille aura les autres trois ſeptiémes. Or il arrive qu'elle met au monde un fils & une fille, & l'on demande ce que la mere, le fils & la fille

doivent avoir ſur l'héritage qui ſe trouve de 100000 livres, en conſervant toujours la même proportion de la mere aux enfans. Conſidérons premierement que ſelon l'intention du pere, le fils doit avoir un cinquiéme plus que la mere, & la mere doit avoir un ſeptiéme plus que ſa fille. Ainſi, ſi nous prenons 35 pour le fils, la mere aura 28 & la fille 24, & ces trois nombres ajoûtés enſemble font 87. Donc il n'y plus qu'à faire trois regles de proportion, en diſant, ſi ſur 87, le fils prend 35, combien prendra-t'il ſur 100000, & ainſi de même pour la mere & pour la fille.

87, 35, 100000, 40229, 17, 8 $\frac{36}{87}$ pour le fils.
87, 28, 100000, 32183, 18, 1 $\frac{81}{87}$ pour la mere.
87, 24, 100000, 27586, 4, 1 $\frac{57}{87}$ pour la fille.
100000 0 0

Et ces trois ſommes font enſemble 100000 livres, qui eſt juſtement le fond de l'héritage.

On trouveroit la même choſe en ſuppoſant la portion du fils $= x$, & alors la portion de la mere ſeroit $\frac{4x}{5}$, & celle de la fille $\frac{24x}{35}$, & faiſant tout l'héritage 100000 $= a$, on auroit l'équation $x + \frac{4x}{5} + \frac{24x}{35} = a$. En la réduiſant on trouvera $x = \frac{35a}{87}$, c'eſt-à-dire $x = 40229$, 17, 8 $\frac{36}{87}$ pour

le fils ; $\frac{4x}{5} = 32183, 18, 1$ [illegible] pour la mere ; $\frac{24}{35} x = 27586, 4, 1 \frac{[illegible]}{87}$ pour la fille.

Autrement.

La volonté du pere fut de laisser à son fils un cinquiéme de tout l'héritage de plus qu'à la mere, à laquelle il vouloit laisser un septiéme de plus qu'à sa fille, de tout l'héritage aussi. Donc si l'on suppose tout l'héritage $= a$, & la part du fils $= x$, celle de la mere sera $= x - \frac{a}{5}$, & celle de la fille $= x - \frac{a}{5} - \frac{a}{7}$.

$3x - \frac{2a}{5} - \frac{a}{7}$, somme de ces trois portions étant $= a$, nous aurons l'équation suivante $3x - \frac{19a}{35} = a$, & en transposant $3x = a + \frac{19a}{35} = \frac{54a}{35}$, & en divisant par 3 ; $x = \frac{18a}{35}$; & comme on suppose $a = 100000$ livres, nous aurons

$x = 51428 \frac{4}{7}$ pour le fils.

$x - \frac{a}{5} = 31428 \frac{4}{7}$ pour la mere.

$x - \frac{a}{5} - \frac{a}{7} = 17142 \frac{6}{7}$ pour la fille.

100000 liv.

VERS

Envoyés à une Dame, qui avoit fait présent d'un cabaret de porcelaine à l'Auteur.

LA Maîtresse du cabaret
Mérite bien qu'on la dépeigne.
Qui vit l'amour, vit son portrait :
Celui d'Hebé lui sert d'enseigne.
Bacchus, assis sur son tonneau,
La prend pour la fille de l'onde.
Même en ne versant que de l'eau;
Elle sçait ennyvrer son monde.

VERS de M. de Voltaire, à Mde de B. R.

VOs yeux sont beaux, mais votre ame est plus belle,
Vous êtes simple & naturelle,
Et sans prétendre à rien, vous triomphez de tout;
Si vous eussiez vécu du tems de Gabrielle,
Je ne sçais pas ce qu'on eût dit de vous,
Mais l'on n'auroit point parlé d'elle.

VERS du même, à Madame la Comtesse de la Neuville, en lui envoyant l'Epitre sur la Calomnie.

PArcourez donc de vos yeux pleins d'attraits
Ces vers contre la calomnie.
Ce monstre dangereux ne vous blessa jamais;
Vous êtes cependant sa plus grande ennemie.
Votre esprit sage & mesuré,
Non moins indulgent qu'éclairé,
Excuse, quand il peut médire;
Et des vices de l'univers,
Votre vertu mieux que mes vers,
Fait à tout moment la satyre.

MADRIGAL.

PHilis, te souviens-tu de ce jour agréable
Où te livrant aux jeux, aux chansons, aux plaisirs
Tu folâtrois avec un air aimable,
Et plus vive que les Zéphirs
Tu voltigeois en habit de bergere,
Entre les fleurs & la fougere.
Pour moi je m'en souviens. Que ce jour fut charmant!
Je te vis, tu me plûs, je devins ton amant;

D vj

Ce jour-là même étoit ma fête.
Pouvois-je avoir un destin plus heureux
Que d'être ta conquête,
Et t'offrir pour toujours mon encens & mes vœux ?
Si du Soleil j'observe la vîtesse,
Depuis cinq ans tu connois mon amour ;
Mais si j'en crois mes feux & ma tendresse,
Je t'aime de ce jour.

W.

VERS, envoyés de Paris à un ami, qui avoit engagé l'Auteur à revenir en Province.

VAinement par ta voix l'amitié me rappelle.
Dans des lieux où l'Amour se plaît à m'outrager,
Pour oublier mon infidelle,
Des charmes de Paris j'ose tout esperer ;
Hélas ! en me rapprochant d'elle
J'animerois des feux que je veux étouffer.

Par le même.

VERS à Madame de F . . . . . niéce de M. de Voltaire, jouant le rôle de Céliante dans le Philosophe marié.

QUand l'aimable raison se déguise en caprice ;
Elle s'efforce envain de faire illusion,

Le Spectateur charmé qui sent tout l'artifice,
Pour Céliante a les yeux de Damon.

Par le même.

DISCOURS

Qui a été fait pour être prononcé à l'ouverture d'une Ecole Royale de Mathématiques à Nancy, par M. Gautier, Chanoine Régulier, Professeur de Mathématiques & d'Histoire des Gentilshommes Cadets du Roi de Pologne. (Ce Discours contient en général des vûes utiles sur la meilleure maniere d'étudier & d'enseigner toutes les sciences qui sont du ressort de l'esprit.)*

MEssieurs, il est tant d'Arts & de Sciences qui déposent en faveur des Mathématiques, qu'on est dispensé d'en

* Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a été sur le point de fonder à Nancy des Ecoles de Mathématiques & de Desseing. On auroit suivi un plan à peu près semblable à celui que Messieurs de l'Académie Royale des Sciences ont approuvé pour les Ecoles de Rheims. (Voyez le Mercure du mois de Sept. 1748. On auroit conferé à ces Sçavans le droit de nommer les Professeurs. On devoit démontrer toutes les parties des Mathématiques, & faire des Cours de Physique Expé-

faire l'éloge. Elles guident le Physicien, l'Astronome, le Navigateur; la Peinture lui doit ses chefs-d'œuvre de perspective; la Géographie, sa perfection; la Musique, la théorie de ses rapports. Elles forment des Arithméticiens & des Algébristes. Les Géometres, les Méchaniciens, les Architectes, les Ingénieurs, en empruntent leurs connoissances. Quels services ne rendent-elles pas à l'Arpentage, & à tant d'autres Sciences, qui en sont les parties, ou qui y tiennent par quelque endroit? Leurs influences se répandent jusques sur les Arts qui en paroissent les plus éloignés; frappés de l'ordre, de la précision, de la justesse qu'elles s'associent toujours, ils tâchent de les faire passer dans leurs productions. A ne les considérer même qu'en tant qu'elles servent à former l'esprit, quelle idée avantageuse ne doit-on pas en avoir? Elles lui donnent de la pénétration, en l'habituant à prêter une attention soutenue, en le pliant à des réflexions

mentale suivant la méthode de M. l'Abbé Nollet.

L'Auteur de ce Discours étoit destiné par Sa Majesté à remplir ces deux derniers emplois.

On peut encore espérer que ces établissemens auront lieu à Nancy, puisque depuis le tems où ils ont été projettés, S. M. Polonoise a fondé une Chaire de Professeur de Mathématiques chez les RR. PP. Jésuites de Pont-à-Mousson.

profondes qui le font percer au travers des voiles les plus épais ; de la justesse, en lui procurant le goût du vrai, & les moyens de distinguer les nuances du faux : de la précision, en présentant les objets dégagés des inutilités accessoires, dépouillés des ornemens propres à séduire l'imagination ; de la netteté, par la nature des objets qu'elles offrent, objets propres à être conçus distinctement ; de l'étendue, par la diversité des rapports & des idées qu'elles obligent d'embrasser d'un coup d'œil ; de la profondeur, en le fixant successivement sur toutes les faces d'un objet qu'elles occupent, qu'elles analysent pour en pénétrer l'intérieur.

Plus cette science est utile, plus il est important de bien connoître la maniere de l'apprendre soi-même, & de l'apprendre aux autres. Les plus grands succès sont souvent dûs à d'heureux commencemens, & ces derniers à la route qu'on a choisie.

PREMIERE PARTIE.

Quoique les Mathématiques soient d'une vaste étendue, l'expérience a montré qu'on pouvoit en posseder toutes les parties. Ne croyons pas que l'esprit doive se resserrer dans un seul genre de connoissances

tance le soin d'accréditer les hommes laborieux se ifferentes carrieres, leur contestée par de petits génies. Ils ne concevront pas comment on peut saisir tant de rapports, lier tant d'idées, les placer sans confusion. Il n'est donné qu'à des personnes de beaucoup d'esprit, de connoître jusqu'où va celui des autres; les vrais éloges ne partent guéres que de ceux qui les méritent.

Pour s'en rendre digne, il est important, lorsqu'on étudie seul, de se former un plan & de ménager ses forces. Les autres Sciences l'exigent : à plus forte raison les Mathématiques, dont les vérités sont enchaînées plus intimement, les difficultés plus nombreuses, les démonstrations plus compliquées. Faute d'une bonne méthode, on multiplie ses travaux inutilement. Combien ignorent leurs talens pour les avoir mal tâtés, ou n'en font plus aucun usage; parce qu'ils en ont brusqué les essais, & sont tombés dans un découragement, dont les suites sont plus fâcheuses que celles de la présomption ! On double son esprit par la maniere de l'employer. A l'aide d'une machine, on éleve un gros fardeau avec une force médiocre. L'art des recherches a ses procedés, ses fa-

çons. Qui sçait les apprécier, en est presque le créateur.

J'avoue qu'on peut se reposer du plan sur des Auteurs qui ont assorti les vérités Mathématiques avec toute la clarté possible, avec l'ordre le plus convenable. Mais la maniere de suivre ce plan doit être décidé par le plus ou le moins d'intelligence dont on est doué. Il en est qui voulant franchir les limites que la Nature leur a tracées, tâchent de marcher à grands pas; ils effleurent les rapports, & ils les manquent. Leurs idées n'ont pas le tems de prendre assez de corps : d'autres idées, au lieu de s'arranger de front, se placent devant celles-ci; bientôt elles attirent toute la foible attention d'un esprit qui se précipite; les premieres ne sont apperçues que par des teintes extrêmement affoiblies, & ne semblent exister que pour faire appercevoir les dernieres. Ainsi dans la Peinture, la dégradation des lointains fait sortir les objets qui sont sur le devant du tableau. De-là la confusion, la nécessité de retourner sur ses pas, une marche craintive, le dégoût toujours voisin des efforts stériles.

Avance-t-on avec une lente activité; les idées se pressent, s'emboitent, se fortifient en s'étayant, elles forment des points

:anlables ; on apperçoit leurs
leurs differences, leurs divers
. . . . té.

. . . cut tomber dans un inconvénient qui n'est pas moins à craindre que la précipitation ; c'est de regarder toutes les vérités Géométriques, comme également importantes : l'attention se répandant de la même maniere sur les conséquences & sur les principes fondamentaux, l'esprit se bande trop, ses forces diminuent, parce qu'elles sont trop partagées. Il faut des points dominans, où l'attention se replie plus que sur les autres. La connoissance des vérités capitales emporte celle des subalternes. Maître du tronc, on l'est des branches. Il y a une infinité de propositions renfermées dans d'autres, leur développement fatigue ceux qui débutent. Quand on connoît bien les masses principales de l'édifice, on entre avec bien plus de facilité dans le détail des petites distributions : il faut tendre à l'ensemble. L'esprit qui ne voit que des parties isolées, est toujours médiocre. On énerve ses forces dans les conséquences minucieuses.

Mais quelque soin qu'on prenne de les ménager, il arrive quelquefois qu'on est arrêté, soit par des vérités profondes, dont on ne peut approcher que par des circuits,

ſoit par un grand nombre de propoſitions qu'il faut ſe rappeller & ſuivre comme une chaîne qui aboutit au nœud de la difficulté; ſoit par des démonſtrations qu'un Auteur a mal articulées, qu'obſcurciſſent des ſous-ententes, des ambiguités. Il y a tant de manieres de défigurer le vrai.

Ne le diſſimulons pas, il eſt des raiſonnemens dont le fil ne peut être ſuivi que par des eſprits peu communs. Que ceux qui ont de la peine à concevoir, ne ſe découragent point. Le tems ſupplée ſouvent à la ſagacité. A force de remanier les mêmes idées, on découvre les endroits par où elles peuvent s'aſſembler; c'eſt en luttant contre les obſtacles, que l'eſprit devient robuſte; d'ailleurs ce qui a coûté ne s'oublie point.

Les efforts ſont-ils inutiles? On doit recourir à d'autres Auteurs qui ont traité la même matiere. Par-là, on a l'avantage des perſonnes qui ſont enſeignées de vive voix; c'eſt de paſſer en revûe les mêmes vérités offertes de differentes manieres.

Un bon Maître, il faut l'avouer, vous épargnera beaucoup de tems & de peines, en retournant chaque objet, ſuivant l'aſpect qui donne le plus de priſe à votre intelligence; mais cela ne doit pas vous diſpenſer de travailler en votre particu-

..e de donner de l'exerciee à l'es-
.. ..il devient incapable de marcher seul ; .i contracte une sorte de mollesse qui le fait glisser sur tout ce qui paroît épineux. Craindre le travail, c'est renoncer à plusieurs vérités. Sous les yeux même du Maître, l'Eleve doit tendre son esprit, afin de le devancer, pour ainsi dire, dans ses démonstrations ; il doit rapprocher ce qui a été dit, de ce qu'il prévoit qu'on va dire. L'esprit de comparaison remplace les autres genres d'esprit, il ne peut jamais être remplacé.

Prête-t-on une attention assez foible pour se laisser emporter à des idées étrangeres ? On ne peut se flatter d'aller bien loin dans les Sciences : la vérité est jalouse, elle veut qu'on soit tout à elle.

Une des suites de l'inattention, est d'ignorer pourquoi on ne conçoit pas un raisonnement que d'autres trouvent très-clair. Il est cependant essentiel pour faire des progrès solides, de pouvoir assigner le point précis où commence l'obscurité. En dévoiler les causes, c'est la dissiper.

Effet plus nuisible de l'inattention, on croit entendre des propositions qu'on n'entend point. On se contente d'entrevoir quelques rapports, sans examiner s'ils s'adaptent à la matiere dont il s'agit : ou on

les resserre, ou on les ét[illegible] rapport en amene un [illegible] reur en erreur on parvien[t] [illegible] évidence, qui ne permet ni de sai[sir] le vrai, ni de s'en écarter entierement.

Le remede à ces inconvéniens seroit sans doute de secouer le joug d'une honte déplacée, qui nous empêche d'avouer que nous concevons difficilement. Il semble qu'on aime mieux ne pas pénétrer, que de passer pour manquer de pénétration. Il arrive de-là, qu'on se voit privé, dans la suite, d'une réputation qu'on auroit acquise, si on n'avoit pas crû la mériter. Pourquoi ne pas demander des éclaircissemens ? Est il honteux de chercher à faire des progrès ? L'amour propre est bien mal servi par la vanité.

Je sçais, Messieurs, qu'en apprenant les autres Sciences, on doit éviter la plûpart des défauts que nous indiquons. Nous tâchons d'insinuer des vérités générales qu'on ne sçauroit trop inculquer, & qui sont surtout importantes dans les Mathématiques, où la liaison & la sévérité des matieres ne permet point de voltiger, de se borner à des notions vagues & indéterminées.

Heureux les Maîtres, si leurs Disciples ont les dispositions que nous demandons ;

plus heureux les Disciples, si leurs Maîtres les enseignent de la manière que nous allons développer.

Seconde Partie.

Figurons-nous un Mathématicien doué des talens nécessaires pour former de bons Eleves; un esprit clair, net, juste, précis, à qui l'étude des vérités abstraites n'ait ni noirci l'humeur, ni desseché l'imagination; également propre à enseigner, soit en particulier, soit en public. Dans le premier cas, il s'appliquera à discerner les divers génies, & y pliera sa méthode.

S'il rencontre des esprits lourds, il ne laissera pas transpirer le jugement qu'il en porte; il ne leur ôtera point la satisfaction qui reste à ceux qui sont dépourvus d'intelligence, la persuasion d'en avoir; il leur applanira toutes les difficultés, les dédommagera par ses égards de ce que la Nature leur a refusé, convaincu que les Disciples qui méritent le moins d'attention, sont ceux qui en ont le plus de besoin; que des esprits pesans peuvent devenir très-utiles à la société, en acquérant, par une étude opiniâtre, des connoissances d'autant plus sûres, qu'ils sont forcés de s'y renfermer.

Pour les esprits dont les idées sont vol

tiles, il liera commerce avec leur imagination, tantôt par des comparaisons, par des expressions figurées, tantôt par des applications aux opérations des Arts, par une pratique qui fait tableau. Il y auroit trop d'inconvéniens à vouloir les asservir à une application austere, dont leur légereté est incapable ; on gagne peu à se roidir contre des défauts qui tiennent à l'organisation. Le moyen de ne pas déroger à la méthode ordinaire avec des Eleves qui n'ont rien de fixe que le désir de changer d'objets ?

Avec des esprits timides, dont les talens sont enveloppés dans un germe qu'il ne s'agit que de faire éclore, il descendra à une douce familiarité, il applaudira à tous leurs succès ; bientôt une louange occasionnera le sujet d'une autre ; il parviendra à leur inspirer une noble confiance qui est toujours la source des progrès, quand elle est le fruit du travail. Les Eleves timides sont sensibles, il faut mesurer ses expressions avec eux : il se les attachera par des prévenances polies, par des soins obligeans, qu'il fera prendre pour une marque de sa propre satisfaction.

Les esprits présomptueux qui croyent posseder une science, lorsqu'ils en ont à peine une teinture, il les ramenera peu

. . . . doivent avoir de leur . . . . tra souvent à même de . . . . l faut se défier de ses . . . . iaiiant des objections qu'ils ..e pourront pas résoudre, & dont il tirera la solution des propositions mêmes qu'ils se flattoient de concevoir. On se connoît mieux par les choses qu'on ne peut pas faire, que par celles que l'on fait.

A des esprits vifs ; dont la pénétration dévore les difficultés, il les leur présentera sous un seul point de vûe ; il ne fera que dégrossir les matieres, indiquer l'ordre qu'il faut suivre, donner la main dans les mauvais pas. Il les engagera à déduire eux-mêmes plusieurs conséquences, découvertes, qui animeront leur émulation, & leur feront naître le désir d'en faire de plus importantes. Les grandes sont dûes aux petites.

Si ce Maître trouve de ces esprits lents, qui ne laissent pas d'avoir de la justesse & de l'intelligence ; il offre son sujet par le côté le plus lumineux ; il en serre les parties, afin que l'une fasse appercevoir l'autre ; il recharge ses teintes quoique foncées, il ne quitte le pinceau, que quand il voit l'objet bien figuré dans leur esprit ; ce qu'il reconnoît aisément à une certaine liberté qui se répand sur leur physionomie.

Les

Les yeux surtout dénotent si l'on conçoit ; ils cessent d'être fixes, & se tournent avec agilité. Quand on porte l'attention jusqu'à ce point, on épargne souvent à des Disciples la confusion de n'avoir pas entendu une proposition qu'on leur fait répeter ; & on sçait qu'ils estiment les Sciences à proportion qu'elles leur donnent plus d'occasions de s'estimer eux-mêmes.

Avec des esprits étendus, il épuise toutes les parties d'un genre ; profonds, il les fait remonter à l'origine des choses, & en démêler les dépendances les plus cachées.

On me dira qu'il est difficile qu'un Professeur nivelle ainsi la portée de ses Eleves. Il est vrai que cela demande de l'attention ; mais le désir de remplir sa profession avec honneur, rend tout facile, fournit des moyens qui échappent à l'homme mercenaire.

Celui qui n'enseigne qu'en public, a une moindre tâche à remplir ; il n'est point dans l'obligation de creuser les divers génies. Il doit pourtant partir d'une portée commune, & y ajuster sa méthode. Il supposera que ses Disciples ont un esprit très-médiocre, de-là la nécessité de n'employer que des expressions claires, & pour ainsi dire transparentes, nulles phrases entor-

..s, nuls détours ennuyeux, aucun piège.

Il évitera de substituer de nouvelles façons de parler, à celles qui sont reçûes. Le langage des Mathématiques est une espece de Langue sacrée, qui ne permet point d'innovations, moins encore d'enluminures. Un Physicien fort estimé a voulu répandre quelques agrémens sur des élémens de Géométrie, il a rendu obscures des démonstrations énoncées clairement dans des ouvrages médiocres. Il est des vérités que la parure offusque. Le vrai Mathématique est au-dessus des jeux & du faste de l'imagination, il veut être peint avec des couleurs mattes, un coloris gai le rendroit ridicule.

Le langage fût-il clair & modeste; la plûpart des raisonnemens seroient difficiles à pénétrer, si on ne les alignoit suivant l'analogie la plus simple, & si on laissoit des vuides entre les idées. Il faut pour le grand nombre des Disciples, que les rapports se touchent ou s'embrassent les uns les autres. C'est le beau de l'Art, de les réunir à une seule tige, d'où ils sortent comme des rameaux. Alors il est aisé de les suivre, surtout si l'on esquisse un petit plan de la démonstration qu'on va donner. Un pareil raccourci sauve à l'esprit une incertitude qui le tiraille. Sans cette pré-

caution, il est suspendu par differentes propositions dont il n'apperçoit pas le terme ; au lieu qu'en lui marquant la route qu'on va choisir, les allées qui se croiseront, les circuits qu'on sera obligé de faire pour atteindre le but, il porte tranquillement son attention sur chaque branche de la difficulté, il suit facilement un chemin qu'il peut déja tracer lui-même.

Il prend un essor plus libre encore, lorsqu'on lui abrége le nombre des idées moyennes, de ces idées qui s'appellent mutuellement. La suppression de quelques anneaux, en raccourcissant la chaîne des preuves, en augmente la force, & les met à portée d'un plus grand nombre d'esprits.

En prenant les mesures que nous indiquons, & celles qu'elles supposent, on mene clairement ses Eleves aux conclusions, à moins qu'on ne leur ait pas laissé le tems de se familiariser avec les idées simples, de bien appercevoir leur liaison, & qu'on ait passé trop légerement sur les définitions, sur les premieres notions qu'on doit leur donner. Tout dépend des couches préliminaires.

Nous tâcherons, Messieurs, de les appliquer de telle sorte, que nous n'ayons rien à nous reprocher. Puissions-nous nous élever au degré de perfection qu'exigent les

[illegible] du Roi, être occupés des [illegible] nos Eleves, comme il l'est du [illegible] lic! Il ne croit pas l'avoir pro[illegible] qu'il apperçoit des moyens de [illegible], & il en voit toujours, parce qu'il désire toujours d'en voir,

Quatriéme Lettre de M. Cantwell, Docteur Régent de la Faculté de Paris, Professeur de Chirurgie aux Ecoles de Médecine, Membre de la Société Royale de Londres.

JE vous ai entretenu, Monsieur, dans ma derniere Lettre, des affections du conduit urinaire, & des bougies qu'on employe pour les guérir : je vous entretiendrai dans celle-ci de l'action du Mercure.

L'objet de votre difficulté est, que regardant la salivation, comme contraire à la cure des maladies vénériennes, je suis d'avis qu'on employe pour chaque traitement le double, ou plus que le double de la quantité de mercure qu'on y employe ordinairement, & vous demandez comment avec cette double quantité de mercure, je puis prévenir le Ptyalisme.

Pour mettre plus d'exactitude dans ma réponse, je diviserai cette Lettre en trois articles. Dans le premier, je dirai quelque

chose du virus, & j'exposerai les voïes par lesquelles il s'insinue dans la masse des humeurs; dans le second, je regarderai la salivation comme un effet accidentel du mercure, j'en expliquerai les causes, & j'indiquerai les moyens de l'éviter; dans le troisiéme, je l'envisagerai comme un effet qui dépend de quelque qualité inhérente de ce minéral, & j'examinerai si l'on peut le dépouiller de cette vertu.

Premier Article.

Le virus est un poison, dont la moindre particule, mêlée avec nos humeurs, en change la disposition naturelle, & lui communique la sienne. Toutes nos humeurs sont dans une circulation continuelle, & se remêlent nécessairement les unes avec les autres, excepté les excrémens qui sont expulsés du corps comme inutiles & nuisibles. Toute l'habitude du corps humain, toutes les membranes qui en tapissent les cavités, sont parsemées de vaisseaux absorbans. Ces vaisseaux, ou ces pores, si vous voulez les appeller de ce nom, pompent les particules les plus subtiles des corps qui leur sont appliqués, & les charrient dans les veines lymphatiques. Les emplâtres véficatoires, celui de vigo, l'onguent mercuriel, & les bains domesti-

fournissent des preuves de cette ... des voies ouvertes au virus. ...s malades qui n'accusent qu'un ...t, des gands, ou d'autres vêtemens qui avoient servi à des gens infectés de cette maladie. D'autres assûrent que la seule cause qui peut leur avoir occasionné ce mal, c'est d'avoir couché dans les draps de quelques personnes qui en étoient travaillées. Ces cas me paroissent possibles, mais fort suspects. Que le virus s'insinue par les pores de l'uréthre, ou des parties voisines, ou attenantes de la matrice, c'est un fait qui ne souffre point de difficultés. Quelquefois il se niche dans un coin, & y cause une inflammation, qui se termine par un abscès ou un ulcére, d'où les particules du pus se transmettent dans la masse des humeurs. Quelquefois il rencontre une glande, une lacune, ou une playe, par laquelle il s'insinue avec facilité. Il y a apparence que dans trois de ces derniers cas, il s'introduit immédiatement dans les veines lymphatiques ou dans les sanguines. C'est dans celles-ci, ou dans le réservoir commun, que les veines lymphatiques le conduisent, d'où il est porté à la veine sousclaviere, à la veine cave, au cœur, & de-là à toutes les parties de la machine. Le virus peut rouler long-tems dans le

sang, sans causer des symptômes apparens. Mais quand il se manifeste dans un endroit, n'a-t-on pas lieu de craindre qu'il n'ait laissé ailleurs la disposition de paroître également ? Peut-on croire qu'il n'aura pas changé la modification naturelle de la lymphe, & communiqué à nos humeurs une altération qui pourra éclore tôt ou tard ? La lymphe & le sang, qui reviennent des parties couvertes de porreaux, de verues, ou d'autres excroissances semblables, en sont vraisemblablement entichés. Le pus, qui se forme dans les abscès ou dans les ulcéres, en est infecté indubitablement. En pareil cas, ne doit-on pas craindre le progrès du mal, & une infection générale ? Peut-on être sûr que la lymphe de quelque partie que ce soit, n'en aura pas reçu l'impression ? L'expérience est d'accord avec la raison, & ne permet pas de révoquer en doute une vérité si constante.

Ce principe une fois établi, si le mercure est le vrai spécifique du mal, il faut le faire passer & repasser plusieurs fois dans toutes les parties du corps. Pour qu'il produise plus sûrement son effet, il doit être tellement distribué, qu'il puisse rencontrer souvent toutes les particules des humeurs, pour y détruire l'altération que

le virus y aura pû causer. Tout divisible que soit le mercure, je ne crois pas que dix ou douze gros de ce minéral, mis en mouvement par les seules puissances vitales, puissent être reduits en particules si petites, que le nombre en égale celui des vaisseaux qui composent le corps humain. A plus forte raison ne fourniroient-ils pas assez de particules pour rencontrer toutes celles de nos humeurs. On ne les administre pas tous à la fois, & il s'en échappe à chaque instant par toutes les secrétions, de sorte-qu'il ne reste jamais ni le tiers, ni même le quart de cette quantité, à la fois dans le corps. Si les excretions sont augmentées, les pertes augmenteront à proportion, & la quantité du mercure restant sera toujours moindre. C'est sur ce fondement que je pense, qu'on doit employer pour le moins deux onces, ou deux onces & demie de mercure, sans compter l'axonge ou le beurre de cacao.

Second Article.

Le mercure, transmis dans le sang par les vaisseaux absorbans, arrive à la fin au ventricule gauche du cœur, qui le rejette dans l'aorte, d'où il est porté dans toutes les artéres sanguines, séreuses, lymphatiques, & nevro-lymphatiques, & distribué

dans toutes les parties de la machine. Les veines qui répondent à ces artéres, reçoivent la plus grande portion de ce mercure, qu'elles conduisent au ventricule droit. Celui-ci l'envoye aux poulmons par l'artére pulmonaire, dont la veine congenere le rapporte au ventricule gauche. Je dis que les veines reçoivent la plus grande partie du mercure que le ventricule gauche a jetté dans l'aorte, parce qu'il s'en échappe par les vaisseaux perspiratoires; ce qui se prouve par la blancheur marquée que l'on apperçoit sur les bagues des personnes à qui on fait les frictions, sur les cannes à pommes d'or qu'elles manient, sur l'or & les montres qu'elles peuvent porter dans le gousset. Il s'en perd encore par les autres secrétions, puisqu'on en trouve dans l'urine de ceux qui ont les voies urinaires fort ouvertes, & dans la salive de ceux à qui l'on a provoqué le Ptyalisme. Celui qui tombe dans les cavités qui n'ont point d'issue, est repompé par les vaisseaux absorbans, & rapporté dans les voies de la circulation. C'est dans cette circulation continuelle où est le mercure avec le sang & la lymphe, qu'il doit rencontrer tous les globules de nos humeurs, les briser, les diviser, & détruire toute la modification contre nature, qu'ils

[illegible] adie. S'il en [illegible] it échappé à [illegible] de est man- [illegible] symptomes paroissent [illegible] suite.

Voyons maintenant comment cela peut arriver à ceux à qui l'on procure *la salivation*. Le commencement de l'aorte est une espéce de courbe, & par conséquent le segment de quelque cercle. Le sang est de lui-même un liquide héterogene, & le mêlange du mercure augmente en lui cette qualité. Tout corps, mû circulairement, tache de s'échapper par les tangentes du cercle qu'il décrit. Donc les particules qui composent ce liquide hétérogéne, tachent aussi dans la portion circulaire de l'aorte, de sortir par les tangentes. Plus le corps mû circulairement est agité avec force, plus grand aussi est l'effort qu'il fait pour s'échapper. Les particules du mercure, étant plus denses que celles *du sang*, reçoivent plus de mouvement qu'elles. Leur effort à passer par les tangentes est donc plus fort que celui des particules du sang; elles s'approcheront donc plus de la surface supérieure de cette courbe que décrit le commencement de l'aorte, que n'en approcheront les particules du sang. C'est de cette surface supérieure que naissent en

tangentes, ou approchant de tangentes, des vaisseaux qui peuvent les laisser échapper. Ces vaisseaux sont deux sousclavieres, & la carotide, dont les diamétres sont considérables. Donc la structure du commencement de l'aorte, & la naissance des souclavieres & de la carotide, font passer plus de mercure à proportion vers les parties supérieures que vers les inferieures. Les artéres carotides se divisent à une certaine hauteur en internes & en externes. Celles-là sont, pour ainsi dire, perpendiculaires; celles-ci forment des plans inclinés. Les externes vont au col, à la gorge, à la bouche, aux glandes qui s'y trouvent, & à toutes les parties extérieures de la tête. Un corps s'éleve plus facilement par un plan incliné que par une ligne perpendiculaire. Donc les particules de mercure, qui passent par les carotides externes, conservent plus de leur mouvement, qu'elles n'en auroient conservé, si elles avoient passé par les carotides internes. Il y a même lieu de croire que cette origine des carotides externes facilite l'entrée du mercure qui y passe, & multiplie le nombre de ses particules. Il n'est donc pas surprenant, qu'après trois ou quatre frictions faites coup sur coup, ou à un petit intervalle l'une de l'autre, les vais-

... remplissent, les glandes ... gées, la bouche s'échauffe ..., des vaisseaux s'y rompent ... s'y forme des chancres & des ulcéres, les malades souffrent de grandes douleurs, le Ptyalisme survient, & le mercure s'évacue avec le sang, le pus, la salive & les crachats.

Dans le tems de la salivation, le mercure trouve moins d'obstacles dans la bouche, qu'il n'y en trouvoit auparavant. Il y coule avec plus de facilité, & s'y porte en plus grande quantité, comme fait la sérosité dans les intestins, lorsqu'on a pris médecine, ou dans la vessie, lorsqu'on a avalé un diurétique qui a ouvert les tuyaux des reins. Avant le Ptyalisme, la plus grande portion du mercure, qui venoit à la bouche, retournoit au cœur par les veines, & continuoit à rouler avec le sang; mais dès qu'on a provoqué le Ptyalisme, elle passe par les vaisseaux dilatés, *déchirés* ou ulcerés. Chaque contraction du cœur y en envoye une nouvelle quantité: si le cœur se contracte quatre mille fois par heure, la déperdition du mercure sera répetée quatre-vingt seize mille fois par jour, & toujours à raison de la quantité de la salivation, du nombre des ulcéres & des déchirures. Ce n'est pas-là la seule

voie par laquelle le mercure s'échappe dans le tems de la salivation : la sueur de la tête & des parties voisines augmente ordinairement pour lors, & en entraine avec elle une partie. La facilité que le mercure trouve à passer par la bouche, diminue la quantité qui devroit se porter aux autres parties, qui en peu de tems n'en reçoivent plus du tout. Le ravage qu'il a causé dans la bouche & à la gorge, empêche qu'on ne fasse de nouvelles frictions, & le malade conserve encore chez lui quelques parties de virus. On croiroit que du moins la bouche & la gorge en devroient être absolument dégagées, & que le retour du mal ne devroit point commencer à s'y manifester. L'expérience journaliere prouve cependant le contraire, & la raison en est bien claire. C'est que tous les vaisseaux de la bouche & de la gorge ne sont pas également gonflés dans le Ptyalisme : les plus dilatés en compriment d'autres, que le mercure ne peut enfiler, parce que le cours des humeurs y est gêné, de sorte que le virus qui s'y trouve, ne peut être détruit, ou y est si foiblement combattu, qu'il peut reparoître dans quelque tems avec toute sa force & son énergie. Et si cela arrive dans la bouche, qui dans le tems de la salivation reçoit à proportion plus de

... les autres parties du corps ; ... pas craindre pour celles-ci qui ... lors privées de leur contingent minéral ?

Je n'ajouterai point à ces réflexions l'expérience & le calcul que j'ai inserés dans ma Thése *, & qui fournissent des preuves de ce que j'avance. Vous pouvez la consulter, Monsieur, puisque vous l'avez entre les mains.

Il s'ensuit de tout ce que je viens de dire, que la cause du Ptyalisme est la trop grande quantité de mercure qui vient à la bouche, ou l'impétuosité avec laquelle il s'y porte. Pour prévenir cet effet, il faut 1°. administrer le mercure, de sorte qu'il n'arrive qu'en petite quantité à la fois au ventricule gauche du cœur, & par ce moyen il n'y en entrera que peu à chaque contraction de ce viscére dans la crosse de l'aorte. Ce peu sera distribué à tous les vaisseaux, & quoique les carotides & les souclavieres en reçoivent plus à proportion que les autres, la quantité en sera toujours petite par rapport à la bouche.

2°. Pour prévenir l'impétuosité du mercure, il faut faire ensorte qu'il ne s'excite

* Voyez ma Thése de l'an 1741. *An Ptyalismus frictionibus mercurialibus provocatus, perfectæ luis venereæ sanationi adversetur ?*

dans le corps, ni fiévre, ni mouvement déréglé ou impétueux. Tout Médecin doit être en état de prendre ces précautions, puisque ces mouvemens ne sont occasionnés que par des accidens dépendans des choses non-naturelles.

L'onguent fait au tiers me paroît plus propre à ce dessein, que celui qui est fait de parties égales de mercure & de graisse, & il est plus à propos de faire les frictions sur une grande étendue de l'habitude du corps, que sur une petite. La raison de l'un & de l'autre est facile à comprendre. Quant au nombre des frictions, à la dose de l'onguent qu'on doit employer pour chacune, & à l'intervalle qu'on doit garder entre elles, il n'y a qu'une connoissance parfaite des régles que je viens de poser; un examen journalier de la bouche & de la gorge; une attention infinie à l'état du poulx, un soin extrême de découvrir le plus ou le moins d'élasticité, & de tension des fibres, & la viscosité ou la fluidité du sang, avec beaucoup d'expérience, qui puissent l'enseigner. Vous concevez bien qu'il ne faut pas traiter tous les malades de la même maniere; que la difference du tempérament, la force ou la foiblesse du malade, les maladies qui peuvent se trouver compliquées avec celle

... symptômes qui l'ac-
... ou le moins de dis-
... qu'on a de moucher ou
... plus ou moins gran-
de que les amigdales ont à s'engorger, doivent beaucoup varier le traitement. C'est au Médecin d'appliquer ces régles aux dispositions de chaque malade en particulier, & de veiller par lui même à la conduite du traitement, sans suivre l'exemple de quelques-uns des grands Maîtres, qui l'abandonnent à quelque Ministre subalterne, qui n'est guére plus éclairé ni mieux instruit que le malade qu'il a à traiter; source inévitable de beaucoup d'accidens qui aigrissent le mal, & en font manquer la cure. Il est étonnant de voir combien de gens font profession de traiter cette maladie, quoiqu'ils n'ayent pas la moindre teinture des premiers principes de l'Art. Vieilles femmes, petits Fraters, charlatans étrangers, tous s'en mêlent, au grand malheur des Citoyens, qui ne sont que trop souvent la dupe de leur sotte crédulité. Il me paroît à moi, qu'on ne sçauroit être trop éclairé, trop expérimenté, ni trop attentif, pour réussir dans le traitement de cette maladie.

Troisiéme Article.

Je viens de regarder le mercure, comme un fluide très-pesant, toujours divisible dans des particules homogénes au tout, & sans autres préparations que quelques-unes de celles qu'aucun Médecin ne devroit ignorer. C'est dans cette derniere hypothése, que j'ai expliqué la cause du Ptyalisme, & proposé des régles pour l'éviter. La crainte des inconvéniens de la salivation ayant fait naître à d'autres Praticiens le dessein de la prévenir, voici de quelle façon ils s'y sont pris. Les uns ont pensé qu'il falloit donner le mercure en très-petite dose, & laisser des intervalles considérables entre les frictions, de sorte que suivant leur méthode il faut quatre ou cinq mois au moins pour achever la cure. D'autres vouloient qu'on fît de plus amples frictions, & qu'on purgeât le malade le lendemain de chacune, pour détourner le reméde de la bouche, & le précipiter en bas. Enfin d'autres ont crû qu'il falloit corriger le mercure, & le dépouiller de sa vertu salivante.

La premiere de ces méthodes pourroit être efficace, si l'on n'avoit pas à craindre l'impatience du malade ou du Médecin. Quelque inattention accidentelle de la

... ...ſt d'une dangereuſe con-
... il arrive ſouvent des ſymp-
... qui ne ſouffrent point une
... lenteur, qui s'augmentent de
plus en plus, & font un ravage extrême, même dans la méthode ordinaire; avant que le mercure ſoit parvenu à les combattre. Ajoutez à cela qu'il y a bien des malades, à qui les affaires, & les circonſtances particulieres où ils ſe trouvent, ne permettent pas de donner un tems ſi conſidérable au rétabliſſement de leur ſanté.

La ſeconde méthode n'eſt pas plus ſûre que celle de la ſalivation. Le mercure que l'on tranſmet dans le ſang par les frictions, en eſt bientôt expulſé par les purgatifs. Les inteſtins, & les autres viſcéres du bas ventre, en ſont accablés, & les accidens qui arrivent en conſéquence, ne permettent pas de l'adopter; comme dévoyemens, dyſſenterie, hémorrhoïdes, & quantité d'autres auſſi douloureux & embarraſſans.

La troiſiéme méthode a réuſſi à peu de perſonnes: Je dis à peu de perſonnes, car il y en a effectivement qui l'ont employée avec ſuccès, & qui ſçavent donner le mercure en une doſe conſidérable, ſans craindre qu'il ſe porte à la bouche. Je n'héſite pas de l'avancer, & j'ai pour ga-

tant un Médecin de Paris, qui n'eſt pas moins digne de foi, que célébre par ſes lumieres & ſon expérience ; & qui m'a aſſûré qu'il ſçavoit dépouiller le mercure de ſa vertu ſalivante, ſans lui ôter rien de ſa vertu ſpécifique. Son nom ſeul, ſi j'oſois m'en appuyer, ne laiſſeroit là-deſſus aucun doute dans l'eſprit le plus incrédule. Mais le profond reſpect que j'ai pour ſes talens & pour ſon mérite, m'impoſe le ſilence, juſqu'à ce qu'il m'ait permis de le rompre.

CONCLUSION.

Les frictions mercurielles adminiſtrées de la maniere ordinaire, ſoit à un malade, ſoit à une perſonne ſaine, excitent la ſalivation. On guérit cependant nombre de malades par le moyen des frictions, ſans les faire ſaliver. M. Chicoineau l'a aſſûré dans ſa Théſe. M. de la Peyronie me l'a ſouvent dit, & s'attribuoit le mérite de l'invention de cette méthode. M. Aſtruc même ne le nie pas dans ſon excellent ouvrage *de Morbis Venereis.* Et il n'y a guéres de Médecins, à qui il ne ſoit arrivé de guérir ſans Ptyaliſme. La ſalivation n'eſt donc pas abſolument néceſſaire pour détruire le virus. Il me ſemble que j'ai prouvé qu'elle peut apporter un

[illegible] à la cure, elle est donc non seulement inutile, mais même contraire au dessein qu'on se propose. Tout le monde convient qu'elle est fâcheuse, incommode, dangereuse, & quelquefois mortelle. Pourquoi donc en risquer l'évenement ? Et y a-t'il sujet de s'étonner qu'on l'évite, quand on a des régles pour se conduire, & qu'on peut dépouiller le mercure des qualités qui produisent cet effet ? Voilà, Monsieur, ce que j'avois à répondre aux principales questions de votre Lettre ; mes affaires m'empêchent de vous donner sur les autres des réponses particulieres ; mais vous pourrez assister aux leçons publiques que je dois bientôt faire, & qui rouleront pour la plûpart sur ces matieres.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RELATION

Du Service solemnel qui a été fait dans l'Eglise des Peres Barnabites du Collége de Montargis le 20 Mars 1749, pour le repos de l'ame de très-haute, très-puissante & très-excellente, Princesse Marie Françoise de Bourbon, Doüairiere de S. A. R. Philippe Duc d'Orléans, Régent du Royaume.

LE dessein de la pompe funebre, préparée pour ce Service, avoit été pris d'après le dessein du rétable de l'Eglise des Peres Barnabites; rétable que les Connoisseurs estiment, & qui étant composé de quatre colomnes, avec nombre de pilastres de marbre noir, & de pierre de lierre parfaitement belles, traçoit naturellement le dessein qu'on devoit suivre pour la décoration de l'Eglise. Trente-quatre pilastres, qui partagent ce vaisseau, étoient revêtus d'un marbre simulé, parfaitement ressemblant aux pilastres, & aux colomnes de marbre qui sont dans le Sanctuaire. Differentes litres d'une belle largeur, reparties dans toute l'étendue de l'Eglise, la partageoient en autant de parties & de figures

..s qu'il en falloit pour rendre fide-
..nt le dessein du rétable. Les deux Au-
..ts plus petits, qui forment comme une
dépendance du grand, n'étant qu'en sim-
ple boiserie d'une belle sculpture, on les
avoit revêtus en blanc; les colomnes avoient
été mises en marbre noir: & par cette dis-
position, elles ne formoient avec le grand
Autel qu'un tout parfaitement ressemblant.
Sur le haut de ces trois Autels, on avoit
placé de grands écussons accolés extrême-
ment riches. On en avoit également orné
toutes les litres, mais en les variant. Les uns
étoient en palmes, tantôt en or, tantôt en
argent; les autres avec des manteaux d'her-
mine, semés de Fleurs de Lys d'or sur le
revers; les autres avec des cordelieres de
toute espece.

Les intervalles entre les pilastres placés
dans la Nef, étoient remplis par des em-
blêmes, qui caractérisoient les differens
traits de la vie & de la mort de l'*auguste*
Princesse qui faisoit l'objet de cette triste
cérémonie, & à tous ces emblêmes répon-
doient autant de lustres qui éclairoient
cette histoire symbolique; au-dessus &
au-dessous de ces emblêmes, on avoit
orné les litres du chiffre de cette illustre
Princesse, qui étoit en or. Tous les pilastres
sembloient s'unir par des guirlandes en

noir & en blanc, qui regnoient dans toute l'Eglise. La corniche de ces pilastres étoit remplie de flambeaux d'argent avec des bougies. Telle étoit la disposition générale de l'Eglise.

Le Sanctuaire étoit orné simplement, mais avec goût. Les tableaux des trois Autels étoient couverts de draps mortuaires, des plus beaux. Tout le blanc, qui en forme la Croix, étoit semé de Fleurs de Lys, de palmes, de chiffres, de couronnes en or; tout le noir étoit enrichi de larmes, de têtes de mort, de chiffres, & autres ornemens en argent. Les Armoiries de la Princesse formoient les quatre coins de ces draps mortuaires, & étoient aussi riches que tout le reste. Tout l'espace qui se trouve depuis le rétable du grand Autel jusqu'aux petits, étoit rempli par des pieces d'étoffe, disposées en colomnes, mi-parties de blanc & de noir, sur lesquelles on avoit mis le même dessein que sur les draps mortuaires des Autels. Toutes les colomnes blanches étoient enrichies de divers ornemens en or; toutes les colomnes noires l'étoient en argent.

Sur une baze quarrée de douze pieds en longueur, de onze en largeur, & de six en hauteur, placée dans le milieu de la Croix de l'Eglise, s'élevoient six dégrés

… qui réunis avec la base, … figure pyramidale de la hau… … de onze pieds. Le dernier … pyramide soutenoit un tom… à la Romaine, de marbre noir. Cette urne, qui étoit de cinq pieds de haut, étoit ornée, dans toutes les faces, des armoiries de la Princesse, de son chiffre, de têtes de mort, & d'autres ornemens placés avec symmétrie. Sur le haut de l'urne, étoit placée une couronne d'or qui reposoit sur un carreau de deuil : on l'avoit couverte d'un voile transparent, qui en laissoit entrevoir l'éclat. Ce catafalque étoit orné aussi richement que le Sanctuaire, & dans le même goût. On avoit pris des plus belles étoffes neuves en noir & en blanc, qui remplissoient tous les gradins d'une maniere uniforme. L'or & l'argent répandus sur les écussons, les Fleurs de Lys, les chiffres, les palmes, têtes de mort, larmes, &c. qui ornoient ces pieces d'étoffe, réfléchissoient avec beaucoup d'éclat la lumiere que jettoit un nombre presque infini de bougies placées avec symmétrie sur les six dégrés, dans des chandeliers ou des flambeaux d'argent, & sembloient la reproduire. Quatre Vertus appuyées sur le premier gradin d'en bas, dans les quatre coins du catafalque, pré-

sentoient

sentoient tous les [illegible] effets de la doule[illegible] pleurer une Princeß[illegible] de la Religion, & devenoient par [illegible] propres à exprimer les regrets d'un Collége, si spécialement dévoué à l'Auguste Maison d'Orleans.

Au-dessus du catafalque, s'élevoit un dôme de dix-sept pieds de haut, qui prenant sa naissance dans la voûte de l'Eglise, descendoit en proportion, & formoit, en s'élargissant toujours, un grand rond qui renfermoit toute l'étendue du catafalque. De ce cul de lampe renversé, qui en dedans & en dehors étoit orné de larmes, de têtes de mort, avec de grands galons d'argent, & qui étoit terminé par de beaux festons, pendoient quatre rideaux d'une étendue immense, mi-partis de blanc & de noir, garnis d'hermine sur le blanc, de larmes & de têtes de mort sur le noir. Les rideaux après avoir formé un grand feston, en descendant à volonté, étoient attachés aux quatre maîtres piliers de la Croix, d'où ils descendoient en festons jusqu'à terre. Entre ces rideaux & les bords du dôme, pendoient quatre lampes d'argent. Du centre pendoit un grand lustre de cristal, dont les bougies conduisoient avec les lampes la lumiere par dégrés, depuis le catafalque

juſqu'au grand cercle du dôme, qui ſembloit ne former lui-même qu'un grand cercle de lumiere, par la multitude de bougies dont il étoit garni, à très-peu de diſtance l'une de l'autre. Pluſieurs autres luſtres qu'on avoit placés dans le Sanctuaire, dans les côtés du catafalque & dans la Nef de l'Egliſe, avec un grand nombre de flambeaux d'argent, qu'on avoit répandus par tout où les luſtres ne pouvoient être placés, remplaçoient abondamment, par la lumiere des bougies dont ils étoient chargés, la lumiere du jour qu'on avoit dérobée, en fermant exactement toutes les fenêtres & toutes les portes.

Dès la veille de la cérémonie, tous les exercices du Collége avoient été entierement ſuſpendus en ſigne de deuil. Les cloches du Collége l'annonçoient d'heure en heure. M. le Prieur de Montargis voulut donner dans cette occaſion une nouvelle preuve de ſon zele pour la Maiſon d'Orleans, en faiſant ſonner également toutes les cloches de l'Egliſe Paroiſſiale. Vers les neuf heures & demie, M. le Prieur de Montargis avec tout le Clergé de la Paroiſſe, les Peres Bénédictins de Ferrieres, les Peres Récollets, le Préſidial, le Corps de Ville, les Eaux & Forêts, l'Election, & tous les autres Corps qu'on avoit in-

vités en cérémonie, s'étant rendus dans l'Eglise des Peres Barnabites, avec une exactitude digne du zele qui anime les Chefs & les Membres de ces differentes Compagnies pour l'auguste Maison d'Orleans, le Service commença. La Messe fut célebrée par le Supérieur du Collége, & chantée à plusieurs chœurs d'une Musique propre à la cérémonie lugubre qui en faisoit le sujet. L'Oraison funebre, qui fut prononcée par le Professeur de Rhétorique après l'Evangile, étant achevée, on continua la grande Messe, après laquelle on fit les absoutes, aspersions, & les encensemens ordinaires. La cérémonie finit par un *De profundis* chanté par la Musique.

L'Oraison funebre prononcée par le Professeur de Rhétorique exprimoit trop fidelement les sentimens qu'on avoit éprouvés, & qu'on éprouvoit encore à Montargis, pour ne pas être goûtée. L'Orateur prit son texte de cet endroit du Chapitre 16 du Livre d'Esther : *Luxit eam omnis populus.* Après avoir rappellé, de la maniere la plus énergique, cette tristesse générale répandue dans tous les cœurs, lorsqu'on apprit dans cette Ville la mort de cette illustre Princesse, il trouva dans les motifs de cette douleur le plan & la division de son discours. Elle fut pleurée de tout le monde, dit-il,

… qu'elle faisoit le bon-
… des hommes, par les
… son cœur; parce qu'elle
… e & l'ornement de la Reli-
g … minence de ses vertus.

L… … ie de l'Orateur ne lui ayant pas permis de remettre sa piece pour en faire ou une copie, ou du moins des extraits en régle, on se contente d'en tracer ici quelques traits échappés, qui pour être plus frappans, se sont gravés plus profondément dans la mémoire. En parlant de l'innocence de cette grande Princesse pendant son séjour à la Cour, voici à peu près comment l'Orateur commençoit.

» Mais où la fit-elle éclatter, cette in-
» nocence! Et sur quel Théatre viens-je
» ici vous présenter cette religieuse Prin-
» cesse? Sagesse adorable de mon Dieu, par
» quelles routes conduisez-vous vos Elus?
» Ah! Mrs, ne perdez rien d'une cir-
» constance aussi intéressante: c'est dans le
» sein de la Cour la plus brillante de l'Uni-
» vers que je viens la produire. Quel Théa-
» tre pour la vertu! Et l'avoir nommé,
» n'est-ce pas d'avance vous avoir donné
» l'idée de la grandeur du danger? Pour-
» quoi la Cour des Princes de la terre
» qui nous offre l'image la plus sensible de
» la grandeur, de la puissance du souve

» rain Maître, n'en exprime-t-elle pas » aussi la sainteté ? Pourquoi ces Sanctuaires si respectables, si dignes de tous nos » hommages, sont-ils en même tems le » trop juste objet de nos larmes & de notre » zéle ?

Ici l'Orateur faisoit le portrait de la Cour, & le frappoit avec les couleurs les plus vives, il le finissoit à peu près en ces termes.

» ..... La Cour, où pour l'ordinaire » on n'adore que la fortune, & le puissant » Monarque qui la tient dans ses mains ; » où la vérité ne fit presque jamais en- » tendre sa voix sans contradiction & sans » danger ; où mille systêmes, enfans du » libertinage & de l'orgueil, portent tous » les jours de nouvelles atteintes à un reste » de Religion qu'on cherche à étouffer ; » la Cour, en un mot : tel est le Théatre » où la Providence veut faire briller l'in- » nocence & la piété de notre illustre Prin- » cesse.

» Ici, Messieurs, représentez vous To- » bie, qui encore jeune, dans le tems que » tout le monde alloit adorer les Veaux » d'or qu'avoit élevés Jeroboam, confus » de l'encens idolâtre qu'il voyoit offrir, » couroit aux pieds des saints Autels pour » y adorer le vrai Dieu ; image sensible

» [illegible]ence de cette grande Princesse ! [illegible]-vous pû la méconnoître à des [illegible]emblans ! Voilà sa conduite : [illegible]'elle faisoit pour son Dieu [illegible] un âge, où pour l'ordinaire, la rai-» son & la Religion ont si peu d'empire » sur le cœur humain, dans un lieu où tout » est écueil pour l'innocence. *Hæc & his si-» milia secundum Legem Dei . . . . observabat.*

»Vivre dans la retraite & le recueille-» ment, lorsque la décence de son état lui » permet de s'y renfermer ; & n'en sortir » que pour répandre au dehors la bonne » odeur de Jesus-Christ. Etre continuelle-» ment en garde contre les surprises de la » séduction, & en repousser les atteintes » avec une force qui semble tenir du mi-» racle ; entretenir la paix & l'union avec » tout le monde, & cependant ne rien » perdre, ne rien laisser altérer de son in-» nocence par la contagion du mauvais » exemple ; condamner les vices, cen-» surer les passions dominantes, & ce-» pendant rendre cette censure aimable ; » faire honorer la vertu, l'accréditer par » son exemple ; voilà l'occupation, je di-» rois presque, voilà les miracles de cette » auguste Princesse dans ce lieu tout à la » fois, & le plus respecté, & le plus re-» douté par les vrais partisans de la Reli-

» gion. L'y vit-on jamais, vile esclave d'une
» prudence mondaine, encenser des idoles
» qu'elle y vit adorer ? L'y vit-on, vile adu-
» latrice des Dieux de la terre, y appuyer
» de son suffrage des excès qu'elle devoit
» condamner ? L'y entendit-on, séduite par
» une présomption téméraire, répandre,
» comme tant d'autres, mille doutes sur des
» vérités saintes qu'elle devoit croire & res-
» pecter ? Non, non, sa politique fut tou-
» jours celle de la Religion même. Jamais
» elle n'en connut, elle n'en suivit d'au-
» tre. Ce qu'elle autorisoit, ce qu'elle con-
» damnoit, ce qu'elle proposoit ; voilà ce
» qui fit toujours la régle invariable de ses
» pensées, de ses paroles, de ses démar-
» ches. Ainsi dans le séjour du mensonge
» & de la dissimulation, dans le centre
» de la licence du cœur & de l'esprit,
» sçut-elle conserver la candeur de la vé-
» rité, l'innocence des mœurs, toute la
» pureté de sa foi. *Hæc & his similia secun-*
» *dum Legem Dei . . . . . observabat.*

L'Orateur parlant ensuite de sa retraite de la Cour, s'exprimoit en ces termes.

» Trop long-tems elle a gémi, comme
» Esther, sur une cruelle nécessité de faste
» & de dissipation, imposée par sa condi-
» tion : elle veut secouer un joug qui l'em-
» pêche de s'occuper uniquement de son

...es honneurs, que les charmes ... enchantent les enfans du siè... religieuse Princesse ne peut ... le poids. Elle s'éloigne donc ... lieu où sa pieté est assujettie à des » bornes trop étroites, & en s'éloignant » ainsi du centre des honneurs, elle donne » cette importante leçon, que comme dans » le Christianisme on peut vivre au milieu » des honneurs par état ou par obéissance, » on doit cependant les fuir par goût & » par Religion. Jusqu'ici elle a justifié par » son exemple, qu'on peut, & comment » on peut allier l'innocence & la sainteté » avec les honneurs ; il est une seconde » instruction également précieuse, & » peut-être plus difficile dans la pratique, » que cette religieuse Princesse réservoit » aux Grands du monde ; c'étoit de leur ap» prendre à s'en détacher, &c.

L'humilité Chrétienne de cette *grande* Princesse avoit été mise dans tout son jour. Voici comme l'Orateur rendoit ses dernieres volontés pour sa pompe funebre.

» Tel est l'excès de l'aveuglement & de » l'orgueil des Grands. Ils naissent dans la » pourpre, ils vivent dans le sein des hon» neurs ; ils veulent que la magnificence » les suive même après leur mort. Etrange » fascination ! oui, Messieurs, ce superbe

» appareil qui embellit leurs Palais, ils exi-
» gent qu'il soit comme reproduit sur leur
» tombeau. Ici l'ordre est renversé. Comme
» la gloire qui environne les Princes, ne
» fut jamais pour notre illustre Princesse
» qu'un objet de mépris, cette pompe qui
» les suit après leur trépas, devient éga-
» lement l'objet de son dédain. Un cer-
» cueil ordinaire, un convoi simple & sans
» art, suffisent à cette grande Princesse. Et
» si elle pouvoit interrompre le silence du
» tombeau où elle est descendue, ne de-
» vrions-nous pas craindre qu'elle ne nous
» adressât ces paroles si conformes à cette
» grandeur d'ame qui formoit son vrai ca-
» ractere? Ministres du Seigneur, où vous
» emporte un zele ardent? Et pour qui
» offrez-vous un encens qui brule avec tant
» de profusion? Mais pardonnez, grande
» Princesse, pardonnez ce foible témoi-
» gnage de notre respect & de notre recon-
» noissance; ainsi cherchons-nous à tromper
» notre douleur: si dans un Sanctuaire, mo-
» nument précieux de la munificence de vos
» glorieux ancêtres, nous nous bornions à
» une expression ordinaire, les pierres mê-
» mes de ce Temple auguste, élevé par leur
» générosité, ne déposeroient-elles pas con-
» tre nous?

La charité que cette grande Princesse a

fait éclatter dans tous les tems pour les pauvres, n'avoit pas échappé à l'Orateur. Voici à peu près comme il s'exprimoit.

» On l'avoit vûe cette grande Princesse, » au milieu de la Cour la plus brillante » qui soit dans l'Univers, user de ses grands » biens, comme n'en usant pas. On l'avoit » vûe, sur ce Théatre où l'on ne voit qu'é» mulation de luxe & de vanité, donner » à la charité ce que la décence la plus reli» gieuse n'exigeoit pas indispensablement » pour son usage. Sa retraite l'a heureu» sement affranchie des bienséances de son » état ; il n'est plus de lien qui l'attache » aux biens de la terre. Desormais la Re» ligion & la charité en régleront seules » l'usage & la destination. Nourrir avec » une sainte profusion les membres d'un » Dieu souffrant ; briser les chaînes des » malheureux qui gémissent dans les pri» sons; fournir à l'entretien, à la décoration » de ces lieux respectables, établis contre le » désespoir de l'indigence ; consacrer à la » pompe des Temples ce que la terre a de » plus précieux ornemens; tel est l'usage que » cette religieuse Princesse fait des grands » biens que la Providence lui a confiés.

» Prodigue de ses trésors pour s'en faire » des amis pour le Ciel, ou pour ériger des » trophées à la Religion, elle ne connoît

» d'économie que lorſqu'il eſt queſtion
» d'elle-même. Inépuiſable dans ſes reſſour-
» ces pour les autres, ſa charité ne s'ex-
» prime que par des miracles : pas de be-
» ſoin qui échappe à ſa généroſité. Inſen-
» ſible pour elle-même, elle ne connoît,
» elle n'écoute que la voix du retranche-
» ment & du ſacrifice. Merveilleux con-
» traſte produit par la charité! Un cœur
» qui en eſt rempli ſuffit à tout le monde :
» ſes intérêts propres ſont les ſeuls qu'il
» oublie, les ſeuls dont il ne ſçauroit s'oc-
» cuper. Faut-il, Meſſieurs, des preuves de
» la vérité que j'avance? Je n'en veux d'au-
» tre que les larmes ameres que tant de
» pauvres, que tant de malheureux ont ré-
» pandues ſur ſon tombeau Vous le ſçavez,
» Meſſieurs; on les a vus, dans ces jours de
» triſteſſe & de deuil, venir en foule au-
» tour de ſon Palais, & publier par leurs
» cris lamentables tant de charités que no-
» tre illuſtre Princeſſe avoit cherché à dé-
» rober à la connoiſſance des hommes. O
» mon Dieu, ſerez-vous inſenſible aux gé-
» miſſemens de tant de veuves éplorées,
» de tant de pauvres inconſolables, qui
» vous demandent le ſalut de l'illuſtre
» Princeſſe, &c.

L'Orateur avoit une occaſion trop na-
turelle de parler de S. A. S. M. le Duc

d'Orléans, Protecteur du Collége des Peres Barnabites, pour ne pas la saisir; il continuoit à peu près en ces termes.

» C'en est donc fait, familles désolées,
» vous avez perdu votre consolation. Pu-
» pilles, abandonnés à toute la rigueur du
» sort, vous avez perdu une mere tendre
» & compatissante. Pauvres, accablés sous
» le poids de votre misere, vous avez per-
» du une ressource inépuisable dans vos
» maux. Mais qu'ai-je dit? Non, non,
» consolez-vous; celui qui du haut du
» Ciel jette les yeux sur l'affligé & sur l'in-
» digent, a pourvû à vos besoins; il per-
» pétuë dans l'auguste fils les charitables
» profusions de l'illustre mere Pouvoir-il
» vous consoler plus tendrement de la per-
» te de l'une, qu'en vous ménageant de
» puissans secours dans la charité de l'au-
» tre? Quel heureux présage n'en trouvez-
» vous pas dans la conduite de ce grand
» Prince, l'objet de notre admiration, de
» notre respect & de notre amour? Jus-
» qu'ici quelle espece de besoin à pu
» échapper à sa miséricordieuse vigilance?
» Avec quel soin le voyons nous tous les
» jours bannir l'indigence, écarter par ses
» largesses les mauvais conseils d'une pau-
» vreté honteuse? Ministre fidéle du Dieu
» des miséricordes; coopérateur de ses

» bontés, image la plus ressemblante ...
» tendres attentions de la Providence,
» comme il est l'expression la plus fidele
» de la sainteté d'un Dieu par ses vertus,
» que ne peut-on pas se promettre d'un
» Prince, qui n'aime à compter ses jours,
» ses momens, que par ses bienfaits ?

L'Orateur finissoit son discours par une Priere conçûe à peu près en ces termes.

» Mais, Seigneur, si malgré toute l'espérance que nous donnent tant de graces reçûes, tant de vertus pratiquées, il reste encore dans cette grande ame quelque légere faute à expier; si les larmes & les prieres de tout un peuple attentif à implorer pour elle vos divines miséricordes, n'ont pas encore satisfait à toute l'étendue de votre Justice: ne rejettez pas, ô mon Dieu, les vœux de toute une Ville prosternée aux pieds de votre Trône, prêtez l'oreille à la voix de tant de Ministres de vos Autels, qui peu contens de vous avoir offert déja plusieurs fois pour son repos le Sacrifice d'expiation, se réunissent encore aujourd'hui pour vous l'offrir tous ensemble. Exaucez les vœux de ces illustres Compagnies, qui peu contentes d'avoir déja fait éclatter leur zéle pour cette illustre Princesse,

nt aujourd'hui répandre de nou-
s larmes sur son tombeau. Exaucez
vœux ardens que vous offre pour el-
tout un Collége, que la reconnoissance
» pour l'auguste Maison d'Orléans a déja
» si souvent conduit aux pieds de ces
» Autels. Exaucez le Sacrificateur par le
» mérite du Sacrifice, faites entrer dans
» votre saint repos cette illustre Princesse,
» qui fit toujours de votre Loi sainte
» l'unique régle de sa conduite. Que
» votre Justice, ô mon Dieu, soit satisfai-
» te par une victime si précieuse, & qui
» coûte tant de regrets à notre cœur. Con-
» servez-nous le grand Prince qui nous re-
» trace si parfaitement cette religieuse
» Princesse que nous pleurons. Son sort
» fait celui de ces Provinces, j'ose dire,
» celui de la Religion. Conservez-nous
» son auguste fils; dès l'aurore de ses jours
» il a fait notre gloire, pourroit-il ne pas
» faire notre bonheur? Oui, conservez-
» nous ces deux têtes si précieuses; que vo-
» tre miséricorde se répande sur les dignes
» objets de leur tendresse: dès lors nos dé-
» sirs sont remplis, nous leur abandon-
» nons avec confiance tous les soins de no-
» tre félicité.

Emblêmes placés dans la Nef de l'Eglise pour caractériser les traits de la vie & de la mort de S. A. R. Madame, Duchesse d'Orléans.

Le premier caractérisoit sa tendre pieté; c'étoit l'Héliotrope, tourné vers le Soleil, avec cette inscription : *Te quocumque sequar.*

Cette fleur à l'Astre du jour
Rend hommage de sa naissance;
Mille soins assidus lui prouvent son retour;
Et sa pure reconnoissance;
Elle imite son cours, & le suit en tous lieux.
Telle chaque jour à nos yeux
On vous vit rendre, adorable Princesse,
Au souverain Maître des Cieux
Un hommage constant d'amour & de tendresse.

Le second marquoit sa dévotion envers le Saint Sacrement, figurée par l'Aigle fixant ses regards sur le Soleil, avec cette inscription : *Non aciem radius lædit.*

Cet Aigle fixe ses regards
Sur l'Astre qui du jour dispense la lumiere,
Et qui du haut de sa carriere
Répand ses feux de toutes parts.
Princesse, la piété qui regnoit dans votre ame,
Quand la mort de vos jours éteignit le flambeau;

Fit brûler votre cœur d'une céleste flâme
Pour un Dieu, dont la voix réclame
Un hommage toujours nouveau.

Le troisiéme exprimoit sa fidélité pour Dieu au milieu des dangers du monde, qu'on avoit figurée par une boussole que les mouvemens & les agitations n'empêchent pas de tourner vers l'étoile polaire, & qui suit toujours le mouvement qui l'y porte, avec cette inscription : *Et regit & regitur.*

Misérable jouet d'un aveugle caprice,
Qui de ton cœur consacre & nourrit les désirs ;
Mortel, qui fais pour quelques faux plaisirs
De ton repos le sacrifice ;
En vain loin de l'objet qui peut te rendre heureux,
Cherches-tu le bonheur solide.
Ah ! si tu l'aimes, fuis mille écueils dangereux ;
Lâche, je veux t'apprendre à tourner tous tes vœux
Vers celui qui des cœurs est le fidéle guide.

Le quatriéme caractérisoit son amour pour Dieu, figuré par une balance, qui d'un côté porte un globe, & de l'autre un triangle, sur lequel est un cœur enflammé, qui la fait pancher, avec cette inscription : *Orbi præponderat amor.*

En vain le monde avec tous ses attraits

Vouloit-il à ce cœur faire rendre les armes ;
Ses honneurs, ses plaisirs, ses biens les plus parfaits,
Ne purent l'éblouir jamais ;
Un plus aimable objet le soumit à ses charmes,
Et fixa sur lui ses souhaits.

Le cinquiéme marquoit son respect dans les Temples, figuré par la vapeur de l'encens, avec cette inscription : *Numen veneratur odore.*

L'agréable odeur que j'exhale,
Me consacre à l'Autel du Souverain des jours.
Brûler d'un feu sacré, mais y brûler toujours,
C'est ma fonction principale.
Sage Princesse, hélas! lorsqu'une vive ardeur
Vous dévoroit dans nos saints temples,
De votre pieté mille rares exemples
Répandoient parmi nous une céleste odeur.

Le sixiéme exprimoit sa retraite & son recueillement, figurés par un ver à soye dans sa coque, avec cette inscription : *Melior fortuna sequetur.*

Renfermé dans cette retraite,
Pour quelque tems j'y perds ma liberté ;
Mais durant ma captivité,
Pour un sort plus heureux j'agis, je m'inquiéte ;
Pour un destin plus glorieux,

... , tu dois agir sans cesse;
... amment, travaille sans foiblesse;
... t'apprend à mériter les Cieux.

... ne caractérisoit sa charité pour ... s, figurée par une fontaine ..., avec cette inscription : *Affluit ... ida.*

... malheureux qu'une affreuse misere
Sacrifioit à sa rigueur,
Ont mille fois, dans votre cœur,
Trouvé les sentimens de la plus tendre mere;
Princesse, dont la mort cause notre douleur,
Lorsque par vos bienfaits vous terminiez leur peine,
N'étiez-vous pas cette claire fontaine,
D'où couloient à la fois leur gloire & leur bonheur?

Le huitiéme exprimoit sa douceur & sa complaisance dans le commerce de la vie, figurées par la glace d'un miroir, avec cette inscription : *Omnibus omnia.*

Si je prends de chacun le propre caractére;
J'imite de l'ami sincére
La complaisance & la candeur.
Princesse, l'aimable douceur
Que le Ciel avec vous fit naître;

Cette douceur qu'en vous on vit toujours paroître,
Fut l'image de votre cœur.

Le neuviéme marquoit la patience édifiante avec laquelle cette illustre Princesse a soutenu sa maladie. On l'avoit figurée par une torche qui brille encore, quoique prête à finir, avec cette inscription : *Pereundo coruscat.*

En répandant une vive lumiere,
Comme l'Astre du jour qui brille dans les Cieux ;
J'ai rempli constamment mon destin glorieux ;
Prête à terminer ma carriere,
Je brille comme lui d'un éclat radieux.

Le dixiéme caractérisoit la mort de la Princesse, figurée par l'Eclipse de la Lune, avec cette inscription : *Rediviva micabo.*

Si je ne répands plus dans ce vaste hémisphere
Le bel éclat que mille objets
Recevoient par mon ministere,
C'est que la terre, oubliant mes bienfaits ;
Arrête les regards de l'Astre qui m'éclaire ;
Mais quand poursuivant sa carriere,
L'ingrate aura passé dans quelqu'autre climat,
Brillante alors d'une vive lumiere,
Je paroîtrai dans mon prémier éclat.

Le … ractérisoit la famille au… de la Princesse, en particulier … S. A. le Duc d'Orléans, qui la fait … revivre à elle-même. On l'avoit figurée par un grand nombre d'étoiles, précédées d'une plus grande & plus brillante, qui sortent d'une fusée qui éclatte dans l'air, avec cette inscription : *Succedit lucida proles.*

Ce beau feu, qui brilloit dans l'air,
Déja commence à disparoître ;
Le même instant qui l'a vû naître,
Le voit finir comme un éclair.
Mais cette lumiere féconde,
Qui de la nuit perçoit les voiles ténebreux ;
Attentive au bonheur du monde,
Fait sortir de son sein mille Astres radieux.

Le douziéme exprimoit les regrets qu'a causés la mort de la Princesse, spécialement au Collége de Montargis, qui a l'honneur d'être sous la protection de la Maison d'Orléans. Ils étoient figurés par une Fleur de Lys dessechée & flétrie, dont la tige tient encore à sa racine, qui a la forme d'un cœur, avec cette inscription : *In corde superstes.*

Telle est la fin de la grandeur ;
On a vû cette belle fleur

Naître avec la brillante aurore ;
Mais victime du tems, elle perd sa couleur ;
Elle a péri ; nous la pleurons encore,
Ce que vous eûtes de mortel,
Hélas ! adorable Princesse,
Devoit un jour être offert à l'Autel ;
Mais la vertu, mais la sagesse,
Qui vous ont consacré nos pleurs,
Vous feront à jamais revivre dans nos cœurs.

LETTRE

A M. Remond de Sainte Albine, sur une Monnoye singuliere.

TRouvez bon, Monsieur, que je me serve de la voye du Mercure pour demander l'explication d'une Piéce que je possede dès le tems que j'étois écolier, c'est-à-dire il y a bien 35 à 36 ans ; c'est par elle que j'ai commencé mon petit Médailler, Cette Médaille, s'il est permis de

... est ni Egyptienne ni ... telle, je n'y connoî-tr... Grecque, j'en con-... s lettres, desquelles ... emblage; elle est donc Ro-m... s'écrier Messieurs les Anti-qu... ns, est-ce une Médaille Con-su... le des premiers Empereurs ou du bas Empire? est-elle d'or ou d'ar-gent? est-elle en grand ou petit bronze? a-t'elle un beau vernis? est-elle empreinte de la précieuse rouille? ou enfin est-elle fruste?

Rien de tout cela, Messieurs. C'est donc une *Médaille Papale?* point du tout, c'est une piéce de monnoye de France, de la-quelle le Blanc, en son Traité Historique, n'a pas jugé à propos de parler. Pour finir, c'est *un Liard* & un *Liard de France*, frap-pé en 1656, marqué à la lettre A; & par conséquent à Paris.

Or ce Liard extraordinaire, le *voilà*, *je* vous l'envoye, Monsieur, je m'en dépouille en faveur du Public, vous le ferez graver, si vous le jugez à propos.

N'allez pas croire pourtant que je vous fasse un grand sacrifice, car il est bon de vous dire que cette Piéce n'est pas aussi ra-re que l'est un Othon, un Pertinax, ou un Pescennius Niger. Non, Monsieur, il n'est

pas absolument bien difficile d'en trouver de semblables dans le commerce, & j'aurois pû, depuis que j'ai celle-là, lui donner une trentaine de compagnes, mais néanmoins peu ou point d'aussi lisibles.

Vous voyez, Monsieur, qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans ce Liard du côté où l'on lit, Liard de France, & où l'on voit au-dessous un A entre trois Fleurs de Lys, sinon qu'il y a un point après le C du mot Franc, & un O au lieu d'E, qui semble suivre ce point. On pourroit dire que ce que je prends pour un O, est un petit e; cela peut être, mais ce qu'il y a de vrai, c'est que sur les Liards de Louis XIV du même tems, l'E qui finit le mot France, est un grand E, sans qu'il y ait de point entre le C & l'E; voila toute la difference des autres Liards à celui-là de ce côté.

A l'égard du côté de la tête (voici l'extraordinaire) & sur quoi on demande une explication, ce n'est pas Louis XIV, lors regnant, qui y est représenté; c'est Charles II, Duc de Mantoue, couronné de sa Couronne Ducale, fermée par le mont Olimpe, & on lit autour du buste Charles II, DD. Mantou, 1656.

Quel droit avoit donc Charles II, Duc de Mantoue, de faire frapper des Liards en France en 1656, ou s'il les faisoit frap-

:l droit avoit-il d'y fair
ance ?

briquer dans la Princi
hes, dont Charleville est l
:'est ce que j'ignore. Cett
n'appartenoit-elle pas dès-lor
onzague, Princesse Palatine,
sa tante ? & n'est-ce pas par le mariage de
fille Madame la Princesse Anne Palatine
de Baviere avec Henri-Jules de Bourbon,
Prince de Condé, que cet Etat a passé dans
la Maison de Condé ? En un mot quel
droit avoit le Duc de Mantoue de faire
mettre son effigie sur une monnoye de
France ?

La curiosité sur les petites choses peut
produire des remarques intéressantes pour
l'Histoire ; celle-ci me paroît de ce nombre. Si Messieurs de la Monnoye ont autant d'empressement pour satisfaire la curiosité du Public, que j'en viens de donner à quelques Lecteurs, j'espere qu'il sera bien-tôt satisfait, & ils en sont très-humblement priés. Je suis très-parfaitement, &c.

OBSER

OBSERVATION

Sur Martial d'Auvergne, ancien Poëte de Paris.

IL est certain, Monsieur, que la Croix du Maine s'est trompé en parlant de Martial d'Auvergne, fameux Poëte François du quinziéme siécle, lorsqu'il a assûré que ce Poëte mourut à Paris d'une fiévre chaude, & qu'il se précipita dans l'eau, étant pressé de la fureur de son mal.

M. l'Abbé Goujet, en son dixiéme tome de la Bibliothéque Françoise, a bien fait, pour montrer l'erreur de cet Ecrivain, de produire le morceau de la Chronique de Louis XI, d'où il avoit puisé quelque chose de cette Histoire. Il y est marqué en effet qu'en 1466 un jeune homme, nommé Martial d'Auvergne, Procureur au Parlement & Notaire au Châtelet de Paris, ayant perdu l'esprit vers la Saint Jean, au tems que les féves fleurissent, se jetta par la fenêtre de sa chambre dans la rue, se rompit une cuisse, se froissa tout le corps, & fut en grand danger d'en mourir. M. Goujet se contente d'inferer de ces dernieres paroles de la Chronique, que d'Auvergne ne mourut pas de sa chûte; &

… dans une édition de cette Chronique donnée en 1558, les titres de Procureur … Notaire ne se trouvent point spé… … article de ce fait, il en conclut que … peut être que par conjecture que la Croix du Maine a pensé que le fait rap… en cet endroit concernoit le Poëte … tial d'Auvergne.

C'est un malheur à la Croix du Maine de s'être contredit dans cette occasion, puisque malgré ce qu'il a avancé, que d'Auvergne mourut de sa chûte, qui étoit arrivée en 1466, il le fait vivre encore en 1483. Mais aussi je ne pense pas qu'il faille lui donner tout le tort, lorsqu'il assûre en général que c'étoit à un Poëte de ce nom, qu'étoit arrivé le malheur de s'être jetté par une fenêtre dans la chaleur d'une frenésie. D'Auvergne étoit jeune lors de cet évenement; le Chroniqueur l'assûre en termes formels. Il est également certain qu'il fut Notaire au Châtelet. J'ai vû des Actes d'environ l'an 1455 ou 60, signés, *d'Auvergne*, & passés par devant lui (Martial d'Auvergne) & Jean Larchier, Notaires au Châtelet. De plus, M. Goujet ne pouvoit-il pas recourir à d'autres éditions qu'à celle qu'a donnée Denis Godefroy de la Chronique de Louis XI, vulgairement (mais mal-à-propos) appellée *scandaleuse*? En re-

montant à celle d'Antoine Verard de l'an 1500, qui est la plus ancienne, & qui se trouve jointe aux Chroniques Martiniennes en lettres gothiques *in-folio*, il y auroit trouvé à l'an 1466, mot pour mot l'histoire de la frénésie de Martial d'Auvergne, aussi-bien que la note de son mariage tout récent avec une des filles de Jacques Fournier, Conseiller au Parlement, telle que Godefroy & autres l'ont publiée, avec la difference cependant que dans cette édition le récit ne finit point par ces mots, *& fut en grand dangier de mourir*; mais qu'on y lit deux ou trois lignes de plus, sçavoir, *& fut en grand dangier de mourir, & depuis persévéra longuement en ladite frénésie, & après ce revint & fut en son bon sens.*

Rien n'empêche donc de croire que Martial d'Auvergne de la Chronique, & le Poëte qui a composé *les Vigiles de Charles VII*, n'est qu'un seul & même homme qui a pû continuer & perfectionner son ouvrage, lorsqu'il fut revenu en son bon sens, tant sous Louis XI, que sous Charles VIII, avant que de se faire imprimer. J'abandonne ceci aux réflexions des Lecteurs. Au reste ceux qui ne peuvent se procurer tous les anciens Poëtes François, ont obligation à M. Goujet de leur avoir

... ...s fragmens où, d'Auvergne ...cri... ... désordres qui regnoient dans ... ...e de ces tems-là ; par exemple ... Bibliothéques des Monastéres ... enues des Faulconneries; que ... ...giftes, qui revenoient de l'Univ... Orléans, n'y avoient appris autre chose, sinon *à bien jouer des flutes, &c.* De pareilles circonstances n'auront pas, sans doute, été oubliées par ceux de nos modernes, qui se sont proposé de représenter l'état des sciences en France durant le quinziéme siécle.

Les mots des Logogryphes du Mercure d'Août, sont *Carême*, *obscurité* & *Papillon*. On trouve dans le premier *arme*, *rame*, *ame*, *mer*, *Cam*, *mere*, *Carme* & *crême*. On trouve dans le second *écrou*, *buis*, *rébus*, *souci*, *osier*, *bruit*, *cours*, *estoc*, *Curé*, *sort*, *bois*, *Cité*, *Cour*, *Turc*, *tour*, *troc*, *broc*, *but*, *roc*, *soc*, *sôt*, *rut*, *rot*, *suc*, *ris*, *écu*, *cor* & *rit*. On trouve dans le troisiéme *Pin*, *Lion*, *Lyon*, *Lapin*, *pion*, *Lapon*, *poli*, *Nil*, *Pô*, *pain*, *Saint Lô*, *Saint Lin*, *lin*, *Lia* & *ail*.

ENIGME.

Je ne tiens point de la baleine,
Ne ressemble pas au goujon :
Mais j'ai sept lettres dans mon nom ;
Ainsi que ces habitans de la liquide plaine.
Je suis être, qui dis & le mal & le bien ;
Assez souvent, porte sur rien,
Sur rien ? Non, c'est trop peu ; mais sur nulle matiere.
Je fais sur le vaste Océan,
Ou bien sur la mer du Sultan,
Tant est ma nature legere,
Autant de chemin qu'un vaisseau ;
Quand il suivroit le vol du plus subtil oiseau.
Je suis en France, en Italie,
A Vaugirard, en Laponie,
Et toujours le même en tous lieux.
Rien ne peut éviter mes yeux ;
J'arrête une main parricide ;
Je romps les desseins d'un perfide ;
Je rends meilleur l'homme de bien,
Et quelquefois bon sujet, un vaurien.
Je fais encor bien autre chose ;
Mais j'en dirois trop, bouche close.

L... YPHE.

SI jamais tu ... sur l'inconstant Neptune,
Fui-moi : par moi l'on perd la vie ou la fortune.
De mes pieds si tu veux retrancher le dernier,
Sous un nom feminin, je suis encor moi-même.
Si le second précede le premier,
Les autres à l'écart, par mon pouvoir suprême,
Je tiens lieu de beauté, d'esprit, de vertu même.
Je renferme encor dans mon sein
Une note, un instrument rauque,
Une terre jaunâtre : un Saint
Que pour un fléau l'on invoque :
Cette amante, qui d'une tour
Se lança dans la plaine humide,
Appercevant le corps livide
De son amant privé du jour :
Une Nymphe, dont le cœur tendre
Ne fut payé d'aucun retour,
Et qui gémit souvent d'un malheureux amour;
Comme en la consultant on peut encor l'entendre.
Enfin pour peu, Lecteur, que tu sois attentif,
Tu peux dans un, deux, trois, voir mon diminutif.

Brunet, de Dijon.

AUTRE.

MAsse brute & sans agrément,
Au sortir du sein de ma mere,
Sous les efforts de l'art j'éprouve d'ordinaire
Le plus superbe changement.
Même sans m'exalter plus qu'il n'est nécessaire,
Je puis dire, Lecteur, qu'aux yeux de l'Univers
J'offre encor tous les jours cent chefs-d'œuvre divers.
La veille de certaine Fête,
Je péris par le feu, si tu tranches ma tête.
Prends trois de mes pieds; sur mes flots
L'on est en grand danger pendant une tempête:
Combinant autrement, tu peux des matelots
Trouver en moi le commun ustencile:
Une substance: un instrument utile
Au supplice d'un scélerat:
Ce qu'un guerrier doit porter au combat:
Chose aussi peu commune aux champs que dans la Ville:
Un endroit où l'eau ne vaut rien:
Enfin certain sujet d'un Monarque Indien.

Par le même.

L . . . . H. F.
. . . . renommé ;
I . . . . . . sein tout abonde ;
A . . . . . . il est charmé ;
Je . . . . re . . . . lus beau monde.
Mes quatre . . . . . . présentent un talent,
Qu'on ne peu . . . . , s'il ne vient en naissant ;
Trois autres en suivant, une plante très-forte,
Qui souvent à pleurer nous porte.
Ceci n'est-il pas singulier ?
Je montre encor sur mer un espace de terre ;
Je contiens de l'esprit l'aliment nécessaire ;
La femelle du sanglier ;
Une femme prostituée,
Et chez les Turcs enfin un endroit enchanteur,
Où vous, ainsi que moi, Lecteur,
Voudriez-bien, je crois, avoir entrée.

J. F. Guichard.

Fait à Versailles, ce 30 Juillet 1749.

AUTRE.

NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c.

LA GRANDEUR DE DIEU *dans les merveilles de la Nature*. Poëme, par M. *Dulard*, de l'Académie des Belles Lettres de Marseille. *A Paris*, chez *Dessaint* & *Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais, 1749. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Chanter la grandeur de l'Etre suprême, peindre les merveilles que nous offre le spectacle de l'Univers, voilà sans doute les deux objets les plus nobles que la Poësie puisse se proposer. Non-seulement il n'est point de sujet plus propre à fournir des idées sublimes, mais il n'en est point de plus fécond. Où trouver une source plus inépuisable de tableaux frappans & variés, que dans les ouvrages de l'Auteur de la Nature ?

M. *Dulard* ne s'est point dissimulé que si le champ étoit vaste, il étoit rempli de beaucoup d'épines. Mais la richesse & la beauté de la matiere l'ont étourdi sur les difficultés. Son ouvrage, à ce qu'il nous annnonce, a été composé parmi des alter-

de courage & de crainte, de vi-
.r & de lassitude. Enfin d'efforts en
.forts, il a été achevé. » Je ne sçais, dit
» l'Auteur, si le Public désapprouvera l'e-
» xécution, ou s'il daignera la mettre au
» rang de ces succès inespérés, qui sont
» moins dûs à la capacité qu'à une heu-
» reuse audace. Le promt débit de la pre-
miere édition de ce Poëme doit avoir tiré
M. *Dulard* de son incertitude, & est une
preuve du jugement favorable qu'on a
porté de son ouvrage.

LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES *de la France*, continuées par M. l'Abbé *Perau*, Licentié de la Maison & Société de Sorbonne. Tome XVII. *A Amsterdam*, & se vend *à Paris*, chez *le Gras*, Grande Salle du Palais, à l'L Couronnée, 1749, *in*-12. pp. 567, sans y comprendre la Table des matieres.

Ce volume est un des plus intéressans de tous ceux qui composent jusqu'à présent la suite des vies de nos Hommes illustres. On n'en sera pas surpris, quand on sçaura qu'il contient la vie du fameux Duc de Guise *le Balafré*.

Les grandes qualités & les vices brillans de cet illustre audacieux ; ses attentats & sa fin tragique, forment un des morceaux les plus curieux de notre Histoire. M.

l'Abbé *Peran* n'a négligé aucune des re-cherches, qui pouvoient ajouter quelque prix à son ouvrage. Il a rassemblé avec soin plusieurs anecdotes, éparses de côté & d'autre, & dont la lecture ne peut être qu'agréable.

HISTOIRE DE PIRRHUS, *Roi d'Epire.* Par M. *Jourdan.* *A Amsterdam*, chez Pierre *Mortier*, 1749. Deux volumes *in*-12. Le premier volume pp. 375, & le second 486, en y comprenant les Tables.

Il y a quatre ans qu'il parut à Londres un Livre, sous le titre de *Voyages & Expéditions de Pirrhus.* Cet ouvrage, qui n'est qu'une espéce de Roman politique, a fait naître à M. *Jourdan* l'idée de composer l'Histoire d'un Prince, à qui les Romains ont dû les premieres connoissances qu'ils ont acquises dans l'art militaire. M. *Jourdan* avoue qu'il y a dans son premier volume bien des choses qu'il doit à l'Auteur du Livre imprimé en Angleterre. Dans le second volume, qui renferme particulierement la vie de Pirrhus, il s'écarte totalement de la route qu'a suivie le premier Ecrivain. Non content de corriger les fautes, il supplée aux omissions, & il s'étend considérablement sur plusieurs faits qui méritoient d'être approfondis. Glau-

de Pirrhus, ayant été détrôné
ır voulu soutenir les intérêts
ıas après la mort d'Alexandre, &
s ayant été mêlé dans les guerres des
ıſeurs de ce célébre Conquerant,
Jourdan ne pouvoit guéres ſe diſpen-
r d'entrer dans pluſieurs détails qui concernent Alexandre, & même Philippe. Il a abregé ces détails autant qu'il a pû, & il en a uſé de même pour tout ce qui n'étoit pas intimement de ſon ſujet. Par une licence qu'on ne ſe permet ordinairement que dans les ouvrages de fiction, il place une partie de ces recits dans la bouche d'un des perſonnages qu'il fait paroître ſur la ſcéne. Il eſſaye de juſtifier par pluſieurs raiſons l'innovation qu'il veut introduire à cet égard dans le genre hiſtorique.

Histoire d'Aristomene, *Général des Meſſeniens*. Avec quelques réflexions ſur la Tragédie de ce nom. Par le même Auteur, 1749.

Tout ce qui regarde ici la vie d'Ariſtomene, eſt puiſé dans Pauſanias, & quelquefois M. J. emprunte même les expreſſions de la Traduction faite de cet Auteur par l'Abbé Gedoyn, mais pour l'ordinaire il eſt plus vif & plus ſerré que ſon modéle.

La critique qu'il fait de la Tragédie,

dont Ariſtomene eſt le Héros, paroîtra bien ſevere à la plûpart des Lecteurs. Selon lui, le ſujet de cette piéce n'eſt pas fondé; les trois premiers Actes ſont vuides d'action, & ne ſe ſoutiennent que par quelques maximes impoſantes; le quatriéme eſt fort découſu, & le cinquiéme beaucoup trop chargé de récits.

Recueil de pluſieurs Piéces d'éloquence & de Poëſie, préſentées à l'Académie des Jeux Floraux, l'année 1749, avec les Diſcours prononcés dans les aſſemblées publiques de l'Académie. *A Toulouſe*, chez Claude-Gilles *Lecamus*, ſeul Imprimeur du Roi, & de l'Academie des Jeux Floraux. Avec Privilége du Roi.

L'Ode, qui a remporté le premier Prix de Poëſie, eſt de M. *de Marmontel*, & elle a pour ſujet la Chaſſe. M. *Chalamont de la Viſclede*, Secretaire de l'Académie de Marſeille, eſt Auteur du Diſcours qui a été couronné, & dont le ſujet étoit, *les Richeſſes ſont-elles un écueil plus dangereux pour la vertu, que la pauvreté ?*

Dictionnaire universel *de Mathématiques & de Phyſique*, contenant l'explication des termes de ces deux Sciences & des Arts qui en dépendent, &c. Par M. *Saverien*, Ingénieur de la Marine. *A Paris*, chez Jacques *Rollin* & Charles-Antoine

... robation & Privilé-

On p... prochaine ce Dictionnaire, ... deux volumes *in*-4°. Nous a... inserer dans le Mercure quelq... s, dont cet ouvrage est co... nous allons satisfaire à notre engag...

ATT. Attraction. Terme de Physique : l'action d'attirer. *Kepler* est le premier, qui a établi une loi d'*Attraction* dans tous les Corps. M. *Frénicle* l'admettoit aussi ; & M. *Roberval* la définissoit : *Vim quamdam corporibus insitam, quâ partes illarum in unum coire affectent.* Suivant *Newton*, l'*Attraction* est une propriété inséparable de la matiere, par laquelle elle est unie, & tend à s'unir (*quâ corpora ad se mutuò tendant*). Pour concevoir cette *Attraction* mutuelle & réciproque dans les Corps, il faut leur supposer une vertu ou faculté *Attractive*. Cette vertu est sans doute une des qualités occultes. *Descartes*, qui ne les vouloit pas reconnoître, avoit aussi banni de la Physique & l'*Attraction* & le Vuide, & on les en croyoit bannis pour toujours, lorsque le grand *Newton* les rétablit d'une façon nouvelle, & armés, comme le dit agréablement M. de *Fontenelle*, d'une force dont on ne les croyoit pas capables (*Suite des Eloges des Acad.* Eloge de *Newton*).

Kepler avoit observé, que la Force qui empêche que les Corps célestes suivent dans leurs Mouvemens la Ligne droite, avoit une action variable selon les differentes distances, & cela en raison renversée du Quarré des distances au Centre de leur Mouvement. En sorte que si un Corps est trois fois plus éloigné, la Force Centrale ou Cen-

tripete, Force qui retire le corps vers son centre, est neuf fois moins forte.

2. *Newton* est parti de là. Abstraction faite de cette loi & de ce principe, il a cherché dans les Phénomenes le principe. Au lieu de supposer que les Planettes pesent ou sont attirées par le Soleil, en raison renversée du Quarré de leurs distances; pour expliquer le cours des Planettes, le Philosophe Anglois a au contraire du cours déduit la loi. Ce grand Homme a démontré, que les Planettes ne peuvent décrire un Ellipse, dont le Soleil occupe l'un des Foyers, que leur *Attraction* ne varie dans la raison inverse du Quarré des distances. Cette loi a lieu dans tous les Corps qui décrivent par leur mouvement cette Courbe.

Cela une fois démontré, M. *Newton* en a conclu, que les Corps pesent les uns sur les autres, & qu'ils s'attirent récipioquement en raison de leur masse. Et quand ils varient dans le même tems; qu'ils tournent vers un Centre commun; qu'ils sont attirés & qu'ils s'attirent, leurs Forces *Attractives* varient dans la raison renversée des Quarrés de leurs distances à ce Centre. Tel est le fond de son Systême, celui de son grand Ouvrage des principes; &, pour tout dire, tel est le triomphe de l'*Attraction*.

Un fameux disciple de *Newton*, M. de *Maupertuis*, a encore rencheri sur cette Démonstration; il a osé sonder les vûes du Créateur. De toutes les loix générales qu'il a dû choisir, dit-il, la plus simple a sans doute été préferée. Or, cette simplicité est renfermée dans la loi de l'*Attraction*. Celle-là seule, suivant le calcul du Président de l'Académie de Berlin, réunit l'avantage de la diminution des effets, avec l'éloignement des causes. C'est pousser loin ses recherches, & les pousser

d'une façon bien hardie & bien ingé-
...noire de l'Acad. 1732.

...que puissante que soit la démonstration ...n, & quelque victorieux que pu isse être ...nement de M. de *Maupertuis*, l'*Attrac-*... point généralement admise. La cause de ...*ttraction* est bien moins sensible que l'effet ... lui attribue. Encore cet effet est-il contesté. M. *Bernoulli* prétend, 1°. Que les Corps ne peuvent s'attirer réciproquement, c'est à dire, se mettre d'eux-mêmes en mouvement, parce qu'on ne connoît aucune cause de ce mouvement, & qu'un effet sans cause, & une action sans principe d'agir, est une chimere ; 2°. Que si l'*Attraction* avoit lieu dans les corps, elle devroit y avoir lieu, non en raison de leur surface, mais en raison de leur masse. Il s'ensuivroit de-là une terrible conséquence. C'est que leur *Attraction* diminueroit en raison triplée, ou comme le Cube de leurs distances, & nullement comme les Quarrés de ces distances. *Bernoulli Opera*. T. III. *Nouv. Pens. sur le syst. de Descartes*.

A ces objections, M. *Clairaut* en a joint tout récemment une autre. Il s'agit du mouvement de l'Apogée de la Lune, non calculé par M. *Newton*. Le Géométre François, après avoir trouvé l'Equation de la courbe que décrit la Lune, a reconnu, que si la loi de l'*Attraction* suivoit exactement le Rapport renversé du Quarré des distances, l'Apogée ne feroit une révolution qu'en 18 ans, & elle la fait en 9 ; d'où M. *Clairaut* conclut que *la Loi de* l'Attraction *ne suit pas tout-à-fait le quarré des distances inverses, mais celle des quarrés, plus d'une certaine fonction de ces quarrés, ou même d'une autre puissance de ces distances*. *Mém. pour l'Hist. des Scienc.* mois de Janv. 1748.

4. Que doit-on penser maintenant de l'*Attraction?* Les Corps célestes sont-ils doués d'une vertu *Attractive?* Il y a dans ce mot un je ne sçais quel air de mystére qui fait peine. Si au lieu d'*Attraction*, nous nous servions du mot de Pesanteur, ou de gravitation, peut-être nous entendroit-on mieux; car tout le monde sçait que les Corps pesent; & le terme de Pesanteur est plus connu, plus familier que l'autre, quoique son principe soit aussi caché que celui d'*Attraction*, & qu'il dépende peut-être de l'*Attraction* même. Lorsqu'on dit donc qu'une Planette est attirée par le Soleil, on entend que cette Planette pese ou gravite sur le Soleil. Qu'il y a-t'il là d'étonnant? On demandera peut-être pourquoi elle n'y tombe pas. Si les Planettes n'étoient pas dans un mouvement très-rapide, qui l'emporte par sa vitesse sur la Force de la masse, il est certain qu'elles ne tarderoient pas à ressentir les impressions ardentes de cet Astre. Le mouvement, auquel elles sont en proye, ne leur permet pas de suivre la loi de la Pesanteur. C'est la force centrifuge, qui les en éloigne. A l'égard de la loi de l'*Attraction* ou gravitation, elle doit être renfermée dans celle de la Force Centrifuge, & celle de la Force Centripete, c'est-à dire, dans la loi de ces deux Forces, selon lesquelles les Corps tendent par leur masse vers leur Centre de Pesanteur, & s'en éloignent par le mouvement. Voyez *Force centrifuge*, & *Force centripete*.

5. Ceci ne regarde que l'*Attraction*, quant aux Corps célestes, quant au Systême du Monde. Les Newtoniens ne s'en tiennent pas là Ils veulent que l'*Attraction* ait lieu dans tous les Corps; qu'elle soit la cause de tous les Phénoménes, comme de la Cohésion, de l'ascension de l'eau dans les

... de la chûte des Corps, de la ... miere. Il est même des Newtoniens ... nent que l'*Attraction* n'est pas moins ... x *Corps*, que leur étendue. (V. ... Edition de M. *Cotes*, des *Princ. Phil.* On ... che de prouver cela par differentes ... 1°. C'est une vérité reconnue de to... ns, que les parties d'un liquide, quel ... rvû qu'il se divise par goutes, s'attir... lemens dans le Plein, comme dans le Vuide. 2°. Que plusieurs Corps solides ont une vertu *Attractive*, dont on peut être témoin lorsqu'on veut. Qu'on mette deux Miroirs l'un sur l'autre, on ne les séparera qu'avec peine, & cette peine sera très-sensible, si on les a un peu pressés. M. *Desaguliers* a remarqué, que deux Sphéres de cristal, qui se touchent par une surface de la dixiéme partie d'un pouce, ayant été un peu pressées, font Equilibre par leur vertu *Attractive* avec une Force de 19 onces. Ce n'est pas tout. Deux Miroirs, qui ne se touchent point, ne laissent pas que de s'attirer, s'ils sont séparés par une soie. Un Cône de verre, suivant les Expériences de *Newton*, détourne la Lumiere à une & même deux lignes de distance. Eh! combien d'autres expériences n'a-t'on pas, qui établissent une loi d'*Attraction* universelle? (V. l'*Essai de Phy.* Par M. *Muschenbroeck*. T. I. *L'Optique de Newton*. Les *El. de Phys.* de *s'Gravesande*, & la *Micrographie d'Hook*.

Il y a des Sçavans qui le disent, comme ils le pensent. M. *Keil*, par exemple, veut, que les effets de la secrétion ayent l'*Attraction* pour cause. Et un Auteur, qu'on connoît bien, qu'on a même nommé dans cet article, a voulu prouver, que c'est à l'*Attraction*, que le *Fœtus* doit sa formation

(V. *Animal Secretionis* par Keil. *Venus Physique*, C. XVII.) Sans parler du Docteur *Mead*, qui fait de l'*Attraction* la clef de la *Médecine*.

Comme les Auteurs, qui ont écrit sur l'*Attraction*, ne l'ont fait que pour adopter ou réfuter le systéme de *Newton*, je me réserve de les faire connoître à cet article. Voyez *Systême*.

BOM. Bombe. Boule de fer creuse, armée de deux anses, plus épaisse de métal dans son culot, que dans sa partie supérieure, où elle est percée pour être remplie de poudre. On ne fait pas usage dans l'Artillerie d'autre composition. La question est seulement de la remplir comme il faut.

M. *Wolf*, dans le quatriéme Tome de ses *elementa Matheseos universæ*, apporte à cet égard quelqu'attention qu'on ne doit pas négliger avant que de la remplir. Il veut qu'on chauffe d'abord la *Bombe*, pour s'assurer s'il n'y a point de crevasses, que la dilatation de l'air rendra plus sensibles, & dont on jugera, si après y avoir mis de l'eau froide, on la bouche exactement, & qu'on la fasse tremper dans de l'eau bouillante. (On prend de l'eau de savon, parce qu'elle a plus de chaleur, lorsqu'elle est échauffée, que toute autre.) Alors l'air, renfermé dans la *Bombe*, étant dilaté par la chaleur de cette eau bouillante, s'échappera de la *Bombe*, & formera sur la surface des petites bulles d'air, supposé que la *Bombe* ait des crevasses ou des fentes, qui lui donnent issue.

Une fois qu'on a reconnu que la *Bombe* n'a point de fentes, on la remplit de poudre non pilée, & on enfonce avec force une fusée par la lumiere, pour communiquer le feu à cette poudre. On bouche exactement ce trou avec une espéce de mastic, capable de résister aux efforts de la poudre enflammée, qui réduit dans cet état la *Bombe* en

.es, On jette la Bombe par le moyen du Mor-.ier. Voyez *Mortier*.

Metius, dans son Traité d'Artillerie, T. II. ch. 4. conseille de se servir, pour remplir la *Bombe*, de cette composition. Au lieu de poudre commune, il prend 20 livres de salpêtre, 13 livres de soufre bien broyés pendant 24 heures, & humectés avec de bon vinaigre, où il a mêlé de l'esprit de vin camphré, & dans lequel il a fait infuser de l'ail. Ce mélange forme une pâte qu'on réduit en grain comme la poudre ordinaire.

La charge d'une *Bombe* de 17 pouces de diamétre, qui est de la plus grande espece, est ordinairement de 48 livres de poudre. Elle pese, étant chargée, environ 490 livres. Je suppose ici qu'il ne s'agit que de faire crever la *Bombe*; car si l'on vouloit par son moyen mettre le feu à une Ville, il ne faudroit pas épargner la poudre. M. *Belidor* a donné des régles pour charger les *Bombes* qu'on veut faire crever, déduites de plusieurs expériences. Voyez son *Bombardier François*, sans négliger *les Mémoires de l'Artillerie* de *S. Remi*.

2. Charger comme il faut une *Bombe*, n'est pas difficile; mais ce n'est pas là en quoi consiste l'art du Bombardier. Le grand point est de la sçavoir jetter. En effet, à quoi serviroit une *Bombe* bien chargée, si elle étoit mal dirigée? Voici quelques principes qui renferment toutes les régles de l'art de jetter les *Bombes*. Ces régles sont des corollaires de la théorie de cet art, dont on trouvera les fondemens au mot *Ballistique*.

Il est démontré que *la portée de differens coups est, à charge égale, comme le double des Sinus des Angles d'élévation du Mortier*. Delà il suit que connoissant la portée d'un coup à une élévation donnée, on aura celle de tel autre coup, en telle élévation

qu'on voudra, en disant : *Le Sinus du double de l'Angle de l'élévation connue est au double du Sinus de l'Angle de l'élévation proposée, comme la portée connue est à la portée qu'on demande.*

Pour avoir cette portée, qui doit servir de fondement à toutes les autres, il faut faire une Expérience. Dans les choses Pysiques on est toujours obligé d'en venir là. *Galilée* & son successeur *Toricelli* n'ont pû faire autrement, eux à qui l'on est redevable de l'art qui fait ici l'objet de nos réflexions. Une *Bombe* étant donc chassée sous un angle d'élévation déterminé, on mesure exactement la portée de cet angle; ce qui donne le premier Terme d'une régle de Proportion pour toutes les portées quelconques, qu'on formera comme ci-devant. Ajoutons que ces deux portées étant données, cette Expérience servira également pour trouver les Angles d'élévation par cette Analogie: *La portée connue est à la portée donnée, comme le double du Sinus de l'Angle de l'élévation du Mortier, avec laquelle on a fait l'expérience, est au double du Sinus de l'Angle que l'on cherche.*

Au reste, je dois dire ici, pour ceux qui ne le sçavent pas, qu'on suppose que la portée donnée n'excede pas celle que peut donner 45° d'élévation, qui est la plus grande, comme l'a reconnu le premier *Tartaglia*. Et à propos de 45°, n'oublions pas, pour le cas précédent que si l'Angle qu'on propose, a plus de 45°, il ne faudra pas prendre le double pour avoir le Sinus que demande la régle; mais doubler celui de son complement.

Il ne reste plus pour achever l'ébauche de l'art de jetter les *Bombes*, que de faire mention des instrumens nécessaires pour connoître l'Angle d'élévation du Mortier. On en a inventé de plusieurs sortes. Le plus simple est, sans contredit, l'Equerre

.. appellé *Equerre des Canoniers.*

Vo ....

3. ... jetter les Bombes, tel qu'on le prati... ez long-tems. De nos jours des C... eurs ont voulu le rendre plus terribl... du Canon, M. de *Vauban* a invente... (Voyez *Batterie.*) Ce ricochet, si ... taque des Places, fit penser que si l'... r les *Bombes* à ricochet, on perfectio... ment cette partie de l'art de la gue... 1723, des Expériences furent faites à ce sujet, & de ces expériences il résulta que les Obus, sorte de Mortier, (Voyez *Mortier*) inclinés depuis 8° degrés jusqu'à 12° toujours entre ces deux Nombres, chassoient la *Bombe* de telle maniere qu'elle ne se mouvoit que par sauts & par bonds. L'effet de ces Batteries à ricochet doit être terrible. Qui en doute? Il est bon cependant de voir là-dessus les reflexions de M. *Belidor* dans son *Bombardier François.*

4. Cet art doit sa naissance à un habitant de *Vanlo*, dans la Province de Gueldres. Ce fut pour le divertissement du Duc *de Cleves*, qu'il imagina ce spectacle. Il en jetta plusieurs en sa présence, dont une tombant par malheur sur une maison, où elle perça, embrasa la moitié de la Ville. Quelques Historiens Hollandois veulent que cet art soit plus ancien. Ils en font honneur à un Ingénieur qui avoit fait antérieurement des expériences à Bergo-op-zom, honneur qu'il paya cher: il lui coûta la vie.

Casimir Siemienowicz prétend que c'est au Siége de la *Rochelle*, qu'ont été jettées en *France* les premieres *Bombes*: Si l'on en croit M. *Blondel*, on n'a commencé à en faire usage qu'au siége de la Mote en 1634. Selon cet Auteur, le premier qui

en a jetté est un Ingénieur Anglois nommé *Malthus*, que Louis XIII avoit fait venir, & dont les commencemens ne furent pas heureux. Comme il alloit en tâtonnant, & que suivant que le coup portoit, il haussoit ou baissoit au hazard son Mortier, il tuoit beaucoup de François qui étoient de l'autre côté de la Ville. Ce n'est qu'entre les mains de *Galilée* & de *Toricelli*, que l'*art de jetter les Bombes* a pris une autre forme, & qu'une sçavante théorie en a établi les solides fondemens.

Il est vrai que *Tartaglia*, ainsi que je l'ai dit, avoit déja reconnu que les coups tirés à 45°. étoient ceux qui donnoient une plus grande portée. Son Livre, où l'on trouve de très-bonnes choses, a pour titre : *De la Science nouvelle*. Après lui le Pere *Mersene* a publié le sien. Il est intitulé : *La Ballistique*. M. *Blondel* a écrit *ex professo* sur cette matiere. Il a établi dans toutes les régles un *art de jetter les Bombes*. M. *Belidor* en a aussi donné quelques principes dans son *nouveau cours de Mathématiques* & des Tables très-utiles pour connoître l'étendue de toutes les portées dans son *Bombardier François*. J'ai déja cité les *Mémoires d'Artillerie* de *S. Remi*, T. II. Il me reste à faire mention d'un ouvrage où il est traité du Jet des Bombes selon toutes les inclinaisons. C'est la *nouvelle Théorie sur le Méchanisme de l'Artillerie*, par M. *Dulacq*.

C A L. Calcul. Opération par Nombre & par lettres, par laquelle on divise un tout en ses parties, & on réduit les parties en leur tout ; & par laquelle on évalue, on compare plusieurs Quantités pour en découvrir le rapport. Le *Calcul* Arithmétique, qui s'exerce sur les Nombres, semble ne mettre sous les yeux que l'expression de plusieurs Nombres ou unis ou désunis, & présentés par ou

... Le calcul Algébrique n'est pas si
b... ercher le rapport des Nombres, &
p... connoît, il découvre ceux qu'on
ig... ment. Voyez *Arithmétique* & *Al-*
g...

... Infiniment petits. Dans le tems de
l... ne connoissoit que ces *Calculs* qui
c... t des quantités finies. Depuis ce
t... ce on a été plus loin. Les Calculateurs ont osé porter leur vûe sur les Quantités infinies & réduire sous leur main l'infini ; que dis-je l'infini ! l'infini même de l'infini, & comme le dit l'illustre *Marquis de l'Hôpital*, une infinité d'infinis. Ceci paroît passer les bornes de l'esprit humain. Aussi dès que le *Calcul des Infiniment petits* parut, on crut réellement que les Géométres ne mesuroient plus leur force, & que leurs idées alloient beaucoup au de-là. Des Mathématiciens mêmes, ainsi que *Niewentit*, *Rôlle*, *Ceva*, en furent sérieusement effrayés. En Angleterre, des Docteurs monterent exprès en chaire pour avertir le Public de se méfier d'eux, de les regarder comme des gens perdus, qui donnoient tête baissée dans des chimeres, & d'éviter leur commerce, comme très-dangereux pour l'esprit & pour la Religion. Par ce trait le Lecteur juge combien c'est une belle & hardie découverte que celle du *Calcul de l'infini*. On peut dire sans exagération que c'est celle d'un nouveau monde Géométrique. Les Mathématiques y perdroient trop, si je laissois échapper cette occasion d'en donner la carte ; & la plûpart des Lecteurs n'y gagneroient pas assez, si je ne les conduisois par la main dans un pays si peu connu encore & si peu fréquenté.

2. Faisons abstraction de l'infini. Que ce mot ne nous effraye pas. Sans prévention, remontons à l'origine

à l'origine de ce *Calcul*. Considérons une Courbe, un Cercle, pour fixer notre imagination, & voyons comment nous pourrions faire pour connoître le développement de cette Courbe, c'est-à-dire, sa longueur en ligne droite. Que firent les premiers Géométres, lorsqu'ils se proposerent ce Problême? *Archimede* supposa sans façon, que le Cercle est composé d'une infinité de petites Lignes droites, & cela pour faire évanouir la courbure. Plus ces petites Lignes étoient supposées en grand nombre, plus la supposition s'approchoit de la réalité. En concevant le Cercle divisé en une infinité de petites parties, il n'y avoit plus de difficulté à l'admettre. Premiere idée, on peut dire même premiere époque du *Calcul des infinimens petits*.

3. Jusques-là c'étoit concevoir les Courbes d'une maniere bien vague. Suivant la nature des Courbes qu'on vouloit développer, ces petites Lignes devoient être, & en plus grand nombre, de quelque façon qu'on pût se représenter l'infini des unes & des autres, & diversement situées pour former telle courbe ou telle courbure. Les parties infiniment petites, ou, pour abreger, les Elémens d'un Cercle doivent être differens de ceux de la Parabole, de l'Hyperbole, &c. *Archimede*, & après lui *Appollonius*, *Grégoire de S. Vincent*, qui le comprirent chacun en leur maniere, imaginerent d'inscrire & de circonscrire des Poligones d'une infinité de côtés connus, c'est-à-dire, dont le rapport étoit établi avec une *connue*, par une suite infinie, une méthode d'aproximation, à peu près comme l'on connoît la Racine d'un Nombre sourd. C'est ainsi que les plus grands Géométres anciens, tels que *Cavallerius*, *Fermat*, *Wallis*, *Pascal*, considérerent l'infini & en firent l'appli-

.ion à la Géométrie, en suivant néanmoins les chemins qu'ils se frayoient chacun en particulier.

Telle étoit avant *Newton* & *Leibnitz*, & pour parler avec plus de précision, avant *Barrow*, la science de l'infini. Car on doit regarder la nouvelle, suivant plusieurs Mathématiciens, comme ayant germé entre les mains de *Barrow*. Mais ce n'en étoit que le germe. M M. *Leibnitz* & *Newton* firent végéter ce germe, ausquels M M. *Bernoulli*, freres, & le *Marquis de l'Hôpital* firent porter des fleurs.

Puisque nous sommes à l'histoire du *Calcul de l'infini*, il est dans l'ordre que nous en connoissions l'inventeur, avant que d'entrer dans le *Calcul* même. C'est une grande question parmi les Sçavans, que celle de décider à qui nous sommes redevables de ce *Calcul*. *Newton* & *Leibnitz* partagent l'honneur de cette découverte. Les Anglois en font honneur absolument à *Newton*. Dans les Actes de *Leipsic*, M. *Leibnitz* en a la gloire. Quel parti prendre? Il faut remonter à la source avant que de se déterminer.

4. On sçait que M M. *Newton* & *Leibnitz* se communiquoient mutuellement leurs découvertes. *Newton* fit part à *Leibnitz* de celle du nouveau *Calcul* & de sa Méthode. *Leibnitz* répondit qu'il avoit un Calcul semblable, mais dont la méthode étoit differente, & publia en 1684 les principes du *Calcul des infiniment petits*, sous le titre du *Calcul differentiel*. (On verra ci-après la raison de ce titre.) Lors de cette publication, où *Newton* étoit oublié, le Géométre Anglois, qui auroit peut-être pû se plaindre, ne dit mot. M. *Fatio de Duillers* fut le premier qui cria à l'injustice. Il prétendit que M. *Leibnitz* n'avoit imaginé le *Calcul* differentiel, queparce que *Newton* lui avoit fait connoître

la méthode des *Fluxions*, qui n'étoit autre chose que ce *Calcul*. *Leibnitz* répondit qu'il ne connoissoit nullement les découvertes de *Newton* en ce genre, lorsqu'il inventa le *Calcul* differentiel.

Cette réponse auroit dû suffire ; mais M. *Leibnitz*, l'un des principaux Auteurs des Actes de Leipsic, ne se contenta pas de refuser d'imprimer la réplique que faisoit M. *Fatio* à sa réponse. Il s'oublia encore plus. Dès que le Traité de *Newton* sur les Quadratures parut, il consentit que les Auteurs de ces Actes rabbaissassent l'Ouvrage du docte Anglois, & qu'ils lui préferassent *Tschirnhaus*.

Les Journalistes de Leipsic, en voulant *défavoriser Newton*, qui les offusquoit par rapport à *Leibnitz*, susciterent à celui-ci une querelle terrible de la part des Anglois. Cette comparaison injuste les indisposa, & *Keil* se chargea, au nom de la Nation, plus jalouse de la gloire de *Newton*, que *Newton* même, se chargea, dis-je, de tirer raison d'une sorte d'insulte qu'ils attribuoient à M. *Leibnitz* ; & qu'ils prenoient pour eux. *Keil* fit donc imprimer en 1708 dans les *Transactions Philosophiques*, que *Newton* étoit l'inventeur du *Calcul des infiniment petits*, & que *Leibnitz* s'en étoit emparé, après avoir défiguré la méthode de *Newton*, en changeant le titre ou le nom, & le caractére ou la notation.

On devine aisément qu'un pareil plagiat, attribué à un homme tel que *Leibnitz*, dut beaucoup le piquer. Il en porta plainte à la Société Royale de Londres ; demanda & une rétractation & une réparation authentique de la part de *Keil*, qu'il appella *homo novus & rerum ante actarum parum peritus*. Sur ce que celui-ci répondit, la Société nomma des Commissaires de toutes les Nations

..ur juger le differend ; & le rapport que les Commissaires firent, donna, avec art, gain de cause à *Keil* : je dirois à *Newton*, puisque ce procès le regardoit en propre ; mais le silence qu'affectoit ce grand homme, doit être conservé dans cette partie de son Histoire, & c'est se conformer à sa modestie que de ne laisser parler ici que le Lecteur pour lui.

De ce petit détail historique, on peut conclure deux choses ; l'une, qu'il est certain que M. *Newton* a inventé le *Calcul des infiniment petits* ; l'autre qu'il y auroit de l'injustice à vouloir que M. *Leibnitz* ne l'ait pas découvert, aidé de son seul & admirable génie. Dans une dispute où les plus grands Géométres ont observé une exacte neutralité, je n'ai garde de décider. Les personnes, qui voudront être instruites du fond de ce procès, doivent avoir recours aux piéces même du procès, imprimées conjointement avec le rapport des Commissaires nommés par la Société Royale de Londres, sous ce titre : *Commercium Epistolicum*. On trouvera plusieurs Ecrits sur cette matiere dans les *Journaux Litteraires* des mois de Mai & Juillet 1713, T. I. p. 208. Novembre & Décembre 1713, T. II. 2. Part. p. 445, & M. de Juillet 1714, p. 319 ; & dans un Livre intitulé : *Recueil de diverses Piéces sur la Philosophie, la Religion naturelle & les Mathématiques*, par M M. *Newton*, *Leibnitz* & *Clark*, T. II. La belle Préface, dont M. de *Buffon* a orné sa Traduction du *Traité des Fluxions* de M. *Newton*, est encore bien digne d'être citée. Elle mérite d'être lûe avec la plus grande attention. Voyez aussi *Wallis opera Mathematica*. T. III. p. 645 & 648 ; *Philosophiæ naturalis principia Math.* pag. 253, de la premiere Edition, & pag. 226 de la seconde ; *Acta eruditorum* 1684, pag. 467.

& *Philosoph. Transact.* 1708, mois de Mai & Juin . . . . . , &c.

Attaques, Plan & environs de la Ville d'Ypres, assiégée par le Roi le 6 Juin 1744, & prise le 25 suivant, levés & dessinés sur les lieux, par M. Pierre *de Jeandeau*, Ingénieur & Géographe ordinaire du Roi.

L'Auteur de cette Carte travaille à en faire exécuter plusieurs autres par lui levées sur les lieux, qui contiendront les Marches, Campemens, *Siéges* & Batailles, depuis environ dix ans, ce qui formera un Théatre complet des Guerres de Flandre, d'Italie & d'Allemagne, dont il donnera incessamment le *Prospectus* bien détaillé. Il se propose de donner aussi au Public un très grand ouvrage concernant le génie.

Cette Carte se vend *à Paris*, chez *Lantino*, rue du Cherche-midi, à l'Hôtel du Roure; *Bernard*, Quai de l'Horloge; *Gandouin*, Libraire, Quai de Conty; *les freres Morel*, Grande Salle du Palais; *Guillyn*, Libraire, Quai des Augustins, & *Julien*, à l'Hôtel de Soubize. Le prix est de 35 s. tiré sur papier lavé & battu, pour recevoir les couleurs, & 30 s. sur papier ordinaire.

LETTRE

Ecrite à M. Remond de Sainte Albine, *sur le Voyage Pictoresque de Paris.*

LE *Voyage Pictoresque de Paris*, que vous avez annoncé, Monsieur, dans le Mercure de Juillet, exigeoit, ce me semble, de votre part

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LETTRE

De M. Trochereau, au même.

ME pardonnerez-vous, Monsieur, d'interrompre un moment vos occupations littéraires, pour vous faire part du chagrin que j'ai de quelques fautes grossieres, qui se sont glissées dans les notes du petit ouvrage que je viens de donner au Public, & au succès duquel vous avez bien voulu vous intéresser. Lors de l'impression de cet ouvrage, je fus obligé de quitter Paris, & je ne pus pas veiller moi-même à la correction des épreuves. Indépendamment d'un nombre assez considérable de fautes typographiques qui gâtent le texte, voici quelques bévûes que j'ai eu le chagrin de trouver dans les notes.

1°. p. 34. *Ingentes dolores stupent, parvi loquuntur.*

Voici le vers de Seneque, tel qu'il faut le rétablir.

Curæ leves loquuntur, ingentes stupent.
Art. 2 Hypp. f 3. v. 18.

2°. p. 78. *Nec sic incipies, ut Poëta Cyclicus olim*;

Il doit y avoir, *ut scriptor Cyclicus*. Art. p. v. 136.

3°. p. 100. *Si vis me flere dolendum est ipsi tibi.*

Il faut lire ainsi :

Si vis me flere, dolendum est
Primùm ipsi tibi Art. p. v. 103 & 104.

Discours préliminaire, p. xxxiv. liv. 10. *Horace*, lisez *Virgile*. sixiéme Livre de l'Enéide.

Mes amis qui sçavent que j'ai passé la meilleure partie de ma jeunesse à l'étude des Auteurs an-

ens, ne mettront pas ces fautes grossieres sur mon compte, mais je pense que je dois au Public de le prévenir moi-même. Il n'est pas obligé de nous traiter mieux que nous ne paroissons le mériter. Je me flatte que les preuves d'amitié, dont vous m'avez honoré jusqu'à présent, & ausquelles je suis extrêmement sensible, vous détermineront à vouloir bien vous donner la peine d'en faire une note dans l'article littéraire du Mercure prochain.

Il m'est tombé hier entre les mains un ouvrage périodique Anglois, qui paroît à Londres tous les mois, intitulé : *The Gentleman's magazine.* J'y ai lû les particularités suivantes, extraites des Transactions philosophiques (n°. 484.) qui viennent d'être mises au jour. J'ai crû qu'elles pourroient intéresser la curiosité des amateurs des Arts & de l'Antiquité. J'ai l'honneur de vous en envoyer la Traduction. Vous en ferez l'usage que vous jugerez à propos d'en faire : si vous croyez qu'elles puissent être agréables au Public, je vous prie de leur donner une place dans le Mercure prochain. Les voici :

Une Lettre de M Hoare dattée de Rome, du mois d'Août 1747, apprend que le Tableau, représentant *Achilles & Chiron*, trouvé à *Herculanum*, est de cinq pieds de long sur quatre de large ; que les figures en sont moitié grandes comme nature ; qu'elles sont très fraîches, artistement coloriées ; & bien dessinées ; que celle d'Hercule est parfaite ; que le Tableau de *Thesée* & du *Minotaure* est haut de cinq pieds, & quelque chose de plus. *Thesée* est debout dans une belle attitude, un pied sur la tête du *Minotaure* ; cette tête est celle d'un taureau jointe à un corps humain. On y voit quelques Génies ou Amours, s'empressant à l'envi de caresser leur

liberateur : l'un lui baiſe la main, l'autre lui embraſſe la jambe ; pluſieurs autres, dans differentes attitudes, lui témoignent les ſentimens de leur reconnoiſſance.

Un autre Tableau contient l'Hiſtoire de *Virginie* ; elle eſt fondante en larmes, & on s'intéreſſe à ſes malheurs. Appius eſt agité par des tranſports furieux ; l'expreſſion de ce Decemvir eſt admirable.

Un autre repréſente Hercule & la Déeſſe de la Nature. Ce Tableau eſt orné de pluſieurs figures ſymboliques : on y remarque particulierement un enfant qui tette une daine. Celle-ci léche les genoux de cet enfant, comme une marque de tendreſſe, & arrange ſes jambes, de façon qu'elle ne puiſſe pas le bleſſer. La Victoire couronne le Héros, qui s'appuye ſur ſa maſſue, & la Nature eſt aſſiſe devant lui ; elle applaudit à ſes travaux ; le deſſein en eſt exquis & parfait.

Il y a un autre Tableau extrêmement ſingulier & bizarre ; il a dix-huit pouces ſur neuf ; il repréſente un perroquet traînant un char, dans lequel eſt une groſſe mouche, dont les cornes ſervent de bride pour conduire le perroquet.

Deux Tableaux de quatre pieds & demi de long repréſentent des Comédiens ſur le Théâtre. La perſpective en eſt fort bien obſervée.

Un autre eſt une nôce. Il n'eſt compoſé que de trois perſonnes. Il eſt fort dans le goût de la Nôce Aldobrandine qui eſt à Rome.

On trouve dans ces décombres une multitude infinie de petits ſujets, qui repréſentent les cérémonies des anciens ſacrifices. La plûpart ſont peintes ſur des fonds rouges ou noirs ; on y voit auſſi quelques groteſques.

Ces Peintures réſolvent une de nos diſputes

H v

taires, & nous convainquent que les anciens connoissoient la perspective.

Cette derniere réflexion est une nouvelle preuve que les anciens excelloient dans les Arts, & que nos modernes, dont le ton est de déprimer l'Antiquité, rougiront de la témérité de leur critique, souvent indécente, à mesure que d'heureux hazards nous découvriront de précieux monumens, qu'on pourroit appeller les médailles justificatives des connoissances des anciens dans les Arts. Peut-être serions-nous petits devant les Egyptiens, si nous étions parfaitement instruits, jusqu'à quel dégré de perfection ils ont poussé la Statique, la Gnomonique, l'Hydraulique, &c.

Je suis persuadé que cette façon de penser est de votre goût, Monsieur, vous qui estimez l'Antiquité, parce que vous la connoissez, & que vous l'avez étudiée.

Je vous supplie d'être intimement persuadé de la pureté de mes sentimens, & du parfait attachement, & de la sincere reconnoissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Trochereau.

LETTRE

De M. Collin de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roi, au même.

JE me suis apperçu, Monsieur, que dans le Catalogue de mes ouvrages, dont il est fait mention dans le Mercure du mois de Juillet, vous avez obmis de marquer au sujet de la Tragédie de

Jupiter, representée devant le Roi au Théatre des grandes Ecuries, que M. de Bury, mon neveu, Maître de la Musique de la Chambre, avoit part à cet ouvrage. Je vous supplie de vouloir bien contribuer avec moi à lui rendre aux yeux du Public la justice qu'il mérite, en faisant inserer cette Lettre dans votre prochain Journal.

Je suis, &c.

Collin de Blamont.

A Paris, ce 11 Août 1749.

LETTRE écrite par M. Brisseaud, de la Ville d'Orbe, Canton de Berne & de Fribourg, à M. Bourgeois, Docteur en Médecine de la Ville d'Yverdun, Canton de Berne en Suisse, au sujet de la Méthode de M. Daran, Chirurgien du Roi, pour traiter les maladies de l'uréthre.

MOnsieur, je vous ai promis, en partant pour Paris, de vous rendre compte du succès des remédes de M. Daran, entre les mains de qui je venois me mettre. Je n'ai attendu si long-tems à m'acquitter de ma parole, que parce que je voulois être assûré de ma parfaite guérison, avant de vous en instruire.

Quoique des accidens de la nature de ceux qui m'ont déterminé à faire ce voyage, fassent des impressions qui ne s'effaçent pas aisément; je vais, Monsieur, vous retraçer en peu de mots la situation où je me trouvois, lorsque j'arrivai à Paris; j'avois le perinée criblé de trois fistules, & deux à

.e près du fondement, par lesquelles l'urine s'échappoit avec des douleurs inouies. Je ne pouvois demeurer ni assis, ni couché, ni debout. La situation la plus commode que je pouvois trouver étoit de me mettre sur les genoux, en m'appuyant sur les mains, & quoique j'eusse toujours eu recours aux personnes les plus célébres de l'art, je n'en avois retiré aucun soulagement.

Cet affreux état, auquel je ne comptois trouver de ressources que dans la mort, dont les approches me paroissoient plus à desirer qu'à craindre, étoit la suite des embarras qui s'étoient formés dans le canal de l'uréthre. Le fil de mes urines diminua sensiblement; je ne les rendis plus sans ardeurs; je fis alors beaucoup de remédes qui furent infrûctueux. Je ne retirai pas un plus grand soulagement des bains de Plombieres, dont on me conseilla l'usage. Ces differens remédes n'arrêterent point même le progrès du mal. Les *embarras* de l'uréthre augmenterent tellement, qu'il se forma au perinée, & à côté, des abscès qui donnerent passage à l'urine & au pus. On traita vainement ces nouveaux accidens par les remédes, qui furent jugés les plus convenables. Je vous priai dans ces circonstances, Monsieur, de consulter à Paris les personnes qui ont le plus de réputation pour la guérison des maux ausquels j'étois en proye. Un des plus célébres Médecins de cette Capitale, & qui est fort en réputation pour les maladies de la nature de la mienne, fut consulté. Mais je trouvai qu'il valoit mieux mourir que de suivre son avis. C'étoit, comme vous vous en souvenez, Monsieur, de m'ouvrir toutes les parties affligées jusqu'à la vessie, & d'emporter avec les instrumens tranchans toutes les excroissances qui faisoient obstacle à la sortie de l'urine.

Heureusement M. Daran, consulté en même tems, avoit donné une réponse plus favorable. Il marquoit que ma maladie lui étoit bien connue par le mémoire que je lui en avois envoyé; qu'elle étoit de la nature de celles qu'il traite habituellement, & qu'il répondoit de ma guérison, si je pouvois faire le voyage de Paris.

Dès ce moment même, je me fis accommoder une berline garnie de matelats, & soutenue de plusieurs ressorts pour rendre son mouvement plus supportable dans mon état, pendant une route aussi longue que celle que j'allois entreprendre. J'arrivai heureusement à Paris le quinziéme Octobre 1747, & je fus descendre chez M. Daran, qui m'avoit fait préparer une chambre chez lui, afin d'être à portée de suivre l'effet de ses remédes avec la plus scrupuleuse exactitude.

Comme il est dans l'usage de n'entreprendre le traitement d'aucun malade sans en avoir fait constater l'état par des gens de l'Art, on fit une consultation où se trouverent M Chomel, Médecin ordinaire du Roi, & Messieurs Dumoulin, Doyen des Chirurgiens de Saint Côme, & Malaval, dont le nom est très célébre dans la même Compagnie. Ces Messieurs, après un mur examen, furent effrayés de ma situation, & convinrent qu'il seroit très-difficile de me guérir.

Je le suis cependant, Monsieur, & je jouis d'une santé plus parfaite que je n'ai fait depuis plus de vingt ans. C'est ce que vous pourrez attester à ceux qui vous demanderoient des nouvelles de mon état. Il est vrai qu'il a fallu un tems considérable pour y parvenir, mais j'étois dans un état si pitoyable, lorsque M. Daran a commencé à me traiter, que je regarde ma guérison presque comme une création nouvelle.

compte, Monsieur, que vous ne serez pas .né que je rende cette Lettre publique, & qu'à votre témoignage pour la vérité des faits qui se sont passés sous vos yeux, je joigne aussi celui de M. le Conseiller Bourgeois, Chirurgien d'Orbe, qui fit alors tout son possible pour me soulager. Au reste c'est moins à ma reconnoissance pour le service essentiel que M. Daran m'a rendu, que je crois devoir la publication de ma Lettre, qu'à l'humanité entiere, qui a intérêt d'être instruite que des maux semblables aux miens sont susceptibles de guérison. Si trois ans plutôt quelque malade, dans l'état où je me trouvois, du grand nombre que M. Daran traite, m'eût fait connoître les ressources que l'on peut trouver dans son expérience consommée, quelle obligation ne lui aurois-je pas eue, & combien de souffrances ne m'auroit-il pas épargnées !

Nous soussignés certifions qu'il n'y a rien dans cette Lettre que de conforme à la vérité; que nous avons vû le malade le 18 Octobre 1747; qu'après l'avoir examiné avec attention, nous avons trouvé plusieurs fistules, non-seulement au perinée, mais encore aux parties latérales, en sorte que le malade n'urinant que goute à goute par la voie ordinaire, les urines refluoient, & sortoient par ces differentes fistules, comme par un arrosoir; que lorsque M. Daran voulut introduire une de ses bougies dans l'uréthre, elle ne put faire route que de deux travers de doigt; qu'aujourd'hui nous avons vû avec satisfaction la bougie pénétrer facilement dans toute l'étendue du canal jusqu'à la vessie, sans trouver de résistance, quoiqu'elle fût des plus grosses; qu'enfin nous avons trouvé les fistules guéries & cicatrisées, & le malade fort bien guéri; en foi de quoi

nous avons signé le présent certificat, ce vingt-huitiéme Juillet 1749. *Dumoulin*, *Doyen*, *Chomel*, *Malouval*.

Avis aux amateurs de l'Histoire naturelle.

LE Sieur *Guyot*, Apoticaire-Chymiste de M. *Pajot d'Ons-en-Bray*, donne avis au Public qu'il est le seul Auteur de la composition d'une liqueur préservative, conservative & universelle, à laquelle il réussit depuis douze ans, qui ne reçoit aucune variation, ni de la gelée, ni des grandes chaleurs, & qui conserve parfaitement toutes sortes de plantes en fleurs & en fruits.

En conséquence il a fait à M. *d'Ons-en-Bray* pendant le tems susdit, un Cabinet à Bercy-lez-Paris, contenant deux mille bouteilles, dont quinze à seize cens renferment des plantes grasses, marines & aquatiques, la plûpart étrangeres, & celles qui sont employées avec avantage en Médecine.

De même, cent cinquante espéces de champignons de differentes formes & de diverses couleurs, les uns plus délicats que les autres; ainsi que quelques nostocs, agarics, & autres excroissances végétales.

Cette liqueur ne borne pas ici ses effets. Elle conserve encore au naturel les poissons de mer & d'eau douce de toutes les espéces, même les insectes les plus glutineux, tels que la limace, les vers, &c.

En un mot, tous les animaux, tant volatils que terrestres; & ce qui est plus étonnant, les parties les plus tendres & les plus délicates, qui dépendent de ces deux genres, végétaux & animaux, contenus dans le susdit Cabinet, & qui font foi de ce qu'on avance.

Le Sieur Guyot prend d'autant plus volontiers la liberté d'en informer le Public, qu'il laisse à penser aux Sçavans de quelle utilité peut être une pareille découverte, pour apporter au naturel, & mettre sous nos yeux les richesses de cette nature, qu'on possede inutilement pour nous aux extrêmités du monde, & desquelles nous n'avons qu'une connoissance imparfaite, faute d'avoir trouvé jusqu'ici le secret de les apporter, & de les conserver au naturel.

Le Sieur Guyot a déja eu lieu d'être satisfait du jugement avantageux qu'en ont porté plusieurs Membres illustres de l'Académie des Sciences, ainsi qu'un grand nombre de personnes de la premiere distinction, qui ont vû les effets singuliers de cette Liqueur.

Autre avis sur un Anemométre sonnant.

C'Est une machine inventée par M. l'Abbé Aubert, de Verdun sur-Meuse, perpétuelle, sans poids, ni roue, & sans qu'on ait jamais besoin d'y toucher, laquelle pronostique par une musique divertissante dans une chambre les differens tems qu'il doit faire, les differentes forces du vent, la pluye, le beau tems, le froid, le chaud, bien plus sûrement, & plus promptement que le Barométre, qui est sujet à se déranger par les permeations réitérées d'un air subtil, & ensuite de quelque chose de l'air plus grossier. Celle-ci ne peut jamais se déranger, & quand on y toucheroit pour la faire carillonner à volonté, elle se remet juste d'elle même. Elle est aussi avec sourdine & répetition, & amuse agréablement

dans une chambre, parce qu'elle forme une musique continuelle & en accord suivant les differens airs qui distinguent les tems, & on se donne ainsi un concert pendant un repas, ou avant de s'endormir ou à son lever, la machine jouant toujours d'elle-même, à moins qu'on ne suspende pour un tems ces petits carillons, qui autrement iroient seuls perpétuellement.

ESTAMPE NOUVELLE,

Et Réception de M. Balechou, *à l'Académie Royale de Peinture, Sculpture, &c.*

LE Samedi 29 Mars 1749, l'Académie Royale de Peinture & Sculpture agréa unanimement M. *Balechou*, Graveur, sur le portrait qu'il a gravé du Roi de Pologne Electeur de Saxe, peint par feu M. Rigaud. Ce morceau est d'une grande beauté, & il fait voir à quel degré de perfection la gravûre est parvenue en ce siécle; il a deux pieds & demi de haut sur vingt-un pouces de large. Le Roi de Pologne y paroît dans un champ borné par un Laurier & par une espéce de rocher tronqué. Ce Prince est debout, tenant un Bâton de Commandement, qui porte sur le rocher. Sur les épaules de Sa Majesté Polonoise flotte un Manteau Royal, doublé d'hermine, qui répand une lumiere éclatante du côté droit. A gauche on voit un Maure qui semble marcher, & venir présenter un casque au Roi. L'ombre de la figure de Sa Majesté tombe sur ce Maure, & occasionne avec la doublure d'hermine, qui répand de l'éclat du côté droit, un très bel effet de clair obscur.

Les Curieux pourront voir cette Estampe chez l'Auteur, Graveur du Roi, rue Saint Etienne des Grecs, avec trois autres qu'il présenta en même tems, deux d'après M. *Jeaurat*, & la troisiéme d'après M. *Nattier*.

LETTRE

De l'Auteur de l'Ombre du grand Colbert, *à M. Remond de Sainte Albine* *.

PErmettez-moi, Monsieur, de vous marquer ma reconnoissance de la façon obligeante dont vous avez parlé de l'*Ombre du grand Colbert* dans le Mercure. Je vous en fais des remercimens sincéres, & vous prie de croire que j'y suis très-sensible. Je ne l'ai pas moins été à l'accueil que le Public a eu la bonté de faire à l'ouvrage & à l'Auteur. Quelle a été ma joye d'avoir trouvé une foule aussi grande de Citoyens & de vrais François qui soupirent après le rétablissement de l'honneur & de la décence du Louvre & la liberté de sa façade ; qui désirent de tout leur cœur, & contribueroient de leur propre bien à l'achevement d'un Edifice qui feroit la gloire de la Nation, le Monument le plus superbe du regne de Louis XV, & dont le seul aspect du Péristile publieroit, avec autant d'éclat que toutes les bouches de la Renommée, la sublimité du goût François !

Mon dessein, dans la feinte résurrection de ce

* *Il y a déja quelque tems que cette Lettre nous a été envoyée, mais nous n'avons pû la faire paroître plutôt, par l'abondance des matieres.*

Ministre immortel, a été de ressusciter avec lui la grandeur & l'ancienne vigueur du génie de la Nation, non-seulement dans les Beaux-Arts, mais dans tout ce qui peut servir à la puissance & à la splendeur de ce Royaume, & d'engager ceux à qui ce génie obéït, à le relever de sa chûte & l'arracher à l'oppression & à la persécution à laquelle il est abandonné. Si mon dessein n'a malheureusement aucun effet, soit par la révolution prodigieuse qu'un tems fort court a faite sur nos esprits, soit par la fatalité des circonstances, au moins j'aurai la gloire d'avoir défendu le bon goût contre les abus & l'ignorance qui l'attaquent de toutes parts, & lui portent tous les jours des coups mortels. Je jouirai chez la postérité du triste honneur d'avoir vû mes efforts applaudis par tous les braves Citoyens & généreux François, mes contemporains, non-seulement par ceux qui sont dans les plus hautes places, mais encore par les plus illustres Etrangers & du plus grand nom.

Je viens au sujet de cette Lettre. Vous avez dit, Monsieur, dans l'article du Mercure qui parle de l'Ombre du grand Colbert, que l'Auteur de ce Dialogue étoit déja connu par d'autres ouvrages sur les Beaux-Arts. Ayant appris de plusieurs personnes, que l'on m'a attribué sur cette matiere les brochures, où l'on a critiqué très-durement quelques ouvrages de nos Peintres & de nos Sculpteurs qui ont le plus de réputation, j'ai l'honneur de vous écrire pour me plaindre d'une méprise aussi injuste. Après la Lettre que je donnai à la suite de mes Reflexions sur l'état de la Peinture en France, où j'exposai mes sentimens à ce sujet, sentimens qui seront toujours en moi fermes & invariables, je n'aurois pas dû m'attendre à ce reproche, qui m'a été très-sensible. J'y avois dit, qu'attaquer

ſans ménagement les talens d'un Artiſte & la réputation qu'ils lui ont acquiſe, c'étoit lui enlever non ſeulement la ſatisfaction qui fait le bonheur de ſa vie, je veux dire l'opinion de l'excellence de ſes ouvrages, mais encore lui ravir le fruit de ſes travaux, & tarir la ſource de ſa fortune en ruinant ſa réputation, ſon bien le plus flatteur & le plus ſolide. Quelle apparence, qu'après m'être élevé avec tant de force contre cette injuſtice, & ſans aucun intérêt que celui de l'équité & du bien général de nos grands Ouvriers, je me fuſſe rétracté auſſi lâchement & preſque au même inſtant! Et d'ailleurs, quel eſt le but de mes Ecrits? N'eſt ce pas uniquement le progrès des Arts & leur perfection? Comment donc aurois-je pris une voye auſſi oppoſée à mon deſſein, que celle de bleſſer l'amour propre de ceux qui y peuvent le plus contribuer, avec les armes les plus offenſantes, pleinement convaincu qu'une critique violente & groſſierement ſincére n'a jamais produit que la haine du cenſeur, & ce qui eſt bien plus important, le découragement de l'offenſé. Je ne parle point des coups que ces Critiques ont dû porter aux Ouvrages expoſés, en prévenant contre eux ceux à qui ils étoient deſtinés. Attentat à la fortune de leurs Auteurs, que j'eſtime très-grave, & dont je me croirois irréparablement coupable.

Il eſt douloureux pour moi de n'avoir pû perſuader par le ton de mes Ecrits, que je ne ſuis critique ni par goût, ni par humeur; je le ſuis encore moins par intérêt, mon état n'ayant nul beſoin des reſſources infamantes d'une plume vénale ou chargée de fiel, que la malignité de l'homme & ſes goûts pervers ne rendent que trop lucratives & trop faciles. On auroit tort cependant de conclure de la facilité d'une critique amere, celle d'une cri-

ique modérée & en même tems utile, ni qu'elle fût même plus aisée que la louange. Je conviens qu'une censure, armée de traits piquans & empoisonnés, qui affligent & qui désesperent; une critique impétueuse, qui ne connoît de frein que la licence, & de justice que sa passion, coûte peu à l'esprit abondamment aidé de la corruption du cœur; mais une censure exacte, & en même-tems modeste, qui ne veut point briller par l'étalage de ses connoissances, mais seulement faire appercevoir les fautes nécessairement cachées aux yeux de tout Auteur qui ne voit que par les siens; une censure adroite, détournée ou voilée sous une fiction qui présente les défauts obliquement & comme dans un miroir de refléxion, qui toujours attentive à ne point blesser l'amour propre, n'a pour armes qu'un compas & une balance que ni la prévention ni les antipathies de caprice & sans fondement, ni aucun intérêt personnel, ne sçauroient faire incliner par de faux poids, & qui cependant ait assez d'attrait & de force pour plaire & pour corriger; non, non, cette façon de critiquer, la seule digne d'un galant homme, n'est point aisée, & je la tiens beaucoup plus difficile & plus méritoire que la louange, cet art si vanté, & cependant si funeste à tous les hommes par l'orgueil & par la fausseté qu'il met dans leurs idées & surtout dans celles de leurs productions.

Je déclare donc non-seulement que je n'ai aucune part à ces brochures qui contiennent des critiques indécentes & si peu mesurées pour les expressions, mais j'ajoûte encore que je les désapprouve hautement, en convenant cependant que la plûpart des ouvrages critiqués, je ne dis pas tous, le sont avec justice, & qu'il n'y manque que la décence & la maniere. Je conviens encore que l'on

y trouve des réflexions sensées & des projets dont l'exécution seroit fort avantageuse à l'embellissement de Paris & au bon ordre, aussi bien qu'au progrès des Arts. Vous m'obligerez beaucoup, Monsieur, de mettre dans le Mercure cette déclaration ou plutôt ce renouvellement public de mes sentimens. J'ai l'honneur d'être, &c.

D. L. F. de Saint Yenne.

VERS

A Mlle Labat, Comédienne & premiere Danseuse de la Troupe de l'Infant Duc de Parme, sur ce qu'elle quittoit quelquefois la danse noble, pour danser déguisée en Matelot.

Muse de tous nos jeux, objet de nos hommages,
Sçachez que le dépit se mêle à nos suffrages,
Lorsque vous empruntez des travestissemens
Trop peu dignes de vous, malgré leurs agrémens;
D'un naturel heureux l'ascendant est extrême;
Pour nous plaire toujours, soyez toujours vous-même.
Sous des myrthes fleuris, dans des Palais charmans,
Dès que vous devenez Dryade ou Néréide,
Ou compagne de Flore, ou Bergere, ou Silphide;

ns les cœurs de doux enchantemens.
'éleve, éclatte, augmente encore ;
t par tout mille applaudissemens ;
: flateur ? c'est un peuple d'Amans
ouronne ce qu'il adore.
oyez-les donc, ces cœurs que vous
ublez ;
isemens que votre art vous présente ;
n'êtes jamais plus charmante,
quand vous vous ressemblez.

UO A BOIRE.

Ntre l'Amour & le vin
e vois point de difference ;
deux charment notre destin ;
ne mérite préférence,
it Lucas quelque matin.
e trompes, répond Grégoire ;
ax que l'Amour, sçut toujours me char-
mer,
aison que je vais t'en donner,
qu'en aimant j'ai soif & voudrois boire ;
quand je bois, je me passe d'aimer.

SPECTACLES.

LE Concert Spirituel du Château des Th ries, exécuté le Vendredi 15 Août, jo l'Assomption, a commencé par une symp gracieuse, terminée par un Menuet applaudi. suite on a chanté *Domini est terra*, Motet à chœur de la composition de M. *le Febvre*, O niste de la Paroisse de S. Louis dans l'Isle, obtenu l'approbation d'une très nombreuse blée. M. Taillard le cadet, a joué sur la flû versiere un Concerto de Vivaldi. *Benedi mmus*, petit Motet tant de fois chanté, du dieux Mouret, a eu un succès nouveau & d brilians, étant exécuté par M. Besche le haute-contre célébre de la Musique de No me. Le Public, par des applaudissemens sa redoublés, a fait l'éloge de la beauté ext naire de cette voix, & le plaisir singulier de l' dre avoit attiré une foule innombrable d'am Cette foule se trouvoit les Samedis au M Notre-Dame depuis l'arrivée de M. Besche à Il a couronné le Concert en chantant le *Glo ri* de *Cantate Domino*, Motet à grand ch M. de la Lande, qui à été p ar un C to de M. Gavinies.

L'Académie Royale continué un succès aussi brillan é, les Repre tations *des Caractéres*

Le troisiéme Acte ssera tou pour un des plus agr oient au Th Lyrique. Dans les deu ainsi que le Prologue, il y a g e morceau Musi

Musique, frappés au meilleur coin, & l'on admire sur tout la Chacone. L'Air que chante Mlle Chevalier, est d'une beauté singuliere, & l'accompagnement en est également ingénieux & sçavant. Mlle Lani, suivant sa coûtume, a charmé dans ce Ballet par la finesse, la précision & la légereté de sa danse. On y a vû débuter avec plaisir Mlle Victoire, aimable & jeune Danseuse, arrivée de l'Opera de Bruxelles.

Après *les Caractéres de l'Amour*, l'Opera donnera un Ballet nouveau en trois Actes, précedé d'un Prologue, & intitulé *le Carnaval du Parnasse*. Les paroles sont de M. Fuzelier, un des Auteurs du Mercure. La Musique est de M. Mondonville, Maître de Musique de la Chapelle de Sa Majesté, si connu par la beauté de ses Motets.

Les Comédiens François représentérent le 24 Juillet pour la premiere fois la Tragédie des *Amazones*. Cette Piéce est de Mad. du Boccage, célebre par son Poëme du Paradis Terrestre, imité de *Milton*. On en trouvera l'Extrait dans un article séparé. Ils ont donné le Mercredi 13, la premiere représentation *du Faux Sçavant*, Comédie en trois Actes, de la composition de M. du Vaur, Gentilhomme Languedocien, & Officier dans les Troupes du Roi. Cet Auteur a déja donné au Théatre quelques fruits de ses amusemens. Le *Faux Sçavant* est une Piéce très-bien écrite; le style en est vif, léger, extrêmement gai, & ce ne sont pas de ces bluettes néologiques, tant frondées par l'Abbé des Fontaines & par tous les partisans du bon goût.

Le Lundi 21 Juillet, les Comédiens Italiens ont remis au Théatre le Prologue qui a pour titre *les Comédiens Esclaves*, avec *Arcagambis*, Tragédie burlesque, en un Acte, des Srs Romagnesi & Do-

minique, & avec la Comédie du *Silphe*. Il est in tile d'ajoûter à cette Piéce le nom de M. de Sa te Foy; la finesse du style décéle assez l'Auteur.

Le Dimanche 27, les mêmes Comédiens c donné pour la premiere fois un brillant Feu d' tifice, nommé *les Jardins de Flore*, Spectacle n veau, très-gracieux & très bien imaginé. Les co leurs variées des fleurs, vûes à travers de m feux étincelans, produisent un tableau frappan

Le Mardi 5 Août, la Dlle Favar, jeune Actri qui rassemble tous *les talens agréables*, préconi dans le Prologue du Ballet des *Fêtes Grecques* *Romaines*, a débuté dans les *Débuts* & dans l' *preuve*.

M. de Hesse, qui ne peut jamais être loué a autant de génie & de varieté qu'il en met dans aimables compositions, a donné un Ballet n veau de Savoyards, qui a un succès des plus é tans, & dont tous les personnages sont anim comiques. L'Actrice nouvelle y brille par sa da & par le débit naïf d'un Vaudeville dans le des Porteuses de Marmote.

EXTRAIT

De la Tragédie intitulée, les Amazon

SI l'on en croit quelques Historiens, une trée voisine de la Scythie a été habitée pa peuple d'Héroïnes, connues sous le nom d'A zones, & tout homme, que son malheur y duisoit, subissoit la mort ou l'esclavage. Ma Boccage suppose que Thesée, en allant à la p suite des monstres & des brigands, arrive che

Scythes, dans le tems que ces femmes guerrieres se disposent à les attaquer. Avec les Grecs qui l'accompagnent, il marche au secours des Scythes. L'action s'engage, & il est fait prisonnier, ainsi qu'Idas son Confident.

Orithie, Reine des Amazones, ne peut à la vûe de Thésée, conserver son insensibilité. Elle se propose de le dérober au sort qui le menace, & elle lui donne asile dans son Palais.

Dans la premiere Scéne de la Tragédie, Menalippe, une des principales Amazones, demande en leur nom, que ce Prince soit sacrifié au Dieu Mars. La Reine ne se laisse point ébranler par des discours qui lui paroissent blesser son autorité, & elle répond fierement,

Les mortels, dont le front est ceint du diadême,
Ne connoissent de loi que leur pouvoir suprême.
Souvent jugeant à tort de leurs motifs secrets,
De la plus juste cause on blâme les effets.
Nous devons mépriser la censure publique,
Et dans tous ses détours suivre la politique.
Sa prudence, inconnue aux vulgaires humains,
Par un crime apparent prévient des maux certains.

Cependant, pour faire cesser les clameurs du peuple, elle promet de consulter les Dieux. La troisiéme Scéne se passe entre Orithie & Antiope, jeune Amazone, à qui Thesée a sauvé la vie. La Reine y fait l'aveu de ses sentimens pour ce Prince, & elle justifie sa foiblesse, en disant,

Qui venge l'Univers, peut bien dompter mon cœur.

Antiope.

Dans la noble fierté qu'inspire un diadême,
Vous sçaurez en secret triompher de vous-mên

Orithie.

Je le croyois ainsi, mais hélas! la grandeur
Ne sert qu'à soutenir les caprices du cœur.
Confiante en sa force, ignorant les contraintes
Ses désirs véhémens triomphent de ses craintes
Et les réflexions d'un grand cœur amoureux
Autorisent son choix, & nourrissent ses feux.

Thesée ouvre le second Acte avec Idas. Ils interrompus par Orithie, qui fait pressentir Prince ses dispositions favorables pour lui. sort peu contente des réponses de Thesée, & tiope, restée seule avec ce Prince, lui déclare mour de la Reine. Thesée profite de l'occa pour annoncer à la jeune Amazone, qu'elle s a pû toucher son cœur, & qu'il est le Guer qui l'a garantie du trépas.

Le troisiéme Acte commence par ce Mono gue d'Orithie.

Devoir, honte, remords, cédez à ma tendress
De l'amour, Mars lui même a ressenti l'yvress
Seules dans l'Univers aurons-nous en horreur
Ce feu dont la Nature est l'ouvrage & l'auteur

Cette Princesse apprenant que Thesée n'a p elle que du respect, menace de s'en venger. Qu s'écrie-t'elle,

.... Un mortel, instruit de mon amour,

Méprisant mes transports, verroit encor le jour ?
Non. Qui reste insensible aux soins de ma tendresse,
Qui du cœur d'Orithie a causé la foiblesse,
S'il n'y répond .... est digne de la mort.
Thesée, aux Dieux vengeurs j'abandonne ton sort.

Un Ambassadeur des Scythes vient proposer la paix, & demande Antiope en mariage pour Gelon, leur Souverain. La jeune Amazone, à qui Thesée a inspiré d'autres sentimens que ceux de la simple reconnoissance, essaye de détourner la Reine d'accepter les offres de l'Ambassadeur. Elle en reçoit cette réponse.

Pour le bonheur du peuple on établit des loix,
Mais le besoin présent change ou restraint leurs droits.
L'œil du Législateur n'a pû voir la mesure
Des divers intérêts de la race future.
Souvent le mal prévû nous arrive le moins,
Et d'autres accidens exigent d'autres soins.

Orithie la quitte, en lui ordonnant de se préparer à donner la main à Gelon. Avant qu'Antiope se soit remise de son premier trouble, Thesée la joint, & elle ne peut lui taire ce qu'elle sent pour lui. Cette Scéne, déja touchante par elle-même, acquiert un nouveau degré d'intérêt par ces modulations de voix si tendres, avec lesquelles Mlle Gaussin est certaine de charmer les oreilles des plus indifferens. Pendant la conversation d'Antiope avec Thesée, Idas vient avertir ce Prince, que les Grecs de sa suite se sont avancés dans la

forêt de Themiscire, pour tâcher de l'enlever des mains des Amazones.

Au quatriéme Acte, Orithie, sur la nouvelle qu'Idas a pris la fuite, recommande d'observer Thesée de plus près. On la presse de publier la volonté des Dieux, & elle déclare qu'ils condamnent à la mort le Héros prisonnier. En même-tems Antiope, persistant à refuser d'épouser Gelon, est arrêtée par ordre de la Reine. La cinquiéme Scéne entre Orithie & Thesée est celle qui a eu le plus d'applaudissemens, & elle en mérite beaucoup. Nous en copierons ici les principaux traits.

. . . .

Orithie.

Autour de ce Palais mon peuple mutiné,
Qui même avant les Dieux vous avoit condamné;
Armé par la vengeance, attend le sacrifice.
Je ne puis plus régler sa haine ou son caprice.
L'oracle est divulgué; l'Etat en est instruit.
Il faut que je vous livre, ou mon regne est détruit.

Thesée.

Armez mon bras, Madame, & par ma seule audace
J'éloignerai de vous le coup qui vous ménace.
Pour payer vos bienfaits, au péril de mon sang,
Je ferai respecter les droits de votre rang.

. . . .

Orithie.

. . . .

Si j'avois par mes soins obtenu ta tendresse,

Sans courir aux combats, pour conserver tes jours,
Ton cœur dans mon amour chercheroit du secours.
Cet instant favorable est le seul qui te reste.
Parle. Un mot peut changer ton destin trop funeste.
Pour attendrir ton ame, en cet instant peins-toi,
Mes exploits, mes bienfaits, ma flamme & mon effroi.
Une Amazone en pleurs, quand la mort te menace,
Mérite bien le cœur d'un Héros de ta race.

. . . .

Thesée.

Reine, votre beauté, vos vertus, vos exploits.

. . . .

Orithie.

. . . .

. . . . Laisse ma gloire, & conserve ta vie.
Je chérissois nos loix, je te les sacrifie :
Fidele à la vertu, sans toi mon triste cœur
Jamais des feux d'amour n'eût ressenti l'ardeur ;
Et sur le Thermodon tu portes plus d'allarmes,
Que les monstres cruels, terrassés par tes armes.
Leurs perfides regards du moins n'ont point d'appas,
Qui voient les dangers qu'on trouve sur leurs pas.

. . . .

. . . . S'il est des mortels faits pour tout charmer ;

Que n'ont-ils donc des cœurs que l'on puisse enflammer ?

Thesée.

Hélas !

Orithie.

De t'attendrir mes pleurs auroient-ils le pouvoir ?
S'il étoit vrai, grands Dieux, j'oublierois mes allarmes,
Mes soupçons, mes remords, un trône plein de charmes.

Par des détours cachés t'arrachant à la mort ;
Avec toi j'oserai sortir de mon Empire. *

Les Dieux & les humains t'enlevent leur secours.
Prens l'unique moyen de conserver tes jours.
Viens, je veux avec toi porter partout la guerre.
De monstres, de brigands, allons purger la terre.
Montrons à l'Univers, à quel point de grandeur
L'amour d'une Amazone éleva sa valeur.

* *Ce discours pourroit paroître indécent dans la bouche d'une femme ordinaire, mais il ne doit point blesser de la part d'une Amazone, qui étant une espece de femme homme, ne se croit point assujettie à la retenue que nous imposons aux personnes de son sexe.*

Pour une Amante, née au milieu des allarmes,
Ne crains ni les dangers, ni la soif, ni les armes.

. . . .

Quelle félicité de partager la gloire
De l'objet de ses feux, chéri de la victoire!
D'avoir les mêmes soins; les mêmes ennemis,
Se voir tous deux vainqueurs, & le reste soumis!

. . . .

Tant de passion ne peut faire oublier à Thesée la fidélité qu'il a promise à Antiope, & la Reine le congédie, en lui disant,

. . . . C'en est assez, Thesée
La lumiere renaît dans mon ame abusée;
Epargnez-moi l'horreur de gémir à vos yeux,
Et ne jouissez plus d'un triomphe odieux.*

Entre le quatriéme & le cinquiéme Acte, Thesée est délivré par les Grecs, pendant qu'on le conduit à l'Autel pour y être immolé. Menalippe, dans la troisiéme Scéne du dernier Acte, fait la relation du combat qui s'est donné à cette occasion. Cette Amazone assûre que Thesée y a perdu la vie, & elle termine son récit par ces vers.

L'Univers étonné, sur nous fixant la vûe,
Verra nos traits vainqueurs d'une attaque imprévue;

* *Quelque admirable que soit toujours Mlle du Mesnil, elle s'est montrée supérieure à elle-même dans cette Scéne.*

Le plus grand des mortels asservi sous nos fers,
Et rendu par nos coups aux rives des Enfers.

Un grand bruit se fait entendre, & bien-tôt la nouvelle apportée par Menalippe, est détruite. On apprend que Thesée non-seulement est vivant, mais encore qu'il a renversé tout ce qui s'est opposé à son passage, & qu'il est rentré triomphant dans Themiscyre. Ce Héros paroît avec plusieurs Amazones enchaînées & les Grecs de sa suite. Après avoir annoncé qu'Idas a été pris pour lui, il invite la Reine à reprendre son rang & tous ses droits, & il ne demande pour prix de sa victoire que la main d'Antiope.

Orithie.

Thesée! as-tu pensé que la main qui me tue,
Pût me rendre des biens dont j'aimasse à jouir?

. . . .

... Le comble des maux, en terminant ma course,
Est d'avoir un moment vû ton sexe orgueilleux
Regner sur un climat si rebelle à ses vœux.

. . . .

Puisses-tu quelque jour . . . .
Languir dans le mépris qu'un feu jaloux inspire,
Voir tes Etats gémir sous un pouvoir nouveau,
Et dans ton désespoir te plonger au tombeau.

En se perçant, elle ajoûte,

Menalippe, regnez sur ce triste rivage.
Maîtresse de vos sens, vous sçaurez mieux que moi,
Gouverner un Etat dont j'ai trahi la loi.

En acceptant mon sceptre, épousez mon offense;
Que j'emporte avec moi l'espoir de la vengeance!

. . . .

Je meurs, & le trépas me rend la liberté.

Plusieurs Muses se sont empressées de célebrer le succès de cette Tragédie. Les vers François qui suivent, sont tirés d'une Epitre, adressée à Mad. du Boccage par M. Tanevot.

Calliope d'abord a filé vos destins,
La trompette d'Homere a passé dans vos mains.
Déja vous avez sçû par d'héroïques veilles
Vous placer auprès de Milton,
Et Melpomene en pleurs, aux bords du Thermodon,
Vous a mise à côté de l'aîné des Corneilles.

Voici un Distique latin, composé en l'honneur de cette moderne Héroïne du Pinde.

Lesbia, Amazonibus vitam vocemque dedisti.
Ut placeant, oculos, Lesbia, junge tuos.

Nous mêlerons nos voix à ce concert de louanges, pour féliciter Mad. du Boccage d'employer ainsi son loisir.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 18 Juillet, le Marquis de Saint Germain, Ambassadeur Ordinaire du Roi de Sardaigne, eut à Compiegne sa premiere audience particuliere de Sa Majesté, à laquelle il présenta ses Lettres de Créance. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame Infante & de Mesdames de France, par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs.

On a appris par un courier extraordinaire d'Espagne, que le 11 du même mois il étoit entré dans le Port du Ferol cinq vaisseaux de guerre, trois navires Marchands & un Paquebot, qui étoient arrivés de la Havanne, très-richement chargés, & qui faisoient partie de l'Escadre commandée par Don André Reggio, Lieutenant Général des Armées Navales de Sa Majesté Catholique.

Le 24, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens trente livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à six cens, & ceux de la seconde à cinq cens soixante dix neuf.

Le 27, Monseigneur le Dauphin partit de Compiegne, & arriva le même jour à Versailles.

Madame la Dauphine partit de Forges le 26; elle coucha le même jour à Gizors, & le lendemain elle arriva à Versailles.

M. Hurson, Conseiller au Parlement, a été nommé à l'Intendance de la Martinique.

Le 31, les Actions de la Compagnie des Indes

étoient à dix-huit cens quarante-cinq livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à six cens cinq, & ceux de la seconde, à cinq cens soixante dix-neuf.

Le Roi s'étant rendu le 7 Juillet à l'Eglise du Collége des Jésuites de Compiegne, qui célébroient la Fête de S Ignace, Sa Majesté y assista au Salut, après lequel elle assigna une somme d'argent pour distribuer des Prix aux Ecoliers de ce Collége.

La Reine partit le même jour au matin, pour retourner à Versailles.

Le 30, le Comte d'Albermale, Gentilhomme de la Chambre, & Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi d'Angleterre, eut sa premiere audience particuliere du Roi, dans laquelle il présenta à Sa Majesté ses Lettres de Créance. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Madame Infante & de Mesdames de France, par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs.

Le 5 Août, le Commandeur Don François Pignatelli, Ambassadeur ordinaire du Roi d'Espagne, eut aussi sa premiere audience particuliere du Roi; & il y fut conduit, ainsi qu'à celles de la Reine, de Madame Infante & de Mesdames de France, par le même Introducteur.

L'Université fit le 4, dans la Salle des Ecoles extérieures de Sorbonne, la distribution des Prix, fondés par le feu Abbé le Gendre, & le Parlement y assista. Cette cérémonie fut précédée d'un Discours Latin, prononcé par M. Guérin, Professeur de Rhétorique au Collége du Plessis. Après ce Discours, M. de Maupeou, Premier Président du Parlement, donna le premier Prix. Les autres furent distribués par M. Hamelin, Recteur.

On apprend de la Haye, que les Etats-Généraux des Provinces Unies ont nommé M. Lestevenon de Bernenrode, Echevin de la Ville d'Amsterdam, pour venir résider auprès du Roi, en qualité de leur Ambassadeur.

Le 7 Août, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens trente-cinq livres; les Billets de la premiere Loterie Royale, à six cens trois, & ceux de la seconde, à cinq cens quatre-vingt.

Le Roi partit de Compiegne le 10 du mois dernier, & le lendemain Sa Majesté se rendit au Château de la Meute.

Sa Majesté a donné le Gouvernement du Château Royal de la Bastille, vacant par la mort de M Jourdan de Launay, à M. Bayle, Lieutenant de Roi du Château de Vincennes.

Le 9, la Maison & Société de Sorbonne tint une assemblée extraordinaire, composée du Cardinal de Soubize, de l'Archevêque d'Embrun, de l'Evêque du Puy & d'un grand nombre de Docteurs. Le Cardinal de Tencin y fut élu unanimement Proviseur, à la place du feu Cardinal de Rohan.

Le 14, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quarante livres; les Billets de la premiere Loterie Royale, à six cens dix-huit, & ceux de la seconde, à cinq cens quatre-vingt-onze.

Le 14, veille de la Fête de l'Assomption, la Reine communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier.

Le 15, jour de la Fête, le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Infante & de Mesdames de France, entendirent la grande Messe célébrée pontificalement par l'Evêque de Bayeux.

& chantée par la Musique. L'après midi, leurs Majestés assisterent aux Vêpres, & ensuite à la Procession.

Le même jour, le Commandeur Don François Pignatelli, Ambassadeur Ordinaire du Roi d'Espagne, eut sa premiere audience de Monseigneur le Dauphin. Il y fut conduit, ainsi qu'à celle de Madame la Dauphine, par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs.

Le 16, pendant la Messe du Roi, le Cardinal de Soubize, Evêque de Strasbourg, & Grand-Aumônier de France, prêta serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

Le Roi a reglé que la Place destinée pour la Statue Equestre, que Sa Majesté a permis à la Ville de Paris de lui ériger, seroit au Carrefour de Bussy.

Le 15 du mois dernier, Fête de l'Assomption de la sainte Vierge, la Procession solemnelle qui se fait tous les ans à pareil jour, en exécution du Vœu de Louis XIII, se fit avec les cérémonies ordinaires, & l'Archevêque de Paris y officia pontificalement. Le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville, y assisterent.

Dans l'Assemblée tenue le 16 par le Corps de Ville, M. de Bernage a été continué Prévôt des Marchands, & Mrs Ruelle & Allen ont été élus Echevins.

Le 21, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quarante-deux livres & demi; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à six cens vingt, & ceux de la seconde, à cinq cens quatre-vingt-dix & demi.

PLANCHES ANATOMIQUES.

ON avertit les Souscripteurs des Planches Anatomiques du Sr Gautier, que l'on fera la premiere distribution de la quatriéme Souscription dans le courant de Novembre prochain. Cette Souscription a été annoncée dans le Mercure de Juillet dernier. Elle contiendra dix-huit Planches qui representeront les parties de la génération des deux sexes; le foetus dans la matrice, l'*Angeiologie* en entier, & la *Nevrologie*. Douze de ces Planches formeront quatre figures sur pied, de grandeur humaine, tant de l'homme que de la femme, ce qui sera extrêmement utile à l'étude de l'Anatomie. On recevra les souscriptions jusqu'à la fin d'Octobre chez M. Gautier, rue de la Harpe.

Morceau singulier d'Architecture.

LE sieur *Silvy*, ayant fait la découverte des principes généraux d'Architecture des Anciens, vient de composer sur ces mêmes principes un Frontispice de deux ordonnances Doriques, l'une sur l'autre, ce que les modernes ont jusqu'à présent estimé impossible. Les personnes curieuses en cet Art, & qui aiment la pureté des proportions, la noble simplicité & beauté des symmétries Architectoniques des anciens Grecs, qui en sont créateurs, peuvent voir cet ouvrage chez l'Auteur, rue neuve des petits Champs, près l'Hôtel de S. Pouange, au magasin de la Poudre Alchimique.

MARIAGE ET MORTS.

LA nuit du 8 au 9 du mois de Mai dernier, M. l'Evêque de Pamiers fit à Pamiers la cérémonie du mariage de Charles-Antoine-François-Marie, Marquis de *Wignacourt*, avec Damoiselle Constance-Françoise *Dusson de Bonac*, fille de feu Jean-Louis Dusson, Marquis de Bonac, Lieutenant de Roi au Pays de Foix, Ambassadeur Extraordinaire à la Porte Ottomane, Chevalier de l'Ordre de Saint André de Russie, & de Magdeleine-Françoise de *Gontaut*, fille du Maréchal Duc de Biron. La Maison Dusson, noble & ancienne, tire son nom de la Baronie & Château Dusson, situés dans le Pays de Donezan, dont les Seigneurs Dusson ont disputé la possession pendant un siécle aux Comtes de Foix.

Le Marquis de Wignacourt est fils de Robert-Antoine, dit Comte de Wignacourt, Seigneur de Warnaucourt, de Brunohamel, &c. & de Dame Marie-Louise Goujon de Condé, & petit-fils d'Antoine, Marquis de Wignacourt, Gouverneur de la Ville de Doncheri, & de Dame Marie-Helene-Magdeleine de Villelongue.

La Maison de Wignacourt, qui a donné dans le dernier siécle deux Grands Maîtres à l'Ordre de Malte, sçavoir Aloff & Adrien de Wignacourt, le premier mort le 14 Septembre 1622, & le dernier le quatre Fevrier 1667, est originaire d'Artois, & tient rang parmi les plus nobles & anciennes familles de ce pays, dont plusieurs branches se sont répandues en Picardie & en Champagne. Le Marquis de Wignacourt, dont

nous annonçons le mariage, est de la branche de Warnancourt, aînée de celles qui sont établies en Champagne.

Le 10 Juillet, Marie-Geneviéve *Leschassier des Champs de Morel*, épouse de Jean Baptiste-Pierre *Lambert*, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en sa Chambre des Comptes, mourut à Paris, & fut inhumée à Saint Côme.

Le 12, Marie-Nicole *Sevin*, épouse de N. *Nigon*, Receveur Général des Domaines & Bois de la Généralité de Caën, mourut, & fut inhumée à Saint Gervais.

Le 13, Charles, *de Beauharnois*, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Lieutenant Général des armées Navales de Sa Majesté, ci-devant Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de toute la Nouvelle France, Pays de la Louisiane & Isles adjacentes, mourut âgé de soixante dix-neuf ans, & fut inhumé à Saint Sauveur.

Barthelemi-Joachim *de Melun*, Seigneur de Brumets & de Somme-py, appellé le Vicomte de Melun, titre primitif de sa Maison, qu'il avoit repris depuis l'extinction des branches aînées, est décedé dans son Château de Brumets, le 17 Juillet, âgé de soixante-cinq ans, neuf mois, deux jours, étant né le 15 Octobre 1683, & a été enterré dans le choeur de l'Eglise Paroissiale de Brumets, sous le tombeau de Henri-Joachim Comte de Melun, & de Françoise de Lyons d'Espaux, ses pere & mere. Il descendoit d'*Adam* III. Vicomte de Melun, né en 1211, & de la Comtesse de Sancerre, Maison de Champagne, par leur second fils Jean de Melun, Auteur des branches de la Borde-le-Vicomte, frere cadet d'*Adam* IV. Chef des Comtes de Tancarville, & des Princes

d'Epinoy, & l'aîné de Simon de Melun, Maréchal de France en 1293, tué à la bataille de Courtrai, le 21 Juillet 1302, & il avoit pour premier ayeul connu, *Salon*, Vicomte de Melun, un des Grands du Royaume en 991, & d'origine Royale, suivant la déclaration du Roi Louis le Grand, dans les Lettres d'Erection du Duché-Pairie de Joyeuse, données à Louis de Melun, Prince d'Epinoy, le mois d'Octobre 1714, & enregistrées au Parlement le 18 Décembre de la même année; origine si éclatante, que l'Empereur Rodolphe II. juge les alliances avec la Maison de Melun, un relief, dans le Diplôme de Prince d'Empire en faveur de Lamoral, Comte de Ligne, de l'année 1601.

Barthelemi-Joachim de Melun avoit épousé le 28 Janvier 1728 Louise-Renée de Belinzani, famille noble du Mantouan. Il laisse de sa veuve, Adam-Joachim-Marie, Vicomte de Melun, né le 30 Octobre 1730, Aloff-Claude-Marie, Comte de Melun, né le 2 Février 1736, & Adelaïde-Louise de Melun, née le 10 Avril 1733.

Le 19, mourut Jerôme-Gabriel *Cousinet*, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris.

Le 26, Guillaume *Favieres*, Seigneur du Plessis-le-Vicomte & de Charmoi, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, mourut & fut inhumé à Saint Paul.

Le 28, N. *Felix*, Contrôleur Général de la Maison de Sa Majesté, mourut, & fut inhumé à Saint Germain l'Auxerrois.

Charles-Antoine *de Chabannes* I. du nom, est mort dans les derniers jours du même mois à Saint Michel en Lorraine, âgé de cinquante-cinq ans,

Il avoit passé la plus grande partie de sa vie au service du Roi, & ne s'étoit point marié. Il étoit le quatriéme fils de Gilbert de Chabannes, Marquis de Pionsac, Colonel du Régiment de Navarre, Gouverneur des Isles d'Oleron, Maréchal des Camps & armées du Roi, & d'Anne Françoise de Lutzelbourg, fille d'Antoine de Lutzelbourg, Seigneur d'Imling, & de Marie-Magdeleine de Schellemberg, qui avoient été mariés le 30 Juin 1681. Ses trois aînés sont 1°. Gaspard-Gilbert, qui a épousé en Avril 1708 Philiberte d'Apchon, fille du Marquis d'Apchon, de laquelle sont nés Gilbert, Jean & Joseph. 2°. François-Antoine, mort en 1734. 3°. Thomas, mort le 7 Juin 1735. Il avoit eu aussi deux sœurs, 1°. Marguerite, Religieuse, morte à la Magdeleine de Tresnel de Paris, 2°. Anne, mariée en 1708, à Anne de la Queille, Seigneur de Pramenoux, fils du Vicomte de Châteaugai.

La Maison de Chabannes est des plus illustres par son ancienneté, ses alliances & ses services.

Gilbert, pere de Charles-Antoine, qui donne lieu à cet article, étoit arriere-petit-fils de Gabriel de Chabannes, dernier fils de Joachim de Chabannes. Gabriel, qui a fait la branche des Seigneurs de Pionsac, eut pour femme Gabrielle d'Apchon. Joachim avoit eu quatre femmes, 1°. Petronille de Levis, fille de Gilbert de Levis I. du nom, Comte de Ventadour. 2° Louise de Pompadour, fille d'Antoine, Seigneur de Pompadour. 3°. Catherine-Claude de la Rochefoucault, fille de François I. Comte de la Rochefoucault. 4°. Charlotte de Vienne, veuve de Jacques de Montboissier, Marquis de Canillac, fille de Gerard de Vienne, Seigneur de Pimont & de Ruffey ; de ce dernier mariage sortit Gabriel.

Joachim étoit petit-fils de Gilbert, qui a fait la ... che des Seigneurs de Curton. Ce Gilbert étoit ... de Jacques, petit-fils de Hugues de Chaban-... Seigneur de Chatlus-le-Pailloux.

... 2 Août, Louise-Josephe *de Graves*, veuve de ... re Armand, Comte de *Jaucourt*, mourut âgée ... ans, & fut inhumée à S. Sulpice.

... même jour, Emery-Louis-André *Tauxier*, ... gneur de Valzibert & autres lieux, Conseiller ... Roi, Auditeur en sa Chambre des Comptes, ... en Commissaire des guerres, mourut, & fut ... humé à Saint Louis-en-l'Isle.

Le 6 René Jourdan, Seigneur *de Launai*, de la ... onniere, & autres lieux, Capitaine & Gou-... neur du Château Royal de la Bastille, & Che-... er de l'Ordre Royal & militaire de Saint Louis, ... urut âgé de soixante-seize ans, d'une attaque ... poplexie.

Le 7, Marie-Catherine *le Bous*, veuve d'Elie-Louis *de Coutance*, Seigneur de la Fredonnerie, ancien Capitaine de Cavalerie, mourut, & fut inhumée à Saint Nicolas-des Champs.

Louis Auguste *Thibouft de Berry*, Chevalier Seigneur & Comte de la Chapelle Thibouft de Berry, anciennement la Chapelle-Gautier en Brie, Seigneur du Ru-Guerin, des grand & petit Tresnels, des Hangets, de Gatins & autres lieux, Conseiller d'honneur au Baillage & Siége Présidial de la Ville de Melun, mourut le 13 en son Château de la Chapelle, dans la cinquante-neuviéme année de son âge.

Il laisse quatre enfans de son mariage avec Marguerite Charlotte le Petit de la Grand'cour, sçavoir, Louis-Charles Nicolas Thibouft de Berry, Comte de la Chapelle, fils majeur; François Thibouft de Berry, depuis peu sorti des Pages de

Madame la Dauphine, & à présent Lieutenant dans le Régiment Infanterie de Mailly; Louise-Marguerite Thibouft de Berry, & Charlotte-Louise-Agathe Thibouft de Berry, ces trois derniers enfans mineurs.

Il étoit fils de Louis Thibouft de Berry, Seigneur & Comte de la Chapelle, & petit-fils de Gabriel Thibouft de Berry, Seigneur & Comte de la Chapelle, Gouverneur & Capitaine des Chasses de Fontainebleau.

Cette Maison de Thibouft est très-ancienne, & descend d'un Thibouft, Prevôt des Marchands de la Ville de Paris sous Philippe le Bel.

NOus ne devons point passer sous silence la mort de Martin Palné, Vernisseur du Roi. Cet Artiste, imitateur des ouvrages de la Chine & du Japon, a surpassé ses modéles par un goût des plus recherchés, qui regnoit dans tous ses desseins. Ayant appris que le Sieur Julien Martin, son frere, qui a toujours travaillé avec le défunt, s'est associé avec la veuve, nous annonçons au Public avec plaisir, qu'il ne sera pas privé des ouvrages du Japon & de la Chine, ainsi que des beaux vernis & belles dorures qui se fabriqueront toujours dans la même maison du feu Sieur Martin, fauxbourg Saint Denis, à gauche.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercure de France* du mois de Septembre 1749. A Paris, le 28 Août 1749.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Le Prince de Noisy, Ballet Héroïque, 3
Lettre d'un sçavant Génevois à M. Remond de Sainte Albine, sur les Evêques de Genéve, 31
Vers à Mlle de Cr * * * * 53
Pensées traduites de l'Anglois, 57
Le Printems à Mlle C * * * 60
Les deux Bouquetieres, Fable, 62
Extrait d'une Lettre sur les Télescopes à reflexion, 64
Poëme sur le progrès des Sciences & des Beaux-Arts, sous le Regne de Louis le Bien aimé, 70
Lettre de M. de S. R. à M. Remond de Sainte Albine, 78
Problême résolu par l'illustre Philarete, 79
Vers envoyés à une Dame qui avoit fait présent d'un Cabaret de porcelaine à l'Auteur, 82
Lettres de M. de Voltaire à Mad. de B. R. ibid.
Lettres du même à Mad. la Comtesse de la Neuville, en lui envoyant l'Epitre sur la Calomnie, 83
Madrigal, ibid.
Vers envoyés de Paris à un ami qui avoit engagé l'Auteur à revenir en Province, 84
Lettre à Mad. de F..., niéce de M. de Voltaire, jouant le rôle de Celiante dans le Philosophe marié, ibid.
Discours fait pour être prononcé à l'ouverture d'une Ecole Royale de Mathématiques à Nancy, 85
Quatriéme Lettre de M. Cantwel, Docteur Régent de la Faculté de Paris, Professeur de Chirurgie aux Ecoles de Médecine, Membre de la Société Royale de Londres, 100
Relation du Service solemnel qui a été fait dans

l'Eglise des Peres Barnabites du Collége
Montargis, pour le repos de l'ame de S. A.
Madame la Duchesse d'Orleans,
Lettre à M. Remond de Sainte Albine sur
Monnoye singuliere,
Observation sur Martial d'Auvergne, ancien Po-
te,
Mots des Logogryphes du Mercure d'Août,
Enigme & Logogryphes,
Nouvelles Litteraires, des Beaux-Arts, &c.
Plans & Cartes,
Lettre à M. Remond de Sainte Albine sur le voya-
ge Pictoresque de Paris,
Lettre de M. Trochereau au même,
Lettre de M. Collin de Blamont, Sur-Intendant
la Musique du Roi, au même,
Autre écrite par M. Brisseaud, de la Ville d'Or-
à M. Bourgeois, Docteur en Médecine, au su-
de la Méthode de M. Daran, Chirurgien
Roi, pour traiter les maladies de l'urétre,
Avis aux amateurs de l'Histoire Naturelle,
[illegible] avis sur un Anémometre sonnant,
[illegible] M. Balecho
[illegible] &c.
[illegible] olbert
[illegible]
[illegible] Danseuse de la Troupe [illegible] Parme
sur ce qu'elle quittoit quelquefois la Danse no-
pour danser déguisée en Matelot,
Duo à boire,
Spectacles,
Extrait de la Tragédie intitulée *les Amazones*,
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.
Planches Anatomiques du Sr Gautier,
Morceau singulier d'Architecture,
Mariages & Morts,
La Chanson notée doit regarder la page